



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED IG.24/17



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

2 octobre 2019

Français

Original : anglais

21^{ème} réunion des Parties contractantes
à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral
de la Méditerranée et à ses Protocoles

Naples (Italie), 2 – 5 décembre 2019

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail et budget 2020 - 2021

Projet de Décision : Programme de travail et budget 2020 - 2021

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PNUE / PAM
Athènes, 2019

Note du Secrétariat

Le Programme de travail et Budget (Pdt) proposés pour 2020-2021 ont été préparés conformément au mandat donné par la Décision IG.23/14 de la 20^e réunion des Parties contractantes (CdP 20) (Tirana, Albanie, 17-20 décembre 2017).

Le PdT proposé pour 2020-2021 est entièrement aligné sur la Stratégie à moyen terme PNUE/PAM pour 2016-2021 (SMT) et est construit en tenant compte des principes et des orientations en matière de planification et de programmation énoncés dans le document sur la Gouvernance adopté par la Décision IG.17/5 de la CdP 15 (Almeria, Espagne, 15-18 Janvier 2008) ainsi que des règles et procédures financières de la Convention de Barcelone, adoptées par la décision IG.21/15 de la CdP 18 (Istanbul, Turquie, 3-6 décembre 2013).

Le PdT proposé pour 2020-2021 couvre le dernier exercice biennal du cycle de programmation stratégique de six ans du système PNUE/PAM. Ambitieux, réaliste et tourné vers l'avenir, il vise à garantir la réalisation des résultats stratégiques et des résultats clés de la Stratégie à moyen terme 2016-2021, en cohérence et en continuité avec les résultats obtenus au cours des deux Programmes de Travail biennaux précédents (2016-2017 et 2018-2019).

Sa mise en œuvre repose sur les ressources du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) complétées par des ressources externes, partiellement mobilisées ou en cours de négociation. Les détails sur les ressources externes mobilisées sont présentés dans le récit ci-joint et dans les tableaux du PdT proposé.

La mise en œuvre du PdT proposé sera dirigée par l'Unité de coordination afin d'assurer la cohérence et l'intégration, d'optimiser l'efficacité et d'assurer l'unité d'action du système PAM, grâce à une collaboration étroite avec toutes les composantes du PAM et les partenaires concernés.

Conformément à la procédure 2 des règles et procédures financières de la Convention de Barcelone, le Secrétariat a consulté le siège du PNUE et soumis pour approbation le projet de Programme de travail et de Budget pour 2020-2021, qui a été reçu le 2 août 2019.

Ce document est composé d'un projet de Décision et d'une Annexe, contenant les tableaux du PdT et du Budget proposés pour 2020-2021 et des détails pertinents. Une partie narrative expliquant la raison d'être des activités proposées et le budget correspondant est présentée ci-dessous.

Lors de la réunion des Points focaux du PAM, tenue à Athènes (Grèce) du 10 au 13 septembre 2019, le Secrétariat a présenté les principaux éléments du Programme de travail et Budget 2020-2021 proposé. Les Parties contractantes ont formulé un certain nombre de commentaires, nécessitant une élaboration plus approfondie et des éclaircissements sur certaines parties du document, notamment sur l'état et la nature de l'excédent accumulé du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée actuel, le barème actualisé des contributions mises en recouvrement, les problèmes de taux de change, le renforcement du Secrétariat proposé et la portée de l'utilisation du compte fiduciaire des frais de gestion, ainsi que la répartition de l'allocation du MTF entre les composantes du PAM. Les commentaires formulés au cours de la réunion susmentionnée, qui sont présentés en détail dans le rapport de la réunion des Points focaux du PAM (UNEP/MED WG.468/21), ont été intégrés au présent document. Le projet de décision est soumis à l'examen des Parties contractantes à leur 21^e réunion (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019).

[Logique du programme de travail proposé pour 2020-2021]

Introduction

1. La décision IG.23/14 « Programme de travail et budget pour 2018-2019 » a chargé le Secrétariat, en consultation avec le Bureau, et conformément aux dispositions pertinentes du document sur la Gouvernance, de la Décision IG.17/05 (CdP 15) et de la Stratégie à moyen terme PNUE/PAM pour 2016-2021 (SMT), de la Décision IG.22/01 (CdP 19), de préparer pour examen et approbation par la CdP 21 un Programme de travail et un Budget pour 2020-2021 axés sur les résultats, simplifiés et plus stratégiques, expliquant les principes et hypothèses clés sur lesquels ils reposent, en tenant compte des progrès réalisés lors de la mise en œuvre du PdT pour 2018-2019.

2. Conformément à la décision IG.23/14, le PdT proposé pour 2020-2021 vise à assurer la cohérence et la continuité des résultats obtenus au cours du présent exercice biennal afin de mettre en œuvre efficacement la SMT d'ici à 2021, en appliquant les grands principes suivants :

- a. Forte appropriation par les Parties contractantes grâce à des consultations régulières au cours du processus préparatoire et à une réflexion optimale sur les priorités régionales et les besoins des pays ;
- b. Cohérence avec les évolutions les plus récentes des processus mondiaux, telles que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la préparation du cadre de la biodiversité pour l'après-2020, les résolutions de l'ANUE, l'Accord de Paris et les Accords environnementaux multilatéraux (AME), et justification et les liens entre l'action proposée et ces processus mondiaux, le cas échéant ;
- c. Transparence interne, consultation, communication, efficacité et flexibilité ;
- d. Tirer les leçons des exercices biennaux actuels et précédents (conception et mise en œuvre) ;
- e. Unité d'action du système PAM et fonctionnement intégré ;
- f. Partenariats efficaces et sensibilisation pour renforcer la mise en œuvre et l'efficacité ;
- g. Planification, suivi et compte rendu de la mise en œuvre rigoureux et transparent ;
- h. Examen des priorités et des thèmes qui influenceront l'élaboration de la prochaine SMT.

3. Lors de la conception du PdT 2020-2021, les facteurs de fond et opérationnels suivants ont été pris en compte :

- a. Tenir compte de l'importance spécifique de l'exercice 2020-2021 en tant que dernier exercice de la SMT, dans le but de parvenir à sa pleine réalisation ;
- b. Mettre l'accent sur les résultats stratégiques qui n'ont pas été pleinement pris en compte au cours des deux derniers exercices biennaux et qui pourraient avoir un impact concret et visible sur la réalisation des objectifs de la SMT ;
- c. Assurer la cohérence et la continuité avec les objectifs atteints au cours des exercices biennaux actuel et précédents, y compris les mesures correctives nécessaires, et établir une programmation visant à ce que les objectifs restants concrétisent efficacement la SMT d'ici à 2021 ;
- d. Assurer l'intégration, la complémentarité et l'amplification de l'impact des activités financées par les ressources de base et les autres ressources ;

- e. Examiner les leçons tirées de la mise en œuvre de l'UMOJA et son impact sur la programmation et l'établissement des priorités ;
 - f. Examiner les questions émergentes pertinentes d'importance mondiale et régionale, notamment l'uniformisation de la parité/égalité entre les sexes dans tous les domaines thématiques ;
 - g. Intégrer une dimension prospective : des réflexions ont été menées sur les priorités possibles pour le nouveau cycle de la SMT et ses liens avec les objectifs de développement durable et les initiatives et programmes mondiaux pertinents ;
 - h. Mieux mettre en évidence les liens et les synergies clés entre les thèmes et les résultats stratégiques de la SMT ; assurer et renforcer l'intégration des Composantes du PAM afin qu'elles fonctionnent de manière efficace, en accordant la priorité aux produits et activités communs ; renforcer les partenariats aux niveaux régional et mondial avec les principaux acteurs concernés, en particulier avec les AME mondiaux gérés par le PNUE ; et renforcer le rôle moteur du système du PAM dans le cadre du programme du PNUE pour les mers régionales ;
 - i. Assurer, le cas échéant, un équilibre géographique des sites pour les activités menées aux niveaux sous-régional et national.
4. Lors de la préparation du PdT pour 2020-2021, l'attention a été portée sur les travaux axés sur un programme de travail simplifié et plus stratégique, basé sur les résultats, comme demandé par la CdP 20, en :
- a. Regroupant, dans la mesure du possible, les activités principales et en assurant un meilleur équilibre de leur nombre par résultat ; et définissant de claires réalisations ;
 - b. Évaluant les activités/résultats menées et/ou obtenus dans le cadre des PdT 2016-2017 et 2018-2019 par rapport aux résultats et produits stratégiques globaux de la SMT et en identifiant les lacunes à combler au cours du prochain exercice biennal pour parvenir à la pleine mise en œuvre de la SMT d'ici à 2021 ;
 - c. Évaluant les objectifs du programme de travail des deux premiers exercices biennaux de la SMT ;
 - d. Examinant les résultats/réalisations du PdT de l'exercice en cours par rapport aux indicateurs convenus et, le cas échéant, aux valeurs de référence correspondantes ;
 - e. Maintenant, dans la mesure du possible, les mêmes indicateurs et objectifs connexes des autres exercices biennaux de la SMT, lorsqu'ils sont réalistes et conformes aux résultats attendus ; les indicateurs et les cibles supplémentaires qui n'étaient pas recommandés sauf s'ils étaient indispensables - ceci également dans le but de rendre l'évaluation de la SMT aussi précise et efficace que possible ;
 - f. Examiner en priorité les résultats clés de la SMT qui n'ont donné lieu qu'à peu ou pas d'activités au cours des deux derniers exercices biennaux de la SMT en cours.
5. Le Programme de travail proposé pour 2020-2021 et sa mise en œuvre efficace ont pour objectif de renforcer encore davantage le rôle moteur du système PAM-Convention de Barcelone en tant qu'accord régional unique, juridiquement contraignant, et cadre de collaboration efficace réunissant les États côtiers de la Méditerranée et l'Union européenne dans un partenariat avec d'autres acteurs, y compris la société civile, pour la protection de la mer Méditerranée et de ses régions côtières, afin d'atteindre le bon état écologique et de contribuer à leur développement durable dans le cadre de la

Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD).

6. Le PdT proposé pour 2020-2021 s'articule autour de 40 résultats stratégiques et 70 productions clés tirés de la SMT, qui doivent être atteints grâce à la mise en œuvre de 145 activités principales, réparties sur le thème général (Gouvernance, comprenant 45 activités), 3 thèmes principaux (Pollutions terrestres et marines, Biodiversité et Écosystèmes, Interactions et Processus terrestres et maritimes regroupant respectivement 33, 25 et 12 activités) et 3 thèmes transversaux (Gestion intégrée des zones côtières - GIZC, Consommation et production durables - CPD, Adaptation au changement climatique, comprenant respectivement 8, 11 et 11 activités).

7. Afin de mesurer les progrès et les résultats de la mise en œuvre des activités, un ensemble de 52 Indicateurs et Objectifs correspondants est proposé, répartis sur les 7 thèmes (15 sous Gouvernance, 5 sous Pollutions terrestres et marines, 12 sous Biodiversité et Écosystèmes, 5 sous Interactions et Processus terrestres et maritimes, 4 sous Gestion intégrée des zones côtières, 7 sous Consommation et production durables et 4 sous Adaptation au changement climatique).

Thème général : Gouvernance

8. Les activités envisagées devraient promouvoir et soutenir le processus de ratification et faire en sorte que tous les Protocoles entrent en vigueur. Les activités devraient en outre contribuer à la mise en place d'un mécanisme efficace d'établissement de rapports et de respect des obligations, qui permettra une analyse en profondeur de la mise en œuvre du cadre réglementaire de la Convention de Barcelone, élément essentiel pour continuer à promouvoir cette mise en œuvre, ainsi que la crédibilité, l'efficacité et la visibilité du PAM. En tant que fonction fondamentale du Secrétariat, il est envisagé que plusieurs activités assurent un processus décisionnel efficace et un examen de la mise en œuvre par les organes compétents du PAM (CdP, Bureau, PAM et Points focaux des Composantes du PAM, CMDD et son Comité de pilotage, Comité de respect des obligations, etc.).

9. L'évaluation de la SMT 2016-2021 et la préparation de la SMT pour la période suivante (2022-2027) constituent un résultat essentiel pour l'exercice biennal en cours. Ces objectifs seront atteints par le biais d'un processus inclusif, participatif et piloté par les Parties contractantes, qui comprendra une réunion des Points focaux du PAM spécifique au premier semestre 2021.

10. La poursuite de la mise en œuvre de la Feuille de route de l'Approche écosystémique est envisagée à travers le développement de plusieurs politiques et stratégies, y compris le développement d'un IMAP coordonné et l'exécution de la Feuille de route du Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (2023 MED QSR), complétés par des activités relevant de plusieurs thèmes principaux du PdT touchant à l'élaboration de mesures régionales, de critères d'évaluation et de seuils, etc.

11. La préparation de trois documents politiques majeurs tels que le PAS BIO prenant en compte le Programme biodiversité pour l'après 2020, la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pollution marine causée par les navires (après 2021) et la politique de gestion des données du PAM font partie des principaux instruments politiques prévus pour définir la voie à suivre pour les 10 à 15 prochaines années dans les domaines connexes de la région méditerranéenne.

12. Le PdT proposé pour 2020-2021 prévoit également des travaux sur la mise en œuvre de la SMDD, focalisés sur le tableau de bord méditerranéen de la durabilité, conformément à la décision IG. 23/4 et aux travaux visant à renforcer et à maintenir le mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER).

13. Le PdT proposé pour 2020-2021 prévoit la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des ressources ainsi que l'exécution en temps opportun et coordonnée et l'examen de projets du PAM avec un financement externe, avec le lancement des six projets relatifs aux enfants dans le cadre du Programme pour la mer Méditerranée du Fonds mondial pour l'environnement et la conception et la mise en œuvre d'autres projets.

14. Une dimension importante du PdT proposé est le renforcement des partenariats avec les principaux acteurs régionaux et mondiaux afin d'optimiser les synergies, la participation aux initiatives mondiales et régionales, ainsi que le renforcement de la participation et de l'engagement de la société civile, y compris pour les défis spécifiques tels que les déchets marins et le changement climatique.

15. En ce qui concerne la gestion des connaissances, le PdT proposé reflète l'intention de renforcer le rôle du système du PAM dans les travaux d'évaluation dans la région et sa contribution aux processus d'évaluation mondiaux, en particulier dans le cadre du PNUE. Il a pour objectif de mettre en œuvre les actions définies dans la Feuille de route du 2023 MED QSR et de soutenir la mise en œuvre coordonnée du IMAP au niveau régional, sous-régional et national. D'autres travaux seront encouragés sur les produits thématiques en s'appuyant sur les conclusions du Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement (SoED) à des fins de sensibilisation, tandis que le PdT visera également à développer et à mettre en œuvre le deuxième ensemble d'activités inclus dans la Feuille de route du Med.

16. Plusieurs outils de technologies de l'information et de la communication (TIC) devraient être fournis pour traiter, diffuser et partager des informations, des connaissances et des outils, dans le but d'améliorer le niveau d'informations environnementales atteignant les décideurs et le public et d'accroître la visibilité et l'impact du système PAM-Convention de Barcelone. Le système d'information pilote du IMAP sera étendu à tous les Indicateurs communs du IMAP, créant ainsi les conditions de la collecte et du téléchargement des données du 2023 MED QSR.

17. Le PdT proposé pour 2020-2021 comprend également des activités visant à établir/développer des collaborations et à promouvoir des programmes éducatifs en coopération avec des établissements universitaires.

18. Enfin, le PdT envisage également des activités visant à sensibiliser aux activités du système PAM-Convention de Barcelone et à renforcer sa visibilité et son impact grâce à la mise en œuvre et à la mise à jour de la Stratégie de communication opérationnelle du PAM/PNUE et à sa contribution aux événements nationaux, régionaux et mondiaux.

Thème principal : Pollution provenant de sources situées à terre et en mer

19. L'objectif principal du PdT proposé pour 2020-2021 pour ce thème principal est de continuer à soutenir la mise en œuvre des PAN actualisés (Protocole LBS, 1996), des Plans régionaux sur les déchets marins, les POP, la DBO et le mercure, de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires (2016-2021), du Plan d'action offshore pour la Méditerranée et du Plan d'action régional pour la consommation et la production durables en Méditerranée. Il vise également à élaborer ou à mettre à jour les principaux Plans régionaux et annexes de protocoles relatifs à la pollution et à continuer de mettre en œuvre le IMAP pour le groupe pollution et déchets marins en améliorant la surveillance, l'évaluation et le signalement de la pollution, y compris la qualité et le contrôle des données. Enfin, des efforts seront déployés pour identifier les questions émergentes présentant un intérêt particulier pour la région méditerranéenne (par exemple, le bruit sous l'eau, les déchets électroniques, etc.) qui nécessitent des réponses à élaborer pour la prochaine période de la SMT.

20. Plus spécifiquement, le PdT proposé pour 2020-2021 prévoit de :

a. Évaluer la mise en œuvre des mesures ciblées préparées pour les Plans régionaux sur le mercure, les POP et la DBO parallèlement aux rapports en cours d'établissement pour l'exercice biennal 2018-2019 sur les Plans régionaux existants ;

b. Mettre à jour les annexes des protocoles « LBS », « Immersions » et « Offshore » liés à la

pollution et partager les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre des lignes directrices relatives au Protocole « Immersion » ;

c. Mettre à jour des lignes directrices pour évaluer les charges polluantes provenant de sources diffuses et d'intrants fluviaux dans les eaux de transition ;

d. Faciliter la coopération internationale et l'assistance mutuelle dans le cadre du Protocole « Immersions et situations critiques » en élaborant/actualisant les recommandations, les outils et les lignes directrices ;

e. Élaborer / mettre à jour les Plans régionaux relatifs au traitement des eaux usées municipales, à la gestion des boues d'épuration et à la gestion des déchets marins ;

f. Renforcer les efforts pour la mise en œuvre coordonnée du groupe IMAP sur la pollution et les déchets marins et continuer à soutenir les programmes nationaux de surveillance des déchets marins, des contaminants et de l'eutrophisation conformément au IMAP, au Protocole « LBS » et au Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée ; y compris le renforcement des capacités ;

g. Renforcer la génération et la communication de nouvelles données de surveillance nationale, de qualité garantie, au Système d'information du IMAP ;

h. Mettre à jour des produits d'évaluation thématique liés au groupe du IMAP sur la pollution et les déchets marins provenant de sources de pollution terrestres et marines ;

i. Mettre en œuvre des projets pilotes dans plusieurs pays méditerranéens sur l'enlèvement, l'élimination et la prévention des PCB et du mercure, et décontamination des sites sur la base des points sensibles des PAN ;

j. Fournir une assistance technique et renforcer les capacités nationales afin de mettre en œuvre la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine causée par les navires, principalement en ce qui concerne la lutte contre les accidents de déversement d'hydrocarbures et/ou de substances nocives et potentiellement dangereuses ;

k. Suivre une feuille de route pour la désignation de la mer Méditerranée ou de parties de celle-ci, en tant que zone (s) de contrôle des émissions de SO_x, en étroite coordination avec l'OMI.

Thème principal : Biodiversité et écosystèmes

21. L'objectif principal du PdT proposé pour ce thème principal est de renforcer la mise en œuvre du Protocole relatif aux Aires spécialement protégées et à la Diversité biologique en Méditerranée (Protocole « ASP/DB », 1995) et de son Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (PAS BIO, 2003), y compris la mise à jour/l'élaboration de plans d'action nationaux (PAN) liés à la biodiversité pour réaliser le BEE. Il vise également à soutenir la mise en œuvre active des Plans d'action régionaux et des Stratégies pour la conservation des espèces en voie de disparition et des espèces menacées et de leurs habitats.

22. Plus spécifiquement, le PdT proposé pour 2020-2021 prévoit de :

- a. Soutenir l'élaboration/la mise à jour des plans d'action nationaux (PAN) liés au PAS BIO, conformément aux objectifs du PAS BIO, au BEE et aux objectifs connexes ainsi qu'aux objectifs et engagements mondiaux pertinents ;
- b. Améliorer la gestion des AMP/ASPIM et la conservation des espèces en voie de disparition/menacées et des habitats clés grâce à l'élaboration de lignes directrices, de manuels et d'outils techniques, et à l'organisation de réunions importantes, y compris le Groupe ad hoc d'experts pour les AMP en Méditerranée (AGEM) et le Forum 2020 sur les AMP ;
- c. Soutenir et renforcer l'identification et la déclaration des AMP/ASPIM et la mise en place de plans de gestion efficaces ;
- d. Développer et élargir davantage les programmes de jumelage des AMP/ASPIM dans la région afin de renforcer les capacités en matière d'activités de gestion, de suivi et d'application ;
- e. Évaluer le statut des AMP méditerranéennes, le compléter par une analyse de l'état d'avancement des autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM) en mer Méditerranée, et élaborer un document stratégique sur les AMP et les OECM conformément au Cadre de la biodiversité pour l'après 2020 de la CDB ;
- f. Renforcer les efforts pour la mise en œuvre coordonnée du groupe IMAP sur la biodiversité et les espèces non indigènes (ENI) et continuer à soutenir la surveillance et l'évaluation nationales de la biodiversité et des ENI conformément au IMAP et au protocole ASP/DB, y compris les programmes de surveillance conjoints compatibles avec le IMAP ;
- g. Mettre en œuvre et/ou mettre à jour les principaux plans et stratégies régionaux liés à la biodiversité (par exemple, sur les cétacés, les habitats sombres, les tortues marines, la végétation marine, les habitats pélagiques, etc.), y compris la mise à jour de la Stratégie méditerranéenne sur la gestion des eaux de ballast des navires et des Plans d'action pour atteindre le BEE ;
- h. Soutenir l'intégration des éléments de conservation de la biodiversité et des écosystèmes dans la mise en œuvre de la GIZC et de la SMT ;
- i. Fournir une assistance technique et des activités de renforcement des capacités en matière de surveillance et d'observation des espèces et des habitats, de planification et de gestion des AMP, y compris des aspects socio-économiques, de collecte de fonds et de financements innovants ;
- j. Continuer à développer et à promouvoir la coopération en matière de mesures de protection et de gestion basées sur l'espace sur la biodiversité marine.

Thème principal : Processus et Interaction entre la Terre et la Mer

23. L'objectif principal du PdT proposé pour ce thème principal est de faciliter la compréhension des interactions entre la terre et la mer, de réduire les pressions sur les écosystèmes marins et côtiers et de mettre en œuvre des projets concrets en vue de proposer des mesures adéquates de prévention, de conservation et/ou de restauration.

24. Plus spécifiquement, le PdT proposé pour 2020-2021 prévoit de :

- a. Soutenir la mise en œuvre de projets CAMP (programmes de gestion de zones côtières) représentant l'activité principale dans le cadre du thème ITM (Interactions et Processus terrestres et maritimes), y compris un CAMP national et au moins un CAMP transfrontalier/transnational, en s'appuyant sur les résultats des études de faisabilité menées au cours du présent exercice biennal ;

- b. Promouvoir et soutenir davantage la mise en œuvre cohérente, à l'échelle régionale, de la planification de l'espace maritime (PEM), conformément à la Convention de Barcelone et aux protocoles pertinents, et en conformité avec le IMAP/BEE et les objectifs connexes ;
- c. Soutenir l'élaboration de plans de gestion (planification de l'espace maritime et/ou plan de gestion intégré) dans les zones côtières des Parties contractantes, en s'appuyant sur les connaissances générées et les outils/méthodologies mis au point au cours du présent exercice biennal ;
- d. Renforcer les capacités nationales en matière d'analyse et d'intégration des ITM dans la mise en œuvre de la GIZC/PEM, y compris l'analyse de l'utilisation des terres et des changements d'affectation des terres ;
- e. Renforcer les efforts pour la mise en œuvre coordonnée du groupe IMAP sur la côte et l'hydrographie et soutenir davantage la surveillance et l'évaluation au niveau national conformément aux dispositions du IMAP ;
- f. Soutenir davantage le réseau des projets CAMP, y compris la promotion et la mise à l'essai d'outils des technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- g. Évaluer les aspects socioéconomiques des interactions terre-mer et identifier les moyens de promouvoir l'économie bleue à l'appui de la mise en œuvre de l'ODD 14 en Méditerranée.

Thème transversal : Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

25. L'objectif principal du PdT proposé pour ce thème transversal est de contribuer à la mise en œuvre du Protocole « GIZC » et de son Cadre régional commun (qui doit être adopté d'ici-là CdP 21). Les activités proposées contribueront également à la mise en œuvre du Programme de surveillance et d'évaluation intégré (IMAP) pour ce qui concerne les objectifs écologiques liés aux côtes (Objectif écologique 7 et Objectif écologique 8).
26. Plus spécifiquement, le PdT proposé pour 2020-2021 prévoit de :
- a. Soutenir la préparation et l'adoption de stratégies et de plans nationaux en matière de GIZC dans plusieurs Parties contractantes ;
 - b. Améliorer les connaissances et les compétences régionales sur la conceptualisation des liens entre le IMAP, les ITM et la PEM dans le cadre de la mise en œuvre de la GIZC ;
 - c. Entreprendre des analyses et des consultations et émettre des recommandations pour soutenir la ratification du Protocole « GIZC » dans plusieurs Parties contractantes ;
 - d. Mettre à jour les Indicateurs communs du groupe IMAP sur la côte, sur la base de nouvelles données et informations sur l'élévation du niveau de la mer ;
 - e. Soutenir la mise en place et le fonctionnement de mécanismes de coordination nationaux ou infranationaux, y compris des cadres de coordination interministérielle (ICM) à l'appui de la préparation et/ou mise en œuvre des stratégies et des projets en matière de GIZC
 - f. Fournir des outils d'apprentissage et des TIC pour appuyer les travaux nationaux sur la mise en œuvre de la GIZC (formations MedOpen, plate-forme GIZC, etc.).

Thème transversal : Consommation et Production Durables (CPD)

27. L'objectif principal du PdT proposé pour ce thème transversal est de faciliter la mise en œuvre des activités du Plan d'action régional CPD, en se concentrant sur les 4 principaux domaines de consommation et de production sélectionnés en fonction de leur pertinence par rapport aux Protocoles « LBS », « Déchets dangereux » et « GIZC » et à leur contribution en tant que source de pollution principale dans les zones marines et côtières : (i) alimentation, pêche et agriculture, (ii) fabrication de biens, (iii) tourisme, (iv) logement et construction.

28. Plus spécifiquement, le PdT proposé pour 2020-2021 prévoit de :

- a. Soutenir l'élaboration de plans d'action nationaux CPD/économie circulaire dans plusieurs parties contractantes ;
- b. Réaliser une évaluation à mi-parcours du plan d'action régional CPD ;
- c. Élaborer et mettre en œuvre des projets pilotes CPD afin d'identifier des opportunités d'économie circulaire en mettant l'accent sur les secteurs de l'alimentation et du textile ;
- d. Enrichir l'ensemble des Indicateurs CPD conformément à la décision IG.23/4 adoptée par la CdP 20 ;
- e. Soutenir l'évaluation des performances environnementales et socio-économiques des entrepreneurs verts et des entreprises circulaires, ainsi que l'élaboration de mesures clés et de structures de soutien, telles que des systèmes de label/norme ;
- f. Renforcer les capacités des entrepreneurs verts, des start-ups et des PME en tant que moteurs de la CPD, par le biais de formations et d'outils ciblés, et soutenir leur accès à des moyens de financement ;
- g. Renforcer les solutions CPD en Méditerranée en augmentant la visibilité de produits et services durables, en proposant des services de coaching et en soutenant des plateformes d'innovation et de jumelage ouvertes ;
- h. Développer plus avant les réseaux et les alliances CPD pour l'échange de connaissances et la diffusion des meilleures pratiques.

Thème transversal : Adaptation au Changement Climatique

29. L'objectif principal du PdT proposé pour ce thème transversal est de contribuer à renforcer la résilience des systèmes naturels et socio-économiques méditerranéens au changement climatique en intégrant les considérations pertinentes dans la mise en œuvre des stratégies régionales, plans d'action et mesures régionaux et de soutenir la mise en œuvre du Cadre régional d'adaptation au changement climatique.

30. Plus spécifiquement, le PdT proposé pour 2020-2021 prévoit de :

- a. Soutenir l'intégration du changement climatique dans la mise en œuvre des instruments existants (y compris la fiscalité environnementale, l'impact du changement climatique sur la biodiversité, etc.) ;
- b. Identifier et promouvoir des mesures efficaces d'adaptation au changement climatique ;

- c. Soutenir la préparation de stratégies nationales d'adaptation au changement climatique et l'intégration d'éléments de conservation de la biodiversité et de solutions fondées sur la nature dans plusieurs Parties contractantes ;
- d. Rationaliser les éléments d'adaptation au changement climatique dans les stratégies et plans nationaux de gestion des zones côtières ;
- e. Évaluer et promouvoir les énergies marines renouvelables alternatives (c'est-à-dire l'énergie éolienne et marémotrice) en Méditerranée ;
- f. Enrichir et diffuser les indicateurs des impacts du changement climatique sur la diversité biologique et les ressources naturelles, en tenant également compte des tendances socio-économiques ;
- g. Promouvoir les connaissances, la sensibilisation et l'engagement des parties prenantes sur le changement climatique, au moyen d'études de cas, d'orientations, d'outils et du partage des meilleures pratiques et des enseignements tirés.

Principes fondamentaux de la préparation du budget¹

31. Conformément aux paragraphes 14 et 15 de la décision IG.23/14 « Programme de travail et budget 2018-2019 », le Secrétariat a préparé deux propositions de budget différentes pour l'exercice biennal 2020-2021 (avec des augmentations respectives de 0 et 4% du budget approuvé pour 2018-2019). Une troisième proposition comprenant l'utilisation partielle du solde positif du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) a également été développée. Ces propositions ont été soumises et examinées lors de la 88^{ème} Réunion du Bureau, tenue à Rome, en Italie, en mai 2019.

32. Le Bureau s'est félicité de ces propositions et a encouragé le Secrétariat à finaliser les travaux en ce sens afin de les soumettre à la réunion des Points focaux du PAM. Le Bureau est convenu qu'un montant supplémentaire de 720 000 euros pourrait être prélevé sur le solde positif du MTF pour couvrir : (a) les mandats supplémentaires, comme expliqué dans le Rapport sur les questions spécifiques UNEP/MED BUR.88/6 ; (b) la contribution à la contrepartie en espèces au Programme pour la mer Méditerranée ; et (c) l'augmentation de 2% des coûts de fonctionnement des CAR. Cela serait fondé sur des informations supplémentaires sur le solde indicatif du MTF pour l'exercice biennal 2018-19, ainsi que sur des détails et des justifications de l'état actuel et de l'augmentation proposée des coûts de fonctionnement des CAR. Ces informations supplémentaires sur les coûts de fonctionnement des CAR, demandées par le Bureau, figurent à l'Appendice 4 de la présente Décision, tandis que les informations sur le solde indicatif du MTF sont présentées aux paragraphes 48 à 51 ci-dessous. Le Bureau a également demandé au Secrétariat de porter à l'attention de la réunion des points focaux du PAM la nécessité de nommer en temps utile les représentants des Parties contractantes afin d'éviter une augmentation des frais de déplacement et une perte d'efficacité, et de rechercher d'autres moyens de réduire ces coûts.

33. Sur la base de ce qui précède, le Secrétariat a soumis deux propositions de budget pour examen par la réunion des Points focaux du PAM. Dans la première proposition, les recettes s'élèvent à 13 296 144 euros et les engagements totaux à 13 803 222 euros, ce qui inclut, comme il a été approuvé pour le budget 2018-2019, l'utilisation d'économie de 545 111 euros. Dans la seconde proposition, les recettes s'élèvent à 13 296 144 euros et les engagements totaux à 14 993 169 euros, qui comprennent l'utilisation de 1 793 528 euros. Les deux solutions incluent le même montant de financement externe garanti, d'environ 13 264 000 euros. La première option prévoit environ 8 798 millions d'euros de ressources

¹ L'appendice 1 du présent document contient une représentation graphique des éléments clés du projet de budget 2020-2021, comme demandé lors de la réunion des Points focaux du PAM (Athènes, Grèce, 10-13 septembre 2019). Il fournit également des explications sur le fondement de l'allocation budgétaire entre les composantes du PAM, y compris l'utilisation de l'augmentation de 4% du budget.

externes non garanties, tandis que la seconde prévoit environ 7 761 millions d'euros de ressources externes non garanties.

34. En ce qui concerne le budget des dépenses de base (à l'exclusion de la contribution de la Grèce, pays hôte), dans la première proposition, il est maintenu au niveau de 2018-2019 en termes nominaux, avec un montant de 13 113 620 euros (PSC incluses), tandis que dans la deuxième proposition, il est augmenté et atteint 14 303 569 euros² (PSC incluses). Ce chiffre comprend un montant de 528 421 euros qui correspond à une augmentation de 4% du budget biennal approuvé pour 2018-2019³ en valeur nominale. Il comprend également le montant de 720 000 euros, qui servira à couvrir les besoins de financement suivants : a) 381 423⁴ euros pour les mandats supplémentaires importants, tels que la préparation de la SMT 2022-2027, l'achèvement du système d'information du IMAP, la préparation du PAS BIO mis à jour et la mise en œuvre du plan d'action offshore, ainsi que la préparation de plans régionaux au titre du Protocole « LBS » de la convention de Barcelone, qui nécessiteront des ressources financières et humaines substantielles ; b) la contribution à la contrepartie en espèces au Programme pour la mer Méditerranée estimée à 189 204 euros pour l'exercice biennal 2020-2021 ; et (c) l'augmentation de 2 % par an au cours de l'exercice biennal des dépenses d'appui administratif des CAR, soit 90 900 euros pour l'exercice biennal.

35. Les deux options comprennent les coûts salariaux prévus pour le personnel professionnel de l'UC pour l'exercice biennal 2020-2021 pour les postes d'expert chargé du programme QSR (P3) et de responsable de l'information et de la communication (P3). Conformément à la pratique du PNUE/PAM et en consultation avec le Siège, les dépenses liées aux postes et aux coûts de fonctionnement du Secrétariat (Unité de coordination (UC), y compris le MED POL) sont estimées en utilisant les coûts budgétés pour 2019, avec une augmentation de 2% par an pour les coûts salariaux du personnel professionnel visant à couvrir les augmentations automatiques d'échelon, l'inflation et les fluctuations du taux de change, tout en maintenant les coûts salariaux des agents des services généraux et les autres coûts de fonctionnement aux niveaux de 2019. Il en va de même pour les coûts estimés du REMPEC.

36. Dans les deux cas, l'augmentation des postes projetée indiquée ci-dessus est absorbée par une diminution des allocations budgétaires respectives pour les activités de toutes les composantes du PAM, à l'exception de l'UC. Les allocations budgétaires du MED POL pour les activités absorbent 52 % de cette augmentation des postes afin de minimiser autant que possible la réduction substantielle des allocations budgétaires allouées aux activités des CAR. Toutefois, dans la deuxième option, l'augmentation de 4 % et l'utilisation de 720 000 euros du solde positif du MTF entraînent une augmentation du budget alloué aux activités pour toutes les composantes du PAM, à l'exception du MED POL.

37. Dans la première proposition, le budget total des activités pour l'exercice biennal 2020-2021 est réduit de 601 543 euros (hors PSC) par rapport à l'exercice biennal 2018-2019.

38. Dans la deuxième proposition, le budget total des activités pour l'exercice biennal 2020-2021 est augmenté de 371 066 euros (hors PSC) par rapport à l'exercice biennal 2018-2019 et de 972 609 euros par rapport à la première proposition. Dans la deuxième option, les coûts projetés des activités sont augmentés pour toutes les Composantes, à l'exception du MED POL, comme indiqué ci-dessus. Le montant supplémentaire au titre de la deuxième option, tiré du solde positif du MTF, est utilisé pour financer la hausse des coûts des activités, y compris la contribution en espèces au Programme pour la mer Méditerranée du Fonds mondial pour l'environnement (MedProgramme/FEM), l'augmentation de 2 % des coûts de fonctionnement des CAR et l'augmentation de la réserve de trésorerie.

2 Chiffres arrondis

3 L'augmentation de 4 % est calculée sur les coûts directs pour 2018-2019 (hors PSC) et en ajoutant les 13 % des PSC au montant calculé de 467 634 euros, ce qui donne un total de 528 421 euros.

4 Chiffres arrondis

39. Le PdT proposé pour 2020-2021, tel qu'indiqué dans la section précédente, est conçu pour mettre pleinement en œuvre la SMT. Par conséquent, dans les deux scénarios, les ressources du MTF envisagées sont insuffisantes pour l'exécution complète du PdT proposé. Le Secrétariat envisage un soutien supplémentaire, apporté par des sources externes, pour soutenir les ordres du jour du IMAP et des AMP (4 millions d'euros de l'UE pour une période de 42 mois à compter de juillet 2019) ; ainsi que près de 22 500 000 dollars des É.-U. octroyés par le MedProgramme/FEM, qui seront alloués au système PAM-Convention de Barcelone, sur une période de cinq ans, pour soutenir : 1) l'ADT révisée ; 2) l'élaboration de normes régionales sur la gestion des eaux usées ; 3) l'élimination des POP et du mercure ; 4) la GIZC ; 5) la gestion des aquifères côtiers et de la GIRE ; 6) la gestion efficace des AMP ; et 7) les investissements consacrés à la mise en œuvre des PAN approuvés. Des travaux sont en cours pour négocier et préparer d'autres projets visant à appuyer la mise en œuvre de la Feuille de route de l'approche écosystémique, du Plan régional pour les déchets marins et des Mesures de contrôle de la pollution, la gestion de la pêche et par zone ; etc.

40. Les mandats importants, d'une importance cruciale pour la réalisation des travaux du système PAM-Convention de Barcelone, tels que la préparation de la SMT 2022-2027, l'achèvement du système d'information du IMAP, la préparation du PAS BIO mis à jour, la mise en œuvre du Plan d'action offshore pour la Méditerranée, la mise en œuvre de la Feuille de route pour la zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre en Méditerranée, ainsi que la préparation des Plans régionaux relevant du Protocole « LBS » de la Convention de Barcelone, nécessiteront des ressources financières et humaines substantielles. On estime que la réalisation des mandats susmentionnés au cours de l'exercice 2020-2021 nécessite au moins 500 000 euros, compte tenu des vastes processus de consultation requis avec les Parties contractantes ainsi que du travail intégré entre les Composantes du PAM. En outre, le Secrétariat suggère que le budget proposé pour 2020-2021 comprenne un crédit de 600 000 dollars des États-Unis sur cinq ans pour sa contribution en espèces au MedProgramme (pour un montant total projeté d'environ 42 300 000⁵ dollars des États-Unis), sur laquelle 240 000 dollars des États-Unis seront fournis pour la période biennale 2020-2021 et 360 000 dollars des États-Unis pour les trois années restantes (2022-2024), au titre des futures contributions en espèces.

41. Compte tenu de ce qui précède, la deuxième option, à la lumière d'un actif net total du MTF à 8,1 millions de dollars des États-Unis au 31 décembre 2017, est considérée par le Secrétariat comme la plus appropriée, bien que son financement soit encore insuffisant pour soutenir pleinement le PdT proposé.

42. L'utilisation d'une partie de l'excédent du MTF, comme suggéré ci-dessus, permettra de disposer d'un solde de trésorerie net en plus de la réserve de trésorerie, comme expliqué ci-après. Compte tenu de ce qui précède et si le budget de la seconde proposition est approuvé, ce solde permettrait de maintenir suffisamment un solde de trésorerie net de 3 millions de dollars des États-Unis (voir paragraphe 54).

43. Compte tenu des besoins de l'UMOJA, il est recommandé d'approuver explicitement la partie du budget consacrée aux programmes au niveau des produits et des résultats stratégiques, et non plus au niveau des activités, par composante principale du PAM. Cela augmente la flexibilité et simplifie le suivi des dépenses.

Barème ajusté des quotes-parts de contribution

44. Le tableau des contributions annexé au présent projet de Décision repose sur le barème des

⁵ Sur ce montant total projeté, 22 500 000 dollars des É.-U. seront alloués au système PAM-Convention de Barcelone (voir par. 39) et le montant restant, de 20 000 000 de dollars des É.-U. (environ), sera alloué aux partenaires régionaux.

quotes-parts de l'ONU pour la période 2019-2021, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 73e session, le 22 décembre 2018, dans la résolution A/RES/73/ 271. Le barème des quotes-parts pour les contributions ordinaires au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée repose sur le barème des quotes-parts de l'ONU établi pour 2019 à 2021. Dans ses conclusions, le Bureau a appuyé la proposition du Secrétariat relative à la méthodologie appliquée pour l'adaptation du barème des quotes-parts de contribution au MTF au barème actuel des quotes-parts de l'ONU et a demandé qu'elle soit soumise aux Points focaux du PAM et aux Parties contractantes lors de leurs prochaines réunions, pour examen et approbation.

45. Le Bureau, à sa 88^{ème} réunion, a également demandé au Secrétariat de soumettre une analyse de la méthodologie d'application du barème ajusté des quotes-parts et de soumettre une proposition à la prochaine réunion des Parties contractantes en vue de l'application en temps opportun du barème des quotes-parts en tant que procédure permanente, applicable à partir de l'année 2020. Le barème des quotes-parts de l'ONU est mis à jour tous les trois ans, tandis que le Programme de travail et le Budget du PAM sont adoptés tous les deux ans. Par conséquent, le barème mis à jour des quotes-parts de l'ONU ne sera pas connu au moment de l'approbation du budget ou ne pourra pas être estimé à l'avance pour des exercices biennaux spécifiques. Dans ces conditions, deux options ont été examinées. La première permettrait l'application directe du nouveau barème de quotes-parts avant la décision formelle de la CdP, sur la base de l'approbation du barème des Nations Unies à New York par les Parties contractantes. Cependant, cette solution serait en contradiction avec la Procédure 4 des Règles et procédures financières des fonds de la Convention de Barcelone, qui exigent l'adoption par consensus du barème évalué « sur la base du barème des quotes-parts de l'ONU (Assemblée générale des Nations Unies) applicable ». L'autre option consiste à informer les Parties contractantes, immédiatement après l'adoption du barème ajusté des quotes-parts par l'Assemblée générale, des quotes-parts de contribution attendues pour chaque Partie contractante, dans l'attente de leur adoption par consensus à la réunion des Parties contractantes suivante, afin de permettre un délai plus long pour la planification des budgets nationaux. Dans ce cas, toutefois, les factures officielles seraient toujours émises sur la base du barème des quotes-parts précédent et pourraient être suivies d'une facture ajustée « provisoire ». Le Secrétariat a exploré plus en profondeur ces deux options en consultation avec le siège du PNUE, en tenant compte de l'approche suivie par d'autres Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) et a informé la réunion des Points focaux du PAM en conséquence. À la suite de consultations avec le siège du PNUE, le barème des quotes-parts sur la base duquel les contributions ordinaires sont réparties entre les Parties contractantes est celui en vigueur à la date de la réunion des Parties contractantes et les contributions mises en recouvrement une fois approuvées par la CdP ne changent pas. Par conséquent, même si l'Assemblée générale des Nations Unies adopte un nouveau barème des quotes-parts au cours des années intermédiaires, les contributions ne sont pas mises à jour avant la CdP suivante. Compte tenu de ce qui précède et bien que l'Assemblée générale ait adopté le barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies pour la période allant de 2019 à 2021, les taux fixés du MTF sont alignés sur ceux du budget ordinaire de l'ONU pour les années 2020-2021 uniquement et non rétroactivement pour l'année 2019.

Réserve de trésorerie

46. Depuis 2015, une réserve de trésorerie a été créée conformément à la Procédure 3 des Règles et procédures financières des fonds de la convention de Barcelone. Le niveau de la réserve de trésorerie est déterminé par consensus par la réunion des Parties contractantes, en tenant compte de l'opportunité de ramener son niveau au taux recommandé par les Nations Unies de 15 % du budget annuel moyen pour l'exercice biennal, y compris les dépenses d'appui au programme. Conformément à la décision IG.21/17 de la CdP 18, la réserve de trésorerie a été établie à hauteur de 15 % des dépenses annuelles.

47. Pour l'exercice biennal 2020-2021, la réserve de trésorerie totale de la première option est identique à celle de l'exercice biennal en cours. Pour la deuxième option, la réserve de trésorerie devrait être reconstituée avec un montant de 96 502 euros.

État du solde positif du MTF et conservation du solde de trésorerie net

Solde positif du MTF

48. L'actif net total de 8,1 millions de dollars des États-Unis, comme l'indique l'État de la situation financière certifiée et audité pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comprend la réserve de trésorerie de 1 133 000 dollars des États-Unis et l'excédent accumulé de 6 985 000 dollars des États-Unis. Comme demandé lors de la réunion des Points focaux du PAM (Athènes, Grèce, 10-13 septembre 2019), un tableau indiquant l'état du solde du MTF et son évolution de 2010 à 2017 est joint en appendice 2 du présent document.

49. L'excédent accumulé comprend : a) Un montant de contributions statutaires à recevoir de 500 342 dollars des États-Unis. Est déduite des comptes débiteurs la provision pour créances douteuses (AFDA), qui est une provision pour créances irrécouvrables et créances douteuses enregistrées sur la base du fait générateur à la fin de la période de référence, tandis que la valeur résiduelle des contributions à recevoir, indiqué dans l'état de la situation financière, peut inclure des arriérés pour lesquels une provision inférieure à 100 % est calculée, le tout conformément au cadre de politique IPSAS des Nations Unies ; b) des transferts anticipés de 339 799 dollars des États-Unis qui n'ont pas encore été comptabilisés en tant que dépenses. Dès que les dépenses respectives sont enregistrées, l'actif net total sera réduit en conséquence ; et (c) d'autres postes comptables de 19 594 dollars des États-Unis (c'est-à-dire d'autres actifs et immobilisations corporelles). Le résultat de la déduction de la somme des éléments susmentionnés, soit 859 735 dollars des États-Unis, de l'excédent accumulé de 6 985 902 dollars des États-Unis est le solde de trésorerie nette, soit 6 126 167 dollars des États-Unis à la fin de l'année 2017. Une analyse similaire des comptes de 2018 et de 2019 ne peut pas être terminée avant la fin de l'exercice biennal et la finalisation des états financiers pour les deux années.

50. Plusieurs facteurs interviennent dans l'accumulation de l'excédent du MTF. Suite au déficit de 4,5 millions de dollars des États-Unis du MTF en 2009, la mise en œuvre des recommandations d'examen fonctionnel a permis de réaliser des économies importantes sur les coûts de personnel du PNUE/PAM (Unité de coordination et MED POL), soit en supprimant des postes, soit en rétrogradant ou en fusionnant plusieurs postes. Des économies sur les coûts de personnel ont également été générées par les postes vacants en raison de la longueur des processus de sélection et de recrutement. Pour la période 2014-2017, un total de 98,5 mois-hommes relatifs à la catégorie du personnel P et 24 mois-hommes relatifs à la catégorie du personnel G dans l'Unité de Coordination et le MED POL étaient vacants. Le budget approuvé pour les coûts de personnel de l'Unité de Coordination et du MED POL pour la période 2014-2017 s'élève à 6 358 019 USD (5 411 268 EUR), tandis que les dépenses engagées pour la même période s'élèvent à 2 642 158 USD (2 242 416 EUR). Le solde inutilisé, s'élevant à 3 715 861 USD (soit 3 168 852 EUR), correspond à environ 1,22 million USD de coûts de personnel imputés à d'autres fonds, 1,58 million USD à cause des postes vacants et 0,91 million USD principalement en raison du fait que les barèmes de salaires utilisés pour le budget ne correspondent pas nécessairement aux chiffres applicables au lieu d'affectation, mais représentent un salaire moyen applicable⁶. En outre, au cours des exercices biennaux précédents, les attributions de budget ont été inférieures aux montants approuvés, en raison principalement des retards dans le paiement des contributions, qui ont empêché la programmation en temps opportun de l'ensemble du budget approuvé, conformément à la décision des Parties contractantes de n'effectuer des engagements que pour des montants correspondants aux contributions déjà reçues. Enfin, l'impact des fluctuations des taux de change⁷ sur les recettes et les dépenses, qui dépend de la

⁶ Les montants du budget et des dépenses sont convertis d'EUR en USD et de USD en EUR respectivement aux taux de change approuvés par la CdP pour chaque exercice biennal.

⁷ Lors la 21^e réunion des Parties contractantes (COP 21, Naples, Italie, du 2 au 5 décembre 2019), des explications supplémentaires seront fournies sur la question des fluctuations des taux de change et de leur incidence sur le solde positif du MTF au cours des derniers exercices biennaux.

période et de l'ampleur des mouvements de devises étrangères ainsi que du décalage entre le moment où les contributions sont reçues et le moment où les dépenses sont engagées, est estimé approximativement à 5 % à 10 % de l'excédent accumulé.

51. Compte tenu des éléments susmentionnés, les raisons principales de l'accumulation de l'excédent du MTF sont les suivantes: a) les économies réalisées sur les dépenses de personnel, comme expliqué au paragraphe 50 ci-dessus; (b) les efforts déployés par le Secrétariat pour réduire les coûts des réunions en organisant, dans la mesure du possible, des réunions consécutives; c) le fait que certaines Parties contractantes n'ont pas toujours assisté aux réunions; et d) des retards dans la mise en œuvre des activités nationales qui, dans certains cas, ont entraîné une non-utilisation des montants alloués en totalité. D'autres facteurs ayant également contribué à l'excédent sont l'exécution en temps non-opportun de certaines activités en raison du paiement des contributions majeures au-delà du mois de juin de chaque année, ainsi que les retards administratifs causés par l'introduction du système financier UMOJA.

Conserver un solde de trésorerie net

52. Comme indiqué ci-dessus, la réserve de trésorerie a été créée en 2015. Le niveau de la réserve de trésorerie a été déterminé par consensus par la CdP à hauteur de 15% du budget annuel moyen de l'exercice biennal, y compris les dépenses d'appui au programme. Des prélèvements dans la réserve de trésorerie peuvent être autorisés par le Directeur exécutif et seront reconstitués dès que possible à partir de contributions ou de gains de change.

53. Outre la réserve de trésorerie, il est recommandé de conserver un solde de trésorerie net, équivalent à un budget de six mois, pour chaque cycle budgétaire biennal, afin de garantir la continuité des opérations. Grâce à ce mécanisme, il sera garanti que le calendrier des paiements des contributions n'affectera pas la mise en œuvre du programme de travail, en particulier le déblocage des fonds du budget annuel des CAR qui est prévu pour le début de chaque exercice. Ce solde de trésorerie net doit être maintenu, pour chaque cycle budgétaire biennal, à un niveau suffisant pour faire face à des besoins imprévus, financer temporairement des projets ou des phases de projets imprévus et atteindre les autres objectifs que la réunion des Parties contractantes peut fixer de temps à autre. Des soirées. Conserver un solde de trésorerie net est la pratique des autres AME. De plus amples informations sur ce point, y compris la référence à un mémo officiel du siège du PNUE, confirmant la recommandation de conserver un solde de trésorerie net équivalent aux frais opérationnels pour une période de six mois, ont été fournies à l'occasion de la réunion des Points focaux du PAM.

54. Augmenter le niveau de la réserve de trésorerie au-delà de 15 % afin de mieux soutenir le bon fonctionnement du système pendant au moins cinq à six mois au lieu de conserver un solde de trésorerie positif net n'est pas une option recommandée, car son utilisation nécessiterait un long processus d'approbation et administratif qui ne serait pas adaptée à une mesure financière urgente devant être prise pour faire face à des besoins imprévisibles. Pour l'exercice biennal 2020-2021, un solde de trésorerie net approprié est estimé à environ cinq à six mois de fonctionnement du système du PAM, soit 3,0 millions de dollars des É.U.

Exécution financière du Programme de travail et budget 2018-2019

55. Pour le MTF (Fonds : 40MEL), le taux de consommation budgétaire pour l'exercice biennal 2018-2019 avait atteint, en septembre 2019, le niveau de 72%. Des informations plus détaillées sur les taux de consommation du budget pour l'exercice biennal 2018-2019 sont fournies dans le tableau figurant à l'appendice 3 du présent document. Il faut noter que, pour l'année 2019, les dépenses d'appui au programme ne sont pas reflétées dans les taux présentés ci-dessus (dans la mesure où elles n'étaient pas encore enregistrées au moment où les données ont été extraites d'Umoja). Au vu de ce qui précède et

en tenant compte des dépenses additionnelles qui seront engagées au cours du dernier semestre de l'exercice biennal, il est attendu que le taux de consommation budgétaire avoisine 100 %.

Coûts d'appui au Programme (PSC)

56. La part des recettes affectées aux coûts d'appui au programme pour 2019 a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes, permettant ainsi de renforcer l'appui apporté aux activités du PNUE/PAM. Le budget du compte fiduciaire des frais de gestion (OTA) est affecté aux AME après déduction d'une partie fixe des recettes d'appui au programme qui sont retenues par le siège du PNUE. Une fois le budget de l'OTA affecté, l'autorité et la responsabilité de gérer les fonds appartiennent au responsable du centre de coûts. Ces ressources peuvent être utilisées pour financer des coûts uniquement liés aux opérations financières et administratives des AME et ne peuvent pas être utilisées à d'autres fins (par exemple, renforcement des capacités scientifiques), conformément aux règles et règlements de l'ONU. Afin de renforcer les capacités des activités financières et administratives du PNUE/PAM, cette situation permettra la création de trois nouveaux postes financés par l'OTA, comme décrit dans le paragraphe 64 ci-dessous.

Versement des contributions et des arriérés

57. Le niveau des contributions évaluées reçues annuellement au cours de l'exercice biennal 2016-2017 a atteint 97 %. Au cours de l'exercice biennal actuel, ce niveau a été de 97,40 % (2018) et de 82,23 % (au 1er juillet 2019).

58. Le versement anticipé des contributions évaluées demeure un défi. La Décision IG.21/15 relatives aux Règles et procédures financières pour les fonds de la Convention de Barcelone, adoptée lors de la COP 18 (Istanbul, Turquie, décembre 2013), stipule que « les contributions pour chaque année civile doivent être versées ponctuellement et intégralement au premier trimestre de l'année concernée ». Au premier trimestre 2019, le taux de collecte était de 30,77 % seulement. Les Parties contractantes sont exhortées à procéder au versement anticipé des contributions en 2020-2021 afin de permettre la mise en œuvre pleine et effective du Programme de travail.

59. En date du 1^{er} juillet 2019, quatre Parties contractantes présentaient des arriérés de paiement de leurs contributions excédant les deux années complètes précédentes, comme présenté en détail dans l'état des contributions figurant en annexe. Les quatre pays présentant des arriérés pour plus de 24 mois ainsi que pour leurs engagements non-versés en 2018 et pour les années précédentes, en date du 1^{er} juillet 2019, sont indiqués ci-dessous.

• État de Libye	EUR 614,466
• République arabe syrienne	EUR 104,124
• Algérie	EUR 148,829
• Liban	EUR 45,644

Renforcement du Secrétariat et des composantes du PAM

60. À sa 88^e réunion, qui s'est tenue à Rome, en Italie, en mai 2019, le Bureau des Parties contractantes a recommandé que la Stratégie à moyen terme pour 2022-2027 (SMT), qui sera élaborée au cours de l'exercice biennal 2020-2021, soit accompagnée d'une évaluation en profondeur de la structure et des besoins actuels en vue de permettre au Secrétariat de produire la nouvelle SMT, et en particulier l'Unité de coordination, y compris le MED POL, et d'autres composantes du PAM.

61. Suite à l'examen des coûts et des besoins des CAR, exposé au paragraphe 32 ci-dessus et

présenté en Appendice 4 de la présente Décision, et suite à l'analyse de l'appui administratif financé par l'OTA, le Secrétariat, afin de fournir des indications préliminaires relatives au profil souhaitable pour le Secrétariat, a formulé quelques réflexions internes initiales qui sont résumées ci-dessous pour examen préliminaire par la CdP.

62. Il est nécessaire de créer un poste de scientifique spécialiste du milieu marin (en faisant éventuellement passer le poste existant de Spécialiste de la gestion du programme QSR du grade P3 à P4) afin de soutenir la mise en œuvre de la feuille de route de l'Approche écosystémique et en particulier de l'IMAP, un poste de Responsable de la gestion du programme déchets marins au niveau P2/P3 pour soutenir la mise en œuvre du Plan régional sur la gestion des déchets marins, faire passer le poste de Responsable de la gestion du programme MED POL du grade P4 à P5 pour coordonner la mise en œuvre du programme MED POL, créer un poste supplémentaire d'Assistant de programme pour le MED POL, faire passer le poste de Chef du bureau du REMPEC du grade P4 au grade P5 et ajouter un nouveau poste PNUE/PAM de niveau P2/P3 afin de soutenir la mise en œuvre du Protocole « offshore », basé à Malte au sein du REMPEC. Étant donné l'augmentation du degré de responsabilités et d'activités, le reclassement des deux postes de Coordonnateur et de Coordonnateur adjoint aux niveaux précédents pourrait également être envisagé. Ce reclassement augmenterait la visibilité et l'impact du PAM et refléterait la responsabilité pour le volume plus important de ressources gérées par l'Unité de Coordination. La mise en œuvre des propositions ci-dessus entraînerait des coûts supplémentaires d'environ 700 000 euros par exercice biennal.

63. Comme demandé lors de la réunion des Points focaux du PAM, le Secrétariat a inclus dans les tableaux du budget proposé les postes suivants sans attributions du MTF : a) Scientifique spécialiste du milieu marin (reclassement du poste de QSR en P4) ; b) Spécialiste de la gestion des programmes pour les déchets marins (P2 / P3) ; c) Spécialiste de la gestion des programmes Offshore (P2 / P3) ; et l'assistant du programme MED POL (G5).

64. Étant donné les besoins administratifs additionnels et les échéances pour l'appui aux réunions et le temps additionnel passé sur l'Umoja, qui subdivise les fonctions et les procédures et constitue une courbe d'apprentissage constante dans la mesure où de nouveaux modules sont introduits, un appui supplémentaire à l'unité d'administration et des finances est nécessaire. À cet égard, trois nouveaux postes seront créés pour appuyer l'organisation de réunions et de voyages, les fonctions administratives de programmation ainsi que les services informatiques (pour remplacer en partie le contrat informatique actuel fournissant un soutien facturé à l'heure). Ces postes visant à appuyer la mise en œuvre du programme de travail et du budget seront au niveau P2 (un poste) et G5 (deux postes) et seront financés par l'OTA, sous réserve du niveau de la génération des recettes d'appui au programme. Le total des coûts de personnel financés par l'OTA passera d'environ 820 000 euros à environ 1 220 000 euros pour l'exercice biennal.

Autres questions

65. Un taux de change de 0,862, correspondant à la moyenne calculée du taux de change opérationnel des Nations Unies pour la période allant du 1er janvier 2018 au 30 juin 2019, est appliqué pour la conversion des montants en dollars US vers l'euro.

66. La valeur indicative en euros de la contribution des pays hôtes en 2020-2021 est légèrement inférieure à celle de 2018-2019 en raison des différents taux de change appliqués pour la conversion de la somme de 400 000 dollars US en euros.

67. La Partie C (Contributions des pays hôtes des CAR) du tableau 2 « Revenus Ordinaires Prévus » présentée en Annexe de la présente Décision sera complétée après réception de la valeur attendue des

contributions de la part des pays hôtes hébergeant des CAR et sera présentée à la CdP 21.

68. Les fonds de base (contributions ordinaires évaluées et contributions discrétionnaires de la CE) du Fonds d'affectations spécial pour la Méditerranée (MTF) sont alloués aux activités prioritaires dans le cadre du PdT proposé. Les ressources externes compléteront les fonds de base dans la mise en œuvre des activités du PdT. Le libellé « Ressources externes » comporte deux colonnes, à savoir « financements externes Assurés » et « financements externes pas encore assurés » pour l'exercice biennal 2020-2021.

69. L'accord entre la République hellénique et les Nations Unies concernant le siège de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (accord de pays hôte), qui a été ratifié par la loi grecque No. 1511 le 11 janvier 1985, identifie les obligations du pays hôte concernant le siège. L'Article II, section 3 de l'accord de pays hôte stipule : « le Gouvernement accorde aux Nations Unies et les Nations Unies acceptent de la part du Gouvernement, l'utilisation et l'occupation permanentes de locaux pour le siège pour l'Unité, qui pourront être définis dans les accords complémentaires conclus entre les Nations Unies et le Gouvernement ». Le premier accord complémentaire, signé le 18 juin 1982, spécifie dans sa section 1 qu' « aux fins de l'Accord de siège, le siège auquel la section 3 se réfère est défini comme correspondant au deuxième étage du bâtiment sis 48, Avenue du roi Constantin, Athènes, d'une superficie de 800 mètres carrés ».

70. Un contrat de location allant du 1er juin 1982 au 30 mai 1987 a été signé et celui-ci n'a été que tacitement renouvelé depuis. Malheureusement, les locaux du siège des Nations Unies accueillant l'Unité de coordination n'ont bénéficié d'aucun entretien pendant au moins dix ans, ceux-ci sont inadaptés et posent problème en termes de responsabilité dans la mesure où ils présentent des risques pour la santé et la sécurité. La situation s'est gravement détériorée au cours des trois dernières années. En réponse aux efforts répétés du coordonnateur en vue de régler la situation, le ministère de l'Environnement a généreusement recherché les options possibles parmi les bâtiments détenus par l'État et a mis d'autres locaux à disposition en 2017, qui ont toutefois été perdus pour des raisons économiques au profit d'un investisseur privé en janvier 2018. Les efforts visant à relocaliser l'Unité de coordination du PNUE/PAM se sont révélés non concluants jusqu'à présent.

71. En 2019, le Secrétariat a commencé à rechercher de nouveaux bureaux dans le secteur privé, dans la mesure où les conditions actuelles du bâtiment ne sont plus acceptables. Cette situation a conduit à une proposition adressée au Gouvernement de la République hellénique à travers le ministère de l'Environnement, demandant de lancer la procédure nécessaire en vue d'élaborer un nouvel accord complémentaire qui doit être finalisé avec le ministère des Affaires étrangères de la République hellénique.

[Projet de décision IG.24/14
Programme de travail et budget 2020 - 2021

Les Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles, à leur 21^{ème} réunion,

Rappelant les Articles 18 et 24(2) de la Convention de Barcelone et la Décision IG.21/15 de la CdP 18 (Istanbul, Turquie, 3-6 décembre 2013) relative aux Règles et procédures financières pour les fonds de la Convention de Barcelone,

Rappelant la Décision IG.22/1 de la CdP 19 (Athènes, Grèce, 9-12 février 2016) adoptant la Stratégie à moyen terme 2016-2021 (SMT) comme cadre d'élaboration et de mise en œuvre du Programme de travail du PNUE/PAM,

[*Rappelant* également leur Décision IG.24/2 relative à la gouvernance, comprenant l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2022-2027,]

Se félicitant du rapport sur l'état d'avancement des activités menées lors de l'exercice biennal 2018-2019 et du rapport de dépenses connexe,

Soulignant la nécessité de disposer de ressources financières stables, appropriées et prévisibles pour le Plan d'action pour la Méditerranée et le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée,

Se félicitant de l'amélioration du taux de collecte des contributions évaluées, y compris d'une partie des arriérés, ainsi que de la création et du maintien de la Réserve opérationnelle,

Saluant l'orientation fournie au Secrétariat par le Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone au cours de l'exercice biennal 2018-2019,

Exprimant une profonde reconnaissance aux Parties contractantes et aux autres partenaires qui ont fourni des ressources financières supplémentaires et autres pour la mise en œuvre des activités de l'exercice biennal 2018-2019, y compris l'Accord de coopération avec l'Italie, et se félicitant des ressources financières mobilisées par le Secrétariat, y compris les Centres d'activités régionale pour le même objectif,

1. *Approuvent* le Programme de travail et le budget 2020-2021 figurant en l'annexe de la présente Décision,

2. *Approuvent* les affectations budgétaires telles que prévues au tableau 1 « Aperçu des revenus et des engagements » de l'annexe à la présente Décision, le montant s'élevant à 13.296.144 euros, composés de 11.413.577 euros pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, de 1.192.968 euros pour la contribution discrétionnaire de l'Union européenne et de 689.600 euros (800.000 dollars US) pour la contribution du pays hôte ainsi que l'utilisation du montant épargné provenant du solde positif du MTF d'un montant de [545 111 euros] [1 793 528 euros],

3. *Approuvent* les contributions ordinaires évaluées pour 2020-2021 des Parties contractantes présentées dans le tableau 2 « Revenu ordinaire prévu » de l'annexe à la présente Décision, qui reflète l'échelle de calcul de 2019-2021 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa 73^e session le 23 décembre 2015 dans la résolution A/RES/73/271, considérant que cela n'est pas appliqué rétroactivement aux contributions ordinaires évaluées qui ont été approuvées par des décisions des CdP antérieures,

4. *Demandent* au Directeur exécutif du PNUE, en consultation avec l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, de prolonger le Fonds d'affectation spéciale pour la

Méditerranée jusqu'au 3 décembre 2021,

5. *Approuvent* la dotation en personnel de l'Unité de coordination, y compris du MED POL pour l'exercice biennal 2020-2021 comme indiqué dans le tableau 4a « Détails des salaires et des coûts administratifs du Secrétariat » dans l'annexe à la présente Décision,

6. *Prennent note* de la dotation en personnel du REMPEC pour l'exercice biennal 2020-2021, comme indiqué dans le tableau 4b « Détails des salaires et des coûts administratifs du REMPEC » figurant à l'annexe de la présente Décision,

7. *Exhortent* les Parties contractantes d'adhérer strictement à la Procédure 4.2 des Règles et procédures financières et de verser leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) au premier trimestre de chaque année afin de permettre la mise en œuvre intégrale et effective du Programme de travail,

8. *Demandent* au Secrétariat de tenir à jour les informations sur l'état des contributions des Parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale de la Méditerranée et de continuer à les publier dans un espace du site Internet du Programme d'action pour la Méditerranée accessible au public,

9. *Exhortent* les Parties contractantes de se conformer aux dates limites de désignation de leurs représentants aux réunions du système du Programme d'action pour la Méditerranée et d'éviter les modifications ou annulations de leur voyage afin de réduire au minimum les incidences financières et les pertes découlant de l'augmentation des tarifs aériens et des frais d'annulation,

10. *Invitent* les Parties contractantes à envisager l'augmentation de leurs contributions volontaires en espèces ou en nature en soutien à la mise en œuvre du Programme de travail 2020- 2021,

11. *Exhortent* les Parties contractantes et les autres partenaires, y compris le secteur des industries, de fournir des ressources humaines et financières adéquates pour répondre aux besoins de financement externe pour les priorités encore non financées dans le cadre du Programme de travail et budget 2020-2021 et de soutenir les activités du Secrétariat relatives à la mobilisation des ressources,

12. *Encouragent* le Secrétariat et les Parties contractantes à faire des efforts pour mobiliser les ressources nécessaires pour les postes nouvellement créés dans les cas où des ressources du MTF n'auraient pas été affectées,

13. *Approuvent* la partie programmatique du budget au niveau des résultats,

14. *Exhortent* le Gouvernement de la République hellénique d'entreprendre toutes les actions nécessaires en vue de garantir que des locaux totalement adaptés soient mis à disposition de l'Unité de coordination dans les plus brefs délais et conformément à ses engagements en vertu de l'accord de pays hôte, et demandent au Secrétariat de transmettre un rapport aux Parties contractantes et au Bureau sur les progrès effectués dans ce sens,

15. *S'accordent* sur la nécessité de maintenir un solde net de trésorerie au niveau maximum de 3 000 000 dollars des États-Unis⁸, lorsque les conditions le permettent, comme mesure permettant de faire temporairement face aux besoins imprévus de la mise en œuvre du Programme de travail, de préfinancer des projets et pour toutes autres nécessités susceptibles d'être périodiquement identifiées par la Réunion des Parties contractantes,

⁸ Ce montant équivaut au budget nécessaire pour couvrir les coûts opérationnels du système du PAM pendant 5 à 6 mois.

16. *Demandent* au Secrétariat de préparer, en consultation avec le Bureau, pour examen et approbation par la CdP 22, un Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2022-2023, en expliquant les principes et les hypothèses clés sur lesquels il se base et en tenant compte des progrès réalisés au cours de la mise en œuvre du Programme de travail 2020-2021, en conformité totale avec la Stratégie à moyen terme,

17. *Demandent également* au Secrétariat de soumettre un budget pour 2022-2023 suffisant pour couvrir la mise en œuvre du mandat dérivant de la Stratégie à moyen terme 2022-2027 et les capacités requises et les coûts opérationnels de l'ensemble du Secrétariat, y compris les composantes du PAM [, tenant aussi en compte la nécessité d'allocation adéquate du MTF requis pour l'exécution efficace de leurs mandats et opérations]].

Annexe

Programme de travail et budget 2020 - 2021

Option 1

Tableau 1 : Aperçu des revenus et des engagements

Tous les montants en €

Part A (Financement principal)	Taux de change 0,918			Proposition de budget 2020-2021 Option 1 ⁽¹⁾		
	€	€	€	€	€	€
	Approuvés 2018	Approuvés 2019	Total 2018-2019	Proposés 2020	Proposés 2021	Total 2020-2021
A. Revenus						
<i>Revenus ordinaires prévus</i>						
MTF Contributions ordinaires	5.706.788	5.706.788	11.413.576	5.706.788	5.706.788	11.413.576
Contribution discrétionnaire de l'UE	596.484	596.484	1.192.968	596.484	596.484	1.192.968
Contribution du gouvernement hôte de la Grèce ⁽²⁾	367.200	367.200	734.400	344.800	344.800	689.600
TOTAL des Revenus Ordinaires Prévus	6.670.472	6.670.472	13.340.944	6.648.072	6.648.072	13.296.144
B. Économies des années précédentes	374.771	170.336	545.107	38.494	506.617	545.111
Total des fonds disponibles	7.045.243	6.840.808	13.886.051	6.686.566	7.154.689	13.841.255
C. Engagements						
Activités	2.197.582	1.904.304	4.101.886	1.547.883	1.952.460	3.500.343
Postes et autres coûts administratifs ⁽³⁾	4.019.821	4.200.264	8.220.085	4.418.379	4.461.726	8.880.105
Coûts de soutien au Programme	720.959	701.815	1.422.774	682.272	740.502	1.422.774
TOTAL des Engagements Réguliers	6.938.362	6.806.383	13.744.745	6.648.534	7.154.688	13.803.222
Provision des Réserves de Trésorerie (incl. CSP) ⁽⁴⁾	38.031		38.031	38.031		38.031
Total général	6.976.393	6.806.383	13.782.776	6.686.565	7.154.688	13.841.253
Différence entre les Revenus et les Engagements (CAL) ⁽⁵⁾	68.850	34.425	103.275	0	0	0

Part B (Financement Externe)

	Total 2018-2019	Total 2020-2021
Financement de Projets PAM/PNUE	9.018.339	4.595.500
Ressources mobilisées par les composantes	2.720.000	8.668.871
Ressources à mobiliser	2.345.000	8.798.500
TOTAL	14.083.339	22.062.871

Part C (Contributions des Pays hôtes des CAR) ⁽⁶⁾

Pays (Centre)	2018	2019	Total 2018-2019	2020	2021	Total 2020-2021 ⁽⁷⁾
Croatie (CAR/PAP)	159.666	159.666	319.332			0
France (CAR/PB) ⁽⁸⁾			0			0
Italie (CAR/INFO)	100.000	100.000	200.000			0
Malte (REMPEC)	255.000	255.000	510.000			0
Espagne (CAR/CPD)			0			0
Tunisie (CAR/ASP)	90.000	90.000	180.000			0
TOTAL des Contributions des Pays hôtes (en espèces/en nature)	604.666	604.666	1.209.332	0	0	0

(1): Option 1 reflète une augmentation nulle du budget 2018-2019 en valeur nominale.

(2): L'équivalent de 400 000 USD en EUR en utilisant le taux du budget (0,862 pour 2020-2021 sur la base du taux moyen calculé pour la période 01/2018-06/2019 et 0,918 pour 2018-2019).

(3): Le chiffre proposé inclut la contribution de la Grèce, pays hôte, tandis que le tableau 3 l'exclut.

(4): Le besoin en Fonds de Roulement pour 2018-2019 a été retenu dans le budget proposé pour 2020-2021 car le montant des dépenses réelles pour 2018-2019 n'est pas encore disponible.

(5): Le recouvrement du déficit ayant été achevé en 2019, aucune transaction supplémentaire n'est requise pour l'exercice biennal 2020-2021.

(6): Contributions nationales versées par les pays hôtes respectifs aux Centres d'activités régionales (CAR) du PAM.

(7): Les informations concernant les contributions des pays hôtes des CAR pour la période 2020-2021 seront fournies dès qu'elles seront disponibles.

(8): La contribution du pays hôte fournie par la France au CAR/PB s'élevait à 388 800 EUR pour l'année 2018 et à 354 500 EUR pour l'année 2019, soit un total de 743 300 EUR pour l'exercice biennal 2018-2019.

Tableau 2. Revenus Ordinaires Prévus

Contribution ordinaires évaluées réparties entre les Parties à la Convention de Barcelone pour le biennium 2020-2021 (EUR)¹

Parties contractantes	Barème des quotes-parts MTF 2018-2019 appliquée %	Contributions ordinaires approuvées pour 2018 (en €)	Contributions ordinaires approuvées pour 2019 (en €)	Barème des quotes-parts de l'ONU (2019-2021) [ST / ADM / SER.B / 992] %	Barème des quotes-parts ajustée sans l'UE-C.O.E.* (2019-2021) %	Barème des quotes-parts ajustée de 2,5% pour UE C.O.E.* (2019-2021) %	Contributions ordinaires révisées pour 2019 (en €)	Différence entre les Contributions ordinaires révisées et approuvées pour 2019 (en €)	Augmentation de 0% du total des contributions fixées		
									'Contributions ordinaires proposées pour 2020 (en €)	Contributions ordinaires proposées pour 2021 (en €)	'Contributions ordinaires proposées pour 2020-2021 (en €)
Albanie	0,06	3.217	3.217	0,008	0,062	0,061	3.467	250	3.467	3.467	6.933
Algérie	1,13	64.746	64.746	0,138	1,075	1,048	59.801	-4.945	59.801	59.801	119.603
Bosnie-Herzégovine	0,09	5.228	5.228	0,012	0,093	0,091	5.200	-28	5.200	5.200	10.400
Croatie	0,70	39.813	39.813	0,077	0,600	0,585	33.367	-6.445	33.367	33.367	66.735
Chypre	0,30	17.292	17.292	0,036	0,280	0,273	15.600	-1.692	15.600	15.600	31.201
UE	2,50	142.670	142.670	-	-	2,500	142.670	0	142.670	142.670	285.339
Égypte	1,07	61.126	61.126	0,186	1,449	1,412	80.602	19.475	80.602	80.602	161.203
France	34,24	1.954.037	1.954.037	4,427	34,478	33,616	1.918.407	-35.629	1.918.407	1.918.407	3.836.815
Grèce	3,32	189.412	189.412	0,366	2,850	2,779	158.603	-30.808	158.603	158.603	317.207
Israël	3,03	172.924	172.924	0,490	3,816	3,721	212.338	39.414	212.338	212.338	424.676
Italie	26,41	1.507.250	1.507.250	3,307	25,755	25,112	1.433.064	-74.187	1.433.064	1.433.064	2.866.128
Liban	0,32	18.499	18.499	0,047	0,366	0,357	20.367	1.868	20.367	20.367	40.734
Libye	0,88	50.268	50.268	0,030	0,234	0,228	13.000	-37.268	13.000	13.000	26.001
Malte	0,11	6.434	6.434	0,017	0,132	0,129	7.367	932	7.367	7.367	14.734
Monaco	0,07	4.021	4.021	0,011	0,086	0,084	4.767	745	4.767	4.767	9.534
Monténégro	0,03	1.609	1.609	0,004	0,031	0,030	1.733	124	1.733	1.733	3.467
Maroc	0,38	21.716	21.716	0,055	0,428	0,418	23.834	2.118	23.834	23.834	47.668
Slovénie	0,59	33.780	33.780	0,076	0,592	0,577	32.934	-846	32.934	32.934	65.868
Espagne	17,22	982.447	982.447	2,146	16,713	16,296	929.953	-52.494	929.953	929.953	1.859.906
Syrie	0,17	9.652	9.652	0,011	0,086	0,084	4.767	-4.885	4.767	4.767	9.534
Tunisie	0,20	11.260	11.260	0,025	0,195	0,190	10.834	-427	10.834	10.834	21.667
Turquie	7,17	409.387	409.387	1,371	10,678	10,411	594.113	184.726	594.113	594.113	1.188.225
TOTAL DES CONTRIBUTIONS ORDINAIRES (MTF)	100	5.706.788	5.706.788	12,840	100	100	5.706.788	0	5.706.788	5.706.788	11.413.576

CONTRIBUTIONS SUPPLEMENTAIRES

	Contributions pour 2018 (en €)	Contributions attendues pour 2019 (en €)	Contributions attendues pour 2020 (en €)	Contributions attendues pour 2021 (en €)	Contributions attendues pour 2020-2021 (en €)
Contributions Discretionnaires de l'UE	596.484	596.484			1.192.968
Pays hôte (Grèce) ⁽²⁾	367.200	367.200			689.600

(1): Les contributions proposées pour 2020-2021 sont alignées sur les taux actuels évalués par l'ONU (2019-2021).

(2): L'équivalent de 400 000 USD en EUR en utilisant les taux (0,862 pour 2020-2021 et 0,918 pour 2018-2019).

*C.O.E = Contribution ordinaire évaluée

Tableau 3. Résumé des Activités et des Coûts Administratifs par Composante (MTF/UE discr.)

(en €)	Budget approuvé (en €)				Budget proposé (en €) 2020-2021			
					OPTION 1			
	2018	2019	Total	2018-2019	2020	2021	Total	2020-2021
UC								
TOTAL DES ACTIVITES	299.863	747.969	1.047.832		282.602	730.230	1.012.832	
POSTES ET COÛTS OPÉRATIONNELS	1.199.860	1.342.540	2.542.400		1.526.211	1.551.060	3.077.271	
TOTAL	1.499.723	2.090.509	3.590.232		1.808.813	2.281.290	4.090.103	
MEDPOL								
TOTAL DES ACTIVITES	762.773	335.000	1.097.773		397.417	386.462	783.879	
POSTES ET COÛTS OPÉRATIONNELS	594.093	590.274	1.184.367		604.152	613.938	1.218.090	
TOTAL	1.356.866	925.274	2.282.140		1.001.569	1.000.400	2.001.969	
REMPEC								
TOTAL DES ACTIVITES	222.000	86.000	308.000		171.608	86.000	257.608	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	595.704	602.861	1.198.565		611.402	620.114	1.231.516	
TOTAL	817.704	688.861	1.506.565		783.010	706.114	1.489.124	
CAR/BP								
TOTAL DES ACTIVITES	280.800	90.600	371.400		161.650	161.650	323.300	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	452.700	452.700	905.400		452.700	452.700	905.400	
TOTAL	733.500	543.300	1.276.800		614.350	614.350	1.228.700	
CAR/PAP								
TOTAL DES ACTIVITES	157.146	168.735	325.881		141.546	141.546	283.092	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	438.317	438.317	876.634		438.317	438.317	876.634	
TOTAL	595.463	607.052	1.202.515		579.863	579.863	1.159.726	
CAR/ASP								
TOTAL DES ACTIVITES	275.000	301.000	576.000		231.000	265.118	496.118	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	346.547	346.547	693.094		346.547	346.547	693.094	
TOTAL	621.547	647.547	1.269.094		577.547	611.665	1.189.212	
CAR/INFO								
TOTAL DES ACTIVITES	80.000	70.000	150.000		65.606	83.000	148.606	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	39.250	39.250	78.500		39.250	39.250	78.500	
TOTAL	119.250	109.250	228.500		104.856	122.250	227.106	
CAR/CPD								
TOTAL DES ACTIVITES	120.000	105.000	225.000		96.454	98.454	194.908	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	55.000	55.000	110.000		55.000	55.000	110.000	
TOTAL	175.000	160.000	335.000		151.454	153.454	304.908	
SOUS TOTAL	5.919.053	5.771.793	11.690.846		5.621.462	6.069.386	11.690.848	
CSP*	720.959	701.815	1.422.774		682.272	740.502	1.422.774	
GRAND TOTAL	6.640.012	6.473.608	13.113.620		6.303.734	6.809.888	13.113.622	
TOTAL ACTIVITES	2.197.582	1.904.304	4.101.886		1.547.883	1.952.460	3.500.343	
TOTAL ADMIN & OPERAT.	3.721.471	3.867.489	7.588.960		4.073.579	4.116.926	8.190.505	
COÛTS DIRECTS	5.919.053	5.771.793	11.690.846		5.621.462	6.069.386	11.690.848	
CSP	720.959	701.815	1.422.774		682.272	740.502	1.422.774	
GRAND TOTAL	6.640.012	6.473.608	13.113.620		6.303.734	6.809.888	13.113.622	

* Calculs CSP de 13% et 4,5% au prorata du revenu respectif.

Tableau 4a. Détails des salaires et des coûts administratifs (Secrétariat)

Secrétariat	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €) avec 2% d'augmentation		
	2018	2019	Total 2018-2019	2020	2021	Total 2020-2021
	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel professionnel ³						
Coordinateur - D.1	227.405	229.679	457.084	234.273	238.958	473.231
Coordinateur Adjoint - P.5	205.215	207.268	412.483	211.413	215.641	427.054
Administrateur de programme (Gouvernance) - P.4	176.451	178.215	354.666	181.780	185.415	367.195
Administrateur de programme (MED POL) - P.4	176.451	178.215	354.666	181.780	185.415	367.195
Administrateur de programme (Administrateur de surveillance et d'évaluation MED POL) - P.3	149.247	150.740	299.987	153.755	156.830	310.585
Administrateur de programme (Activités socioéconomiques/Développement durable) - P.3	149.247	150.740	299.987	153.755	156.830	310.585
Administrateur de programme (Pollution MED POL) - P.3	149.247	150.740	299.987	153.755	156.830	310.585
Conseiller juridique - P.3	149.247	150.740	299.987	153.755	156.830	310.585
Administrateur de programme - Expert Rapport sur la Qualité - P3 / Scientifique spécialiste du milieu marin - P.4 ⁴	0	150.740	150.740	153.755	156.830	310.585
Administrateur chargé de l'Information et la Communication-P3 ⁵	0	0	0	153.755	156.830	310.585
Administrateur Admin/Gestion de fonds - P.4 ¹	0	0	0	0	0	0
Administrateur de programme/Programmation - P.2 ¹	-	-	-	0	0	0
Administrateur de programme (Spécialiste de la gestion des programmes pour les déchets marins) - P.2/P.3 ⁶	-	-	-	0	0	0
Administrateur de programme (Spécialiste de la gestion des programmes Offshore) - P.2/P.3 ⁶	-	-	-	0	0	0
Total Professional Staff	1.382.510	1.547.077	2.929.587	1.731.776	1.766.409	3.498.185
Personnel de service général						
Assistant Réunion et Achats - G.6 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant Paiements et Voyage - G.5 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant Budget - G.6 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant administratif - G.6 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant Information- G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme (MED POL) - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Agent administratif - G.4 / G.5 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant informatique / G.5 ¹	-	-	-	0	0	0
Assistant de Programme (MED POL) - G.5 ⁶	-	-	-	0	0	0
Total du Personnel de service général	216.000	216.000	432.000	216.000	216.000	432.000
TOTAL DES POSTES	1.598.510	1.763.077	3.361.587	1.947.776	1.982.409	3.930.185
Autres Coûts Administratifs						
Voyages officiels du personnel	120.000	120.000	240.000	120.000	120.000	240.000
Autres coûts de bureau ²	75.443	49.737	125.180	62.590	62.590	125.180
Total des autres coûts administratifs	195.443	169.737	365.180	182.590	182.590	365.180
TOTAL DES POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	1.793.953	1.932.814	3.726.767	2.130.366	2.164.999	4.295.365

(1) Le poste est couvert par les coûts d'appui au programme.

(2) Allocation pour la formation du personnel du PAM, les services TIC et l'élaboration d'un plan d'urgence pour le bureau du PAM.

(3) Augmentation de 2% du coût du personnel international en 2020 et 2021.

(4) En 2019 ce poste a été financé par les économies. L'allocation du MTF approuvée pour ce poste pour 2020-2021 est au niveau P.3.

(5) La poste a été financé par le gouvernement italien en 2018-2019.

(6) Poste à financer par des ressources externes ou par détachement.

Tableau 4b. Détails des salaires et Coûts administratifs (REMPEC)⁵

REMPEC	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €) 2% d'augmentation		
	2018	2019	Total 2018-2019	2020	2021	Total 2020-2021
	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel professionnel⁽⁴⁾						
Chef du bureau P4	165.080	166.731	331.811	170.066	173.467	343.533
Administrateur de Programme (Prévention) P.3	126.167	127.429	253.596	129.977	132.577	262.554
Administrateur de Programme (OPRC) P.3	131.573	132.888	264.461	135.546	138.257	273.803
Agent de programme (Offshore) P.3 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Agent professionnel associé (APO) ⁽²⁾	0	0	0	0	0	0
Total du Personnel professionnel	422.820	427.048	849.868	435.589	444.301	879.890
Personnel de service général						
Assistant Administratif/Financier - G7 ⁽³⁾	24.644	25.773	50.417	25.773	25.773	51.546
Assistant au Directeur - G.7	36.319	37.408	73.727	37.408	37.408	74.816
Secrétaire - G.5	26.293	27.004	53.297	27.004	27.004	54.008
Total du Personnel de service général	87.256	90.185	177.441	90.185	90.185	180.370
TOTAL DES POSTES	510.076	517.233	1.027.309	525.774	534.486	1.060.260
Autres coûts administratifs						
Voyages officiels du personnel	35.000	35.000	70.000	35.000	35.000	70.000
Coûts du Bureau	50.628	50.628	101.256	50.628	50.628	101.256
Total des autres coûts administratifs	85.628	85.628	171.256	85.628	85.628	171.256
TOTAL DES POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	595.704	602.861	1.198.565	611.402	620.114	1.231.516

(1) Les activités proposées dans le programme de travail pour la période biennale 2020/2021 en rapport avec le plan d'action offshore sont sujettes à la disponibilité de ressources financières pour ce poste.

(2) Ce poste sera à la charge de l'État membre de l'Organisation Maritime Internationale dans le cadre du programme de fonctionnaire associé de l'OMI. Agent professionnel associé.

(3) Ce poste est partiellement couvert par la contribution de l'OMI (13 000 euros par an), financée à partir de la quote-part des coûts d'appui aux projets de l'OMI.

(4) Augmentation annuelle de 2% du coûts du personnel international pour 2020 et 2021.

Thème 1: GOUVERNANCE

Objectifs stratégiques:
 1. Considérer les mécanismes de gouvernance régionale et nationale, la disponibilité des ressources et la capacité de la mise en œuvre et de la conformité avec le Convention de Barcelone, ses Protocoles, la Stratégie Méditerranéenne du Développement Durable et les Plans d'Action et Stratégies adoptés à l'échelle régionale ;
 2. Mobiliser des ressources supplémentaires destinées au Fonds d'Affection Spéciale pour la Méditerranée afin d'en augmenter les impacts ;
 3. Renforcer les synergies, les complémentarités et la collaboration entre les partenaires et intervenants et les organisations actives dans la Région Méditerranéenne et consolider la sensibilisation et la participation des parties prenantes ;
 4. Affecter des évaluations sur la base des connaissances de l'énoncé méditerranéen et développer des scénarios pour le travail des parties prenantes et de la prise de décision éclairée ;
 5. Assurer la visibilité de l'impact de la Convention de Barcelone et de ses protocoles.

Indicateurs 2020-2021:	Indicateurs 2022-2021:	Objectifs 2020-2021:	Objectifs 2022-2021:
1. Nombre des réunions ratifications de la Convention de Barcelone et de ses protocoles ; 2. Niveau de satisfaction à l'égard des services offerts aux réunions du PAM ; (b) Nombre de "réunions vertes" organisées ; 3. Part des ressources financières externes mobilisées pour cofinancer le MTF pour la mise en œuvre de la Stratégie à Moyen Terme ; 4. Nombre de Parties contractantes élaborant des rapports concernant la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles ; (b) Nombre de questionnaires / actions de rapport complétées ; 5. Nombre d'instruments régionaux de programmation et de politique élaborés ; 6. Pourcentage de l'engagement financier des organisations de la société civile et du secteur privé établissant un partenariat avec le PAM ; 7. Nombre des Mémoires d'Entente/Mémoires d'Entente de Coopération conclus ou mis à jour ; 8. Nombre des activités complètes avec les partenaires ; 9. (a) Nombre de pays invités à jour et mettaient en œuvre des programmes nationaux de surveillance et d'évaluation compatibles avec l'IMPAP ; (b) Nombre d'indicateurs communs de l'IMPAP renoués à l'aide de données pour 2019-2020 ; 10. Nombre de rapports, de fiches d'information et d'autres publications scientifiques produites par le Système PAM ; 11. (a) Nombre de services Info PAM fournis ; (b) Nombre de services InfoPAM assurés et de services/renseignements de données disponibles à travers la plateforme infoPAM ; 12. Nombre de téléchargements de publications disponibles sur les sites web du système PAM ; 13. Nombre des produits de communication publiés ; 14. Nombre d'événements illustrant le système PAM ; 15. Nombre de liens sur les sites web des composantes du PAM et du PAM/PMU annuellement.	1. Au moins 2 ratifications additionnelles de Protocoles et d'amendements à un protocole entrées en vigueur ; 2. Au moins 80% de niveau de satisfaction ; 3. Au moins 50% de réunions vertes ; 4. Au moins 80% du budget MTF ; 5. Au moins 20 rapports nationaux soumis en ligne ; (b) Au moins 80% de rapport et formes questionnaires / actions complétées par instrument juridique ; 6. Au moins 5 instruments régionaux de programmation et de politique élaborés ; 7. Au moins 50% par rapport au nombre actuel ; 8. Au moins 2 Mémoires d'Entente/Mémoires d'Entente de Coopération conclus ou mis à jour ; 9. Au moins 20 activités complètes avec les partenaires ; 10. (a) Au moins 15 pays invités par an ; (b) Au moins 15 indicateurs communs (IMPAP) remplis par pays ; 11. (a) 25 rapports, fiches d'information et autres publications scientifiques ; (b) 10 21 pages ; (c) Au moins 12 indicateurs communs (IMPAP) remplis par pays ; 12. 25 rapports, fiches d'information et autres publications scientifiques ; 13. (a) Au moins 7 sur 10 ; (b) 6 événements de données / services ; 14. 5 000 téléchargements par an ; 15. Au moins 12 événements de presse en ligne et 30 nouvelles ; 16. 30 événements / événements parallèles ; 17. Au moins 50 000 pages vues au total par an.	1. Au moins 2 ratifications additionnelles de Protocoles et d'amendements à un protocole entrées en vigueur ; 2. Au moins 80% de niveau de satisfaction ; 3. Au moins 50% de réunions vertes ; 4. Au moins 80% du budget MTF ; 5. Au moins 20 rapports nationaux soumis en ligne ; (b) Au moins 80% de rapport et formes questionnaires / actions complétées par instrument juridique ; 6. Au moins 5 instruments régionaux de programmation et de politique élaborés ; 7. Au moins 50% par rapport au nombre actuel ; 8. Au moins 2 Mémoires d'Entente/Mémoires d'Entente de Coopération conclus ou mis à jour ; 9. Au moins 20 activités complètes avec les partenaires ; 10. (a) Au moins 15 pays invités par an ; (b) Au moins 15 indicateurs communs (IMPAP) remplis par pays ; 11. (a) 25 rapports, fiches d'information et autres publications scientifiques ; (b) 10 21 pages ; (c) Au moins 12 indicateurs communs (IMPAP) remplis par pays ; 12. 25 rapports, fiches d'information et autres publications scientifiques ; 13. (a) Au moins 7 sur 10 ; (b) 6 événements de données / services ; 14. 5 000 téléchargements par an ; 15. Au moins 12 événements de presse en ligne et 30 nouvelles ; 16. 30 événements / événements parallèles ; 17. Au moins 50 000 pages vues au total par an.	1. Au moins 2 ratifications additionnelles de Protocoles et d'amendements à un protocole entrées en vigueur ; 2. Au moins 80% de niveau de satisfaction ; 3. Au moins 50% de réunions vertes ; 4. Au moins 80% du budget MTF ; 5. Au moins 20 rapports nationaux soumis en ligne ; (b) Au moins 80% de rapport et formes questionnaires / actions complétées par instrument juridique ; 6. Au moins 5 instruments régionaux de programmation et de politique élaborés ; 7. Au moins 50% par rapport au nombre actuel ; 8. Au moins 2 Mémoires d'Entente/Mémoires d'Entente de Coopération conclus ou mis à jour ; 9. Au moins 20 activités complètes avec les partenaires ; 10. (a) Au moins 15 pays invités par an ; (b) Au moins 15 indicateurs communs (IMPAP) remplis par pays ; 11. (a) 25 rapports, fiches d'information et autres publications scientifiques ; (b) 10 21 pages ; (c) Au moins 12 indicateurs communs (IMPAP) remplis par pays ; 12. 25 rapports, fiches d'information et autres publications scientifiques ; 13. (a) Au moins 7 sur 10 ; (b) 6 événements de données / services ; 14. 5 000 téléchargements par an ; 15. Au moins 12 événements de presse en ligne et 30 nouvelles ; 16. 30 événements / événements parallèles ; 17. Au moins 50 000 pages vues au total par an.

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Section: UC (Bénéficiaire de Coordination) ou Composante	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires	
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sélectif TOTAL 2020-2021	Financement externe non sélectif TOTAL 2020-2021		
1.1. Parties contractantes soumissionnaires dans l'application de la Convention de Barcelone, ses Protocoles, les stratégies et plans d'action régionaux.												
1.1.1 La ratification de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles par toutes les Parties contractantes est soutenue												
1. Suivre et promouvoir la ratification de la Convention de Barcelone et ses protocoles sur ses protocoles qui ne sont pas encore entrés en vigueur, ou qui sont ratifiés à moins de 50% par les Parties Contractantes	Envoyer des courriers et organiser des missions pour les Parties contractantes concernées; Communiquer avec le Repporteur et les PC, ainsi que les ambassadeurs à Athènes; Renforcer les activités afin d'augmenter le nombre de ratifications (ateliers de travail et matériel de communication)	UC	MED POL, CAR/PAP, REMPEC, CAR/ASP	Parties contractantes respectives	a) Augmentation du nombre de ratifications des Protocoles, b) Protocole entré en vigueur d'ici fin 2021 au plus tard.	0 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €		
1.1.2 Un soutien juridique, politique et budgétaire efficace est apporté au processus de prise de décision du PAM, notamment dans les réunions des organes consultatifs												
1. Organiser la COP 22	du travail de la pré-session et durant la session en 2 langues, documents d'information assurant les services de conférence, organisation d'événements parallèles, organisation d'un voyage pour 2 participants par PC et jusqu'à 30 représentants des partenaires du PAM (société civile) et du Secrétariat	UC	Toutes les Composantes du PAM	Pays hôte, Parties contractantes, Partenaires du PAM	a) 22 COP organisée avec succès, b) Examen et reconnaissance des progrès accomplis au cours de l'exercice biennal 2020-2021, c) Déclaration de la COP 22, adoption et adoption des Décisions concernant la nouvelle SMT 2022-2027 et le PNT 2022-2023, examen des recommandations du Comité de respect des obligations et de la CMDO, d) Réunion de l'État de la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, e) Renforcement de la visibilité et de la diffusion du PAM.	275 000 €	1 001 000 €	1 276 000 €	0 €	610 000 €	Les chiffres présentés comme ressources externes indiquent tous les coûts additionnels qui pourraient dépasser le budget approuvé et qui seront engagés par la Partie contractante se proposant d'accueillir les réunions.	
2. Organiser les BAs, SAs, SAs et 15e réunion du Bureau, y compris la réunion à la veille de la COP 22.	Expertes en interne, documents de travail en 2 langues, documents d'information, services de conférence, organisation de voyage pour 2 délégués par membre du Bureau pour le Secrétariat.	UC	Toutes les Composantes du PAM		a) Organisation réussie des BAs, SAs et 15e réunion du Bureau ainsi que de la réunion du Bureau à la veille de la COP 22, b) Progrès réalisés dans la mise en œuvre du PNT 2020-2021 du PAM assemblés tous les six mois, c) Orientation fournie à nos Parties contractantes contre é comment, d) Définition des principales orientations du nouveau PNT 2022-2023 et de la SMT 2022-2027.	60 000 €	30 000 €	90 000 €	300 000 €	60 000 €		
3. Organiser la Réunion des Points Focus du PAM, précédée par les Réunions des Points Focus des Composantes du PAM /Thématiques et la Réunion du Groupe de coordination de l'FEAP.	Expertes en interne, documents de travail en 2 langues, documents d'information, services de conférence, l'organisation de voyage pour 1 délégué par PC et pour le Secrétariat et les composantes respectives du PAM.	UC	Toutes les Composantes du PAM	Points focus du PAM, Partenaires du PAM	a) Réunion des points focus du PAM et Réunion du Groupe de coordination de l'FEAP organisées avec succès, b) Examen et reconnaissance des progrès réalisés dans la mise en œuvre du PNT 2020-2021 du PAM, c) Projets de Décisions sous discussion, révisés et finalisés pour soumission à la COP 22, d) Nouvelle SMT 2022-2027 et PNT et Budget 2022-2023 révisés en profondeur pour soumission et considération par la COP 22.	60 000 €	30 000 €	90 000 €	110 000 €	110 000 €	65 000 €	
4. Organiser les réunions du Comité de respect des obligations.	Expertes en interne, documents de travail en 2 langues, documents d'information, services de conférence, l'organisation de voyage pour un délégué par PC et jusqu'à 30 représentants des partenaires du PAM (société civile) et du Secrétariat.	UC	MED POL, CAR/ASP, REMPEC, CAR/PAP, CAR/CPO, CAR/INVO	Points focus du PAM, Partenaires du PAM	a) Réunions des composantes/points focus thématiques organisées avec succès, b) Aspects techniques de la mise en œuvre des Protocoles examinés, c) Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités de PNT 2020-2021 menées par les composantes du PAM, d) Documents techniques et politiques réalisés en vue d'un examen ultérieur de la part d'un organe supérieur du PAM, y compris les projets de Décisions, les documents d'orientation, les produits des évaluations, etc., e) Activités proposées du PNT 2022-2023 révisés en vue d'une soumission à la réunion des points focus du PAM.	350 000 €	350 000 €	700 000 €	350 000 €	10 000 €	MED POL FF Reunions: 650.000, CAR/PAP FF Reunions: 440.000, CAR/ASP FF Reunions: 470.000, REMPEC FF Reunions: 470.000, CAR/CPO FF Reunions: 440.000, CAR/INVO FF Reunions: 460.000, CAR/INVO FF Reunions: 470.000.	
5. Organiser les réunions du Comité de respect des obligations.	Documents de travail d'information de deux langues, services de conférence, modalités de participation d'un maximum de 14 membres du Comité de respect des obligations et / ou de suppléants; Experte interne.	UC	MED POL, SPA/INAC, REMPEC, PAP/IRAC, SC/INAC, MED/INAC	Comité de respect des obligations	a) 2 réunions du comité de respect des obligations organisées avec succès, b) Cas de non-respect des obligations traités et portés à l'attention de la COP 22, c) Orientation fournie aux Parties contractantes contre é comment, d) Organisation des sessions communes possibles avec les Comités de respect des obligations d'autres AME.	35 000 €	35 000 €	70 000 €	50 000 €	50 000 €		
6. Organiser la 13e réunion du CMDO et les réunions annuelles de son comité de pilotage. Encourager et faciliter les évaluations à mi-parcours de la SMD et du Plan d'action régional sur le CPD.	Expertes en interne, conseil, accord avec le pays hôte, documents de travail en anglais et en français, documents d'information, services de conférence, organisation de voyage pour les membres de la CMDO et le Comité de pilotage de la CMDO, ateliers de travail régionaux.	UC, CAR/INVO	Bureau, CAR/INVO	Toutes les Composantes du PAM	a) CMDO et son comité directeur, partenaires du PAM b) 13e réunion de la CMDO organisée avec succès, conclusions et recommandations transmises aux Parties contractantes, c) 13e Réunion du Comité de pilotage de la CMDO, dont au moins l'une des deux en face à face, organisée avec succès, d) Evaluation à mi-parcours de la SMD et du Plan d'action régional CPO réalisée avec succès (analyse documentaire, expertise externe, document de consultation, consultation in ligne, groupe de travail et ateliers participatifs).	50 000 €	93 000 €	143 000 €	50 000 €	35 000 €	Les chiffres présentés comme ressources externes indiquent tous les coûts additionnels qui pourraient dépasser le budget approuvé et qui seront engagés par la Partie contractante se proposant d'accueillir les réunions.	
7. Formuler la Stratégie à Moyen Terme du PAM pour 2022-2027 par le biais d'un processus inclusif et participatif piloté par les Parties contractantes.	Expertes en interne, conseil, réunions des Points Focus du PAM (documents de travail et 2 langues), documents d'information, services de conférence.	UC	Toutes les composantes PAM	Parties contractantes partenaires du PAM	a) Finalisation et soumission de la SMT 2016-2021 révisés avec succès, b) Elaboration et soumission de la SMT 2022-2027 aux points focus du PAM et à la COP 22 à travers un processus participatif et sous la direction des Parties.	25 000 €	50 000 €	75 000 €	30 000 €	30 000 €	Les chiffres présentés comme ressources externes indiquent tous les coûts additionnels qui pourraient dépasser le budget approuvé et qui seront engagés par la Partie contractante se proposant d'accueillir les réunions.	
8. Formuler, en coordination avec les organes régionaux, un programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles dans la région méditerranéenne (SMT BIO 2021-2035).	Réunions régionales, services de conférence, expertise en interne et coordination, organisation de voyage des membres du comité consultatif, conseil, réunions de coordination, y compris correspondants nationaux PAS BIO	UC, CAR/INVO	UC et autres composantes du PAM, selon le cas	Parties Contractantes, Organisations des membres du Comité consultatif PAS BIO, Points focus du CAR/ASP, ACCORDAM, CDB, FAD, COPA, UCN, Med/AN, Med/Net, WHP	a) Création et réunion du Comité consultatif du PAS BIO, b) Orientation générale et spécifique fournie pour l'élaboration du PAS BIO 2021-2035, basé sur l'Agroécologie, aligné sur les Objectifs de Développement durable (ODD) et harmonisé avec le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 de la CBD, c) Préparation et soumission du PAS BIO 2021-2035 aux réunions des points focus thématiques du CAR/ASP et de la diversité biologique, du Groupe de coordination de l'FEAP, des points focus du PAM et de la COP 22, d) Programme d'action stratégique 2021-2035 pour la conservation de la diversité biologique et la gestion durable des ressources naturelles en région méditerranéenne (PAS BIO 2021-2035) aligné avec les Objectifs de développement durable (ODD), harmonisé avec le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 de la CBD et basé sur les conclusions et recommandations du PAS BIO 2004-2019, élaboré et présenté à la réunion des points focus ASP/DB, du Groupe de coordination CDB, des points focus du PAM et de la COP 22.	50 000 €	35 000 €	85 000 €	150 000 €	150 000 €		Financement externe non garanti provenant potentiellement de la Fondation MAVA.
9. Elaborer / mettre à jour des stratégies / Plans d'action régionaux pour lutter contre la pollution marine.	Expertes en interne, conseil, réunions régionales, voyage, interprétation, traduction.	UC, REMPEC, UC	Composantes du PAM	Parties contractantes, OTCD, OMI, Partenaires du PAM	Préparation de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les années 2021-2023, basée sur l'Agroécologie et alignée avec les ODD pertinents, pour soumission aux réunions des points focus du REMPEC, du Groupe de coordination de l'FEAP, des points focus du PAM et de la COP 22.	50 000 €	50 000 €	100 000 €	55 000 €	55 000 €	Financement externe non assuré provenant potentiellement du PCT 2020 du FOMU.	
10. Développer la politique de gestion des données du PAM, y compris sur le système d'information de l'IMPAP.	Expertes en interne, services de conférence, traduction, interprétation, voyage, réunions régionales, modalités de participation des délégués des PC.	CAR/INVO	Toutes les Composantes du PAM	Parties contractantes partenaires du PAM	Politique en matière de données de l'IMPAP élaborée pour soumission aux réunions des points focus thématiques/composantes du PAM pertinentes, du Groupe de coordination de l'FEAP et des points focus du PAM et, comme à convenir, à la COP 22 et mise en œuvre de cette politique assurée de manière coordonnée.	0 €	0 €	0 €	110 000 €	110 000 €	Financement externe non assuré en cours de rédaction.	
11. Améliorer la durabilité des opérations du PAM.	Expertes en interne, réunions du groupe de travail sur les opérations durables du PAM.	UC, toutes les Composantes du PAM	Toutes les Composantes du PAM		a) Développement d'une série de critères et d'indicateurs permettant de mesurer la durabilité des activités du PAM, b) Application de pratiques durables assurées dans le cadre des activités et réunions/événements du PAM (réunions sans papier, calcul des émissions de CO2, etc.), c) Organisation des réunions des groupes de travail internes de l'unité de coordination et des réunions opérationnelles actives /Équipe de chaque composante du PAM durable	0 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €		
1.1.3 Renforcement des liens entre les thèmes généraux et transversaux et facilitation de la coordination au niveau national dans l'ensemble des secteurs.												
1. Mettre en œuvre, dans les centres régionaux partenaires, les stratégies actualisées du PAM et les cibles du Bon État Écologique (BEE) fondées sur une approche écosystémique (SMD), Plan d'Action sur la CPO, Stratégie régionale sur la prévention et la lutte contre la pollution provenant des navires, Plan d'action de la GDC, Plan d'Action Océans, Cadre Régional pour l'Adaptation au Changement Climatique pour les Aires Côtières et Marines Méditerranéennes).	Expertes en interne, consultations et réunions.	UC	Composantes du PAM	Parties contractantes	Les principales conclusions et recommandations émanant de l'examen des PAN littorales, des Stratégies nationales de GDC, des PAN de lutte contre la pollution marine, des PAN sur la biodiversité, l'évaluation de l'état de l'intégration de la BEE, sont examinées par les points focus thématiques/composantes et d'autres organes du PAM.	3 000 €	2 000 €	5 000 €	31 000 €	58 000 €		
2. Promouvoir les travaux sur les outils régionaux, y compris les lignes directrices, sur le tourisme durable, en mettant un accent particulier sur les activités réalisées et la gestion de la pollution, y compris les cibles.	Expertes en interne, conseil, activités de consultation et de diffusion, y compris atelier(s) participatif(s) et publication(s)	Plan Bleu	UC et autres composantes (principalement CAR/ASP et REMPEC)	UN-WTO, UNEP/DTIE, UNESCO, M/CE, Agence Française de Développement	Développement de lignes directrices ou de codes de conduite volontaires concernant le tourisme durable (avec un accent particulier placé sur la navigation de croisière et de plaisance), en appuyant les activités de capitalisation et les synthèses méthodologiques produites en 2018-2019 à travers un processus participatif fondé sur la vision et les objectifs pour 2021-2023 de la SMD, en tenant particulièrement compte du Plan d'Action CPO, du Protocole « GDC », du PAS BIO et du Plan régional pour la gestion des déchets marins.	3 000 €	2 000 €	5 000 €	31 000 €	31 000 €	Financement externe assuré à travers le programme InterMED (juin de la Phase 1). Financement externe non garanti provenant potentiellement de l'ADNDE.	
3. Mettre en œuvre et mettre à jour la stratégie de mobilisation des ressources.	Expertes en interne, réunions	UC	Toutes les Composantes du PAM	Organisations partenaires et PA	a) Mise en œuvre coordonnée de la Stratégie de mobilisation des ressources (SMR) actualisée, b) Fiches de projet actualisées et examinées par l'Unité de coordination, c) Réunions bilatérales avec les Partenaires organisées avec succès et ressources externes additionnelles assurées, d) Soumission coordonnée des propositions de projet conformément à la SMT, e) SMD actualisée/renforcée/actualisée et élaboration de l'annexe SMT.	94 602 €	94 602 €	189 204 €	2 440 500 €	10 000 €		

1. Améliorer les travaux sur les indicateurs du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité conformément à la décision 02.134	Expertise en interne; conseil	Plan Bleu, UC, CAR/NO, et membres de la CMDD	Autres Composantes	AEI, OFN, NI, SD, UCM, MED, OMS, autres (à confirmer)	<ul style="list-style-type: none"> 1) Indicateurs du tableau de bord attendus et mis à jour afin de monitorer les tendances. 2) Construction/optimisation de la série d'indicateurs de base pour la suite de la mise en œuvre de la SMDO en synergie avec le travail en cours concernant les ODD 3) Fiche d'information connexes et mise à jour du tableau de bord méditerranéen de la durabilité. 	8.000 €	7.000 €	15.000 €		30.000 €	
2. Echange de meilleurs pratiques en matière de données et d'indicateurs entre les observatoires nationaux et les réseaux d'observatoires les énergies avec le tableau de bord de la SMDO, les indicateurs MAP, SES et actualisation de l'observatoire régional.	Expertise en interne; conseil; missions dans les pays, ateliers de travail.	Plan Bleu	UC, CAR/NO et autres Composantes	AEI, centres thématiques européens	<ul style="list-style-type: none"> 1) Ateliers organisés avec la participation d'observatoires nationaux et de réseaux d'observatoire afin d'échanger sur les meilleures pratiques concernant les indicateurs des ODD, le tableau de bord de la SMDO, le suivi des ODD, les indicateurs MAP et le SES. 2) Elaboration des rapports relatifs aux ateliers. 3) Production et diffusion de fiches d'information sur les meilleures pratiques. 4) Observatoires nationaux des Parties contractantes et observatoires régionaux pertinents référencés sur le site internet du Plan Bleu. 	5.000 €	5.000 €	10.000 €	100.000 €	120.000 €	Financement externe assuré à travers les ODS Projects 1.1 et 2.1 du FEM, sur des pays et aspects spécifiques. Ressources externes supplémentaires nécessaires pour assurer une pleine mobilisation régionale, y compris des visites dans les pays participants.
	Expertise en interne, services externes	Plan Bleu	UC et autres Composantes		1) Mise à jour d'observatoire régional sur le site internet du Plan Bleu sur la base des dernières conclusions d'évaluation, cartes et infographies et présentation de la visibilité.	5.000 €	5.000 €	10.000 €		30.000 €	
1.4.3. Application du PSE (Programme Intégré de Surveillance et d'Évaluation basé sur l'Échelle) est coordonné, y compris les fiches d'information des Indicateurs communs de BEI, est soutenu par un Centre de données à intégrer à la plateforme InfoPAM.											
1. Soutenir la mise en œuvre coordonnée de l'IMPAP aux échelles régionale, sous-régionale et nationale.	Expertise et coordination en interne, réunions, conseils, organisation de réunions de projets de travail en ligne, organisation de voyages et services de conférence.	UC	Composants du PAM, Groupe de travail IMPAP	ACCORAMS, OFCM, IUCN, AIE	<ul style="list-style-type: none"> 1) Approche coordonnée mise en œuvre pour organiser les réunions du CAP/AM. 2) Construction/optimisation de la série d'indicateurs communs de l'IMPAP (SDI) mise à jour. 3) Fabrication d'indicateurs communs et de fiches d'orientation concernant l'OD4 et l'OD6. 4) Actions de la feuille de route de 2023 relatives aux composants de l'IMPAP : document l'échelle de surveillance et d'évaluation ; assurance de qualité des données et évaluation intégrée du BEI développées conformément aux détails convenus. 5) Politique de partage des données connexes révisée et mise en œuvre. 	0 €	0 €	0 €	0 €	410.000 €	
1.4.4. Interface entre science et prise de décision renforcée par une meilleure coopération avec les institutions scientifiques régionales et mondiales, des plateformes de partage des connaissances, des dialogues, des échanges des bonnes pratiques et des publications.											
1. Mettre en œuvre, améliorer et renforcer les institutions scientifiques et promouvoir leur participation aux activités de recherche et de développement et faciliter le transfert de technologie.	Expertise en interne, consultations, atelier de travail, publications.	Plan Bleu	Toutes les Composantes du PAM	EMED	1) Les lignes directrices visent à renforcer le dialogue entre les sphères scientifiques et politiques, y compris le secteur des entreprises et la société civile, fondées sur la stratégie scientifique du PAM.	16.000 €	16.000 €	32.000 €	150.000 €	125.000 €	
	Expertise en interne, consultations, atelier de travail, publications.	Plan Bleu	UC et autres Composantes	European Topic Centre - Université de Malaga (ETC UIMA), Région métropolitaine de Barcelone (MouSties), CPIM, UNIMED, REC	<ul style="list-style-type: none"> 1) Base de données de la communauté scientifique tenue à jour, recensement des parties prenantes mis à jour et davantage développé. 2) Documents politiques élaborés avec les communautés de parties prenantes, notamment les scientifiques, le secteur privé et les gouvernements locaux et publier après des discussions politiques sur la gestion durable de la biodiversité, le tourisme durable et l'économie bleue. 3) Assistance fournie aux parties prenantes pertinentes dans la région méditerranéenne, afin d'assurer des synergies au sein de cette communauté et d'augmenter la visibilité et les impacts des résultats de leurs projets en vue d'atteindre les objectifs stratégiques communs identifiés. 4) Le plan Bleu agit en tant qu'interface science-politique afin de promouvoir l'échange d'expériences et le partage de connaissances et donc de favoriser un changement politique et des comportements dans la région méditerranéenne. 	11.000 €	11.000 €	22.000 €	144.000 €	0 €	Financement externe assuré pour les projets InterMed sur la protection de la biodiversité et Croissance bleue phase II.
	Expertise en interne, dialoguer entre les parties prenantes avec les PPI et les membres de la CMDD, services de consultation, communication, mise en réseaux, services externes, réunions nationales de l'interface science-politique.	Plan Bleu		Parties contractantes, membres de la CMDD, Union pour la Méditerranée, MEDSEA, Université de Malaga, CESE, Med4Health, Med4Car, MISTRALS, Institut de recherche pour le développement, ICDIM, Monaco	1) Examen, finalisation et diffusion du rapport d'évaluation sur les facteurs et risques associés aux changements climatiques et environnementaux ainsi que du résumé d'extension des décideurs politiques.	5.000 €	5.000 €	10.000 €	15.000 €	105.000 €	Financement externe assuré provenant de l'ADM. Financement interne non garanti à modifier, pour couvrir jusqu'à mise aux thématiques et décisions territoriales.
2. Contribuer au renforcement de l'interface science-politique en Méditerranée en ce qui concerne la mise en œuvre de l'IMPAP et améliorer les données en matière de connaissances afin de promouvoir des mesures efficaces permettant de parvenir au BEI.	Expertise en interne, partenaires de mise en œuvre et consultations lors des réunions du PAM.	MED POL	Toutes les Composantes du PAM	Parties contractantes et Composantes du PAM	1) Participation active à des groupes de travail, des comités directeurs de projets, des groupes de travail, des panels scientifiques et implication dans des institutions académiques dans le but de renforcer le rôle du PANMED POL et d'échanger les données et informations nécessaires afin de soutenir/promouvoir les activités entreprises par le PANMED POL et d'intégrer les priorités du MED POL comme il convient au travail de la communauté scientifique dans la région méditerranéenne.			0 €	0 €	0 €	
	Expertise en interne, voyages.	EMPEC		DMR, MELCOM, BONN AGREEMENT, MONGODS, HCMR, Cedra, ISPA, MTRAC, ASSTMI, etc.	1) Information diffusée sur les activités et programmes de R&D, y compris le partage de données et de projets, en coopération avec d'autres accords régionaux.			0 €	10.000 €		
1.4.5. Des programmes éducatifs, notamment des plateformes d'apprentissage en ligne et des diplômés de niveau universitaire sur le gouvernement et les sujets thématiques en rapport avec le PAM sont encouragés en coopération avec les institutions complémentaires.											
1. Encourager et améliorer davantage les activités éducatives et promouvoir des programmes éducatifs, en mettant un accent sur les sujets marins et côtiers, en vue de favoriser la formation sur le développement durable.	Expertise en interne, réunions de coordination et de gestion	UC		MEDPOL / Université Parisien, Université galgène et autres	1) Développement de cours universitaires communs à deux cycles sur les questions relatives au PAM.	5.400 €	5.000 €	10.400 €	0 €	45.000 €	
		CAR/PAP	UC	Med4Health	1) Accords préparés et signés avec les institutions académiques pertinentes en vue d'enrichir la formation MedOps dans le programme académique.			0 €		10.000 €	
		CAR/INO	UC, toutes les Composantes du PAM	Toutes les composantes, FC, institutions académiques	1) Plateforme d'apprentissage en ligne opérationnelle afin de soutenir la formation en ligne.	5.600 €	5.000 €	10.600 €	35.000 €		
		Plan Bleu	UC et autres Composantes	FC et leurs universités, réseaux universitaires et institutions de recherche complémentaires	1) Accords préparés et signés avec les institutions académiques et de gestion des connaissances pertinentes.	0 €	0 €	0 €			
15. Connaissances du PAM et Informations sur le système du PAM améliorées et accessibles pour la prise de décision, meilleure visibilité et une meilleure compréhension											
15.1. Des plateformes pleinement opérationnelles et plus développées (à savoir la plateforme InfoPAM pour la mise en œuvre du PSE), connectées aux systèmes d'information des composantes PAM et autres plateformes régionales de connaissances pertinentes, pour faciliter l'accès à la connaissance des gestionnaires et des décideurs, ainsi que des parties prenantes et du grand public.											
1. Renover l'infrastructure INFAPAP et entretenir et mettre à jour ses modules	Coordination et expertise en interne, contrat de service	CAR/INO	UC, toutes les Composantes du PAM	Plateformes de système d'information régional	<ul style="list-style-type: none"> 1) Amélioration des modules existants du système INFAPAP. 2) Amélioration des infrastructures technologiques. 3) Système d'information du MED POL intégré au système INFAPAP. 4) Intégration de données et actualisations provenant des organisations régionales. 5) Intégration de la base de données et des résultats du PAM. 6) Support technique et composantes de PAM assaut. 	40.000 €	13.000 €	53.000 €	80.000 €		
2. Terminer un prototype de plateforme d'adaptation concernant le changement climatique.	Coordination et expertise en interne, contrat de service	CAR/INO	UC, toutes les Composantes du PAM	Plateformes de système d'information régional	<ul style="list-style-type: none"> 1) Finalisation du Système d'Information de l'IMPAP. 2) Sélection du flux de données dans le Centre de données pour soutenir l'IMPAP. 3) Mise en œuvre de l'ensemble des indicateurs de l'IMPAP. 			0 €	235.000 €		Financement externe non garanti en cours de négociation.
		CAR/INO			1) Amélioration et développement de dictionnaires de données et de normes en matière d'informations.			0 €	135.000 €		
		CAR/INO			1) Amélioration et développement du contenu de la qualité des formats de données et de la cohérence des données.			0 €			
3. Réaliser l'analyse des données du tableau de bord analytique.	Coordination et expertise en interne, contrat de service	CAR/INO	UC, toutes les Composantes du PAM		1) Développement du tableau de bord analytique des données. 2) Adaptation du tableau de bord analytique des données.						
4. Développer un prototype de plateforme d'adaptation concernant le changement climatique.	Coordination et expertise en interne, contrat de service	CAR/INO	UC, Plan Bleu, CAR/PAP autres		Développement du prototype de la Plateforme pour l'adaptation au changement climatique.			50.000 €			
5. Maintenir, mettre à niveau et mettre en œuvre les bases de données et plates-formes de données des composantes du PAM	Coordination et expertise en interne, contrat de service, conseil	CAR/INO MEDPOL	CAR/PAP autres	FC	<ul style="list-style-type: none"> 1) La base de données de suivi historique du MED POL est intégrée avec succès au système d'information de l'IMPAP. 2) Le nouveau flux de données de suivi du MED POL est pleinement intégré au système d'information de l'IMPAP. 3) Les protocoles de données pour les interconnexions entre le BCS, le système d'information sur les MARN/IN, l'IMPAP et l'InfoMédPol sont préparés et testés. 			0 €	100.000 €		
		CAR/ASP, CAR/INO		Parties contractantes, MED/IN, IUCN, ACCORAMS, HCMR, partenaires des plates d'action	<ul style="list-style-type: none"> 1) La plateforme méditerranéenne de la biodiversité est actualisée, les données sont mises à jour (data-rsc-ops.org) et reliées aux autres ODS pertinents (E-mobility, InfoMAP). 2) Le contenu de la base de données MAMAS est mis à jour et harmonisé avec l'ASRM et Aquarius et la collaboration est formalisée. 3) Application en ligne SDI est mise à jour (y compris les données) et est reliée à la Plateforme méditerranéenne de la biodiversité. 4) La base de données MAPMED est mise à jour et complétée avec les données existantes. 	25.000 €	10.000 €	35.000 €	45.000 €		Financement non garanti en cours de négociation.
		EMPEC, CAR/INO		Parties contractantes	1) Le système existant d'information et de communication de l'EMPEC ainsi que les outils d'aide à la décision (i.e., le site internet de l'EMPEC Profil de pays, gestion des déchets issus des observations pour l'hydrocarbure en Méditerranée, MED/SEA, système d'information de l'EMNIS, version beta de Guide méditerranéen sur la coopération et l'assistance mutuelle pour l'intervention d'urgence en cas d'événement de pollution marine) sont améliorés, mis à jour et interconnectés, comme il convient.	10.000 €	10.000 €	20.000 €			
		CAR/ASP			1) Les Parties contractantes et les partenaires pertinents sont en mesure de partager les données conformément aux exigences du Protocole « Prévention et Réactions Critiques » de 2002 de l'IMPAP.			0 €	30.000 €		
6. Procéder à la refonte du système d'évaluation en ligne des ASP.	Coordination et expertise en interne, consultations, services	CAR/ASP	CAR/INO	Correspondants du CAR / ASP concernés, responsables des ASRM	Le système d'évaluation en ligne des ASRM est remis et opérationnel.			0 €	30.000 €		
15.2. Le système de rapport en ligne de la Convention de Barcelone (CBC) est à jour, opérationnel, amélioré, entretenu, complété et intégré à d'autres registres relatifs aux rapports.											
1. Réviser le fonctionnement et le contenu du système de reporting en ligne du PAM (BCRS).	Coordination et expertise en interne, contrat de service	CAR/INO, UC	Toutes les Composantes du PAM		Le système de transmission des Rapports en ligne du BCRS est adapté et amélioré.	10.000 €	10.000 €	20.000 €	20.000 €	20.000 €	
16. Meilleure visibilité et compréhension											
16.1. La stratégie de communication du PAM/PMVE a été actualisée et mise en œuvre.											
1. Mettre en œuvre la stratégie de communication opérationnelle	Expertise en interne, conseil, contrats de service, voyages	CAR/INO, UC	Toutes les Composantes du PAM	PAM COM/PT	1) Sites Internet du PAM et des composantes du PAM mis à jour régulièrement	75.500 €	44.128 €	119.628 €	175.000 €	750.500 €	
		CAR/INO, UC			1) Matériel et campagnes de communication développés	10.000 €	10.000 €	20.000 €	150.000 €		
		CAR/INO, UC			1) Les campagnes de communication sont conçues et mises en œuvre. Les médias de communication sont adaptés aux publics cibles du PAM et peuvent inclure des séances d'information destinées aux médias, des programmes de communication sur les médias sociaux, des pages internet, etc.			30.000 €			
		CAR/INO, UC			1) Une campagne de communication pour chaque publication du rapport « État de l'Environnement en Méditerranée ».						
		CAR/INO, UC			1) Une campagne de communication élaborée sur les principales thématiques identifiées pour l'exercice biennal.						
		CAR/INO, UC			1) Des campagnes de communication élaborées à l'occasion de dates clés telles que les célébrations des Nations Unies pour l'environnement, Représentation du PAM dans les réunions et conférences régionales et internationales.						
		CAR/INO, UC			1) Programme de communication élaboré pour les publications phares du PAM.			0 €	30.000 €		
		CAR/INO, UC			1) Publication élaborée pour l'exercice biennal concernant les nouvelles questions/menaces et soulignant les lacunes existantes au niveau des connaissances.			0 €	30.000 €		
		CAR/INO, UC			1) Collaboration accrue avec les médias traditionnels et développement de la présence du PAM sur les réseaux sociaux :			0 €	10.000 €		
		CAR/INO, UC			1) Une liste mise à jour des contacts au sein des médias est disponible et partagée avec les Parties contractantes.						
		CAR/INO, UC			1) Collaboration avec les médias est renforcée avec leur base de données prospective que l'acheteur du PAM en tant qu'unité de référence auprès des journalistes pour les questions relatives à l'environnement méditerranéen.						
		CAR/INO, UC			1) Développement de la présence du PAM sur la plateforme de médias social Twitter.						
		CAR/INO, UC			1) Homogénéité et cohérence accrues de l'image du système du PAM :			0 €	60.000 €		
		CAR/INO, UC			1) Une série de matériels et modèles de présentation et de communication sont mis à disposition de l'ensemble du personnel du PAM (Power Points, fiches d'orientation, brochures, collants), visant à présenter le PAM comme une entité unique et cohérente, avec une unité dans la communication.						
		CAR/INO, UC			1) Lignes directrices pour l'unité dans la communication concernant les produits et les communications du PAM devant être appliquées par chacune des composantes et chacun des projets du PAM.						
		CAR/INO, UC			1) Des outils pour la visibilité régionale et l'usage du PAM sont préparés.						
		CAR/INO, UC			1) Une unité dans la présentation graphique des publications du PAM est développée : modèles des séries de publications.						

N°	Titre	Type	Composantes	Description	Budget					Financement externe	Financement externe non garanti
					2019	2020	2021	2022-2023	TOTAL		
		CAR/INFO, UC		A) Les multiples systèmes de base de données et d'information du PAM sont optimisés pour accroître la sensibilisation et la compréhension : Cartes et produits de données élaborés en utilisant une interface publique spécifique de visualisation des données permettant de faire ressortir les données essentielles tirées des multiples bases de données du PAM.						40.000 €	
		CAR/INFO, UC		B) Portée accrue du PAM grâce à une communication commune : L'ensemble des composantes du PAM participe aux campagnes de communication annuelles.						30.000 €	
		CAR/INFO, UC		C) Renforcement de la connectivité de manière et de sites actifs du PAM : Amélioration de l'accessibilité des informations générales sur le site Internet du PAM, en s'assurant que le contenu soit adapté à chaque public cible, Rapport annuel soulignant les principales avancées du PAM, Campagne de communication pour la COP 22, MED NEWS - Newsletter du PAM, Visibilité accrue du PAM dans des événements de haut niveau, Vidéos, spots, diaporamas, documentaires scientifiques.	0 €	10.000 €	10.000 €			45.000 €	
		CAR/INFO, UC		D) Renforcement de la communication interne : Réunions de Groupe de Travail sur la Communication du PAM organisées régulièrement.						10.000 €	
		CAR/INFO, UC		E) Renforcement de la capacité de communication du PAM : Organisation d'une formation en communication pour le personnel du PAM, Renforcement du réseau interne du PAM et du partage de l'information, Répertoire de la maintenance et de la mise à jour de l'ensemble du réseau du PAM (première documentation des désignations des Points Focaux nationaux), Calendrier des événements en ligne pour l'ensemble de la maintenance et de la mise à jour des initiatives du réseau du PAM, Logiciel de groupe pour l'ensemble du réseau du PAM disponible, Outil de communication pour la gestion de contenu documentaire et des groupes d'intérêt, Plateforme d'enquêtes et de questionnaires disponible, Aide et assistance technique pour l'ensemble des composantes du réseau InfoPAM.						30.000 €	
		CAR/ASP	UC, CAR/INFO	Groupe de travail sur la communication du PAM, partenaires du PAM, parties contractantes		10.000 €	10.000 €	20.000 €			
		REMPEC	UC, CAR/INFO	OMI	a) Production et diffusion de matériel de sensibilisation et d'information sur la pollution marine provenant des navires, b) Organisations d'événements de communication sur les activités du REMPEC.					10.000 €	
	Plan Bleu	UC, CAR/INFO et autres Composantes	PC/AZEME, ATO, CHEAM, CM / Banque mondiale, AIE, FAO, LICN, MedICC, OME, Mission Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Tour du Vais, etc.	a) SEED 2019 est audité et diffusé, à travers les étapes suivantes : i) résumé analytique traduit en espagnol et en arabe, ii) traduction et mise en page du rapport complet en français et en anglais, iii) Création et mise en ligne d'un site internet consacré au SEED, iv) Préparation et diffusion de vidéos sous-titrées, v) Préparation et diffusion de infographies par le biais de documents très courts (max. 2 pages), vi) Événement de lancement du SEED organisé dans au moins 2 pays méditerranéens.	35.500 €	4.500 €	40.000 €	10.000 €	50.000 €		Financement externe assuré par l'AZEME. Financements additionnels à identifier, notamment les contributions des Parties contractantes pour les ateliers aux niveaux régional et sous régional.
	MED POL, Plan Bleu, CAR/INFO	UC, CAR/INFO et autres Composantes	AIE	a) Matériel de communication portant sur les chapitres thématiques relatifs aux émissions et déchets industriels fournis en temps voulu, b) Conclusions intégrées dans les principaux documents et plateformes de communication.					17.500 €		
	UC	Toutes les Composantes du PAM		a) Développement d'un kit de communication destiné à l'usage des organisations méditerranéennes de la société civile aux fins de leurs propres activités de sensibilisation (adapter sur les questions relatives à l'environnement et à la durabilité (en se concentrant sur les thèmes de la SDG), disponible en au moins deux langues (comprenant l'arabe) et comprenant des posters en haute qualité d'impression, des flyers, des photos accompagnées de légendes et des outils multimédias incluant, le cas échéant, des messages vidéo sous-titrés enregistrés par le PAM, b) Production d'une version destinée aux enfants de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, expliquant la Convention à un jeune public et identifiant les liens avec des supports éducatifs développés par les Nations Unies sur l'Agenda 2030 pour le développement durable et les SDG, c) Deux (2) événements de sensibilisation du public/des médias organisés, d) Campagne de sensibilisation à la question des micro-plastiques organisée, e) Préparation d'une version en arabe de la Convention de Barcelone.	10.000 €	9.028 €	19.028 €		95.000 €		
	Plan Bleu	UC, CAR/INFO et autres Composantes	AZEME, IDRI, MTEL, médias	a) Format de communication modernisé (publications courtes, communiqués de presse, infographies et vidéos produits et diffusés), b) Supports de communication modernisés (modernisation du site Internet du Plan Bleu, renforcement de l'utilisation des médias sociaux), c) Élaboration de sites Internet spécifiques consacrés au SEED 2019 et au MED 2030, d) Diffusion des activités et produits de communication de l'Unité de coordination et d'autres composantes à travers le site Internet du Plan Bleu, e) Diffusion des activités et produits de communication de l'Unité de coordination et d'autres composantes à travers le newsletter du Plan Bleu, f) Diffusion des activités et produits de communication de l'Unité de coordination et d'autres composantes à travers les réseaux sociaux du Plan Bleu (Facebook, Twitter et LinkedIn), g) Communication sur les activités du Plan Bleu et de l'ONU Environnement/PAM et reprogrammation dans des événements régionaux et internationaux.				0 €	59.000 €	59.000 €	Financement externe non garanti provenant potentiellement du MTEF (inclure le français de la Transition écologique et solidaire)
2	Organiser les célébrations annuelles de la Journée internationale de la Côte Méditerranéenne.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC, CAR/INFO et autres Composantes du PAM	PC, autorités locales, ONG, médias	Deux célébrations régionales de la Journée de la Côte méditerranéenne organisées.	10.000 €	10.000 €	46.000 €	5.000 €	Financement externe assuré par le MedProgramme du FEM.
3	Soutenir l'organisation de la Journée internationale de la Côte Méditerranéenne par les Parties contractantes.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/PAP	UC, CAR/INFO et autres Composantes du PAM	PC, autorités locales, ONG, médias	Trois célébrations nationales de la Journée de la Côte bénéficiant d'un soutien technique et promotionnel et de la participation des représentants du CAR/PAP			60.000 €		Financement externe assuré par le MAWA.
4	Mise en œuvre de la 3ème édition de la procédure connue pour l'attribution du Prix Istanbul des villes respectueuses de l'environnement.	Expertise en interne, conseil, contrats de service.	UC	CAR/Plan Bleu, CAR/INFO et d'autres composantes du PAM, selon le cas.		Prochaine édition du Prix Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement qui sera remis lors de la COP 22.		0 €		44.000 €	Contribution volontaire attendue de la part des Parties contractantes.
TOTAL THEM 2 - GOVERNANCE					627.708 €	1.295.730 €	1.923.438 €	3.055.500 €	3.988.500 €		
THEM 3 - GOVERNANCE					MTP 2019	MTP 2020	MTP TOTAL 2020-2021	Financement externe autorisé TOTAL 2020-2021	2020-2021	Financement externe non garanti TOTAL 2020-2021	
MED POL					381.602 €	739.374 €	1.120.976 €	2.493.200 €	1.002.000 €		
MED POL					0 €	50.000 €	50.000 €	0 €	78.420 €		
BENEFIT					60.000 €	70.000 €	130.000 €	0 €	86.420 €		
CAR/PP					124.500 €	152.500 €	277.000 €	459.000 €	735.420 €		
CAR/PP					40.000 €	30.000 €	70.000 €	0 €	748.840 €		
CAR/PP					10.000 €	60.000 €	70.000 €	106.000 €	6.420 €		
CAR/PP					0 €	83.000 €	83.000 €	0 €	1.311.260 €		
CAR/PP					0 €	65.000 €	65.000 €	0 €	1.427 €		
TOTAL					627.708 €	1.295.730 €	1.923.438 €	3.055.500 €	3.988.500 €		
Somme des résultats sous-totaux					627.708 €	1.295.730 €	1.923.438 €	3.055.500 €	3.988.500 €		
Somme des sous-totaux des sorties					627.708 €	1.295.730 €	1.923.438 €	3.055.500 €	3.988.500 €		

Thème 2 : POLLUTION PROVENANT DE SOURCES SITUÉES À TERRE ET EN MER

Objectifs écologiques :
 1. L'eutrophisation d'origine humaine est évitée, principalement ses effets négatifs tels que les pertes de biodiversité, la dégradation de l'écosystème, les efflorescences algales nuisibles et le manque d'oxygène dans les eaux de fond ;
 2. Les contaminants n'ont aucun impact significatif sur les écosystèmes côtiers et marins et sur la santé ;
 3. Les déchets marins et côtiers n'affectent pas de manière négative les environnements côtiers et marins ;
 4. Le bruit des activités humaines n'a pas d'impact significatif sur les écosystèmes marins et côtiers ;
 5. Les problèmes nouveaux et émergents liés à la pollution tellurique sont identifiés et gérés, le cas échéant.

Objectifs stratégiques:
 1. Éliminer, dans la mesure du possible, prévenir, réduire et contrôler les apports de contaminants sélectionnés/réglementés, rejets et déversements massifs d'hydrocarbures ;
 2. Prévenir, réduire et contrôler la production des déchets marins et leur impact sur le milieu marin et côtier.

Indicateurs 2020-2021:
 1. Nombre de politiques et d'instruments réglementaires de contrôle et de prévention de la pollution marine mis à jour et développés;
 2. Nombre de lignes directrices nouvelles et mises à jour et autres instruments de mise en œuvre rationalisant les outils de CPD pour les secteurs-clés et les domaines de consommation et de production;
 3. Nombre de pays soumettant des rapports sur les charges polluantes et les données de surveillance de la pollution pour les polluants convenus;
 4. (a) Nombre de projets identifiés et/ou préparés pour éliminer les points chauds de pollution et répondre à la pollution marine;
 (b) Quantités de produits chimiques obsolètes et de déchets marins éliminés de manière écologiquement rationnelle / réduites dans des zones sélectionnées;
 5. Nombre d'entreprises, d'entrepreneurs, d'agents financiers et d'organisations de la société civile capables pour promouvoir des solutions de CPD alternatives aux POP et aux produits chimiques et réduction des déchets marins

Cibles 2020-2021:
 1. 7 instruments / politiques réglementaires régionaux élaborés / mis à jour;
 2. 6 lignes directrices nouvelles / mises à jour et autres instruments de mise en œuvre développés / mis à jour;
 3. 21 Parties contractantes ;
 4. (a) Au moins 7 projets pilotes sur la pollution marine;
 (b) 600 tonnes de PCB éliminés de manière écologiquement rationnelle dans des zones sélectionnées; 1 400 tonnes de PCB et 30 tonnes de mercure préparées de manière écologiquement rationnelle dans des zones sélectionnées pour préparer au cours du prochain exercice biennal les déchets à éliminer; tendance à la baisse en matière de réduction des déchets de plage en vue d'atteindre l'objectif de réduction de 20% d'ici 2024 dans les zones pilotes;
 5. Au moins 100 stagiaires.

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe non sécurisé TOTAL 2020-2021	
2.1. Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et des 4 Protocoles portant sur la pollution, et des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux existants pertinents.						81.500 €	31.448 €	112.948 €	50.000 €	195.000 €	
2.1.1. Les mesures ciblées des stratégies/ plans régionaux sont facilitées et appliquées						81.500 €	31.448 €	112.948 €	50.000 €	195.000 €	
1. Évaluer la mise en œuvre des plans / mesures régionaux existants élaborés au titre de l'article 15 du protocole tellurique, y compris une analyse socio-économique.	Expertise en interne, consultants, réunion(s) régionale(s)	MED POL	CAR/CPD	PC, UFM H2020, projet SEIST	a) Révision des rapports soumis par les Parties contractantes pour l'exercice biennal 2018-2019 concernant la mise en œuvre des Plans régionaux existants, b) Évaluation finale de la mise en œuvre des mesures ciblées (au plus tard en 2021) préparée pour les Plans régionaux pour la réduction du mercure, des POP et de la BOD5, c) Meilleures pratiques relatives à la mise en œuvre des Plans régionaux et autres mesures communes partagées au niveau régional et identification des lacunes et priorités concernant le développement de l'appui technique et du renforcement des capacités.	11.000 €	6.500 €	17.500 €		25.000 €	Cette activité sera mise en œuvre conjointement avec l'activité 2.1.1.2.
2. Promouvoir l'utilisation d'instruments et de mesures d'incitation appropriés pour réduire ou interdire l'utilisation unique du plastique, réduire l'utilisation de bouteilles en plastique, etc.	Expertise en interne, consultations, réunion(s) régionale(s), Partenaire(s) de mise en œuvre.	MED POL	CAR/CPD	Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, SWITCH MED, FAO, CGPM, Marlice, ACCOBAMS, WWF / MEDPO	a) Meilleures pratiques identifiées et partagées avec les Parties contractantes au niveau régional, b) Renforcement des capacités techniques des Parties contractantes en vue de faciliter la mise en œuvre des mesures juridiquement contraignantes du Plan régional pour la gestion des déchets marins en Méditerranée, c) Identification des lacunes et priorités en matière d'appui technique et de renforcement des capacités,	10.000 €	10.000 €	20.000 €		60.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
	Consultations, atelier(s) de travail / régionale(s) / sous-régionale(s)	CAR/CPD	MED POL		d) Meilleures pratiques partagées au niveau régional concernant les nouvelles mesures, c.-à-d. relatives à la pollution plastique, aux systèmes REP pour les emballages plastiques, à l'ajout intentionnel de microplastiques dans les processus de production et aux produits en plastique à usage unique, afin de faciliter la mise en œuvre du Plan régional pour la gestion des déchets marins, e) Identification des lacunes et priorités en matière d'appui technique et de renforcement des capacités,	0 €	0 €	0 €	0 €	20.000 €	Financement externe non garanti provenant potentiellement du Projet WES (Water and Environment Support) (UE DG NEAR).
	Expertise en interne, conseil	REMPEC	MED POL	PC, IMO, EBRD	f) Appui technique fourni aux Parties contractantes qui le demandent pour la mise en œuvre du Plan d'action de l'OMI pour la lutte contre les déchets plastiques provenant des navires et des dispositions connexes du Plan régional pour la gestion des déchets marins en Méditerranée, comme il convient.			0 €		30.000 €	Financement externe non garanti provenant potentiellement de l'ITCP 2020-2021 : activités du PRF national.
3. Promouvoir la réduction des eaux usées municipales des petites agglomérations en utilisant des solutions basées sur la nature; et la prévention de l'entrée dans l'environnement marin des boues d'épuration et des déchets liés aux eaux pluviales à l'aide de BAT / BEP, et en particulier des technologies de valorisation énergétique des déchets (W-ET).	Expertise en interne, réunion(s) régionale(s), partenaire(s) de mise en œuvre	MED POL	CAR/CPD, Plan Bleu	UFM H2020, FEM	a) Meilleures pratiques identifiées et partagées avec les Parties contractantes au niveau régional, b) Renforcement des capacités techniques des Parties contractantes afin de faciliter la mise en œuvre des mesures juridiquement contraignantes du Plan régional de réduction de la BOD5 provenant des eaux urbaines résiduelles, c) Élaboration des principaux éléments des stratégies et plans.	5.000 €	13.948 €	18.948 €	50.000 €	40.000 €	Financement externe assuré à travers le Child Project 1.2 du MedProgramme du FEM. Financement externe non garanti en cours de négociation.
4. Promouvoir l'utilisation d'instruments pertinents pour l'identification et la mise en œuvre de solutions de remplacement des POP et du mercure aux niveaux régional et sous-régional.	Expertise en interne, consultations, atelier(s) de travail régional /sous régional	CAR/CPD	MEDPOL	FEM, Service des produits chimiques pour l'environnement des Nations Unies, Secrétariat du BRSC	a) Expériences et meilleures pratiques concernant les stratégies de prévention des nouveaux POP partagées avec les Parties contractantes au niveau régional afin de faciliter la mise en œuvre des Plans régionaux relatifs aux POP, b) Lacunes et priorités identifiées concernant l'appui technique et le renforcement des capacités.	0 €	0 €	0 €	0 €	20.000 €	Financement externe non garanti provenant potentiellement du Projet WES (Water and Environment Support) (UE DG NEAR).
5. Renforcer les capacités de chaque État côtier à répondre efficacement aux événements de pollution marine par la création d'accords et de plans d'urgence sous-régionaux opérationnels et améliorer les niveaux des équipements de première intervention prépositionnés en cas de déversements sous le contrôle direct des États côtiers méditerranéens.	Expertise en interne, réunions, voyages	REMPEC	UC	OMI Accord OSPAR / Bonn, HELCOM, ITOPI, Cedre, ISPra, etc.	a) Appui technique fourni aux Parties contractantes qui en font la demande afin d'évaluer, de préparer, d'adopter, de mettre à jour et de mettre en œuvre et de tester les plans nationaux d'urgence et les accords/plans d'urgence sous régionaux portant sur la préparation et la réponse en cas de déversements d'hydrocarbures et de SNPD par les navires, les infrastructures portuaires situées en mer, les installations de manutention des hydrocarbures et les installations offshore, b) Mécanisme de mobilisation d'équipements d'intervention et d'experts en cas d'urgence mis en œuvre;	24.500 €		24.500 €			
	Expertise en interne	REMPEC		ATRAC, Cedre, FEDERCHIMICA, ISPra, MONGOOS, SAF, IMO	c) L'Unité méditerranéenne d'assistance (UMA) est maintenue et, le cas échéant, élargie et le fonds spécial renouvelable de l'UMA est reconstitué.	1.000 €	1.000 €	2.000 €			
6. Améliorer le suivi des événements de pollution, contrôler et surveiller les rejets illicites et améliorer le niveau d'application de la loi et de poursuite des contrevenants.	Réunion, voyages, interprétation, traduction, expertise en interne	REMPEC	UC	OMI, Cedre, INTERPOL, CBSS (ENPRO), OSPAR (NSN), Bonn accord	a) Réunion du MENELAS organisée et recommandations mises en œuvre grâce à l'appui technique fourni aux Parties contractantes qui en font la demande, b) Promotion et soutien des opérations de surveillance aérienne coordonnées visant à détecter les déversements illicites par les navires.	30.000 €		30.000 €			
2.2 Elaboration ou remise à jour de plans d'action nouveaux/existants, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.						74.108 €	33.000 €	107.108 €	182.720 €	330.000 €	
2.2.1 Les lignes directrices, les outils d'aide à la prise de décision, les normes et critères communs prévus dans les Protocoles et les Plans régionaux sont élaborés ou actualisés pour les substances ou secteurs prioritaires essentiels.						48.108 €	27.000 €	75.108 €	152.720 €	185.000 €	
1. Mettre à jour les annexes des protocoles relatifs à la pollution.	Expertise en interne, Partenaire(s) de mise en œuvre	MED POL	UC, CAR/CPD	BRSC, OMI	a) Groupe(s) de travail établi(s) pas la COP 21 et les annexes des Protocoles « tellurique » et « immersion » mis à jour le cas échéant pour soumission à la COP 22,	0 €	0 €	0 €	25.000 €	45.000 €	Financement externe assuré par le Child Project 1.2 du MedProgramme du FEM.
		REMPEC	UC, MED POL	OMI	b) Groupe de travail mis en place (OFOG) et annexes du Protocole « offshore » actualisées pour considération à la COP 22.		5.000 €	5.000 €		60.000 €	Ce livrable sera mis en œuvre conjointement avec le livrable (b) de l'activité 2.2.1.2.
2. Élaborer / mettre à jour des lignes directrices techniques concernant les sources diffuses et la pollution plastique.	Expertise en interne, conseil, Partenaire(s) de mise en œuvre	MED POL	CAR/INFO, Plan Bleu	Règlement REACH de l'UE, Convention de Minamata, Directive-cadre de l'UE sur l'eau, E-PRTR	a) Lignes directrices sur les BBN mises à jour concernant : - Les sources diffuses de pollution, - Les apports provenant du secteur de l'aquaculture et des fleuves pour les eaux de transition, - L'écart entre les rapports PRTR et BBN,	16.000 €	12.000 €	28.000 €		30.000 €	

	Expertise en interne, consultations	REMPEC	UC	PC, (OFOG), IOGP	b) Lignes directrices offshore méditerranéennes pour l'évaluation d'impact sur l'environnement (EIE), révisées par le Groupe travail du pétrole et du gaz en mer (OFOG) de la Convention de Barcelone, finalisées et soumises pour considération à la COP 22. c) Mise en œuvre renforcée du Plan d'action offshore méditerranéen soumise à un examen lors des réunions régulières des points focaux du Protocole « offshore ».	10.000 €	10.000 €	50.000 €	Ce livrable sera mis en œuvre conjointement avec le livrable (b) de l'activité 2.2.1.1.	
		CAR/CPD	MEDPOL	Initiative H2020, organisations européennes, nationales et internationales travaillant sur la prévention des plastiques	d) Élaboration de lignes directrices techniques sur les mesures visant à réduire/prévenir les articles en plastique à usage unique autres que les sacs plastiques.	28.000 €	0 €	28.000 €	0 €	0 €
3. Réviser les recommandations, principes et lignes directrices existantes et en élaborer de nouveaux visant à faciliter la coopération internationale et l'assistance mutuelle dans le cadre du Protocole de 2002 relatif à la prévention et aux situations d'urgence.	Expertise en interne, consultations, contrat de service	REMPEC	UC	OMI, OSPAR/Bonn Agreement, HELCOM, ITOFF, Cedre, ISPRA, etc	a) Élaboration de lignes directrices interrégionales pour la réponse aux déversements de SNPD, b) Mise à jour et amélioration du Système intégré d'information maritime d'aide à la décision (MIDISIS-TROCS), c) Développement d'un manuel et d'outils permettant d'évaluer les capacités de gestion des déversements d'hydrocarbures, d) CECIS intégré dans le Système de notification des situations d'urgence en Méditerranée (MedERSys), e) Orientation pour le développement d'un mécanisme national pour la mobilisation d'équipements et d'experts en situations d'urgence, f) Étude sur la question des déversements marins de condensats préparée.	4.108 €	4.108 €	127.720 €	Financement externe assuré de la part du WestMOPOCo.	
2.2.2 Les programmes régionaux de mesures sont identifiés et négociés pour les polluants/ catégories (secteurs) montrant des tendances croissantes, notamment la révision des plans régionaux existants et des zones de consommation et de production.						26.000 €	6.000 €	32.000 €	30.000 €	145.000 €
1. Développer le plan régional de traitement des eaux usées municipales.	Expertise en interne, consultations, réunion(s) régionale(s)	MED POL	CAR/CPD Plan Bleu	UpM, Initiative H2020, Partenaires MAP	« Plans régionaux élaborés/améliorés pour soumission aux réunions des points focaux du MED POL, du Groupe de coordination de l'ECAP, des points focaux du PAM et de la COP 22 : a) Plan régional sur le traitement des eaux usées municipales, b) Plan régional (nouveau) sur la gestion des boues d'épuration, c) Amélioration du Plan régional sur les déchets marins ou préparation d'annexes techniques intégrées au Plan régional existant ».	6.000 €	6.000 €	12.000 €	10.000 €	65.000 €
2. Développer le plan régional de gestion des boues d'épuration.		MED POL				10.000 €	0 €	10.000 €	10.000 €	40.000 €
3. Améliorer le plan régional des déchets marins / ou élaborer de nouvelles annexes techniques pour incorporer de nouveaux éléments, notamment les microplastiques et les polluants émergents, selon le cas.		MED POL				10.000 €	0 €	10.000 €	10.000 €	40.000 €
2.3 Renforcement et application de la législation et des politiques de prévention et de contrôle de la pollution marine au niveau national, notamment par leur exécution et leur intégration dans les processus sectoriels.						34.417 €	20.000 €	54.417 €	30.000 €	270.000 €
2.3.1 Les PAN adoptés (art. 15, Protocole «tellurique») sont mis en œuvre et les principaux produits prévus sont livrés en temps voulu.						24.417 €	20.000 €	44.417 €	30.000 €	180.000 €
1. Soutenir l'intégration des mesures du PAN aux systèmes nationaux de réglementation et leur mise en œuvre	Expertise en interne, conseil, réunions nationales, atelier de travail régional ou sous-régional	MED POL	CAR/CPD	PC, IMPEL, UfM-H2020, BRSC	a) Des modèles présentant les aspects essentiels concernant les réglementations nationales sont préparés pour promouvoir l'utilisation des MTD/NPE ainsi que des standards/BEE pour différents contaminants/polluants s'inscrivant dans les priorités nationales et/ou régionales dans des secteurs industriels clés, y compris la législation en matière d'établissement de rapports par les industries sur les rejets de polluants (PRTR) et les risques d'accidents, b) Meilleures pratiques et informations partagées concernant l'octroi de permis et l'inspection sur la base des lignes directrices techniques du PAM les plus récentes, ainsi que concernant la prévention et la gestion des risques liés aux accidents industriels pour l'environnement marin et côtier, c) Rapport d'évaluation à mi-parcours du Plan d'action national soumis à la réunion des points focaux du MED POL et à d'autres organes du PAM comme il convient,	24.417 €	20.000 €	44.417 €	100.000 €	Financement externe non garanti provenant potentiellement du Projet WES (Water and Environment Support) (UE DG NEAR – H2020).
	Expertise en interne, conseil, réunions nationales	CAR/CPD	MED POL	PC	d) Au moins 3 pays soutenus dans l'élaboration de nouvelles réglementations pour la réduction de la production et de l'utilisation de plastiques à usage unique, y compris les systèmes REP,	0 €	0 €	0 €	0 €	80.000 €
		CAR/CPD		PC, FEM, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, BRSC, OMS	e) Au moins 3 pays soutenus dans la préparation de réglementation visant à limiter l'importation et l'utilisation de produits contenant du PFO et de l'APFO, des PCCC et du HBCD (Liban, Maroc et Tunisie).			0 €	30.000 €	Financement externe assuré par le MedProgramme du FEM – Child Project 1.1.
2.3.2. Les PAN sont élaborés pour mettre en œuvre la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires.						10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	10.000 €
1. Promouvoir la ratification et la mise en œuvre des conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection du milieu marin et renforcer l'efficacité des administrations maritimes.	conseil, réunions, voyages, interprétation, traduction, expertise en interne	REMPEC	UC	OMI	Appui technique fourni aux Parties contractantes qui en font la demande : a) Pour préparer, mettre à jour et mettre en œuvre leurs PAN, et b) Pour ratifier et mettre en œuvre les conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection de l'environnement marin.	10.000 €		10.000 €		10.000 €
2.3.3 Plan d'action régional CPD (activités liées à la pollution) intégré dans et mis en œuvre par le biais des PAN et des processus nationaux, tels que les plans d'action nationaux SCP et SNDD.						0 €	0 €	0 €	0 €	80.000 €
1. Soutenir la mise en place de mesures réglementaires et économiques liées à la mise en œuvre de la CPD ou de l'économie circulaire.	Expertise en interne, conseil, réunions nationales	CAR/CPD	MED POL, Plan Bleu	Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	Mesures d'économie circulaire développées dans 2 pays pour des secteurs clés du Plan d'action régional CPD, en particulier dans le secteur agroalimentaire, en mettant l'accent sur le rôle des biodéchets.	0 €	0 €	0 €		80.000 €
2.4 Surveillance et évaluation de la pollution marine.						270.000 €	203.014 €	473.014 €	0 €	605.000 €
2.4.1. Les programmes nationaux de surveillance de la pollution et des déchets sont actualisés pour y inclure les indicateurs PISE de pollution et de déchets, appliqués et soutenus par l'assurance et le contrôle de la qualité des données.						210.000 €	189.292 €	399.292 €	0 €	535.000 €
1. Poursuivre le soutien aux programmes nationaux actualisés de surveillance des déchets marins, des contaminants et de l'eutrophisation conformément à l'IMAP, au Protocole « tellurique » et au Plan régional sur les déchets marins.	Expertise en interne, conseil, partenaire(s) de mise en œuvre, réunions régionale.	MED POL	UC, Groupe de travail IMAP	IAEA, MSFD UE, laboratoires nationaux désignés par MED POL, institutions scientifiques compétentes ACCOBAMS, INDICIT	a) Appui de scientifiques et d'experts fourni pour l'application des règles d'intégration et d'agrégation pour la surveillance et l'établissement de rapports relatifs aux données de surveillance nationale en vue de parvenir à une transmission régulière des rapports de la part des Parties contractantes concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des IMAP nationaux et pour fournir au minimum 3 séries de données sur les indicateurs communs de l'IMAP (OE5, OE9, OE10, OE11) en 2019-2020 et en 2021-2022, b) Mise en œuvre des programmes nationaux de surveillance de la pollution marine soutenus en menant des programmes communs spécifiques de surveillance de la biodiversité et de la pollution dans les AMP et dans les zones soumises à d'importantes pressions, notamment en fournissant des données de qualité connexes ainsi que les rapports nationaux respectifs utilisant le Système d'information pilote de l'IMAP.	0 €	0 €	0 €		405.000 €
2. Consolider les dictionnaires et les standards de données pour tous les indicateurs communs de l'IMAP, relatifs à la pollution et appliquer des schémas de contrôle.	Expertise en interne, conseil, partenaire(s) de mise en œuvre, réunions régionales, réunion CorMon sur la pollution	MED POL	UC, Groupe de travail IMAP	EMODnet, UE MSFD, TG DATA	a) Dictionnaires de données et normes en matière de données finalisés au niveau du contenu pour l'ensemble des indicateurs communs de l'IMAP, y compris les indicateurs communs 18, 19 et 20, b) Compatibilité assurée avec les modèles de données nationaux. Tous les résultats ci-dessus seront soumis pour examen lors des réunions respectives du CorMon sur la pollution et les déchets marins.	10.000 €	5.000 €	15.000 €		50.000 €
3. Entreprendre des programmes coordonnés d'assurance qualité et de formation (eutrophisation, contaminants tant à l'échelle régionale que nationale)	Expertise en interne, conseil, partenaire(s) de mise en œuvre, réunions régionale, réunion CorMon sur la pollution	MED POL	UC, Groupe de travail IMAP	IAEA/ NAEL/ MESL, Quasimeme, Université d'Alessandria, National Laboratoires désignés MED POL, institutions scientifiques compétentes.	Laboratoires nationaux MED POL/IMAP soutenus dans l'application de bonnes pratiques pour la surveillance des contaminants dans le biote et les sédiments, de l'eutrophisation (nutriments et chlorophylle a) de l'eau de mer et des déchets marins, y compris les tests de compétence et les protocoles d'analyses QA/QC.	110.000 €	100.000 €	210.000 €	0 €	30.000 €

4. Harmoniser et normaliser les méthodes de surveillance et d'évaluation de la pollution et des déchets marins conformément à l'IMAP.	Expertise en interne, conseil, partenaire(s) de mise en œuvre, réunions régionale	MED POL	UC, Groupe de travail IMAP	UE MSFD WG GES, TGML, TG DATA, institutions scientifiques compétentes	a) Elaboration de protocoles pour l'application de bonnes pratiques en laboratoire, b) Elaboration/mise à jour et approbation de protocoles de surveillance (maximum 6) relatifs à la pollution (eutrophisation et contaminants), aux déchets marins et à l'échantillonnage et à l'analyse des microplastiques dans les stations de traitement des eaux usées, c) Approbation et mise à jour des échelles de surveillance et des échelles des produits d'évaluation, proposition de critères/seuils/valeurs de référence pour les évaluations, format de rapports ajusté aux échelles convenues de surveillance et de produits d'évaluation, d) Réunions du CorMon sur la pollution et les déchets marins organisées annuellement et création de groupes de travail en ligne. Tous les résultats ci-dessus seront soumis pour examen aux réunions respectives du CorMon sur la pollution et les déchets marins.	90.000 €	84.292 €	174.292 €	0 €	50.000 €	
2.4.2. Les inventaires des charges polluantes (BBN, inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes provenant de sources situées à terre et des bases offshore et des navires) sont régulièrement mis à jour, transmis et évalués.						0 €	0 €	0 €	0 €	20.000 €	
1. Assurer une rédaction de rapports efficace sur les BBN/RRTP et soutenir jusqu'à 10 Parties contractantes, notamment en matière de contrôle assurance qualité des données	Expertise en interne, réunions régionales / sous-régionales	MED POL	CAR/INFO,	PC, UPM H2020	a) Cycle de rapport BBN 2018-2019 analysé au niveau des bassins versants nationaux, sous régionaux et régionaux afin de contribuer à l'évaluation de la mise en œuvre du PAN, b) Évaluation des lacunes en matière de rapports et identification et partage des besoins en matière d'appui technique avec les Parties contractantes.	0 €	0 €	0 €		20.000 €	
2.4.3. Des outils d'évaluation de la pollution marine (évaluations thématiques approfondies, cartes et fiches d'information sur les indicateurs) sont élaborés et actualisés pour les polluants et secteurs clés dans le cadre de l'EcAp.						60.000 €	13.722 €	73.722 €	0 €	50.000 €	
1. Mettre à jour les produits d'évaluation thématique liés au groupe IMAP sur la pollution et les déchets marins, y compris les secteurs industriels dominants et les polluants prioritaires / secteurs traités dans les plans régionaux; et les sources de pollution marines.	Expertise en interne, conseil, réunions régionales	MED POL	Plan Bleu, CAR/INFO	AEE	a) Fiches techniques d'évaluation mises à jour élaborées avec les nouvelles données provenant de la mise en œuvre de l'IMAP, b) Fiches techniques d'évaluation mises à jour élaborées pour le PAN/H2020/Protocole « tellurique », c) Évaluation de l'état et des impacts des nutriments, des contaminants, de l'aquaculture et des eaux de ruissellement urbaines sur l'environnement marin préparée en s'appuyant autant que possible sur les informations existantes, d) Évaluation de la mise en œuvre des Plans régionaux en intégrant les données de surveillance des BBN/PRTR au niveau régional/sous régional préparée en s'appuyant autant que possible sur les données existantes, e) Évaluation des principaux produits en plastique à usage unique dans la région méditerranéenne et de leur contribution à la génération et au déversement de microplastiques dans l'environnement marin préparée en s'appuyant autant que possible sur les informations existantes, f) Évaluation et cartographie de la contribution de la pêche et de l'aquaculture à la génération de déchets marins dans la Méditerranée	50.000 €	13.722 €	63.722 €		50.000 €	
	Expertise en interne, conseil	REMPEC	CU, MED POL, Plan Bleu, CAR/INFO	OMI	g) Étude de la pollution marine provenant des navires (pollution accidentelle et opérationnelle, déchets marins, pollution atmosphérique, etc.) et des tendances du trafic maritime en Méditerranée préparée et diffusée.	10.000 €		10.000 €			
2.5 Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités.						57.000 €	65.000 €	122.000 €	2.393.820 €	985.000 €	
2.5.1 Des programmes et ateliers de formation se déroulent aux niveaux sous-régional et régional dans des domaines tels que la surveillance de la pollution, les inventaires de polluants, l'application des politiques, les lignes directrices techniques communes, les organes d'autorisation et d'inspection, le respect des législations nationales.						47.000 €	60.000 €	107.000 €	33.820 €	325.000 €	
1. Soutenir les pays dans la mise en œuvre de l'IMAP avec un accent particulier sur l'échelle d'évaluation, la surveillance offshore, l'intégration des indicateurs en vue de parvenir au BEE et la surveillance conjointe.	Expertise en interne, conseil, partenaire(s) de mise en œuvre, réunions, atelier(s) de formation	MED POL	UC, Groupe de travail IMAP	UE, MSFD-WG GES, TGML, ACCOBAMS	a) Appui technique fourni et capacités renforcées afin de soutenir la mise en œuvre de l'IMAP (y compris les Groupes de travail Pollution, Déchets marins et Bruit) en fonction des besoins nationaux, en se concentrant particulièrement sur l'aggrégation et l'intégration des données de surveillance et des produits d'évaluation, les échelles de surveillance et d'évaluation, la surveillance offshore, l'intégration des indicateurs pour le BEE et la surveillance conjointe, b) Organisation d'ateliers sous régionaux/régionaux et de formations en lien avec les groupes de travail Pollution et Déchets marins de l'IMAP concernant les besoins en capacités communes et les lacunes au niveau des connaissances (minimum 2 par sous-région).	20.000 €	15.000 €	35.000 €	0 €	135.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
2. Partager les meilleures pratiques sur la mise en œuvre des lignes directrices du Protocole immersion aux niveaux régional / sous-régional / national	Expertise en interne, conseil, partenaire(s) de mise en œuvre, réunions régionale	MED POL	REMPEC, CAR/ASP	OMI, Convention de Londres et protocole de Londres	a) Meilleures pratiques identifiées et partagées avec les Parties contractantes lors des réunions régionales, b) Informations détaillées fournies sur le travail entrepris par le pays pour mettre en œuvre le Protocole « immersion » et ses lignes directrices, c) Optimisation des synergies avec le travail du Protocole de Londres de l'OMI, d) Priorités identifiées concernant le renforcement des capacités et l'appui technique fourni aux Parties contractantes.	15.000 €	45.000 €	60.000 €		20.000 €	
3. Développer des programmes de formation sur les thèmes clés de la CPD et de l'économie circulaire	Expertise en interne, conseil, réunions régionales	CAR/CPD	MED POL, Plan Bleu	Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, ONUDI	Développement d'au moins 5 activités de renforcement des capacités afin de renforcer les connaissances en matière de CPD/économie circulaire (notamment sur l'augmentation de la durée de vie des produits et sur la question des emballages)	0 €	0 €	0 €		80.000 €	Financement non garanti provenant potentiellement du Projet WES (Water and Environment Support) (UE DE NEAR).
4. Améliorer, autant que possible, le niveau de connaissances dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la réaction face à la pollution marine par les hydrocarbures et d'autres substances nocives.	Expertise en interne, atelier(s) de formation, voyages, interprétation, traduction	REMPEC	UC	OMI, OSPAR/Bonn accord, HELCOM, ITOPI, Cedre, ISFRA, etc	Appui technique fourni et des capacités nationales renforcées : a) sur la réponse en cas d'accidents de déversements d'hydrocarbures et/ou de SNPD, et b) sur les conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection de l'environnement marin.	12.000 €		12.000 €	33.820 €	90.000 €	Financement externe assuré de la part du WestMOPOCO. Financement externe non garanti provenant potentiellement de l'ITCP 2020-2021 de l'OMI : 3 x activités sous régionales.
2.5.2 Des projets pilotes sont mis en œuvre sur les déchets marins, les POP, le mercure et les rejets illicites réduits, y compris moyennant des solutions CPD pour des alternatives aux POP et produits chimiques et la réduction des sources en amont de déchets marins pour les entreprises, les entrepreneurs, les institutions financières et la société civile.						0 €	0 €	0 €	2.360.000 €	660.000 €	
1. Élargir les projets pilotes sur "Fishing for Litter" et « Adopter une plage » et d'autres projets pilotes d'élimination, de réduction et de prévention des déchets marins (CPD) (axés en particulier sur les plastiques et les microplastiques).	Expertise en interne, conseil, partenaire(s) de mise en œuvre, réunion(s)	MED POL	CAR/ASP	PC, CGPM, membres de la plateforme de coopération régionale sur les déchets marins en Méditerranée	a) Projets à petite échelle visant à appliquer les dispositions des lignes directrices de la FAO relatives à la réduction des quantités d'ALDFGS et les lignes directrices « Pêche aux déchets » mis en œuvre dans 7 pays méditerranéens, b) Les objectifs approuvés par la COP 19 en matière de réduction des déchets marins sont atteints sur les sites du projet pilote, c) Lignes directrices de la FAO appliquées en vue de réduire les ALDFG			0 €	0 €	600.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
			CAR/CPD	MED POL	PC, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, BeMed Club			0 €		60.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
2. Mettre en œuvre un projet pilote sur la réduction et la prévention des PCB et des nouveaux POP, ainsi que sur la décontamination des sites, sur la base des points chauds / zones sensibles des PAN actualisés.	Expertise en interne, conseil, partenaire(s) de mise en œuvre,	MED POL	CAR/CPD	CPs, GEF, BRSC, UN Environment (including Chemicals Branch), Economy Division	a) Conception et lancement du projet pilote, b) Élimination d'environ 600 tonnes de BPC et de déchets de BPC en Algérie et au Liban, c) Élaboration d'inventaires détaillés des stocks de BPC, principalement en Albanie et en Algérie,			0 €	400.000 €		Financement externe assuré par le Child Project 1.1 du MED Programme du FEM.
	Expertise en interne, conseil, assistance technique, réunion(s) nationale(s)	CAR/CPD	UC, MED POL		d) Préparation d'un processus d'échantillonnage et d'analyse des mousses extinctrices, des sols et des eaux souterraines pour les PFO/APFO sur les sites d'incendies, des matériaux en EPS et XPS utilisés par les entreprises et des PCCC et PCCM importés pour la production de PVC dans 3 pays (Liban, Maroc et Tunisie), e) Démonstrations pilotes, substitution des mousses PFO et du HBCO dans les polystyrènes EPS et XPS à travers des alternatives respectueuses de l'environnement réalisées dans 3 pays, f) Capacités renforcées dans 3 pays concernant la « gestion des nouveaux POP ».			0 €	90.000 €		Financement externe assuré par le Child Project 1.2 du MED Programme du FEM.
3. Mettre en œuvre un projet pilote sur la réduction et la prévention du mercure et la décontamination des sites sur la base des points chauds / zones sensibles des PAN actualisés.	Expertise en interne, conseil, partenaire(s) de mise en œuvre,	MED POL	CAR/CPD	PC, FEM, BRSC, ONU Environnement (y compris la Direction des produits chimiques), Division de l'économie, Convention de Minamata, OMS	a) Travail préparatoire entrepris en vue de l'élimination de 30 tonnes de mercure d'ici 2022 de manière écologiquement rationnelle, b) Élaboration d'inventaires détaillés concernant le mercure,			0 €	1.600.000 €		Financement externe assuré par le Child Project 1.1 du MED Programme du FEM.

	Expertise en interne, conseil, assistance technique, réunion(s) nationale(s)	CAR/CPD	UC, MED POL		c) Audits réalisés dans les hôpitaux publics de 2 pays (Tunisie et Liban). d) Renforcement des capacités en matière de gestion du mercure dans 2 pays. e) Remplacement du matériel médical contenant du mercure, en particulier les thermomètres, par des alternatives écologiquement rationnelles dans 2 pays.	0 €			270.000 €	0 €	Financement externe assuré par le Child Project 1.2 du MED Programme du FEM.																																																																																																														
2.5.3. Des mesures de prévention et de lutte contre la pollution marine et des évaluations sont intégrées aux projets d'application du protocole GIZC, aux Programmes d'aménagement côtier (PAC) et aux Évaluations stratégiques d'impact sur l'environnement																																																																																																																									
2.5.3.1. Contribuer aux nouveaux PAC (Programme d'aménagement côtier) pour envisager des mesures de prévention et de réduction des déchets et de la pollution (y compris des activités extractives)																																																																																																																									
	Expertise en interne, conseil, atelier(s) national/aux, réunion(s)	MED POL	CAR/PAP		a) Actions rattachées au MED POL concernant la surveillance et l'évaluation mises en œuvre dans le cadre des projets CAMP planifiés. b) Conclusions d'évaluation basées sur l'IMAP intégrées au sein des projets CAMP transfrontières.	10.000 €	5.000 €	15.000 €			CAMP à décider																																																																																																														
2.6 Coopération renforcée aux niveaux national, sous-régional et régional pour lutter contre la pollution marine et la prévenir.																																																																																																																									
2.6.2 Les réseaux et initiatives entrepreneuriales, les entrepreneurs et la société civile proposant des solutions de CPD contribuant à des alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques et visant à réduire les sources en amont de déchets marins sont soutenus et coordonnés.																																																																																																																									
2.6.2.1. Organiser un programme de formation et de soutien pour aider les PME et les Organisations de la société civile à mettre en œuvre des solutions innovantes pour prévenir la production de déchets se transformant en déchets marins et pour le passage à des alternatives sûres aux POP et aux produits chimiques toxiques																																																																																																																									
	Expertise en interne, conseil, manifestation régionale, réunion(s) nationale(s)	CAR/CPD	UC	ONU/ONU Environnement, Division de l'économie	a) Création d'un Prix des entreprises méditerranéennes mettant particulièrement à l'honneur les entreprises dirigées par des femmes. b) Élaboration d'une stratégie pour la durabilité à long terme de ce prix..			0 €	276.000 €		Financement externe assuré par SwitchMed II (EU DG NEAR).																																																																																																														
	Expertise en interne, conseil, événement régional, réunion(s) nationale(s), échanges entre homologues, atelier Business to	CAR/CPD		Au-delà de l'initiative plastique Med (BeMed)	a) Appui technique fourni et renforcement des capacités nationales en matière de solutions innovantes visant à prévenir la pollution plastique, y compris les micro plastiques intentionnellement ajoutés aux produits ou aux processus de production.			0 €		30.000 €	Financement externe non garanti provenant potentiellement du Projet WES (Water and Environment Support).																																																																																																														
2.7 Identifier et aborder les questions nouvelles et émergentes, selon les nécessités.																																																																																																																									
2.7.1. Documents d'examen/ d'orientation élaborés et soumis aux Parties contractantes sur les polluants émergents, l'acidification des océans, le changement climatique et les liens avec les processus mondiaux pertinents ainsi que les changements climatiques.																																																																																																																									
2.7.1.1. Examiner les produits chimiques toxiques préoccupants utilisés pour la production de plastique.																																																																																																																									
	Expertise en interne, conseil	CAR/CPD	MEDPOL	BRSC, OMI	Production d'un dossier d'examen des substances chimiques toxiques, utilisées dans la composition des plastiques et qui sont préoccupantes concernant la mise en œuvre d'une économie circulaire en Méditerranée.	10.000 €	2.000 €	12.000 €	0 €	0 €																																																																																																															
2.7.1.2. Examiner la possibilité de désigner la Méditerranée ou des zones de celles-ci comme zone de contrôle des émissions de SOx dans le cadre de l'annexe VI de la Convention MARPOL et mettre en œuvre de façon effective les mesures d'efficacité énergétique existantes.																																																																																																																									
	Expertise en interne, conseil, traduction	REMPEC	UC	OMI	a) Feuille de route pour la préparation d'une soumission à l'OMI pour désigner la zone de la mer Méditerranée comme zone de contrôle des émissions (ECA) d'oxydes de soufre (SOx) en vertu de l'Annexe VI de MARPOL, mise en œuvre b) Les études suivantes préparées et supervisées par le Comité technique d'experts sur une ECA de SOx : i) analyses des impacts sur le transport commercial international, ainsi que sur le report modal commercial en dehors de la Méditerranée, ii) analyses des impacts sur l'activité de transport à courte distance, ainsi que sur le développement économique et social des îles et des zones insulaires et reculées, et iii) analyses complémentaires d'approvisionnement en combustible et de technologie (production régionale de carburant, disponibilité du carburant et technologies de mise en conformité de substitution) c) Les principaux éléments techniques d'un projet de soumission à l'OMI élaborés par le Comité technique d'experts sur une ECA de SOx.	20.000 €		20.000 €		195.000 €	Financements externes non garantis provenant potentiellement de l'ITCP 2020-2021 de l'OMI (45 000 euros) et nécessité de mobiliser des ressources d'un montant de 150 000 euros provenant d'autres donateurs en vue de réaliser des études.																																																																																																														
2.7.1.3. Examiner les solutions pour lutter contre la pollution par les plastiques.																																																																																																																									
	Expertise en interne, conseil	RAC/CPD	Plan Bleu, MEDPOL, UC	CSIC, réseau zéro déchet, ICLEI	3 documents politiques élaborés concernant les solutions innovantes en matière de lutte contre la pollution plastique.			0 €		15.000 €																																																																																																															
TOTAL THEME 2: POLLUTION PROVENANT DE SOURCES SITUÉES À TERRE ET EN MER						547.025 €	354.462 €	901.487 €	2.932.540 €	2.625.000 €																																																																																																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="6">Thème 2 : POLLUTION PROVENANT DE SOURCES SITUÉES À TERRE ET EN MER</th> <th>MTF 2020</th> <th>MTF 2021</th> <th>MTF TOTAL 2020-2021</th> <th>Secured External Funding TOTAL 2020-2021</th> <th>Non-Secured External Funding TOTAL 2020-2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6">Unité Cord.</td> <td></td> <td></td> <td>0 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6">MED POL</td> <td>397.417 €</td> <td>336.462 €</td> <td>733.879 €</td> <td>2.105.000 €</td> <td>1.805.000 €</td> </tr> <tr> <td colspan="6">REMPEC</td> <td>111.608 €</td> <td>16.000 €</td> <td>127.608 €</td> <td>161.540 €</td> <td>435.000 €</td> </tr> <tr> <td colspan="6">CAR/PS</td> <td></td> <td></td> <td>0 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6">CAR/ASP</td> <td></td> <td></td> <td>0 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6">CAR/PAP</td> <td></td> <td></td> <td>0 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6">CAR/INFO</td> <td>38.000 €</td> <td>2.000 €</td> <td>40.000 €</td> <td>666.000 €</td> <td>385.000 €</td> </tr> <tr> <td colspan="6">CAR/CPD</td> <td>547.025 €</td> <td>354.462 €</td> <td>901.487 €</td> <td>2.932.540 €</td> <td>2.625.000 €</td> </tr> <tr> <td colspan="6">TOTAL</td> <td>547.025 €</td> <td>354.462 €</td> <td>901.487 €</td> <td>2.932.540 €</td> <td>2.625.000 €</td> </tr> </tbody> </table>												Thème 2 : POLLUTION PROVENANT DE SOURCES SITUÉES À TERRE ET EN MER						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Secured External Funding TOTAL 2020-2021	Non-Secured External Funding TOTAL 2020-2021	Unité Cord.								0 €			MED POL						397.417 €	336.462 €	733.879 €	2.105.000 €	1.805.000 €	REMPEC						111.608 €	16.000 €	127.608 €	161.540 €	435.000 €	CAR/PS								0 €			CAR/ASP								0 €			CAR/PAP								0 €			CAR/INFO						38.000 €	2.000 €	40.000 €	666.000 €	385.000 €	CAR/CPD						547.025 €	354.462 €	901.487 €	2.932.540 €	2.625.000 €	TOTAL						547.025 €	354.462 €	901.487 €	2.932.540 €	2.625.000 €
Thème 2 : POLLUTION PROVENANT DE SOURCES SITUÉES À TERRE ET EN MER						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Secured External Funding TOTAL 2020-2021	Non-Secured External Funding TOTAL 2020-2021																																																																																																															
Unité Cord.								0 €																																																																																																																	
MED POL						397.417 €	336.462 €	733.879 €	2.105.000 €	1.805.000 €																																																																																																															
REMPEC						111.608 €	16.000 €	127.608 €	161.540 €	435.000 €																																																																																																															
CAR/PS								0 €																																																																																																																	
CAR/ASP								0 €																																																																																																																	
CAR/PAP								0 €																																																																																																																	
CAR/INFO						38.000 €	2.000 €	40.000 €	666.000 €	385.000 €																																																																																																															
CAR/CPD						547.025 €	354.462 €	901.487 €	2.932.540 €	2.625.000 €																																																																																																															
TOTAL						547.025 €	354.462 €	901.487 €	2.932.540 €	2.625.000 €																																																																																																															
Somme des résultats Sous-totaux						547.025 €	354.462 €	901.487 €	2.932.540 €	2.625.000 €																																																																																																															
Somme des sous-totaux des sorties						547.025 €	354.462 €	901.487 €	2.932.540 €	2.625.000 €																																																																																																															

Thème 3: BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

Objectifs écologiques / impacts ciblés à long terme :
 1. La diversité biologique est maintenue ou renforcée. La qualité et la fréquence des habitats côtiers et marins et la distribution et l'abondance d'espèces côtières et marines sont conformes aux conditions physiographiques, hydrographiques, géographiques et climatiques qui prévalent ;
 2. Les espèces non indigènes introduites par les activités humaines sont à des niveaux qui n'affectent pas l'écosystème ;
 3. Les populations de poissons et crustacés sélectionnés et exploités commercialement sont à l'intérieur des limites biologiques de sécurité, et affichent une distribution de l'âge et de la taille de la population qui témoigne de la bonne santé du stock ;
 4. Les altérations aux composantes des chaînes alimentaires marines causées par l'extraction de ressources ou des changements environnementaux provoqués par l'homme n'ont pas d'effets néfastes à long terme sur la dynamique de la chaîne alimentaire et la visibilité ;
 5. L'intégrité du sol marin est maintenue, principalement dans les habitats benthiques prioritaires.

Objectifs Stratégiques:
 1. Consolider la gestion, y compris les aspects socio-économiques, et élargir le réseau des Zones Protégées Marines et Côtières, y compris les ASPIM ;
 2. Consolider la mise en œuvre de plans d'action sur les espèces menacées et en danger, les habitats-clés et les Espèces Non Indigènes ;
 3. Promouvoir les Zones Protégées Marines et Côtières, contribuant à l'économie bleue ;
 4. Consolider la résilience des systèmes naturels et socio-économiques méditerranéens aux impacts du changement climatique.

Indicateurs 2020-2021:	Cibles 2020-2021 :
1. Nombre de pays qui mettent en œuvre les Plans d'Action pour la conservation d'espèces méditerranéennes menacées et en danger et des habitats-clés, ainsi que le Plan d'Action sur l'introduction d'Espèces et sur les Espèces Envahissantes; 2. Nombre des lignes directrices et d'autres outils développés/mis à jour et démodifiés; 3. Nombre de lignes directrices et autres outils élaborés / mis à jour et diffusés; 4. Nombre de PC pris en charge pour la mise en œuvre du programme de surveillance des espèces en péril et des habitats clés; 5. Nombre des PAN développés ou mis à jour en ligne avec SAP BIO, EcAp, les Objectifs Aichi et le Protocole Nagoya, y compris la rationalisation du Plan d'Action Régional de la CPD et du changement climatique; 6. (a) Nombre de mesures réglementaires développées et convenues à l'échelle nationale; (b) Nombre d'AMP discutés d'un plan de gestion opérationnelle élaboré avec le soutien du CAR / ASP; 7. Nombre d'actions liées à la biodiversité mises en œuvre dans les PAC nationaux; 8. Nombre de réunions scientifiques convoquées sur la biodiversité marine en Méditerranée; 9. Nombre de stratégies conjointes et/ou de programmes de travail développés avec les Partenaires; 10. Nombre de formations sur la conservation de la biodiversité marine; 11. Nombre d'ASPM examinés pour évaluer l'efficacité de leur gestion; 12. (a) Nombre de projets pilotes sur les déchets marins dans les AMP / ASPIM; (b) Nombre d'AMP / ASPIM ayant un plan de gestion en place concernant les déchets marins.	1. 11 pays; 2. 3 stratégies / plans régionaux élaborés / mis à jour; 3. 5 Lignes directrices / outils; 4. 5 Parties Contractantes 5. 6 PAN; 6. (a) 6 mesures réglementaires nationales; (b) 3 AMP; 7. 1 action; 8. 9 réunions; 9. 1 stratégie commune renforcée; 10. 10 formations, au moins 100 experts nationaux formés; 11. 11 ASPIM examinés; 12. (a) 3 projets pilotes; (b) 8 AMP / ASPIM dotées d'un plan de gestion des déchets marins en place.

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction UC (BANK de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe non sécurisé TOTAL 2020-2021	
3.1. Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone, et ses Protocoles pertinents et autres instruments.						18.000 €	2.000 €	20.000 €	60.000 €	540.000 €	
3.1.1. Feuille de route pour un réseau global et cohérent d'AMP bien gérées, y compris ASPIM, pour réaliser les 11 objectifs d'Aichi en Méditerranée.						18.000 €	2.000 €	20.000 €	60.000 €	505.000 €	
1. Élaborer et renforcer une gestion efficace des Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM)	Coordination et expertise en interne, consultations, réunions(s)	CAR/ASP	UC et autres Composantes	ACCOBAMS, CBD, CAEE, GFCM, IUCN, MedPAN, Océana, WWF	a) Groupe ad hoc d'experts pour les AMP (AGEM) opérationnel, (si renouvelé par la 14e Réunion des points focaux thématiques ASP/DB) b) Conseil scientifique et technique fourni au CAR/ASP par l'AGEM sur i) les orientations futures dans la planification et la gouvernance des AMP et ii) l'élaboration d'une stratégie régionale pour les AMP de la mer Méditerranée conformément au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la CBD (contribution à l'activité 3.2.1.1).			0 €			
	Coordination et expertise en interne, consultations, services, enquêtes sur le terrain, réunions de coordination, ateliers nationaux, visites d'échange	CAR/ASP		Gestionnaires des ASPIM, Points Focaux du CAR / ASP concernés, Parties prenantes nationales et locales, organisations de la société civile nationales et locales	c) Programmes de jumelage développés et mis en œuvre entre les ASPIM Partenaires (8 AMP/ASPM engagées dans le programme de jumelage), expérience partagée concernant les meilleures pratiques et les leçons tirées. d) Activités de gestion, de surveillance et de mise en œuvre harmonisées et améliorées. e) Mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités, d'ateliers de formation et de visites d'échange. f) Parties prenantes locales et société civile impliquées dans la gestion des ASPIM. g) Amélioration de la reconnaissance et de la visibilité du label ASPIM.			0 €	480.000 €		
2. Organiser le Forum 2020 sur les aires marines protégées méditerranéennes.	Coordination et expertise en interne, manifestation régionale, consultations, services, réunion du comité d'organisation	CAR/ASP	UC et autres Composantes	MedPAN (coorganisateur), autorités du pays hôte, ACCOBAMS, CBD, GFCM, IUCN, MedWet / Tour du Valet, Plan Bleu, WWF, Fédération Européenne, AFB, Conservatoire du littoral, etc.	a) Organisation du Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée. b) Élaboration et diffusion du rapport 2020 sur l'état d'avancement des AMP en méditerranée au cours du forum. c) Élaboration de la Déclaration du Forum 2020 des AMP d) Mise en ligne des actes du Forum 2020 des AMP.	15.000 €		15.000 €	60.000 €		Financement interne assuré via le projet IMAP/AMP (UE).
3. Rédiger les concepts et les critères de la Journée ASPIM et du Prix ASPIM (diplôme méditerranéen)	Coordination et expertise en interne, conseil	CAR/ASP	UC et autres Composantes	Correspondants CAR / ASP, gestionnaires des ASPIM, Partenaires régionaux, donateurs	Les concepts et critères relatifs à la Journée des ASPIM et au Prix des ASPIM (Diplôme méditerranéen) sont élaborés, examinés par les points focaux ASP/DB et soumis à la CDP 22.	3.000 €	2.000 €	5.000 €		25.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
3.2. La plupart des mesures de gestion basées sur les aires sont identifiées et mises en œuvre en coopération avec les organisations mondiales et régionales pertinentes, grâce à des outils régionaux et mondiaux (ASPIM, ZPI, zones maritimes particulièrement sensibles –ZMPS, etc.), y compris pour la conservation des ZHJN, en prenant en considération les informations sur les EBSA méditerranéennes.						0 €	0 €	0 €	0 €	35.000 €	
1. Soutenir l'identification et la conservation des écosystèmes marins vulnérables des grands fonds marins et des grands fonds marins dans les zones relevant de la juridiction nationale et au-delà, en collaboration avec les pays respectifs et les organismes compétents, et promouvoir leur conservation au moyen d'outils et de mesures appropriés, notamment spatiaux.	Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunions de coordination avec la CGPM et la CBD, ateliers(s) sous-régional / régional, atelier(s) de mise en œuvre	CAR/ASP	UC et autres Composantes	FC, FAO, GFCM, CBD, ACCOBAMS, IUCN, Océana/AEE	a) un certain nombre d'écosystèmes pélagiques et des fonds marins vulnérables sont identifiés dans des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, b) Des documents d'appui sont élaborés, en collaboration avec les Parties contractantes concernées, la CGPM et d'autres organismes pertinents, c) Promotion de leur conservation à travers les outils et les mesures appropriés, notamment les autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM), y compris les mesures préventives, et en particulier les mesures spatiales, lors d'événements institutionnels (réunions et ateliers de la FAO, de la CGPM et de la CBD, etc.).			0 €	10.000 €		
2. Identifier des zones maritimes particulièrement vulnérables (ZMPV)	Expertise en interne, conseil, réunions(s), voyages, interprétation, traduction	REMPFC	UC et CAR/ASP	OMI	Assistance technique fournie et renforcement des capacités pour l'identification et la désignation de ZMPV, le cas échéant, en stricte conformité avec les lignes directrices applicables de l'OMI.			0 €		25.000 €	Financement externe non garanti provenant de l'ITCP 2020-2021 de l'OMI.
3.2. Élaborer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices pour la conservation de la diversité biologique et des écosystèmes marins et côtiers.						40.000 €	40.000 €	80.000 €	519.000 €	75.000 €	
3.2.1. Les Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées ou en voie de disparition et habitats clés méditerranéens, sur les introductions d'espèces ainsi que la Stratégie méditerranéenne et le Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast sont mis à jour afin de parvenir au BEE.						20.000 €	30.000 €	50.000 €	495.000 €	75.000 €	
1. Élaborer un document stratégique pour l'après-2020 sur les aires marines protégées et d'autres mesures de conservation efficaces en Méditerranée, conformément au cadre mondial pour la biodiversité de la CBD pour l'après-2020	Coordination et expertise en interne, conseil, réunions(s) de coordination	CAR/ASP	UC et autres Composantes pertinentes	Points Focaux CAR / ASP, membres AGEM, ACCOBAMS, CBD, CGPM, IUCN, MedPAN, MedWet / Tour du Valet, Plan Bleu, WWF, Fédération Européenne, AFB, Conservatoire du littoral, Participants au Forum MPA 2020	Un document stratégique sur les AMP et les autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM) en Méditerranée, conformément au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la CBD, au PAS BIO 2021-2035 et à d'autres processus mondiaux et régionaux, est élaboré et soumis à la CDP 22 à travers les réunions des points focaux ASP/DB, du Groupe de coordination de l'EcAp et des points focaux du PAM.	10.000 €	10.000 €	20.000 €	80.000 €		Financement interne assuré par le projet IMAP/PAM (UE).

<p>2. Mettre en œuvre ou mettre à jour des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée, sur l'introduction d'espèces ainsi que la Stratégie méditerranéenne et le Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast des navires pour parvenir au BEE.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, expertise externe, travail sur le terrain, atelier de travail, réunion(s) d'experts, expertise externe et réunion d'experts désignées par les pays)</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC, REMPEC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>Partenaires et Partenaires du plan d'action, ACCOBAMS, GFCM, projets IUCN Med; Initiative mondiale du WWF, projets MAVA dans le domaine des tortues marines et des espèces menacées, ONG, points focaux du SPA, RAMOGE</p>	<p>a) Mise à jour des plans d'action concernant les cétacés et les habitats sombres; b) Elaboration de documents scientifiques pertinents contribuant à la mise à jour des connaissances et à au renforcement des actions de conservation des espèces menacées ou en danger et des habitats clés en Méditerranée tels que : - identification des sites importants de nidification des tortues marines, - élaboration de la distribution de la mégafaune vulnérable (mammifères marins, oiseaux, élastombranches et tortues marines), - élaboration de la distribution et de la caractérisation des habitats marins clés (végétation marine, coralligènes et grottes sous-marines); c) Mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées ou en danger et des habitats clés en Méditerranée soutenue à travers des actions pilotes au niveau national et régional : mise en œuvre des programmes de surveillance nationaux de la biodiversité et des espèces non indigènes (surveillance de l'interaction entre les activités de la pêche et les cétacés ainsi qu'avec les espèces d'oiseaux); d) Evaluation de la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour les habitats sombres et les cétacés; e) Mise en œuvre du Programme commun basé sur la mise à jour du Plan d'action pour la conservation des cétacés (2016-2020) (en cours de préparation) entre le CAR/ASP le Secrétariat de l'ACCOBAMS; f) Identification des premiers éléments en vue de l'élaboration de la liste de références des types d'habitats pélagiques en Méditerranée.</p>	<p>10.000 €</p>	<p>20.000 €</p>	<p>30.000 €</p>	<p>415.000 €</p>	<p>40.000 €</p>	<p>Financement externe assuré par le MAVA et l'UE.</p>
<p>3. Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie Méditerranéenne et du Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast des navires et soutenir le contrôle et la gestion de l'encrassement biologique des navires afin de réduire au minimum le transfert d'espèces aquatiques envahissantes.</p>	<p>Expertise interne, conseil, réunion(s), voyage, interprétation, traduction</p>	<p>REMPEC, CAR/ASP</p>	<p>UC</p>	<p>OMI, CU, FEM, PNUD</p>	<p>a) Mise à jour de la Stratégie et du Plan d'action méditerranéens concernant la gestion des eaux de ballast des navires en vue d'atteindre le BEE. b) Appui technique fourni aux Parties contractantes qui le demandent en vue de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention BWM et la Convention AFS ainsi que des lignes directrices sur l'encrassement biologique des navires.</p>			<p>0 €</p>	<p>35.000 €</p>	<p>Financement externe non garanti provenant de l'ITCP 2020-2021 de l'OMI.</p>	
<p>3.2. Des lignes directrices et autres outils pour la conservation des espèces marines et côtières méditerranéennes menacées ou en voie de disparition, des habitats clés, pour le contrôle et la prévention des espèces non indigènes ainsi que la gestion des aires marines sont développées/mises à jour et diffusées.</p>											
<p>1.Élaborer des lignes directrices et des outils techniques pour améliorer la gestion des AMP et la conservation des espèces menacées ou en danger et des habitats clés en Méditerranée.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, réunion(s) de coordination</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>Plans d'action régionaux Associés et Partenaires, MedPAN, IUCN, WWF</p>	<p>a) Élaboration d'un outil de gestion efficace des AMP dans la région méditerranéenne, mises disposition des gestionnaires et planificateurs des AMP. b) Élaboration de lignes directrices pour la conservation du phoque moine, des tortues marines, des poissons cartilagineux et de la végétation marine (basées sur les résultats de la mise à jour des Plans d'action régionaux pertinents et de la stratégie). c) Élaboration du « Manuel d'interprétation » de la nouvelle liste de référence des types d'habitats marins benthiques en Méditerranée.</p>	<p>20.000 €</p>	<p>10.000 €</p>	<p>30.000 €</p>	<p>10.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le MAVA.</p>	
<p>2. Soutenir les Parties contractantes et les partenaires dans la production et la publication d'une documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et à la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'annexe II du Protocole ASP/DB</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Composantes du PAM, le cas échéant</p>	<p>BirdLife International, GFCM, ACCOBAMS, IUCN, MEDASSET</p>	<p>g) Proposition d'une Stratégie/Plan d'action méditerranéen 2020-2030 pour la réduction des prises accidentelles d'espèces vulnérables élaboré conjointement par les Partenaires des projets « bycatch » et « espèces » h) Élaboration du « Manuel pour la collecte de données de surveillance standardisées pour les prises accidentelles d'espèces vulnérables en mer Méditerranée et en mer Noire », avec la collaboration du CAR/ASP pour l'alignement avec les besoins de mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour les espèces et habitats vulnérables. f) Mise en œuvre du portail de la base de données méditerranéenne en ligne de la CGPM pour la collecte de données relatives aux prises accidentelles, avec la contribution du CAR/ASP pour l'alignement avec les besoins de mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour les espèces et habitats vulnérables.</p>			<p>0 €</p>	<p>14.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le MAVA.</p>	
<p>3.3. Renforcer l'application au niveau national des politiques de conservation de la diversité biologique, et des mesures stratégiques et législatives.</p>											
<p>3.3.1. Les PAN pour la conservation des espèces et principaux habitats en danger ou menacés en Méditerranée et sur les introductions d'espèces et les espèces envahissantes sont élaborés/ actualisés.</p>											
<p>1. Soutenir les pays dans la mise à jour ou l'élaboration de nouveaux PAN sur le PAS/SD sur la biodiversité, y compris pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Composantes du PAM, le cas échéant</p>	<p>Experts et organisations nationaux, ONG, Points Focaux SPA, Partenaires des plans d'action</p>	<p>Élaboration de nouveaux Plans d'action nationaux pour la conservation des espèces menacées ou en danger et des habitats clés de la Méditerranée (ou mise à jour des plans existants) (ex : 3 PAN sur les coralligènes pour le Liban, le Maroc et l'Algérie, 2 PAN sur la végétation en Tunisie et au Monténégro, 1 PAN sur les espèces non indigènes à Malte).</p>	<p>10.000 €</p>	<p>5.000 €</p>	<p>15.000 €</p>		<p>80.000 €</p>	
<p>2. Soutenir les Parties contractantes et les partenaires dans la production et la publication d'une documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et à la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'annexe II du Protocole ASP/DB</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Composantes du PAM, le cas échéant</p>	<p>National experts and organizations, NGOs, SPA Focal Points, Action Plans Partners; BirdLife International, GFCM, ACCOBAMS, IUCN, MEDASSET Experts et organisations nationales, ONG, Points Focaux SPA, Partenaires des plans d'action; BirdLife International, GFCM, ACCOBAMS, IUCN, MEDASSET</p>	<p>a) Appui à la production et à la publication de documents scientifiques pertinents concernant les espèces reprises en Annexe II du Protocole ASP/DB. b) Élaboration de documents scientifiques relatifs aux prises accidentelles d'espèces vulnérables. c) Soutien à la mise en œuvre du programme d'observation multi-espèces visant à collecter des données sur les prises accidentelles d'espèces vulnérables en Tunisie.</p>	<p>5.000 €</p>	<p>5.000 €</p>	<p>10.000 €</p>	<p>85.500 €</p>	<p>80.000 €</p>	
<p>3.3.2. Des mesures nationales sont élaborées et appliquées pour renforcer la protection et la gestion des sites marins et côtiers pertinents, en particulier ceux contenant des habitats et espèces sous-représentés (y compris habitats en eaux profondes).</p>											
<p>1. Fournir un appui au niveau des pays en élaborant des études et des enquêtes ciblées, y compris des plans de gestion pour la déclaration, la création et l'extension des AMP.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>MEER, CNL (Algérie), MoE (Libanon), EGA (Libya), Tyre Coast managers</p>	<p>a) 3 études écologiques complémentaires, notamment des cartes basées sur le SIG pour la future AMP Cap de Garde-Édouard (Algérie), la réserve naturelle de la côte de Tyr/ASPM (Liban) et le golfe de Syrte (Libye). b) 3 études socioéconomiques/sur les pêches complémentaires pour la future AMP Cap de Garde-Édouard (Algérie), la réserve naturelle de la côte de Tyr/ASPM (Liban) et le golfe de Syrte (Libye). c) 3 plans de gestion pour la future AMP Cap de Garde-Édouard (Algérie), la réserve naturelle de la côte de Tyr/ASPM (Liban) et le golfe de Syrte (Libye) d) 3 plans opérationnels pour la future AMP Cap de Garde-Édouard (Algérie), la réserve naturelle de la côte de Tyr/ASPM (Liban) et le golfe de Syrte (Libye).</p>	<p>10.000 €</p>	<p>7.000 €</p>	<p>15.000 €</p>	<p>0 €</p>	<p>130.000 €</p>	
<p>2. Soutenir les Parties contractantes et les partenaires dans la production et la publication d'une documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et à la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'annexe II du Protocole ASP/DB</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Composantes du PAM, le cas échéant</p>	<p>Correspondants concernés du CAR / ASP et gestionnaires des AMP, parties prenantes nationales et locales</p>	<p>e) Mise en œuvre/élaboration d'études diagnostiques écologiques/socioéconomiques visant à soutenir 1 ou 2 pays (ex : Syrie) dans la déclaration de nouvelles AMP.</p>	<p>8.000 €</p>	<p>7.000 €</p>	<p>15.000 €</p>	<p>0 €</p>	<p>180.000 €</p>	
<p>3. Soutenir les Parties contractantes et les partenaires dans la production et la publication d'une documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et à la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'annexe II du Protocole ASP/DB</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Composantes du PAM, le cas échéant</p>	<p>HEFCD (Maroc), APAL (Tunisie)</p>	<p>f) Organisation d'ateliers de renforcement des capacités, renforcement des unités locales de gestion et développement des meilleures pratiques, appliquées en vue d'une gestion efficace des futures AMP de Jbel Moussa (Maroc) et des îlots nord-est de l'archipel de Kerkenah (Tunisie).</p>			<p>0 €</p>	<p>180.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le projet IMAP/AMP (UE).</p>	
<p>4. Soutenir les Parties contractantes et les partenaires dans la production et la publication d'une documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et à la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'annexe II du Protocole ASP/DB</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Composantes du PAM, le cas échéant</p>	<p>EGA (Libya), IUCN-Med, WWF</p>	<p>g) Élaboration d'un inventaire national des sites marins et côtiers d'intérêt pour la conservation en Libye. h) Élaboration de plans de gestion des AMP. i) Préparation et lancement d'une plateforme participative pour les organisations de la société civile (OSCC). j) Cartographie des habitats marins clés et surveillance de la mégafaune marine (mammifères, oiseaux marins, tortues et poissons cartilagineux). k) Personnel national libyen formé à la planification et à la gestion du réseau d'AMP. l) Élaboration et lancement de la mise en œuvre de campagnes et de matériel de sensibilisation et de communication portant sur la valeur et l'importance des AMP.</p>			<p>0 €</p>	<p>100.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le MedProgramme du FEM.</p>	
<p>3.3.3. Les actions de protection de la diversité biologique en Méditerranée sont intégrées dans les PAC et autres projets d'application du Protocole GIZC et des évaluations stratégiques d'impact sur l'environnement.</p>											
<p>1. Entreprendre la mise en œuvre de la composante biodiversité marine et côtière dans les programmes PAC.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>RAC/PAP, UC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>Point focal du CAR / ASP, autorités environnementales de Bosnie-Herzégovine</p>	<p>Mise en œuvre de l'analyse des lacunes et de l'étude rapide d'évaluation nécessaires à l'identification, la caractérisation, la conservation et la gestion de la biodiversité marine en Bosnie-Herzégovine.</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	
<p>3.4. Surveillance, inventaire et évaluation de la diversité biologique en mettant l'accent sur les espèces menacées ou en danger, les espèces non indigènes et les habitats clés.</p>											
						<p>50.000 €</p>	<p>56.000 €</p>	<p>106.000 €</p>	<p>820.000 €</p>	<p>0 €</p>	

3.4.1. Des programmes de surveillance des espèces et habitats principaux ainsi que des espèces envahissantes, conformément au PISE sont élaborés et appliqués, y compris sur l'efficacité des zones marines et côtières protégées et sur les impacts du changement climatique.					35.000 €	56.000 €	91.000 €	230.000 €	0 €		
1. Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de surveillance nationaux ou sous-régionaux conformes au groupe de l'IMAP sur la biodiversité.	Expertise et coordination en interne, expertise externe, organisation d'ateliers, travail sur le terrain, conférence, réunion CorMon sur la biodiversité et les NEI	CAR/ASP	UC, Groupe de travail IMAP	Associés et Partenaires du plan d'action, ACCOBAMS, GFCM, UICN Med, initiative Med du WWF, projet MAVA sur les tortues marines Partenaires, ONG	Programmes nationaux de surveillance pour les espèces menacées et en danger et les habitats clés menacés dans le cadre de la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en danger et des habitats clés en Méditerranée (- à -d. PAN Végétation en Egypte et en Algérie) en tenant compte de l'IMAP, des fiches d'indicateurs et des protocoles de surveillance. Les résultats ci-dessus seront soumis lors de la réunion du CORMON sur la biodiversité et les espèces non indigènes.	5.000 €	10.000 €	15.000 €			
	Expertise et coordination en interne, expertise externe, organisation d'ateliers, conférence, réunion CorMon sur la biodiversité et les NEI	CAR/ASP		Points Focaux CAR / ASP, autorités environnementales des Parties contractantes concernées	a) Appui à la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national ; partage des meilleures pratiques, b) Mise en œuvre de l'IMAP par les Parties contractantes dans les AMP et les zones soumises d'importantes pressions, c) Série de données sur les indicateurs communs de la biodiversité rapportée et téléchargée sur la plateforme InfoMAP du PNUF/PAM et assurance de la qualité réalisée, d) Mise à jour des fiches d'orientation sur les indicateurs communs de l'IMAP de la biodiversité, e) Mise à jour des fiches d'orientation sur les indicateurs communs de l'IMAP relatifs aux pêches, f) Réunion du CorMon sur la biodiversité et les espèces non indigènes organisées annuellement. Les résultats ci-dessus seront soumis à la réunion du CORMON sur la biodiversité et les espèces non indigènes et les conclusions seront ensuite soumises à la réunion du Groupe de coordination de l'Ecap.	10.000 €	30.000 €	40.000 €	210.000 €	Secured external funding through IMAP/MPA project (EU).	
	Coordination et expertise en interne, consultations, services, réunions) de terrain, réunion(s) de coordination, atelier(s) national(aux) et régional(s)	CAR/ASP	UC, CAR/PAP, MEDPOL	Parties contractantes concernées et Points Focaux du CAR / ASP et du FEM pour Adriatique Coordinateurs nationaux	Programme sous régional de surveillance sur les indicateurs communs de la biodiversité mis en œuvre au niveau sous régional dans la mer Adriatique, conformément au groupe thématique de l'IMAP sur la biodiversité et les pêches afin de soutenir la PSM et la GICC.			0 €	20.000 €	Financement externe assuré à travers le projet Adriatique du FEM.	
2. Exécuter l'examen périodique ordinaire des ASPM	Coordination et expertise en interne, conseil d'experts indépendants par ASPM, visites sur le terrain, réunions de la commission consultative technique	CAR/ASP		Points Focaux du CAR / ASP concernés, responsables des ASPM	a) L'examen périodique ordinaire destiné à réaliser une évaluation en profondeur de l'efficacité de la gestion des ASPM est entrepris pour les 11 ASPM concernées : 5 ASPM en 2020 (Jante-Towefra (CY), Torre Guaceta (IT), Tavolara Punta Code Cavallo (IT), Miranare (ET), Plemmirio (IT)) et 6 ASPM en 2021 (Archipel de Cabrera (ES), falaises de Mara-Cerra Gordo (ES), Bouches de Bonifacio (FR), Capo Caccia-Isola Piana (IT), Punta Campanella (IT), Al Iteccima (MA). b) Soumission du rapport, des principales conclusions et des recommandations à la réunion du point focaux CAR/ASP en 2021.	20.000 €	16.000 €	36.000 €			
3.4.2. Des outils d'évaluation de la conservation de la diversité biologique (évaluation thématique approfondie, cartes et fiches d'information sur les indicateurs) sont élaborés et actualisés pour montrer les tendances aux niveaux national, sous-régional et régional, et mesurer l'efficacité des PAN de PAS BIO et de l'application des Plans d'action régionaux.					15.000 €	0 €	15.000 €	0 €	0 €		
1. Elaborer le rapport de situation 2020 sur les AMP méditerranéennes	Coordination et expertise en interne, conseil, services	CAR/ASP	UC	MedPAN, GFCM, ACCOBAMS, IUCN, WWF	a) Rapport 2020 sur l'état d'avancement des AMP en Méditerranée élaboré, diffusé et soumis à la réunion des points focaux CAR/ASP, b) Elaboration de l'état des lieux des mesures de conservation dans les AMP et d'autres zones de la Méditerranée.	15.000 €		15.000 €			
3.4.3. Des indicateurs communs ECap sur la biodiversité et les espèces non indigènes sont surveillés au moyen du PISE dans les AMP et ASPM et les séries de données pertinentes sont établies.					0 €	0 €	0 €	480.000 €	0 €		
1. Couvrir à l'échelle sous-régionale pour tester les activités conjointes de surveillance dans une zone ou des zones sélectionnées(s), aidant ainsi les pays à mettre en œuvre des programmes conjoints de surveillance conformes aux recommandations de l'IMAP dans les AMP/ASPM.	Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunions) de coordination, atelier(s) national(aux) et régional (aux), réunions CorMon	CAR/ASP	UC, MEDPOL et autres Composantes pertinentes Groupe de travail IMAP	Points Focaux du CAR / ASP, commandants du MED POL, autorités responsables de l'environnement des Parties contractantes concernées	a) IMAP mis en œuvre sur une base comparable, b) Série de données sur les indicateurs communs de l'IMAP rapportée à la plateforme InfoMAP du PNUF/PAM. Tous les résultats ci-dessus seront soumis aux réunions du CORMON sur l'ensemble des groupes thématiques de l'IMAP.			0 €	480.000 €	Financement externe assuré à travers le projet IMAP/AMP (UE).	
3.4.4. Un inventaire des écosystèmes marins et côtiers fragiles et vulnérables et une évaluation de la sensibilité et des capacités d'adaptation des écosystèmes marins et côtiers aux changements d'état du milieu marin ainsi que le rôle des services qu'ils apportent à la capacité d'adaptation au changement climatique ont été élaborés.					0 €	0 €	0 €	100.000 €	0 €		
1. Aide aux Parties contractantes à l'élaboration des cartes de répartition et de sensibilité des principaux habitats marins.	Coordination et expertise en interne, consultations, services, enquêtes sur le terrain, réunion(s) de coordination, atelier national	CAR/ASP	UC	Points Focaux du CAR / ASP concernés, experts et organisations nationales, ONG, Partenaires des plans d'action	Cartes de distribution et de sensibilité des principaux habitats marins, à Malte et en Turquie, et bases de données spécifiques élaborées et mises à disposition sur la Plateforme méditerranéenne de la biodiversité et d'autres plateformes pertinentes. .			0 €	100.000 €	Financement externe assuré à travers le projet MAVA.	
3.5. Assistance technique et renforcement des capacités aux niveaux régional, sub-régional et national pour renforcer l'application des politiques et le respect des législations nationales relatives à la diversité biologique.					15.000 €	25.118 €	40.118 €	635.000 €	80.000 €		
3.5.1. Des programmes de renforcement des capacités en matière de développement et de gestion des zones marines et côtières protégées, de conservation et de surveillance des espèces côtières et marines et d'habitats clés menacés ou en danger en Méditerranée, et le suivi des questions de surveillance portant sur le changement climatique et la diversité biologique sont élaborés et mis en œuvre.					15.000 €	25.118 €	40.118 €	475.000 €	20.000 €		
1. Organiser des formations spécifiques, des ateliers et des symposiums relatifs à la conservation et à la surveillance d'espèces marines et côtières menacées et en voie d'extinction, des habitats clés et des espèces non indigènes en Méditerranée.	Expertise et coordination en interne, services contractuels, consultants, Partenaires	CAR/ASP	UC, RAC/INFO et autres Composantes pertinentes	ACCOBAMS, MAVA Marine turtles project partners, MAVA species Project partners, Berne convention, IUCN Marine turtles' specialists Group for the Mediterranean, ONG, universités, points focaux du ASP, Partenaires des plans d'action pour la Méditerranée et associés	a) Organisation de la 7e Conférence méditerranéenne sur les tortues marines (Maroc), b) Organisation de la Conférence biannuelle sur les cétacés pour les pays du sud de la Méditerranée, c) Organisation de la session de formation régionale sur l'identification des habitats marins clés (Indicateurs communs IC-1, OE1 et IC-2, OE1 de l'IMAP) et l'utilisation de l'application Web SDP, d) Organisation d'un atelier sur les zones importantes pour les tortues marines (projet MAVA sur les tortues marines), e) Organisation d'ateliers techniques visant à identifier les zones importantes pour les espèces vulnérables sur la base des données collectées dans le cadre du projet MAVA pour les espèces, f) Organisation de formations sous régionales sur les espèces menacées et en danger, g) Organisation d'une session de formation régionale sur l'utilisation de la Plateforme méditerranéenne de la biodiversité.	10.000 €	15.000 €	25.000 €	70.000 €	20.000 €	Financement externe assuré à travers les projets MAVA et de l'UE.
2. Organiser la formation des praticiens pour suivre les observations de la Méditerranée liés à la biodiversité et aux activités humaines et les impacts connexes dans les zones marines et côtières	Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunions) de coordination, atelier régional de formation, accord(s) de mise en œuvre	CAR/ASP	UC et autres Composantes pertinentes	Points Focaux du CAR / ASP concernés, autorités environnementales des Parties contractantes concernées	Elaboration d'événements de renforcement des capacités nationales (- à -d, surveillance, évaluation et transmission de données de qualité relatives aux indicateurs communs de l'IMAP) à travers des ateliers de formation des formateurs sur la biodiversité et les espèces non indigènes.			0 €	70.000 €	Financement externe assuré à travers le projet IMAP/AMP (UE).	
3. Consolider et améliorer les activités de renforcement des capacités en matière de conservation de la biodiversité marine en Méditerranée.	Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunions) de coordination, atelier(s) de formation	CAR/ASP	UC, MEDPOL et autres Composantes pertinentes	Points Focaux du CAR / ASP concernés, Points Focaux du MED POL concernés, autorités responsables de l'environnement des Parties contractantes concernées	a) Création d'une équipe nationale d'experts, b) Organisation d'ateliers de formation sur le BEE et l'évaluation de la vulnérabilité, c) Elaboration d'études complémentaires à la mise en œuvre de l'IMAP (dans les AMP et les zones soumises à d'importantes pressions) afin de garantir la soumission de données de qualité aux plateformes de données régionales.			0 €	70.000 €	Financement externe assuré à travers le projet IMAP/AMP (UE).	
4. Développer et mettre en œuvre des programmes de formation et de renforcement des capacités sur la planification et la gestion des AMP, y compris les aspects socio-économiques, ainsi que sur la collecte de fonds et le financement innovant pour les AMP.	Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunions de coordination, ateliers de formation, visites de terrain et d'échange, accord(s) de mise en œuvre,	CAR/ASP	Plan Bleu, CAR/PAP	Points Focaux du CAR / ASP concernés, responsables des AMP, Membres de l'AGEM	a) Elaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités sur la planification et la gestion des AMP y compris les aspects socio-économiques pour les futurs AMP de Jbel Moussa (Maroc) et des îlots nord-est de l'archipel de Kerkennah (Tunisie), b) Elaboration d'un programme de formation sur la levée de fonds et le financement innovant pour les AMP, c) Organisation d'un atelier régional de « formation des formateurs » sur la levée de fonds et le financement innovant pour les AMP.	5.000 €	10.118 €	15.118 €	240.000 €	Financement externe assuré à travers le projet IMAP/AMP (UE).	

Thème 4 : PROCESSUS ET INTERACTION ENTRE LA TERRE ET LA MER

Objectifs écologiques / Impacts ciblés à long terme:
 1. Les dynamiques naturelles des zones côtières sont maintenues et les écosystèmes et paysages côtiers sont préservés;
 2. L'altération des conditions hydrographiques n'affecte pas de manière négative les écosystèmes côtiers et marins.

Objectifs Stratégiques:
 1. Réduire la pression anthropique sur les zones marines et côtières pour prévenir ou réduire leur dégradation ;
 2. Garantir la préservation de l'intégrité des écosystèmes côtiers ainsi que des paysages côtiers et de la géomorphologie côtière ;
 3. Adopter des mesures pour réduire les effets négatifs des aléas naturels et en particulier des changements climatiques ;
 4. Faire en sorte que les activités sur les parties terrestre et marine des zones côtières soient compatibles et mutuellement complémentaires.

Indicateurs 2020-2021: 1. Nombre d'outils et de documents méthodologiques élaborés pour la mise en œuvre par les Parties contractantes et / ou testés / diffusés; 2. Nombre de projets en cours, y compris les CAMP, portant sur les interactions entre la terre et la mer; 3. Réseaux côtiers établis et fonctionnels; 4. Nombre de projets pilotes MSP intégrant LSI développés et mis en œuvre; 5. (a) Nombre de formations sur la mise en œuvre du MSP organisées; (b) Nombre d'experts nationaux formés.	Cibles 2020-2021 : 1. 5 outils / documents méthodologiques; 2. 1CAMP national mis en œuvre et un CAMP transfrontalier lancé; 3. Fonctionnement du réseau CAMP; 4. Au moins un pilote MSP; 5. (a) 2 formations tenues; (b) 50 experts nationaux formés.
--	---

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	
4.1 Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux existants.						8.000 €	0 €	8.000 €	5.000 €	30.000 €	
4.1.1. Les Parties contractantes sont aidées dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures et outils spécifiques visant à réduire les pressions sur les zones marines et côtières (par ex. zones non constructibles, mesures de politiques foncières, zonage, etc.).						8.000 €	0 €	8.000 €	5.000 €	30.000 €	
1. Soutenir l'évaluation socio-économique des mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux.	Expertise en interne; Conseil	Plan Bleu	UC et autres Composantes	Partenaires du projet MEDREGION, sous la coordination du HCMR	Elaboration de lignes directrices méthodologiques visant à soutenir les Parties contractantes et les parties pressantes procédant à des évaluations socioéconomiques des mesures comprises dans les Stratégies et les Plans d'action régionaux, adaptées entre autres aux mesures de réduction et de prévention des déchets plastiques.	8.000 €		8.000 €	5.000 €	30.000 €	
4.2. Elaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.						30.000 €	31.546 €	61.546 €	200.000 €	20.000 €	
4.2.2. La Planification de l'espace maritime est définie et appliquée à tous les Plans d'action et Programmes de mesures pertinents, le cas échéant.						30.000 €	31.546 €	61.546 €	200.000 €	20.000 €	
1. Soutenir l'application cohérente de la PSM à l'échelle régionale, y compris ses liens avec la GIZC et les problèmes transfrontaliers, ainsi que la mise en œuvre des projets pilotes de la PSM.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, atelier de travail / réunion régional	PAP/RAC	UC et autres Composantes	PC, DG MARE, IOC-UNESCO	a) Meilleures pratiques partagées et capacités renforcées en matière de mise en œuvre de la PSM, à travers des sessions de formation/atelier régional, en se concentrant sur la cartographie de l'ITM et son utilisation dans le cadre des processus de GIZC et de PSM. b) Identification des priorités en matière d'appui technique et de renforcement des capacités, apacity building identified;		31.546 €	31.546 €		20.000 €	
		PAP/RAC		FEM, autorités et institutions nationales et locales du Monténégro	c) Elaboration de la planification spatiale marine pour les eaux marines relevant de la compétence du Monténégro,			0 €	200.000 €		Financement externe assuré à travers le FEM.
		PAP/RAC		PC, DG MARE, HELCOM, OSPAR, BSC	d) Définition d'une boîte à outils pour la phase analytique du processus de PSM. e) Orientation spécifique fournie quant à son utilisation afin de renforcer les capacités nationales.	30.000 €		30.000 €			
4.3 Renforcement de l'application au niveau national.						80.000 €	70.000 €	150.000 €	0 €	625.000 €	
4.3.1. Une nouvelle génération de PAC est préparée pour promouvoir l'interaction terre-mer, en s'intéressant aussi aux aspects transfrontaliers, selon les nécessités.						80.000 €	70.000 €	150.000 €	0 €	625.000 €	
1. Mettre en œuvre des projets PAC pour un certain nombre de Parties contractantes, y compris, le cas échéant, une dimension transfrontalière / transnationale et des liens entre les zones côtières et les zones de haute mer soumises à des pressions majeures.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunion(s) nationale(s) / régionale(s)	PAP/RAC	UC et autres Composantes	PC, Autorités et institutions nationales et locales	a) Réunion de lancement du projet CAMP organisée en Bosnie-Herzégovine, b) Création d'équipes de travail, c) Lancement des activités du projet : activités horizontales (renforcement des capacités, infrastructures des données spatiales) et activités spécifiques (habitats marins et zones protégées, surveillance de l'environnement marin et côtier, tourisme durable, prévention des déchets marins).			0 €			Activité partiellement mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2018-2019. Il est proposé de réévaluer les économies de 65.000 euros sur l'exercice biennal 2020-2021.
		PAP/RAC			d) Accord signé avec les pays hôtes pour un projet CAMP transfrontalière, basé sur les conclusions et recommandations de l'étude de faisabilité préparée pour l'exercice biennal 2018-2019, et lancement des activités du CAMP.	80.000 €	70.000 €	150.000 €		625.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
4.4. Surveillance et évaluation.						9.150 €	9.150 €	18.300 €	140.000 €	270.000 €	
4.4.1. La cartographie des mécanismes d'interactions sur le milieu marin et côtier aux niveaux régional et local est élaborée, y compris l'évaluation des risques de hausse du niveau de la mer et d'érosion côtière et leurs impacts sur l'environnement côtiers et les communautés.						9.150 €	9.150 €	18.300 €	0 €	190.000 €	
1. Tester la méthodologie pour les interactions terre-mer (ITM).	Expertise en interne, coordination, expertise et services externes, réunion(s) nationale(s) / régionale(s)	CAR/PAP	UC	PC	a) Assistance fournie jusqu'à deux Parties contractantes pour tester la méthodologie ITM développée dans le cadre des projets SIMWESTMED et SUPREME. b) Conclusions et leçons tirées partagées avec l'ensemble des Parties contractantes. c) Priorités identifiées pour le travail à venir.			0 €		100.000 €	
2. Mise en œuvre de l'ODD 14 en Méditerranée en faisant la promotion de l'économie bleue.	Expertise en interne, Ateliers de travail sectoriels; conseil	Plan Bleu	UC et autres Composantes	PC, CINEAM, CMI / Banque mondiale, CRPM, Commission européenne, FAO, UPM, WWF, secteur privé, ONG et représentants des gouvernements locaux	a) Identification des transitions clés et des instruments politiques correspondants afin de promouvoir l'économie bleue sur la base des innovations locales, notamment les innovations identifiées par les études de cas dans le cadre du PdT 2018-2019 (dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, du transport maritime et des activités portuaires, de l'énergie éolienne, du tourisme et des activités récréatives et des ressources biologiques). b) Recommandations pour une transition vers l'économie bleue en Méditerranée, y compris à travers le développement d'instruments financiers et économiques et de partenariats innovants.	9.150 €	9.150 €	18.300 €		50.000 €	
3. Mettre au point ou renforcer des outils visant à faciliter l'intégration du changement climatique au processus décisionnel	Expertise en interne; conseil; Publications	Plan Bleu	RAC/PAP, UC	PC, institutions scientifiques, y compris MedECC, MedSEA, Banque mondiale, CMI ou EIB (à confirmer)	Elaboration et diffusion d'outils d'évaluation des enjeux économiques et écologiques de la hausse du niveau de la mer et des risques côtiers, en s'appuyant entre autres sur les résultats de la première utilisation de l'indice du risque côtier.	0 €	0 €	0 €		40.000 €	
4.4.2. Des Programmes nationaux de surveillance des côtes et de l'hydrographie sont élaborés et actualisés pour inclure les indicateurs communs PISE, les interactions et les processus pertinents.						0 €	0 €	0 €	140.000 €	80.000 €	
1. Consolider les connaissances communes pour utiliser la PSM comme outil d'application de l'ECoP dans la sous-région Adriatique (lien étroit avec le Produit clé 4.2.2).	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	RAC/PAP	CJ et autres Composantes	FEM, autorités nationales et locales et institutions des deux pays du projet (Albanie et Monténégro)	MAP nationaux finalisés pour l'Albanie et le Monténégro.			0 €	70.000 €		Financement externe assuré à travers le projet Adriatique du FEM.

Thème 5: GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES

Impacts à Long Terme ciblés:
 1. Le développement durable des zones côtières est facilité si l'on fait en sorte que l'environnement et les paysages soient harmonieusement pris en compte dans le développement économique, social et culturel ;
 2. L'utilisation durable des ressources naturelles est assurée, en particulier eu égard à l'usage de l'eau ;
 3. Une cohérence est mise en place entre les initiatives publiques et privées et entre toutes les décisions prises par les pouvoirs publics, aux niveaux, national, régional et local, dès lors qu'elles affectent l'utilisation de la zone côtière.

Objectifs stratégiques:
 1. Soutenir la mise en œuvre effective du Protocole GIZC à l'échelle locale, nationale et régionale, tel que prévu dans le Plan d'Action 2012-2019;
 2. Consolider les capacités des Parties Contractantes à utiliser, d'une manière effective, les processus, les outils, les instruments et les politiques GIZC.

Indicateurs 2020-2021:
 1. (a) Nombre de Cours de Formation MedOpen;
 (b) Nombre de personnes formées;
 2. Nombre de pays rapportant des plans d'action et de politiques nationales nouveaux/mis à jour, qui rationalisent les mesures CPD et l'adaptation du changement climatique;
 3. Nombre des mécanismes de coordination GIZC établis;
 4. (a) Nombre de formations sur la GIZC;
 (b) Nombre de personnes formées.

Cibles 2020-2021:
 1. (a) 2 cours;
 (b) 30 participants;
 2. Au moins 3 pays;
 3. 3 cadres de coordination interministériels mis en place;
 4. (a) 3 formations tenues;
 (b) 50 personnes formées.

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	
5.2 Elaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.						0 €	0 €	0 €	0 €	50.000 €	
5.2.2 Un cadre méthodologique pour les interactions terre-mer, prenant en compte notamment la PEM et la GIZC, est élaboré et appliqué.						0 €	0 €	0 €	0 €	50.000 €	
1. Conceptualiser les liens entre IMAP, TM et PSM et fournir des conseils pertinents.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et autres Composantes	Parties contractantes	Elaboration et exploitation détaillée d'un cadre reliant l'IMAP, l'TM et le PSM dans le cadre de la GIZC.			0 €		50.000 €	
5.3 Renforcement de l'application au niveau national .						0 €	0 €	0 €	285.000 €	0 €	
5.3.1. Des stratégies nationales de GIZC prenant en compte l'intégration de la pollution, de la diversité biologique, de l'adaptation aux changements climatiques et la CPD, l'interaction terre-mer ainsi que les villes durables, sont préparées et appliquées.						0 €	0 €	0 €	240.000 €	0 €	
1. Mobiliser les ressources et démarrer la préparation des stratégies nationales de GIZC.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions nationales	CAR/PAP	UC et autres Composantes	PC, FEM, PNUD	a) Elaboration de stratégies de GIZC pour l'Égypte et le Liban, b) Commentaires transmis concernant la stratégie nationale de GIZC en Tunisie.			0 €	132.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
		CAR/PAP		PC, FEM, Fondation MAVA	c) Elaboration de deux plans de GIZC pour des zones côtières sélectionnées au Monténégro et au Maroc, d) Elaboration d'un plan de gestion pour une zone humide en Tunisie (Ghar El Meih).			0 €	108.000 €		Financement externe assuré à travers le MedProgramme du FEM et le MAVA.
5.3.2. Les pays sont aidés pour réaliser des analyses des lacunes sur des cadres juridiques ou institutionnels nationaux pour la GIZC afin d'intégrer le cas échéant les dispositions du Protocole GIZC dans les législations nationales.						0 €	0 €	0 €	45.000 €	0 €	
1. Promouvoir la ratification du Protocole GIZC.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions nationales	CAR/PAP	UC et autres Composantes	PC, FEM	a) Réalisation d'une analyse des cadres juridiques et institutionnels nationaux dans les domaines pertinents dans le cadre du Protocole « GIZC » (en Algérie et en Tunisie), b) Recommandations fournies sur la base des conclusions de l'analyse, c) Identification des actions prioritaires en vue de faciliter la ratification du Protocole « GIZC », d) Consultations nationales organisées pour soutenir la ratification du Protocole « GIZC », e) Commentaires de la part des parties prenantes nationales participant à la consultation obtenus et utilisés dans le cadre du processus de ratification en Algérie, en Égypte et en Tunisie.			0 €	35.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
		CAR/PAP						0 €	10.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
5.4. Surveillance et évaluation.						0 €	0 €	0 €	0 €	30.000 €	
5.4.1. Des fiches d'information pour les indicateurs GIZC ont été élaborées pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion des ressources côtières et marines.						0 €	0 €	0 €	0 €	30.000 €	
1. Mettre à jour le groupe d'indicateurs communs de l'IMAP sur les zones côtières et l'hydrologie.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/PAP	UC, Groupe de travail IMAP	PC, AEE, PNUE / GRID	Indicateurs communs de l'IMAP du groupe thématique « Côtier » mis à jour sur la base des nouvelles données et informations pertinentes concernant la hausse du niveau de la mer.			0 €		30.000 €	
5.5. Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités.						11.546 €	0 €	11.546 €	135.000 €	0 €	
5.5.1. Le Programme de formation MedOpen sur la GIZC est régulièrement actualisé et mis en œuvre, en coordination avec les PFN concernés.						11.546 €	0 €	11.546 €	135.000 €	0 €	
1. Organiser des formations avancées sur la GIZC.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/PAP	RAC/INFO	PC et FEM	a) Mise à jour de MedOpen afin d'inclure du matériel d'apprentissage récent, b) Une session de formation avancée en anglais et une autre en français organisées.	11.546 €		11.546 €	56.000 €		Financement externe assuré à travers le MedProgramme du FEM et le MAVA.
2. Soutenir la mise en œuvre du Protocole de la GIZC au niveau sous-régional.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/PAP	UC	PC éligibles au FEM	a) Trois formations sous régionales organisées pour les pays éligibles au FEM, b) Assistance technique fournie et capacités renforcées afin de soutenir la mise en œuvre du Protocole « GIZC » de façon cohérente au niveau sous régional.			0 €	79.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
5.6. Meilleure coopération aux niveaux nationaux sous régional et régional.						10.000 €	0 €	10.000 €	30.000 €	0 €	
5.6.1. La coordination de la GIZC est améliorée par: i) la Plateforme GIZC méditerranéenne; ii) les organes nationaux de coordination de la GIZC.						10.000 €	0 €	10.000 €	30.000 €	0 €	
1. Assurer et maintenir le fonctionnement de la Plateforme méditerranéenne de la GIZC.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et RAC/INFO	PC et toutes les autres parties prenantes concernées	a) Travail de la Plateforme GIZC coordonné et facilité à travers les informations et connaissances récentes, b) Soutien apporté aux organismes de coordination nationaux responsables de la mise en œuvre du Protocole « GIZC ».	10.000 €		10.000 €			
2. Établir et / ou améliorer les cadres de coordination interministérielle (GIZC).	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC	PC éligibles au FEM	Consultations nationales organisées et propositions pour la GIZC formulées pour la Bosnie-Herzégovine, le Liban et la Tunisie.			0 €	30.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
TOTAL Thème 5: GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES						21.546 €	0 €	21.546 €	450.000 €	80.000 €	

Thème 5: GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES	MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021
Unité Coré.			0 €		
MED POL			0 €		
REMPEC			0 €		
CAR/PS			0 €		
CAR/KAP			0 €		
CAR/PAP	21.546 €	0 €	21.546 €	450.000 €	80.000 €
CAR/INFO			0 €		
CAR/CPD			0 €		
TOTAL	21.546 €	0 €	21.546 €	450.000 €	80.000 €
Somme des résultats Sous-totaux	21.546 €	0 €	21.546 €	450.000 €	80.000 €
Somme des sous-totaux des sorties	21.546 €	0 €	21.546 €	450.000 €	80.000 €

Thème 6 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)

Impacts à long terme ciblés:												
1. Une région méditerranéenne prospère est établie, et dotée d'économies non polluantes, circulaires, socialement inclusives fondées sur des modèles de consommation et de production durables, préservant les ressources naturelles et l'énergie, assurant le bien-être des sociétés et contribuant à un environnement propre et des écosystèmes sains qui fournissent des biens et des services aux générations présentes et futures ; 2. Soutenir l'application effective du Plan d'action régional pour la CPD et sa feuille de route ; 3. Renforcer les capacités techniques et faciliter l'accès au financement pour les entreprises, les entrepreneurs, les acteurs financiers et la société civile afin de mettre en œuvre des solutions CPD ; 4. Promouvoir la CPD dans les secteurs économiques et modes de vie clés constituant des moteurs en amont des produits chimiques et des déchets marins ; 5. Renforcer les capacités techniques des entreprises, des entrepreneurs, des agents de financement et de la société civile afin de mettre en œuvre des solutions CPD réduisant les produits chimiques et les déchets marins ; 6. Fournir des services et des produits innovants contribuant à la conservation et à la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes ; 7. Renforcer les capacités techniques des entreprises, des entrepreneurs, des agents de financement et de la société civile afin de mettre en œuvre des solutions CPD contribuant à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes ; 8. Réduire la pression des activités humaines dans les zones côtières et marines au moyen de la mise en œuvre d'outils CPD.												
Indicateurs 2020-2021: 1. Nombre de nouvelles lignes directrices / mises à jour et d'autres outils de mise en œuvre portant sur les outils de CPD pour les secteurs et les zones de consommation et de production clés; 2. Nombre de formations et de renforcement des capacités dans l'application du Plan d'action SCP; 3. Nombre d'entreprises, entrepreneurs, agents financiers et des organisations de la société civile formés pour fournir des solutions CPD et de rejoindre le Réseau d'action méditerranéenne CPD, la plate-forme de communication et le Réseau Vert d'investissement d'impact; 4. Nombre de projets de mise en œuvre le Plan d'Action de la CPD engageant différentes parties prenantes identifiées par les facilitateurs; 5. Nombre de PMA de la CPD élaborés; 6. (a) Nombre de partenariats nationaux créés pour le soutien des donneurs d'ordre; (b) Nombre de partenariats prêts à l'investissement liés aux acteurs financiers; 7. Nombre d'activités visant à stimuler la demande de produits et services durables.												
Cibles 2020-2021: 1. 4 outils / lignes directrices / documents de politique; 2. 5 activités; 3. 800 stagiaires; 4. 3 projets; 5. 2 PAN de la CPD; 6. (a) 8 partenariats; (b) 50 partenariats prêts à l'investissement liés aux acteurs financiers; 7. 10 activités.												
Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires	
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisée TOTAL 2020-2021		
6.1. Elaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices et application des textes actuels.						11.454 €	9.000 €	20.454 €	157.000 €	660.000 €		
6.1.1. Des mesures sélectionnées dans le Plan d'action pour la CPD et contribuant directement à la prévention, la réduction et l'élimination de la pollution marine, protégeant la biodiversité et les écosystèmes et abordant le changement climatique dans les zones marines et côtières de la Méditerranée sont identifiées et mises en œuvre.						11.454 €	9.000 €	20.454 €	157.000 €	70.000 €		
1. Soutenir le développement des plans d'action nationaux de la CPD / économie circulaire.	Expertise en interne, conseil, réunion(s) nationale(s) / régionale(s)	CAE/CPD	UC, MED POL	PC	a) Au moins 2 pays soutenus dans l'élaboration de plans de CPD/Economie bleue identifiant les chaînes de valeur prioritaires et proposant des actions relatives au renforcement des capacités, aux instruments politiques et aux partenariats. b) Au moins 1 pays soutenu dans le développement d'activités visant à encourager la consommation durable, l'étiquetage écologique et/ou les marchés publics durables. c) Au moins 1 pays soutenu dans la décentralisation des initiatives relatives à l'économie circulaire.	11.454 €	9.000 €	20.454 €	0 €	70.000 €		
2. Procéder à une évaluation à mi-parcours du plan d'action régional de la CPD.		CAE/CPD	UC, Plan Bleu	PC, Partenaires SwitchMed	Évaluation à mi-parcours du Plan d'action CPD, venant alimenter le processus d'élaboration de la nouvelle SMT, préparée et soumise à la réunion des points focaux CAE/CPD.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Lés fonds pour l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action CPD sont inclus dans l'activité 1.1.2.2. Cette activité comprend aussi bien les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action CPD et les deux processus seront développés en synergie afin d'utiliser efficacement les ressources disponibles.	
3. Évaluer le rôle des entreprises et de l'emploi verts pour la protection de l'environnement méditerranéen.		CAE/CPD	UC	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	Élaboration d'un document de base et des principales mesures politiques visant à intégrer et à soutenir le développement d'entreprises vertes et circulaires identifiées, examinées par les principales parties prenantes et soumises à la réunion des points focaux CAE/CPD.	0 €	0 €	0 €	157.000 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).	
6.1.3. Des outils méthodologiques pour l'intégration de la CPD dans les domaines prioritaires de consommation et de production du Plan d'action régional pour la CPD - tourisme, alimentation, logement et fabrication des marchandises - sont mis en œuvre et de nouveaux sont élaborés pour d'autres secteurs.						0 €	0 €	0 €	0 €	530.000 €		
1. Développer des activités pilotes pour l'identification des opportunités d'économie circulaire dans les secteurs clés du plan d'action sur la CPD.	Expertise en interne, conseil, atelier de travail national	CAE/CPD	UC	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	a) Élaboration d'un outil pour l'identification des opportunités en matière d'économie circulaire au sein des chaînes de valeur des secteurs de l'alimentation et du textile. b) 1 test pilote réalisé avec un groupe d'entreprises du secteur textile. c) 1 test pilote réalisé avec un groupe d'entreprises du secteur alimentaire.			0 €	0 €	500.000 €		
		CAE/CPD			d) Élaboration d'instruments politiques et de procédures pilotes à la fois informatifs et volontaires, au niveau régional et national avec deux pays régionaux et nationaux (engagement volontaire des Switchers)			0 €	0 €	30.000 €		
6.2. Surveillance et évaluation.						0 €	0 €	0 €	113.000 €	0 €		
6.2.1. Les indicateurs des Plans d'action CPD alignés avec le travail pertinent de la SMDD sont identifiés, sélectionnés et des fiches d'information sont élaborées.						0 €	0 €	0 €	113.000 €	0 €		
1. Suivre des indicateurs de CPD dans le cadre du Plan d'action sur la CPD et mise en œuvre de la SMDD	Expertise en interne, conseil	CAE/CPD	UC, Plan Bleu	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	Les 25 indicateurs CPD sont complétés afin de fournir une meilleure vision de la situation et des progrès réalisés dans la région.			0 €	83.000 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).	
2. Évaluer les performances environnementales, sociales et économiques des entrepreneurs verts et des entreprises d'économie circulaire contribuant à la mise en œuvre du plan d'action sur la CPD.		CAE/CPD			1 système MEAL (suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage) visant à évaluer la performance environnementale, sociale et économique des entrepreneurs verts et des entreprises circulaires consolidées.			0 €	30.000 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).	
6.3. Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités.						15.000 €	14.454 €	29.454 €	1.852.500 €	0 €		
6.3.1. Le programme de formation et d'appui pour les entrepreneurs verts et la société civile comme catalyseur de la CPD.						15.000 €	14.454 €	29.454 €	1.852.500 €	0 €		
1. Entreprendre un programme de formation de soutien pour les entrepreneurs verts, start-ups et les PME...	Expertise en interne, conseil, atelier national, formation, coaching, mentoring	CAE/CPD	UC	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	a) Élaboration d'une Plateforme en ligne des outils et méthodologies pour le développement d'entreprises vertes. b) Partenariats nationaux de soutien aux Switchers, rassemblant des prestataires de service de développement aux entrepreneurs soutenant les entrepreneurs verts, mis en place dans 8 pays méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Jordanie, Palestine, Israël et Liban). c) Transfert des capacités, méthodologies et outils de développement des entreprises vertes vers les prestataires de service de développement des entreprises. d) Programmes de formation et de soutien pour les entrepreneurs verts mis en œuvre par les Partenariats nationaux conçus et facilités, . e) Mentorat et soutien apportés aux Switchers pour la réplication, f) Promotion d'accords financiers entre les entrepreneurs verts et les acteurs financiers.	15.000 €	14.454 €	29.454 €	1.852.500 €	0 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).
6.4. Meilleure coopération aux niveaux national, sous-régional et régional pour prévenir et maîtriser la pollution marine.						32.000 €	28.000 €	60.000 €	1.256.331 €	35.000 €		
6.4.1. La mise en place de réseaux et initiatives d'entreprises, d'entrepreneurs et de la société civile proposant des solutions de CPD est soutenue.						0 €	0 €	0 €	517.121 €	0 €		
1. Mettre en place le Réseau d'investissement méditerranéen à impact vert (Switchers Fund).	Expertise en interne, conseil, réunion sous-régionale et nationale	CAE/ASP	UC	ONU/DI, Division des Nations Unies pour l'économie de l'environnement, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	Accès au financement pour les entrepreneurs dans les premières phases de conception de leur projet assuré à travers le Fonds Switchers, en particulier via des rencontres avec les institutions financières régionales et nationales, les organismes de subvention, etc. tables rondes dirigées par des experts avec les institutions de financement vert.	0 €	0 €	0 €	124.654 €	0 €	Financement externe assuré à travers le GIMED (ENI CBC Med).	
2. Améliorer les solutions de CPD dans la Région Méditerranée.		CAE/ASP	UC MED POL	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, UNCTAD, Fondation Baruch et al. Liban, Promoteur Union.	a) Augmentation de la visibilité des produits et services durables en partenariat avec les plateformes de détaillants en ligne,	0 €	0 €	0 €	102.743 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).	

3. Mettre en place des structures de soutien pour les entreprises vertes et de l'économie circulaire.		CAR/ASP		ENI BENELUX SARL, L'organisation des dirigeants palestiniens, Tunisia Connect, Égypte Association des entreprises d'Alexandrie, Italie Fondation de communication de Messine	b) Coaching collectif sur l'accès aux marchés, services d'entreprises B2B et intégration d'une chaîne de valeur développée avec l'organisation Partenaire UNCTAD.	0 €	0 €	0 €	124.654 €	0 €	Financement externe assuré à travers le GIMED (ENI CBC Med).
		CAR/CPD			c) Création d'une plateforme ouverte en ligne pour l'innovation et le jumelage permettant la création de marchés par les producteurs Partenaires et les entreprises de détaillants.	0 €	0 €	0 €	102.743 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).
		CAR/CPD	UC, MED POL	PC, entreprises privées, Fondation Liban Benelux, Organisation des leaders palestiniens, Tunisia Connect, Égypte Association commerciale d'Alexandrie, Italie Fondation de communication de Messine	a) 1 programme de label pour l'économie verte et circulaire/ norme pour les entreprises/entrepreneurs verts et circulaires élaboré, b) 1 document politique élaboré – recommandations pour l'amélioration des marchés verts et circulaires et soutien aux entreprises innovantes.	0 €	0 €	0 €	62.327 €	0 €	Financement externe assuré à travers le GIMED (ENI CBC Med).
6.4.2. Une plateforme méditerranéenne de CPD pour les échanges de connaissances et le travail de réseau est pleinement opérationnelle et assure la connexion et les effets de levier pour de nouveaux partenariats et initiatives fournissant des solutions CPD.						32.000 €	28.000 €	60.000 €	739.210 €	35.000 €	
1. Gérer une communauté méditerranéenne de parties prenantes de la CPD jouant le rôle d'espace d'échange de connaissances sur la CPD, de formation et de création d'alliances, d'opportunités de projets et d'opportunités commerciales	Expertise en interne, conseil, événement régional	CAR/CPD	UC, CAR/INFO	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, Fondation Benelux pour le Liban, Organisation des dirigeants palestiniens, Tunisia Connect, Égypte Association des entreprises d'Alexandrie, Italie Fondation de communication de Messine	Renforcement de la diffusion des résultats concernant les pratiques relatives à la CPD et à l'économie circulaire dans les pays du sud de la Méditerranée via : a) Le site du Programme de soutien aux Switchers, la plateforme des histoires de Switchers, le site du Fonds Switchers, le site Internet du Programme SwitchMed, le site Internet du projet GIMED, b) L'élaboration des newsletters du Programme SwitchMed et du GIMED, c) la coordination des réseaux sociaux du programme SwitchMed et du GIMED, d) L'organisation d'un événement SwitchMed Connect	32.000 €	28.000 €	60.000 €	739.210 €	35.000 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).
TOTAL Thème 6 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)						58.454 €	51.454 €	109.908 €	3.378.831 €	635.000 €	

Thème 6 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)	MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021
ENI CBC			0 €		
MED POL			0 €		
ISMP/IC			0 €		
CAR/PB			0 €		
CAR/ASP			0 €		
CAR/SP			0 €		
CAR/INFO			0 €		
CAR/CPD	58.454 €	51.454 €	109.908 €	3.378.831 €	635.000 €
TOTAL	58.454 €	51.454 €	109.908 €	3.378.831 €	635.000 €

Somme des résultats sous-totaux	58.454 €	51.454 €	109.908 €	3.378.831 €	635.000 €
Somme des sous-totaux des sorties	58.454 €	51.454 €	109.908 €	3.378.831 €	635.000 €

Thème 7: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Impacts à long terme ciblés:
 1. Renforcer la résilience des systèmes naturels et socioéconomiques marins et côtiers méditerranéens au changement climatique, en promouvant des approches d'adaptation intégrées et une meilleure compréhension des impacts ;
 2. Réduire la pression anthropique sur le milieu côtier et marin afin de maintenir sa contribution à l'adaptation au changement climatique.

Indicateurs 2020-2021:
 1. Nombre de stratégies régionales et des plans d'action existants rationalisant les perspectives d'adaptation au changement climatique;
 2. Nombre de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, des normes et des critères communs, des lignes directrices intégrant l'adaptation au changement climatique;
 3. Nombre de pays adoptant/mettant à jour leur stratégie nationale pour l'adaptation au changement climatique et leur plan d'action en prenant en considération les questions liées à l'environnement côtier et marin;
 4. Nombre de pays améliorant leur capacité aux niveaux régional, sous régional et national, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités sur les questions d'adaptation au changement climatique.

Cibles 2020-2021:
 1. 1 stratégie régionale/Plans d'Actions mis à jour;
 2. 5 instruments;
 3. 1 pays;
 4. 4 pays.

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	
7.1. Renforcement de l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et des programmes de mesures prescrites par les stratégies et plans d'action régionaux existants.						0 €	0 €	0 €	0 €	100.000 €	
7.1.1. Les principales activités de l'adaptation au changement climatique sont identifiées et intégrées dans l'application des stratégies, mesures et plans d'action régionaux existants.						0 €	0 €	0 €	0 €	100.000 €	
1. Promouvoir la fiscalité environnementale, en particulier pour les émissions de combustibles fossiles.	Expertise en interne, consultation	Plan Bleu	UC et autres Composantes	PC, OCDE	Élaboration du rapport sur la taxation environnementale dans les pays méditerranéens.	0 €	0 €	0 €		40.000 €	
2. Promouvoir l'utilisation de sources d'énergie alternatives renouvelables en Méditerranée.	Expertise en interne, conseil, réunion(s) régionale(s)	Plan Bleu	UC	CP, IRENA	a) Élaboration de l'état des lieux de la production et de l'utilisation des énergies marines renouvelables (énergie éolienne, marémotrice, etc.) en Méditerranée; b) Partage des meilleures pratiques, y compris les MTD et MPE; c) Identification des priorités en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités.	0 €	0 €	0 €		60.000 €	
7.2. Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.						0 €	0 €	0 €	20.000 €	70.000 €	
7.2.1. L'adaptation aux changements climatiques, y compris les vulnérabilités et les risques et les principales activités, est intégrée dans l'élaboration de nouveaux plans d'action régionaux, stratégies régionales et mesures abordant la biodiversité, la pollution et l'interaction terre-mer.						0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	
1. Adapter les lignes directrices du CAR/PAP pour l'adaptation au changement climatique et à la variabilité dans le bassin de l'Adriatique.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertises et services externes, réunion(s)	CAR/PAP	CU	Partenaires du projet AdriAdapt: CMCC (Italie), DHMZ (Croatie), IJAV Venezia (Italie), Union des communes du Val du Savio (Italie), ARPA Émilie-Romagne (Italie), commune de Cervia (Italie), comté de Šibenik-Knin (Croatie), Ville de Vodice (Croatie)	a) Production de lignes directrices en croate et en italien sur l'intégration de l'adaptation dans la gestion côtière le long de la côte Adriatique. b) Production de lignes directrices en croate, en anglais et en italien sur le renforcement de la résilience côtière.			0 €	20.000 €		Financement externe assuré à travers AdriAdapt (Interreg Italie-Croatie).
7.2.3. Promotion de l'intégration des réponses fondées sur l'écosystème dans les Stratégies nationales d'adaptation au changement climatique.						0 €	0 €	0 €	0 €	70.000 €	
1. Soutenir les Parties contractantes à renforcer la composante biodiversité marine dans leurs contributions nationales déterminées actualisées (CND), conformément à l'Accord de Paris de la COP21 de la CCNUCC.	Coordination et expertise en interne, consultations, coordination avec la CDB et la CCNUCC	CAR/CPD	UC, Plan Bleu et composantes pertinents	Secrétariat de la CCNUCC, Secrétariat de la CDB	Lignes directrices pour le renforcement de la composante biodiversité marine des CDN mises à jour des pays en vue d'accroître l'alignement et l'intégration des préoccupations en matière de biodiversité marine et de l'ODD 14, harmonisée et coordonnée avec les outils connexes et les initiatives de la CCNUCC et de la CDB en vue d'optimiser les synergies.			0 €		10.000 €	
2. Promouvoir l'intégration des solutions basées sur la nature dans les stratégies d'adaptation au changement climatique.	Expertise en interne, atelier de travail, conseil, services contractuels, événement(s) parallèle(s)	Plan Bleu	MED POL, CAR/ASP	CP, AFD, Conservatoire du Littoral, UICN, Tour du Valat, MedWET, MAVVA	a) Identification des bonnes pratiques en matière de solutions fondées sur la nature, y compris les instruments politiques innovants; b) Solutions fondées sur la nature promues et diffusées, y compris les événements potentiels parallèles à l'UICN 2020; c) Analyses démontrant l'intérêt des SFN, y compris à travers la valorisation économique des services écosystémiques identifiées/développées et diffusées; d) Élaboration d'un document politique révisé/enrichi pour considération par les gouvernements nationaux et régionaux.	0 €	0 €	0 €		60.000 €	
7.3 Renforcement de l'application au niveau national.						0 €	0 €	0 €	304.000 €	0 €	
7.3.1. Les domaines prioritaires d'adaptation au changement climatique sont définis et intégrés aux politiques PAM pertinentes, selon les besoins.						0 €	0 €	0 €	304.000 €	0 €	
1. Intégrer l'adaptation au changement climatique dans les plans locaux de GIZC.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertises et services externes, réunion(s)	CAR/PAP	CU, Plan Bleu	PC, FEM, GWP-Med	Recommandations fournies pour les mesures d'adaptation à intégrer dans les plans locaux de GIZC au Maroc et au Monténégro élaborées dans le cadre du MedProgramme du FEM.			0 €	15.000 €		Financement externe assuré à travers le projet du FSCC du FEM
2. Créer un catalogue de mesures d'adaptation au changement climatique et de politiques d'atténuation.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertises et services externes, réunion(s)	CAR/PAP	CAR/INFO	Partenaires du projet AdriAdapt: CMCC (Italie), DHMZ (Croatie), IJAV Venezia (Italie), Union des communes du Val du Savio (Italie), ARPA Émilie-Romagne (Italie), commune de Cervia (Italie), comté de Šibenik-Knin (Croatie), Ville de Vodice (Croatie)	Description consultable des mesures et meilleures pratiques (en donnant la priorité aux expériences de l'Adriatique et européennes) créées et incluses dans la Plateforme européenne d'adaptation au changement climatique Climate-Adapt (en prévision de sa possible extension future à l'ensemble du bassin méditerranéen).			0 €	24.000 €		Financement externe assuré à travers le projet AdriAdapt (Interreg Italie-Croatie).
3. Soutenir la préparation de stratégies d'adaptation au changement climatique.	Coordination et gestion en internes, expertises et services externes, réunion(s)	CAR/PAP	UC	Partenaires du projet AdriAdapt: CMCC (Italie), DHMZ (Croatie), IJAV Venezia (Italie), Union des communes du Val du Savio (Italie), ARPA Émilie-Romagne (Italie), commune de Cervia (Italie), comté de Šibenik-Knin (Croatie), Ville de Vodice (Croatie)	Élaboration de deux stratégies pour l'adaptation aux changements climatiques pour les municipalités de Šibenik et de Vodice en Croatie.			0 €	265.000 €		
7.4 Surveillance et évaluation.						0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
7.4.1. Les questions de vulnérabilité au changement climatique sont prises en compte dans les programmes de surveillance existants.						0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

1. Élaborer des indicateurs de vulnérabilité et d'impact du changement climatique sur la biodiversité et les ressources naturelles en tenant compte également des tendances socioéconomiques	Ateliers, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	UC et autres Composantes	CP, MedECC, AE RMC, IME	a) Identification d'indicateurs de vulnérabilité et d'impacts du changement climatique sur les ressources naturelles, traitant également les tendances socioéconomiques, b) Observatoire du Plan Bleu enrichi par les informations relatives aux impacts et aux risques liés au changement climatique, y compris les conclusions du MedECC, c) Elaborations de fiches d'informations et d'études de cas connexes, d) Document politique élaboré.	0 €	0 €	0 €			
7.5 Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional notamment l'assistance technique et le renforcement des capacités.						20.000 €	0 €	20.000 €	100.000 €	10.000 €	
7.5.1. La sensibilisation et l'engagement des principales parties prenantes eu égard à l'adaptation aux changements climatiques et à leurs liens avec les thèmes centraux sont renforcés.						20.000 €	0 €	20.000 €	100.000 €	10.000 €	
1. Améliorer l'adaptation des outils existants tels que imagine pour impliquer les parties prenantes sur les stratégies d'adaptation au changement climatique.	Ateliers, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	CAR/PAP	FEM, GWP Med (Tunisie)	a) Méthode Climagine (intégrant les questions relatives au changement climatique dans l'approche participative « imagine ») élaborée et mise en œuvre dans différents sites côtiers, b) Études de cas publiées et diffusées, c) Élaboration et diffusion d'un guide de mise en œuvre de Climagine.	0 €	0 €	0 €	100.000 €	10.000 €	Financement extérieur assuré à travers le programme du FEM.
2. Promouvoir le dialogue régional sur les impacts du changement climatique et les stratégies d'adaptation.	Expertise en interne, conseil, mise en réseau avec des institutions scientifiques et des praticiens, atelier de travail régional	Plan Bleu	UC, CAR/PAP et autres composant	CP, MedECC, UpM, AE RMC, ADEME	a) Acteurs régionaux mieux informés concernant les impacts du changement climatique, b) Partage des résultats scientifiques, des leçons tirées et des meilleures pratiques relatives aux stratégies d'adaptation.	20.000 €		20.000 €			
TOTAL Thème 7- ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE						20.000 €	0 €	20.000 €	424.000 €	180.000 €	

Thème 7: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	2021	2020-2021
Unité Corel			0 €		
MED POL			0 €		
REMPEC			0 €		
CAR/PB	20.000 €	0 €	20.000 €	100.000 €	170.000 €
CAR/ASP	0 €	0 €	0 €	0 €	10.000 €
CAR/PAP	0 €	0 €	0 €	324.000 €	0 €
CAR/INFO			0 €		
CAR/CPD			0 €		
TOTAL	20.000 €	0 €	20.000 €	424.000 €	180.000 €

Somme des résultats Sous-totaux	20.000 €	0 €	20.000 €	424.000 €	180.000 €
Somme des sous-totaux des sorties	20.000 €	0 €	20.000 €	424.000 €	180.000 €

Option 2

Tableau 1 : Aperçu des revenus et des engagements

Tous les montants en €

Part A (Financement principal)	Taux de change			Proposition de budget 2020-2021 Option 2 ⁽¹⁾		
	0,918			0,862		
	€	€	€	€	€	€
	Approuvés 2018	Approuvés 2019	Total 2018-2019	Proposés 2020	Proposés 2021	Total 2020-2021
A. Revenus						
<i>Revenus ordinaires prévus</i>						
MTF Contributions ordinaires	5.706.788	5.706.788	11.413.576	5.706.788	5.706.788	11.413.576
Contribution discrétionnaire de l'UE	596.484	596.484	1.192.968	596.484	596.484	1.192.968
Contribution du gouvernement hôte de la Grèce ⁽²⁾	367.200	367.200	734.400	344.800	344.800	689.600
TOTAL des Revenus Ordinaires Prévus	6.670.472	6.670.472	13.340.944	6.648.072	6.648.072	13.296.144
B. Économies des années précédentes	374.771	170.336	545.107	755.325	1.038.203	1.793.528
Total des fonds disponibles	7.045.243	6.840.808	13.886.051	7.403.397	7.686.275	15.089.672
C. Engagements						
	Approuvés 2018	Approuvés 2019	Total 2018-2019	Proposés 2020	Proposés 2021	Total 2020-2021
Activités	2.197.582	1.904.304	4.101.886	2.103.867	2.369.085	4.472.952
Postes et autres coûts administratifs ⁽³⁾	4.019.821	4.200.264	8.220.085	4.445.015	4.515.531	8.960.546
Coûts de soutien au Programme	720.959	701.815	1.422.774	758.013	801.658	1.559.671
TOTAL des Engagements Réguliers	6.938.362	6.806.383	13.744.745	7.306.895	7.686.274	14.993.169
<i>Provision des Réserves de Trésorerie (incl. CSP) ⁽⁴⁾</i>	38.031		38.031	96.502		96.502
Total général	6.976.393	6.806.383	13.782.776	7.403.397	7.686.274	15.089.671
Différence entre les Revenus et les Engagements (CAL) ⁽⁵⁾	68.850	34.425	103.275	0	0	0

Part B (Financement Externe)

	Total 2018-2019	Total 2020-2021
Financement de Projets PAM/PNUE	9.018.339	4.595.500
Ressources mobilisées par les composantes	2.720.000	8.668.871
Ressources à mobiliser	2.345.000	7.761.500
TOTAL	14.083.339	21.025.871

Part C (Contributions des Pays hôtes des CAR) ⁽⁶⁾

Pays (Centre)	2018	2019	Total 2018-2019	2020	2021	Total 2020-2021 ⁽⁷⁾
Croatie (CAR/PAP)	159.666	159.666	319.332			0
France (CAR/PB) ⁽⁸⁾			0			0
Italie (CAR/INFO)	100.000	100.000	200.000			0
Malte (REMPEC)	255.000	255.000	510.000			0
Espagne (CAR/CPD)			0			0
Tunisie (CAR/ASP)	90.000	90.000	180.000			0
TOTAL des Contributions des Pays hôtes (en espèces/en nature)	604.666	604.666	1.209.332	0	0	0

(1): Option 2 reflète une augmentation du budget 2018-2019 en valeur nominale.

(2): L'équivalent de 400 000 USD en EUR en utilisant le taux du budget (0,862 pour 2020-2021 sur la base du taux moyen calculé pour la période 01/2018-06 / 2019 et 0,918 pour 2018-2019).

(3): Le chiffre proposé inclut la contribution de la Grèce, pays hôte, tandis que le tableau 3 l'exclut.

(4): Le besoin en Fonds de Roulement pour 2018-2019 a été retenu dans le budget proposé pour 2020-2021 car le montant des dépenses réelles pour 2018-2019 n'est pas encore disponible.

(5): Le recouvrement du déficit ayant été achevé en 2019, aucune transaction supplémentaire n'est requise pour l'exercice biennal 2020-2021.

(6): Contributions nationales versées par les pays hôtes respectifs aux Centres d'activités régionales (CAR) du PAM.

(7): Les informations concernant les contributions des pays hôtes des CAR pour la période 2020-2021 seront fournies dès qu'elles seront disponibles.

(8): La contribution du pays hôte fournie par la France au CAR/PB s'élevait à 388 800 EUR pour l'année 2018 et à 354 500 EUR pour l'année 2019, soit un total de 743 300 EUR pour l'exercice biennal 2018-2019.

Tableau 2. Revenus Ordinaires Prévus

Contribution ordinaires évaluées réparties entre les Parties à la Convention de Barcelone pour le biennium 2020-2021 (EUR) ¹											
										Augmentation de 0% du total des contributions fixées	
Parties contractantes	Barème des quotes-parts MTF 2018-2019 appliquée %	Contributions ordinaires approuvées pour 2018 (en €)	Contributions ordinaires approuvées pour 2019 (en €)	Barème des quotes-parts de l'ONU (2019-2021) _ [ST / ADM / SER.B / 992]%	Barème des quotes-parts ajustée sans l'UE-C.O.E.* (2019-2021)%	Barème des quotes-parts ajustée de 2,5% pour UE C.O.E.* (2019-2021) %	Contributions ordinaires révisées pour 2019 (en €)	Différence entre les Contributions ordinaires révisées et approuvées pour 2019 (en €)	Contributions ordinaires proposées pour 2020 (en €)	Contributions ordinaires proposées pour 2021 (en €)	Contributions ordinaires proposées pour 2020-2021 (en €)
Albanie	0,06	3.217	3.217	0,008	0,062	0,061	3.467	250	3.467	3.467	6.933
Algérie	1,13	64.746	64.746	0,138	1,075	1,048	59.801	-4.945	59.801	59.801	119.603
Bosnie-Herzégovine	0,09	5.228	5.228	0,012	0,093	0,091	5.200	-28	5.200	5.200	10.400
Croatie	0,70	39.813	39.813	0,077	0,600	0,585	33.367	-6.445	33.367	33.367	66.735
Chypre	0,30	17.292	17.292	0,036	0,280	0,273	15.600	-1.692	15.600	15.600	31.201
UE	2,50	142.670	142.670		-	2,500	142.670	0	142.670	142.670	285.339
Égypte	1,07	61.126	61.126	0,186	1,449	1,412	80.602	19.475	80.602	80.602	161.203
France	34,24	1.954.037	1.954.037	4,427	34,478	33,616	1.918.407	-35.629	1.918.407	1.918.407	3.836.815
Grèce	3,32	189.412	189.412	0,366	2,850	2,779	158.603	-30.808	158.603	158.603	317.207
Israël	3,03	172.924	172.924	0,490	3,816	3,721	212.338	39.414	212.338	212.338	424.676
Italie	26,41	1.507.250	1.507.250	3,307	25,755	25,112	1.433.064	-74.187	1.433.064	1.433.064	2.866.128
Liban	0,32	18.499	18.499	0,047	0,366	0,357	20.367	1.868	20.367	20.367	40.734
Libye	0,88	50.268	50.268	0,030	0,234	0,228	13.000	-37.268	13.000	13.000	26.001
Malte	0,11	6.434	6.434	0,017	0,132	0,129	7.367	932	7.367	7.367	14.734
Monaco	0,07	4.021	4.021	0,011	0,086	0,084	4.767	745	4.767	4.767	9.534
Monténégro	0,03	1.609	1.609	0,004	0,031	0,030	1.733	124	1.733	1.733	3.467
Maroc	0,38	21.716	21.716	0,055	0,428	0,418	23.834	2.118	23.834	23.834	47.668
Slovénie	0,59	33.780	33.780	0,076	0,592	0,577	32.934	-846	32.934	32.934	65.868
Espagne	17,22	982.447	982.447	2,146	16,713	16,296	929.953	-52.494	929.953	929.953	1.859.906
Syrie	0,17	9.652	9.652	0,011	0,086	0,084	4.767	-4.885	4.767	4.767	9.534
Tunisie	0,20	11.260	11.260	0,025	0,195	0,190	10.834	-427	10.834	10.834	21.667
Turquie	7,17	409.387	409.387	1,371	10,678	10,411	594.113	184.726	594.113	594.113	1.188.225
TOTAL DES CONTRIBUTIONS ORDINAIRES (MTF)	100	5.706.788	5.706.788	12,840	100	100	5.706.788	0	5.706.788	5.706.788	11.413.576

CONTRIBUTIONS SUPPLEMENTAIRES

	Contributions pour 2018 (en €)	Contributions attendues pour 2019 (en €)	Contributions attendues pour 2020 (en €)	Contributions attendues pour 2021 (en €)	Contributions attendues pour 2020-2021 (en €)
Contributions Discretionnaires de l'UE	596.484	596.484			1.192.968
Pays hôte (Grèce) ⁽²⁾	367.200	367.200			689.600

(1): Les contributions proposées pour 2020-2021 sont alignées sur les taux actuels évalués par l'ONU (2019-2021).
(2): L'équivalent de 400 000 USD en EUR en utilisant les taux (0,862 pour 2020-2021 et 0,918 pour 2018-2019).

*C.O.E. = Contribution ordinaire évaluée

Tableau 3. Résumé des Activités et des Coûts Administratifs par Composante (MTF/UE discr.)

(en €)	Budget approuvé (en €)				Budget proposé (en €) 2020-2021			
					OPTION 2			
	2018	2019	Total	2018-2019	2020	2021	Total	2020-2021
UC								
TOTAL DES ACTIVITES	299.863	747.969	1.047.832		347.602	767.861	1.115.463	
POSTES ET COÛTS OPÉRATIONNELS	1.199.860	1.342.540	2.542.400		1.526.211	1.551.060	3.077.271	
TOTAL	1.499.723	2.090.509	3.590.232		1.873.813	2.318.921	4.192.734	
MEDPOL								
TOTAL DES ACTIVITES	762.773	335.000	1.097.773		477.000	525.014	1.002.014	
POSTES ET COÛTS OPÉRATIONNELS	594.093	590.274	1.184.367		604.152	613.938	1.218.090	
TOTAL	1.356.866	925.274	2.282.140		1.081.152	1.138.952	2.220.104	
REMPEC								
TOTAL DES ACTIVITES	222.000	86.000	308.000		297.085	106.000	403.085	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	595.704	602.861	1.198.565		611.402	620.114	1.231.516	
TOTAL	817.704	688.861	1.506.565		908.487	726.114	1.634.601	
CAR/BP								
TOTAL DES ACTIVITES	280.800	90.600	371.400		207.800	207.800	415.600	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	452.700	452.700	905.400		461.754	470.989	932.743	
TOTAL	733.500	543.300	1.276.800		669.554	678.789	1.348.343	
CAR/PAP								
TOTAL DES ACTIVITES	157.146	168.735	325.881		165.896	194.000	359.896	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	438.317	438.317	876.634		447.083	456.025	903.108	
TOTAL	595.463	607.052	1.202.515		612.979	650.025	1.263.004	
CAR/ASP								
TOTAL DES ACTIVITES	275.000	301.000	576.000		296.922	306.000	602.922	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	346.547	346.547	693.094		353.478	360.547	714.025	
TOTAL	621.547	647.547	1.269.094		650.400	666.547	1.316.947	
CAR/INFO								
TOTAL DES ACTIVITES	80.000	70.000	150.000		177.856	127.554	305.410	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	39.250	39.250	78.500		40.035	40.836	80.871	
TOTAL	119.250	109.250	228.500		217.891	168.390	386.281	
CAR/CPD								
TOTAL DES ACTIVITES	120.000	105.000	225.000		133.706	134.856	268.562	
SOUTIEN ADMINISTRATIF	55.000	55.000	110.000		56.100	57.222	113.322	
TOTAL	175.000	160.000	335.000		189.806	192.078	381.884	
SOUS TOTAL	5.919.053	5.771.793	11.690.846		6.204.082	6.539.816	12.743.898	
CSP*	720.959	701.815	1.422.774		758.013	801.658	1.559.671	
GRAND TOTAL	6.640.012	6.473.608	13.113.620		6.962.095	7.341.474	14.303.569	
<hr/>								
TOTAL ACTIVITES	2.197.582	1.904.304	4.101.886		2.103.867	2.369.085	4.472.952	
TOTAL ADMIN & OPERAT.	3.721.471	3.867.489	7.588.960		4.100.215	4.170.731	8.270.946	
COÛTS DIRECTS	5.919.053	5.771.793	11.690.846		6.204.082	6.539.816	12.743.898	
CSP	720.959	701.815	1.422.774		758.013	801.658	1.559.671	
GRAND TOTAL	6.640.012	6.473.608	13.113.620		6.962.095	7.341.474	14.303.569	

* Calculs CSP de 13% et 4,5% au prorata du revenu respectif.

Tableau 4a. Détails des salaires et des coûts administratifs (Secrétariat)

Secrétariat	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €) avec 2% d'augmentation		
	2018	2019	Total 2018-2019	2020	2021	Total 2020-2021
	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel professionnel ³						
Coordinateur - D.1	227.405	229.679	457.084	234.273	238.958	473.231
Coordinateur Adjoint - P.5	205.215	207.268	412.483	211.413	215.641	427.054
Administrateur de programme (Gouvernance) - P.4	176.451	178.215	354.666	181.780	185.415	367.195
Administrateur de programme (MED POL) - P.4	176.451	178.215	354.666	181.780	185.415	367.195
Administrateur de programme (Administrateur de surveillance et d'évaluation MED POL) - P.3	149.247	150.740	299.987	153.755	156.830	310.585
Administrateur de programme (Activités socioéconomiques/Développement durable) - P.3	149.247	150.740	299.987	153.755	156.830	310.585
Administrateur de programme (Pollution MED POL) - P.3	149.247	150.740	299.987	153.755	156.830	310.585
Conseiller juridique - P.3	149.247	150.740	299.987	153.755	156.830	310.585
Administrateur de programme - Expert Rapport sur la Qualité - P3 / Scientifique spécialiste du milieu marin - P.4 ⁴	0	150.740	150.740	153.755	156.830	310.585
Administrateur chargé de l'Information et la Communication-P3 ⁵	0	0	0	153.755	156.830	310.585
Administrateur Admin/Gestion de fonds - P.4 ¹	0	0	0	0	0	0
Administrateur de programme/Programmation - P.2 ¹	-	-	-	0	0	0
Administrateur de programme (Spécialiste de la gestion des programmes pour les déchets marins) - P.2/P.3 ⁶	-	-	-	0	0	0
Administrateur de programme (Spécialiste de la gestion des programmes Offshore) - P.2/P.3 ⁶	-	-	-	0	0	0
Total Professional Staff	1.382.510	1.547.077	2.929.587	1.731.776	1.766.409	3.498.185
Personnel de service général						
Assistant Réunion et Achats - G.6 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant Paiements et Voyage - G.5 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant Budget - G.6 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant administratif - G.6 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant Information- G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme (MEDPOL) - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Agent administratif - G.4 / G.5 ¹	0	0	0	0	0	0
Assistant informatique / G.5 ¹	-	-	-	0	0	0
Assistant de Programme (MED POL) - G.5 ⁶	-	-	-	0	0	0
Total du Personnel de service général	216.000	216.000	432.000	216.000	216.000	432.000
TOTAL DES POSTES	1.598.510	1.763.077	3.361.587	1.947.776	1.982.409	3.930.185
Autres Coûts Administratifs						
Voyages officiels du personnel	120.000	120.000	240.000	120.000	120.000	240.000
Autres coûts de bureau ²	75.443	49.737	125.180	62.590	62.590	125.180
Total des autres coûts administratifs	195.443	169.737	365.180	182.590	182.590	365.180
TOTAL DES POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	1.793.953	1.932.814	3.726.767	2.130.366	2.164.999	4.295.365

(1) Le poste est couvert par les coûts d'appui au programme.

(2) Allocation pour la formation du personnel du PAM, les services TIC et l'élaboration d'un plan d'urgence pour le bureau du PAM.

(3) Augmentation de 2% du coût du personnel international en 2020 et 2021.

(4) En 2019 ce poste a été financé par les économies. L'allocation du MTF approuvée pour ce poste pour 2020-2021 est au niveau P.3.

(5) La poste a été financé par le gouvernement italien en 2018-2019.

(6) Poste à financer par des ressources externes ou par détachement.

Tableau 4b. Détails des salaires et Coûts administratifs (REMPEC)⁵

REMPEC	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €) 2% d'augmentation		
	2018	2019	Total 2018-2019	2020	2021	Total 2020-2021
	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel professionnel⁽⁴⁾						
Chef du bureau P4	165.080	166.731	331.811	170.066	173.467	343.533
Administrateur de Programme (Prévention) P.3	126.167	127.429	253.596	129.977	132.577	262.554
Administrateur de Programme (OPRC) P.3	131.573	132.888	264.461	135.546	138.257	273.803
Agent de programme (Offshore) P.3 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Agent professionnel associé (APO) ⁽²⁾	0	0	0	0	0	0
Total du Personnel professionnel	422.820	427.048	849.868	435.589	444.301	879.890
Personnel de service général						
Assistant Administratif/Financier - G7 ⁽³⁾	24.644	25.773	50.417	25.773	25.773	51.546
Assistant au Directeur - G.7	36.319	37.408	73.727	37.408	37.408	74.816
Secrétaire - G.5	26.293	27.004	53.297	27.004	27.004	54.008
Total du Personnel de service général	87.256	90.185	177.441	90.185	90.185	180.370
TOTAL DES POSTES	510.076	517.233	1.027.309	525.774	534.486	1.060.260
Autres coûts administratifs						
Voyages officiels du personnel	35.000	35.000	70.000	35.000	35.000	70.000
Coûts du Bureau	50.628	50.628	101.256	50.628	50.628	101.256
Total des autres coûts administratifs	85.628	85.628	171.256	85.628	85.628	171.256
TOTAL DES POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	595.704	602.861	1.198.565	611.402	620.114	1.231.516

(1) Les activités proposées dans le programme de travail pour la période biennale 2020/2021 en rapport avec le plan d'action offshore sont sujettes à la disponibilité de ressources financières pour ce poste.

(2) Ce poste sera à la charge de l'État membre de l'Organisation Maritime Internationale dans le cadre du programme de fonctionnaire associé de l'OMI. Agent professionnel associé.

(3) Ce poste est partiellement couvert par la contribution de l'OMI (13 000 euros par an), financée à partir de la quote-part des coûts d'appui aux projets de l'OMI.

(4) Augmentation annuelle de 2% du coûts du personnel international pour 2020 et 2021.

<p>1. Mettre en œuvre, améliorer et renforcer la structure d'assistance à la Convention de Barcelone d'aide d'innovations scientifiques et promouvoir leur participation aux activités de recherche et de développement et faciliter la transférabilité technologique.</p>	<p>Expertise en interne, consultations, atelier de travail, publications.</p>	<p>UC, Plan Bleu</p>	<p>Toutes les Composantes du PAM</p>	<p>OMOD</p>	<p>1) Lignes directrices visant à renforcer le dialogue entre les sphères scientifiques et politiques, y compris le secteur des entreprises et la société civile, fondées sur le Stratégie scientifique du PAM. 2) Base de données de la communauté scientifique tenue à jour, renforcement des partenariats mis à jour et développement scientifique. 3) Documents politiques élaborés avec les communautés de parties prenantes, notamment les scientifiques, le secteur privé et les gouvernements locaux et plaidoyer auprès des décideurs politiques sur la gestion durable de la biodiversité, le tourisme durable et les écosystèmes. 4) Assistance fournie aux parties prenantes pertinentes dans la région méditerranéenne, afin d'assurer des systèmes en santé de leur communauté et d'encourager les initiatives et les projets de recherche en vue d'atteindre les objectifs stratégiques communs identifiés. 5) Le plan Bleu agit en tant qu'interface science-politique afin de promouvoir l'échange d'expériences et le partage de connaissances et donc de favoriser un changement politique et des comportements dans la région méditerranéenne.</p>	<p>11 000 000</p>	<p>11 000 000</p>	<p>22 000 000</p>	<p>144 000 000</p>	<p>0 0</p>	<p>10 000 000</p>	<p>Financement externe assuré par les projets InterIMMED sur la protection de la biodiversité et CoScience Blue plan 2.</p>
<p>Expertise en interne, consultations, atelier de travail, publications.</p>	<p>Plan Bleu</p>	<p>UC et autres Composantes</p>	<p>European Topi Center - Université de Malaga (PT), UMSA, Région métropolitaine de Barcelone (MADRID), CIRSA, UNIMED, etc.</p>	<p>Parties contractantes, membres de la COMED, bases pour la Méditerranée, MEDSEC, Université des Marchés, CEAM, MEDITERRANEA, MEDINA, MEDICAL, Institut de recherche pour le développement, AGEM, Monaco</p>	<p>1) Examen, finalisation et diffusion du rapport d'évaluation sur les facteurs et risques associés aux changements climatiques et environnementaux ainsi que du rapport d'évaluation des décideurs politiques. 2) Participation active à des groupes de travail, des comités directeurs de projets, des groupes de planification des PAMM, scientifiques qui impliquent dans des institutions académiques dans le but de renforcer le rôle du PAM/MED POL et d'échanger les données et informations scientifiques afin de soutenir/promouvoir les activités entreprises par le PAM/MED POL et d'organiser les priorités du MED POL comme il convient au travail de la communauté scientifique dans la région méditerranéenne.</p>	<p>4 700 000</p>	<p>10 300 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>12 000 000</p>	<p>100 000 000</p>	<p>Financement externe assuré par le projet de FADIM. Financement externe non garanti à modifier, pour couvrir jusqu'à trois axes thématiques et thématiques territoriales.</p>	
<p>2. Contribuer au renforcement du réseau scientifique régional et méditerranéen en ce qui concerne la mise en œuvre de l'IMAP et contrôler les sources en matière de connaissances afin de promouvoir les meilleurs officiers permettant de passer à l'EE.</p>	<p>Expertise en interne, réunions de coordination et de gestion.</p>	<p>MED POL</p>	<p>Toutes les Composantes du PAM</p>	<p>Parties contractantes et partenaires du PAM</p>	<p>1) Participation active à des groupes de travail, des comités directeurs de projets, des groupes de planification des PAMM, scientifiques qui impliquent dans des institutions académiques dans le but de renforcer le rôle du PAM/MED POL et d'échanger les données et informations scientifiques afin de soutenir/promouvoir les activités entreprises par le PAM/MED POL et d'organiser les priorités du MED POL comme il convient au travail de la communauté scientifique dans la région méditerranéenne.</p>	<p>0 0</p>	<p>0 0</p>	<p>0 0</p>	<p>0 0</p>	<p>0 0</p>	<p>0 0</p>	<p>0 0</p>
<p>Expertise en interne, voyages.</p>	<p>RESEC</p>	<p>UC</p>	<p>UC et autres Composantes</p>	<p>OMI, HELCOM, BOURN AGREEMENT, MONODOD, HCM, Centre, COPRA, ATRAC, AGRIMT, etc.</p>	<p>1) Information diffusée sur les activités et programmes de R&D, y compris le partage de données et de projets, en coopération avec d'autres accords régionaux.</p>	<p>0 0</p>	<p>0 0</p>	<p>0 0</p>	<p>0 0</p>	<p>10 000 000</p>	<p>10 000 000</p>	<p>10 000 000</p>
<p>3.4.5. Des programmes éducatifs, notamment des plateformes d'apprentissage en ligne et des diplômes de niveau universitaire sur la gouvernance et les thématiques en rapport avec la PAM sont organisés en coopération avec les institutions compétentes.</p>	<p>Expertise en interne, réunions de coordination et de gestion.</p>	<p>UC</p>	<p>UC et autres Composantes</p>	<p>Institutions académiques, exemples MEDITERRANEA (Universités PAFFI, Université algérienne et autres universités)</p>	<p>1) Développement de cours académiques communs de troisième cycle sur les questions relatives au PAM. 2) Accords préparés et signés avec les institutions académiques pertinentes en vue d'inclure la formation MedOpen dans le programme académique. 3) Plateforme d'apprentissage en ligne opérationnelle afin de soutenir la formation en ligne. 4) Matériel de formation de PAM pour créer des projets. 5) Cours de formation de PAM intégrés à la planification.</p>	<p>17 500 000</p>	<p>7 500 000</p>	<p>25 000 000</p>	<p>0 0</p>	<p>30 000 000</p>	<p>30 000 000</p>	<p>30 000 000</p>
<p>3.5. Coopération de PAM et informations sur le système de PAM améliorées et accessibles par le grand public, méditerranéenne sensible et une méditerranéenne</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, toutes les Composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Amélioration des modules existants du système IMIS/AMAP. 2) Amélioration des infrastructures technologiques. 3) Opération d'information du MED POL intégrée au système IMAP. 4) Intégration des données et métadonnées provenant des organisations régionales. 5) Intégration de la base de données et des résultats de PAM. 6) Répertoire technique à composants du PAM existant.</p>	<p>110 000 000</p>	<p>90 000 000</p>	<p>210 000 000</p>	<p>0 0</p>	<p>190 000 000</p>	<p>190 000 000</p>	<p>190 000 000</p>
<p>3.5.1. Des plateformes, plateformes opérationnelles et plus développées des composantes PAM et autres plateformes régionales de connaissances pertinentes, pour faciliter l'accès à la connaissance des gestionnaires et des décideurs, ainsi que des parties prenantes et du grand public.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, toutes les Composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Sélection du flux de données dans le Centre de données pour soutenir l'IMAP. 2) Sélection et développement de données de l'IMAP. 3) Amélioration et développement de dispositifs de données et de données en matière d'informations. 4) Amélioration et développement du contrôle de la qualité des formats de données et de la cohérence des données.</p>	<p>110 000 000</p>	<p>75 000 000</p>	<p>245 000 000</p>	<p>0 0</p>	<p>190 000 000</p>	<p>190 000 000</p>	<p>190 000 000</p>
<p>3.5.2. Le système de rapport en ligne de la Convention de Barcelone (CBC) est à jour, opérationnel, amélioré, entretenu, compatible et intégré à d'autres engagements relatifs aux rapports.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, toutes les Composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Amélioration des modules existants du système IMIS/AMAP. 2) Amélioration des infrastructures technologiques. 3) Opération d'information du MED POL intégrée au système IMAP. 4) Intégration des données et métadonnées provenant des organisations régionales. 5) Intégration de la base de données et des résultats de PAM. 6) Répertoire technique à composants du PAM existant.</p>	<p>10 000 000</p>	<p>10 000 000</p>	<p>20 000 000</p>	<p>60 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.3. Le système de rapport en ligne de la Convention de Barcelone (CBC) est à jour, opérationnel, amélioré, entretenu, compatible et intégré à d'autres engagements relatifs aux rapports.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, toutes les Composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Sélection du flux de données dans le Centre de données pour soutenir l'IMAP. 2) Sélection et développement de données de l'IMAP. 3) Amélioration et développement de dispositifs de données et de données en matière d'informations. 4) Amélioration et développement du contrôle de la qualité des formats de données et de la cohérence des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>100 000 000</p>	<p>100 000 000</p>	<p>100 000 000</p>
<p>3.5.4. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.5. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.6. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.7. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.8. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.9. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.10. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.11. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.12. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.13. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>	<p>40 000 000</p>
<p>3.5.14. Mettre à jour le système d'évaluation en ligne des ASPM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, contrôle de service</p>	<p>CA/INFO</p>	<p>UC, Plan Bleu, CA/ASP, autres composantes du PAM</p>	<p>Performances de système d'information régionale</p>	<p>1) Développement de protocoles de base d'analyse des données. 2) Adaptation du système de base d'analyse des données.</p>	<p>20 000 000</p>	<p>15 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>35 000 000</p>	<p>40 000 000</p>		

Thème 2 : POLLUTION PROVENANT DE SOURCES SITUÉES À TERRE ET EN MER									
Objectifs écologiques :									
<p>1. L'optimisation d'origine humaine est déclinée, principalement des effets négatifs tels que les pertes de biodiversité, la dégradation de l'écosystème, les effluents algues nuisibles et la marque d'origine dans les eaux de fond ;</p> <p>2. Les contaminants n'ont aucun impact significatif sur les écosystèmes côtiers et marins et sur la santé ;</p> <p>3. Les déchets marins et ciblés n'affectent pas de manière négative les écosystèmes côtiers et marins ;</p> <p>4. Le bruit des activités humaines n'a pas d'impact significatif sur les écosystèmes marins et côtiers ;</p> <p>5. Les problèmes nouveaux et émergents liés à la pollution terrestre sont identifiés et gérés, le cas échéant.</p>									
Objectifs stratégiques :									
<p>1. Éliminer, dans la mesure du possible, prévenir, réduire et contrôler les apports de contaminants sélectionnés/réglementés, rejects et déversements massifs d'hydrocarbures ;</p> <p>2. Prévenir, réduire et contrôler la production de déchets marins et leur impact sur le milieu marin et côtier.</p>									
Indicateurs 2020-2021 :									
<p>1. Nombre de politiques et d'instruments réglementaires de contrôle et de prévention de la pollution marine mis à jour et développés ;</p> <p>2. Nombre de lignes directrices nouvelles et mises à jour et autres instruments de mise en œuvre rationalisant les outils de CPO pour les secteurs-cils et les domaines de consommation et de production ;</p> <p>3. Nombre de pays soumettant des rapports sur les charges polluantes et les domaines de surveillance de la pollution pour les polluants cibles ;</p> <p>4. Le nombre de projets identifiés et/ou préparés pour éliminer les points chauds de pollution et répondre à la pollution marine ;</p> <p>5. (a) Quantités de produits chimiques obsolescences et de déchets marins alarmants de manière écologiquement rationnelle / réduits dans des zones sélectionnées ;</p> <p>6. Nombre d'entreprises, d'entrepreneurs, d'agents financiers et d'organisations de la société civile capables pour promouvoir des solutions de CPO alternatives aux POP et aux produits chimiques et réduction des déchets marins.</p>									
Cibles 2020-2021 :									
<p>1. 7 instruments / politiques réglementaires régionaux élaborés / mis à jour ;</p> <p>2. 6 lignes directrices nouvelles / mises à jour et autres instruments de mise en œuvre développés / mis à jour ;</p> <p>3. 21 projets contractés ;</p> <p>4. (a) Au moins 7 projets pilotes sur la pollution marine ;</p> <p>(b) 100 tonnes de PCB éliminés de manière écologiquement rationnelle dans des zones sélectionnées, 1 400 tonnes de PCB et 30 tonnes de mercure préparées de manière écologiquement rationnelle dans des zones sélectionnées pour préparer au cours du prochain exercice biennal les déchets à éliminer, tendance à la baisse en matière de réduction des déchets de plage en vue d'atteindre l'objectif de réduction de 20% d'ici 2024 dans les zones pilotes ;</p> <p>5. Au moins 100 stagiaires.</p>									
Principales Activités									
Moyens de Mise en Œuvre									
Direction UC (Unité de Coordination) ou Composantes									
Autre UC et / ou Composantes									
Partenaires									
Librairies Attendues									
FINANCIEMENT DE BASE: MTR									
Resources Externes									
Commissaires									
MTR 2020									
MTR 2021									
MTR TOTAL 2020-2021									
Financement externe récurrent TOTAL 2020-2021									
Financement externe non récurrent TOTAL 2020-2021									
2.1. Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et des 4 Protocoles portant sur la pollution, et des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux existants pertinents.									
2.1.1. Les mesures ciblées des stratégies/ plans régionaux sont facilitées et appliquées									
2.1.1.1. 1. Evaluer la mise en œuvre des plans / mesures régionales existants élaborés au titre de l'article 15 du protocole terrestre, y compris une analyse socio-économique.									
Expertise en interne, consultants, (membres) régionaux									
MED POL									
CAV/CPO									
FC, UFM H2020, projet SES									
1) Révision des rapports soumis par les Parties contractantes pour l'exercice biennal 2018-2020 concernant la mise en œuvre des Plans régionaux existants ;									
2) Évaluation finale de la mise en œuvre des mesures ciblées (au plus tard en 2021) préparée pour les Plans régionaux pour la réduction du mercure, des POP et de la BOD ;									
3) Mesures pratiques relatives à la mise en œuvre des Plans régionaux et autres mesures communes partagées au niveau régional et identification des lacunes et priorités concernant le développement de l'appui technique et du renforcement des capacités ;									
11 000 €									
0 €									
11 000 €									
20 000 €									
Cet activité sera mise en œuvre conjointement avec l'activité 2.1.1.2.									
2.1.1.2. 1. Promouvoir l'utilisation d'instruments de mesures d'atténuation appropriés pour réduire ou interdire l'utilisation unique du plastique, réduire l'utilisation de bouteilles en plastique, etc.									
Expertise en interne, consultants, (membres) régionaux, partenaire(s) de mise en œuvre									
MED POL									
CAV/CPO									
Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, SWITZER MEI, FAO, CGRA, Marica, ACCORDAM, WWF / MEDPO									
1) Mesures pratiques identifiées et partagées avec les Parties contractantes au niveau régional ;									
2) Renforcement des capacités techniques des Parties contractantes en vue de faciliter la mise en œuvre des mesures juridiques contraignantes du Plan régional pour la gestion des déchets marins en Méditerranée ;									
3) Identification des lacunes et priorités en matière d'appui technique et de renforcement des capacités ;									
4) Mesures pratiques partagées au niveau régional concernant les nouvelles mesures, c.a.d. relatives à la pollution plastique, aux systèmes REP pour les emballages plastiques, à l'ajout intentionnel de microplastiques dans les processus de production et aux produits en plastique à usage unique, afin de faciliter la mise en œuvre du Plan régional pour la gestion des déchets marins ;									
5) Identification des lacunes et priorités en matière d'appui technique et de renforcement des capacités ;									
0 €									
30 000 €									
30 000 €									
40 000 €									
Financement externe non garanti en cours de négociation.									
2.1.1.3. 1. Promouvoir la réduction des eaux usées municipales des petites agglomérations en utilisant des solutions basées sur la nature, et la prévention de l'intrusion d'intrusion marine des boues d'épuration et des déchets liés aux eaux bouillies à l'aide de BAT / BEP, et en particulier des technologies de valorisation énergétique des déchets (WTE).									
Expertise en interne, conseil									
REMPEC									
MED POL									
FC, IMO, EIRD									
1) Appui technique fourni aux Parties contractantes qui le demandent pour la mise en œuvre du Plan d'action de l'OMM pour la lutte contre les déchets plastiques provenant des navires et des dispositions connexes du Plan régional pour la gestion des déchets marins en Méditerranée, comme il convient ;									
0 €									
30 000 €									
Financement externe non garanti provenant potentiellement de l'ITCP 2020-2021 : activités du PNF national.									
2. Promouvoir la réduction des eaux usées municipales des petites agglomérations en utilisant des solutions basées sur la nature, et la prévention de l'intrusion d'intrusion marine des boues d'épuration et des déchets liés aux eaux bouillies à l'aide de BAT / BEP, et en particulier des technologies de valorisation énergétique des déchets (WTE).									
Expertise en interne, réunion(s) régionaux, partenaire(s) de mise en œuvre									
MED POL									
CAV/CPO, Plan Bleu									
UFM H2020, FEM									
1) Mesures pratiques identifiées et partagées avec les Parties contractantes au niveau régional ;									
2) Renforcement des capacités techniques des Parties contractantes afin de faciliter la mise en œuvre des mesures juridiques contraignantes du Plan régional de réduction de la BOD provenant des eaux usées résiduelles ;									
3) Élaboration des principaux éléments des stratégies et plans ;									
10 000 €									
20 000 €									
30 000 €									
50 000 €									
30 000 €									
Financement externe assuré à travers le Child Project 1.2 du Med/Programme du FEM. Financement externe non garanti en cours de négociation.									
3. Promouvoir l'utilisation d'instruments pertinents pour l'identification et la mise en œuvre de solutions d'événements des POP et du mercure aux niveaux régional et sous-régional.									
Expertise en interne, consultants, (membres) de travail régional / sous-régional									
MEDPOL									
FEM, Service des produits chimiques pour l'environnement des Nations Unies, Secrétariat du BSC									
1) Expériences et meilleures pratiques concernant les stratégies de prévention des nouveaux POP partagées avec les Parties contractantes au niveau régional afin de faciliter la mise en œuvre des Plans régionaux relatifs aux POP ;									
2) Lacunes et priorités identifiées concernant l'appui technique et le renforcement des capacités ;									
0 €									
0 €									
0 €									
20 000 €									
Financement externe non garanti provenant potentiellement du Projet WES (Water and Environment Support) (UE DG NEAR).									
4. Renforcer les capacités de chaque État côtier à répondre efficacement aux événements de pollution marine par la réduction d'accès et de plans d'urgence sous-régionaux opérationnels et améliorer le niveau des équipements de première intervention prépositionnés en cas de déversements sous le contrôle des États côtiers méditerranéens.									
Expertise en interne, réunions, voyages									
REMPEC									
UC									
OMI Accord OSPAR / Bonn, HELCOM, ITOP, Coeur, SPIRA, etc.									
1) Appui technique fourni aux Parties contractantes qui en font la demande afin d'évaluer, de préparer, d'adopter, de mettre à jour et mettre en œuvre et de tester les plans nationaux d'urgence et les accords/plans d'urgence sous régionaux portant sur la gestion de l'urgence en cas de déversements d'hydrocarbures et de SPN par les navires, les infrastructures portuaires situées en mer, les installations de maintenance des hydrocarbures et les installations offshore ;									
2) Mécanisme de mobilisation d'équipements d'observation et d'experts en cas d'urgence mis en œuvre ;									
24 500 €									
24 500 €									
1.000 €									
1.000 €									
2.000 €									
30 000 €									
Financement externe assuré par le Child Project 1.2 du Med/Programme du FEM.									
5. Analyser le cas de déversements de pollution, contrôler et surveiller les incidents et améliorer le niveau d'application de la loi et de poursuite des contrevenants.									
Reunions, voyages, interprétation, traduction, expertise en interne									
REMPEC									
UC									
OMI, Centre INTROPOL, CESS (INPRO), OSPAR (NOR), Bonn accord									
1) Révision du MENEAS opérationnel et recommandations mises en œuvre grâce à l'appui technique fourni aux Parties contractantes qui en font la demande ;									
2) Promotion et soutien des opérations de surveillance aérienne coordonnées visant à éliminer les déversements illicites par les navires ;									
30 000 €									
30 000 €									
2.2. Élaborer ou mettre à jour des plans d'action nouveaux/existants, programmes et mesures, normes et autres communs, lignes directrices.									
2.2.1. Les lignes directrices, les outils d'aide à la prise de décision, les normes et critères communs prévus dans les Protocoles et les Plans régionaux sont élaborés ou actualisés pour les substances ou secteurs prioritaires essentiels.									
2.2.1.1. 1. Mettre à jour les annexes des protocoles relatifs à la pollution.									
Expertise en interne, partenaire(s) de mise en œuvre									
MED POL									
UC, CAV/CPO									
BSC, OMI									
1) Groupes de travail établis par la COP 21 et les annexes des Protocoles techniques et à l'intention de mettre à jour le cas échéant pour soumission à la COP 22 ;									
15 000 €									
30 000 €									
45 000 €									
25 000 €									
Financement externe assuré par le Child Project 1.2 du Med/Programme du FEM.									
2.2.1.2. 1. Favoriser / mettre à jour des lignes directrices techniques concernant les sources effluents et la pollution plastique.									
Expertise en interne, conseil, Partenaire(s) de mise en œuvre									
MED POL									
CAV/INPO, Plan Bleu									
Règlement REACH de l'UE, Convention de Minamata, Directive-cadre de l'UE sur l'eau, E-PRTR									
1) Lignes directrices sur les BEM mises à jour concernant : - Les sources effluents de pollution ; - Les apports provenant du secteur de l'aquaculture et des fleuves pour les eaux de transition ; - L'écart entre les rapports PRTR et BEM ;									
16 000 €									
12 000 €									
28 000 €									
30 000 €									
2.2.1.3. 1. Favoriser / mettre à jour des lignes directrices techniques concernant les sources effluents et la pollution plastique.									
Expertise en interne, conseil, Partenaire(s) de mise en œuvre									
MEDPOL									
UC									
FC (DPOG), IOSP									
1) Lignes directrices offertes méditerranéennes pour l'évaluation d'impact sur l'environnement (EIE) relatives par le Groupe de travail de pétrole et de gaz en mer (DPOG) de la Convention de Barcelone, finalisées et soumises pour considération à la COP 22 ;									
2) Mise en œuvre renforcée du Plan d'action offshore méditerranéen soumise à un examen régulier lors des réunions des points focaux du Protocole « offshore » ;									
10 000 €									
15 000 €									
25 000 €									
50 000 €									
Cet livrable sera mis en œuvre conjointement avec le livrable (b) de l'activité 2.1.1.1.									
2.2.1.4. 1. Favoriser / mettre à jour des lignes directrices techniques concernant les sources effluents et la pollution plastique.									
Expertise en interne, consultations									
CAV/CPO									
MEDPOL									
Initiative H2020, organisations régionales, nationales et internationales travaillant sur la prévention des plastiques									
1) Élaboration de lignes directrices techniques sur les mesures visant à réduire/prévenir les articles en plastique à usage unique autres que les sacs plastiques ;									
26 850 €									
0 €									
26 850 €									
0 €									
0 €									
2.2.2. Les programmes régionaux de mesures sont identifiés et négociés pour les polluants / catégories (secteurs) montrant des tendances croissantes, notamment la révision des plans régionaux existants et des zones de consommation et de production.									
2.2.2.1. 1. Développer le plan régional de traitement des eaux usées municipales.									
Expertise en interne, consultations, (membres) régionaux									
MED POL									
CAV/CPO, Plan Bleu									
SIP4, Initiative H2020, partenaire/FAO									
1) Plans régionaux élaborés/améliorés pour soumission aux réunions des points focaux du MED POL, du Groupe de coordination de l'ECG, des points focaux du PAN et de la COP 22 ;									
45 000 €									
0 €									
45 000 €									
10 000 €									
30 000 €									
Financement externe assuré de la part du WestMOPOCC.									

5. Développer le plan régional de gestion des boues d'épuration.		MED POL				a) Plan régional sur le traitement des eaux usées municipales, b) Plan régional (nouveau) sur la gestion des boues d'épuration, c) Amélioration du Plan régional sur les déchets marins ou préparation d'annexes techniques intégrées au Plan régional existant. »	10.000 €	40.000 €	50.000 €	10.000 €	30.000 €	Financement externe assuré par le CHSD Project 1.2 du MedProgramme du FEM.
7. Améliorer le plan régional des déchets marins / ou élaborer de nouvelles annexes techniques pour incorporer de nouveaux éléments, notamment les microplastiques et les polluants émergents, selon le cas.		MED POL					10.000 €	40.000 €	50.000 €	10.000 €	40.000 €	
2.3 Renforcement et application de la législation et des politiques de prévention et de contrôle de la pollution marine au niveau national, notamment par leur exécution et leur intégration dans les processus sectoriels.							58.856 €	31.856 €	90.712 €	30.000 €	180.000 €	
2.3.1 Les PAN adoptés (art. 15, Protocole "Méditerranéen") sont mis en œuvre et les principaux produits prévus sont livrés en temps voulu.							20.000 €	25.000 €	45.000 €	30.000 €	180.000 €	
1. Soutenir l'intégration des mesures du PAN aux systèmes nationaux de réglementation et leur mise en œuvre		Expertise en interne, conseil, réunions nationales, atelier de travail régional ou sous-régional	MED POL	CAR/CPD	FC, IMPEL, URM HQ202, BRSC	a) Des modèles prévoyant les aspects essentiels concernant les réglementations nationales sont préparés pour promouvoir l'utilisation des MTD/MPB dans que des standards/NEP pour différents contaminants/polluants d'inscription dans les priorités nationales et/ou régionales dans des secteurs industriels clés, y compris la législation en matière d'établissement de rapports par les industries sur les rejets de polluants (PRTI) et les risques d'accidents, b) Mesures pratiques et informations partagées concernant l'octroi de permis et l'inspection sur la base des lignes directrices techniques du PAN les plus récentes, ainsi que concernant la prévention et la gestion des risques liés aux accidents industriels pour l'environnement marin et côtier, c) Rapport d'évaluation à mi-parcours du Plan d'action national soumis à la réunion des points focaux du MED POL et à d'autres organes du PAN comme il convient,	20.000 €	25.000 €	45.000 €		100.000 €	Financement externe non garanti provenant partiellement du Projet WES (Water and Environment Support) (UE DG NEAR – HQ202).
		Expertise en interne, conseil, réunions nationales	CAR/CPD	MED POL	FC	b) Au moins 3 pays soutenus dans l'élaboration de nouvelles réglementations pour la réduction de la production et de l'utilisation de plastiques à usage unique, y compris les systèmes REPS.	0 €	0 €	0 €	0 €	80.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
			CAR/CPD		FC, FEM, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, BRSC, OMS	b) Au moins 3 pays soutenus dans la préparation de réglementations visant à limiter l'importation et l'utilisation de produits contenant du PFOS et de l'APPD, des PCEC et des HCB (dibut, Monoc et Tunisie).			0 €	30.000 €		Financement externe assuré par le MedProgramme du FEM – CHSD Project 1.1.
2.3.2. Les PAN sont élaborés pour mettre en œuvre la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires.							20.000 €	0 €	20.000 €	0 €	0 €	
1. Promouvoir la ratification et la mise en œuvre des conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection du milieu marin et renforcer l'efficacité des administrations maritimes.		conseil, réunions, voyages, interprétation, traduction, expertise en interne	REMPIC	DC	OMI	Appui technique fourni aux Parties contractantes qui en font la demande : a) Pour préparer, mettre à jour et mettre en œuvre leurs PAN, et b) Pour ratifier et mettre en œuvre les conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection de l'environnement marin.	20.000 €		20.000 €		0 €	
2.3.3 Plan d'action régional CPD (activités liées à la pollution) intégré dans et mis en œuvre par le biais des PAN et des processus nationaux, tels que les plans d'action nationaux SCP et SMDO.							18.856 €	6.856 €	25.712 €	0 €	0 €	
1. Soutenir la mise en place de mesures réglementaires et économiques liées à la mise en œuvre de la CPD ou de l'économie circulaire.		Expertise en interne, conseil, réunions nationales	CAR/CPD	MED POL, Plan Bins	Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	Mesures d'économie circulaire développées dans 2 pays pour des secteurs clés du Plan d'action régional CPD, en particulier dans le secteur agroalimentaire, en mettant l'accent sur le rôle des bioadditifs.	18.856 €	6.856 €	25.712 €		0 €	
2.3 Surveillance et évaluation de la pollution marine.							212.074 €	208.014 €	326.037 €	0 €	500.000 €	
2.3.1. Les programmes nationaux de surveillance de la pollution et des déchets sont actualisés pour y inclure les indicateurs PISE de pollution et de déchets, appliqués et soutenus par l'assurance et le contrôle de la qualité des données.							220.000 €	194.292 €	414.292 €	0 €	500.000 €	
1. Renforcer le soutien aux programmes nationaux actualisés de surveillance des déchets marins, des contaminants et de l'eutrophisation conformément à l'IMAP, au Protocole « Méditerranéen » et au Plan régional sur les déchets marins.		Expertise en interne, conseil, partenariats(1) de mise en œuvre, réunions régionales.	MED POL	JC-Groupes de travail IMAP	MEFA, MEFU, UE, laboratoires nationaux désignés par MED POL, institutions scientifiques compétentes ACCOBAMS, INDEIT	a) Appui de scientifiques et d'experts fourni pour l'application des lignes d'intégration et d'aggrégation pour la surveillance et l'établissement de rapports stratifiés aux données de surveillance nationales en vue de parvenir à une transmission régulière des rapports de la part des Parties contractantes concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des IMAP nationaux et pour fournir au minimum 2 séries de données sur les indicateurs communs de l'IMAP (GES, OES, OES10, OES11) en 2019-2020 et en 2021-2022, b) Mise en œuvre des programmes nationaux de surveillance de la pollution marine soutenus en menant des programmes communs spécifiques de surveillance de la biodiversité et de la pollution dans les AMP et dans les zones soumises à d'importantes pressions, notamment en fournissant des données de qualité convenues ainsi que les rapports nationaux respectifs utilisant le Système d'information globale de l'IMAP.	10.000 €	5.000 €	15.000 €		370.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
2. Consolider les dictionnaires et les standards de données pour tous les indicateurs pertinents(1) de mise en œuvre, réunions régionales, réunion CarMon sur la pollution		Expertise en interne, conseil, partenariats(1) de mise en œuvre, réunions régionales, réunion CarMon sur la pollution	MED POL	JC-Groupes de travail IMAP	IMODnet, UE MFD, TG DATA	a) Dictionnaire de données et normes en matière de données finalisés au niveau du contenu pour l'ensemble des indicateurs communs de l'IMAP, y compris les indicateurs communs 18, 19 et 20, b) Compatibilité assurée avec les modèles de données nationaux. Tous les résultats ci-dessus seront soumis pour examen lors des réunions respectives du CarMon sur la pollution et les déchets marins.	10.000 €	5.000 €	15.000 €		50.000 €	
3. Entreprendre des programmes coordonnés d'assurance qualité et de formation (euthrotriphication, contaminants tant à l'échelle régionale que nationale)		Expertise en interne, conseil, partenariats(1) de mise en œuvre, réunions régionales, réunion CarMon sur la pollution	MED POL	JC-Groupes de travail IMAP	MEFA/ NAEU/ MESL, Quismama, Université d'Alexandrie, National Laboratories désignés MED POL, institutions scientifiques compétentes.	Laboratoires nationaux MED POL/NAEU soutenus dans l'application de bonnes pratiques pour la surveillance des contaminants dans la boîte et les sédiments, de l'euthrotriphication (nutriments et oligonutriments) de l'eau de mer et des déchets marins, y compris les tests de compétence et les protocoles d'analyses QA/QC.	110.000 €	100.000 €	210.000 €	0 €	30.000 €	
4. Harmoniser et normaliser les méthodes de surveillance et d'évaluation de la pollution et des déchets marins conformément à l'IMAP.		Expertise en interne, conseil, partenariats(1) de mise en œuvre, réunions régionales	MED POL	JC-Groupes de travail IMAP	UE MFD WG GES, TGM, TG DATA, institutions scientifiques compétentes	a) Elaboration de protocoles pour l'application de bonnes pratiques en laboratoire, b) Elaboration/mise à jour et application de protocoles de surveillance (ensemble de réactifs à la pollution (eutrophication et contaminants), aux déchets marins et à l'achèvement/stockage et à l'analyse des microplastiques dans les stations de traitement des eaux usées, c) Approbation et mise à jour des échelles de surveillance et des échelles des produits d'évaluation, préparation de critères/indicateurs de référence pour les évaluations, format de rapports ajoutés aux échelles convenues de surveillance et de produits d'évaluation, d) Réunions du CarMon sur la pollution et les déchets marins organisées annuellement et création de groupes de travail en ligne. Tous les résultats ci-dessus seront soumis pour examen aux réunions respectives du CarMon sur la pollution et les déchets marins.	90.000 €	84.292 €	174.292 €	0 €	50.000 €	
2.3.2. Les inventaires des charges polluantes (BN), inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes provenant de sources situées à terre et des basses offshores et des navires) sont régulièrement mis à jour, transmis et évalués.							20.000 €	0 €	20.000 €	0 €	0 €	

1. Assurer une rédaction de rapports efficace sur les BBN/NTF et soumettre jusqu'à 10 Parties contractantes, notamment en matière de contrôle assurance qualité des données	Expertise en interne, réunions régionales / sous-régionales	MED POL	CAV/NFO	PC, UFM HD202	a) Cycle de rapport BBN 2020-2023 analysé au niveau des bassins versants nationaux, sous-régionaux et régionaux afin de contribuer à l'évaluation de la mise en œuvre du PAN. b) Evaluation des lacunes en matière de rapports et identification et partage des besoins en matière d'appui technique avec les Parties contractantes.	20.000 €	0 €	20.000 €			
2.4.3. Des outils d'évaluation de la pollution marine (évaluations thématiques approfondies, cartes et fiches d'information sur les indicateurs) sont élaborés et actualisés pour les polluants et secteurs clés dans le cadre de l'EcAp.						73.873 €	13.722 €	87.395 €	0 €	50.000 €	
1. Mettre à jour les produits d'évaluation thématique liés au groupe FMAP sur la pollution et les déchets marins, y compris les contextes institutionnels dominants et les polluants prioritaires / secteurs traités dans les plans régionaux, et les sources de pollution marines.	Expertise en interne, conseil, réunions régionales	MED POL	Plan Bleu, CAV/NFO	AEE	a) Fiches techniques d'évaluation mises à jour élaborées avec les nouvelles données provenant de la mise en œuvre de l'FAAD b) Fiches techniques d'évaluation mises à jour élaborées pour le PAN/2023 (Protocole « technique » c) Evaluation de l'état et des impacts des nutriments, des contaminants, de l'aquaculture et des usages de ressources d'eau douce sur l'environnement marin prépondérant en appui au mandat que procure le PAN/2023 d) Evaluation de la mise en œuvre des Plans régionaux en intégrant les données de surveillance des BBN/NTF au niveau régional/sous-régional préparées en l'appuyant autant que possible sur les données existantes. e) Evaluation des principes produits en plastique à usage unique dans la région méditerranéenne et de leur contribution à la génération et au déversement de micro-plastiques dans l'environnement marin préparée en l'appuyant autant que possible sur les informations existantes. f) Evaluation et cartographie de la contribution de la pêche et de l'aquaculture à la génération de déchets marins dans la Méditerranée	50.000 €	13.722 €	63.722 €		50.000 €	
2. Partager les meilleures pratiques sur la mise en œuvre des lignes directrices du Protocole Intentionnel aux niveaux régional / sous-régional / national	Expertise en interne, conseil, partenariats) de mise en œuvre, réunions, ateliers) de formation	MED POL	CLL MED POL, Plan Bleu, CAV/NFO	OMM	g) Etude de la pollution marine provenant des navires pollution accidentelle et opérationnelle, déchets marins, pollution atmosphérique, etc.) et des tendances du trafic maritime en Méditerranée préparée et diffusée.	23.873 €		23.873 €			
2.5 Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional pour soutenir technique et renforcement des capacités.						77.000 €	65.000 €	142.000 €	2.393.820 €	985.000 €	
2.5.1 Des programmes et ateliers de formation se déroulent aux niveaux sous-régional et régional dans des domaines tels que la surveillance de la pollution, les inventaires de polluants, l'application des politiques, les lignes directrices techniques communes, les organes d'autorisation et d'inspection, le respect des législations nationales.						67.000 €	60.000 €	127.000 €	33.820 €	325.000 €	
1. Identifier les pays dans la mise en œuvre de l'EcAp avec un accent particulier sur l'échelle d'évaluation, la surveillance offshore, l'intégration des indicateurs en vue de servir au BEE et la surveillance conjointe.	Expertise en interne, conseil, partenariats) de mise en œuvre, réunions, ateliers) de formation	MED POL	IC, Groupe de travail FMAP	UE, MFPO WG SEL, TSM, ACCOBAMS	a) Appui technique fourni et capacités renforcées afin de soutenir la mise en œuvre de l'FAAD (y compris les Groupes de travail Pollution, Déchets marins et Trait) en fonction des besoins nationaux, et se concentrant particulièrement sur l'application et l'intégration des données de surveillance et des produits d'évaluation, les échelles de surveillance et d'évaluation, la surveillance offshore, l'intégration des indicateurs pour le BEE et la surveillance conjointe. b) Organisation d'ateliers sous régionaux/régionaux et de formations en lien avec les groupes de travail Pollution et Déchets marins de l'FAAD concernant les besoins en capacités communes et les lacunes au niveau des connaissances (minimum 2 par sous-région)	20.000 €	15.000 €	35.000 €	0 €	135.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
2. Partager les meilleures pratiques sur la mise en œuvre des lignes directrices du Protocole Intentionnel aux niveaux régional / sous-régional / national	Expertise en interne, conseil, partenariats) de mise en œuvre, réunions régionales	MED POL	REMPEC, CAV/ASP	OMM, Convention de Cadix et protocole de Londres	a) Mesures pratiques identifiées et partagées avec les Parties contractantes lors des réunions régionales. b) Informations détaillées fournies sur le travail entrepris par le pays pour mettre en œuvre le Protocole « Intentionnel » et les lignes directrices. c) Optimisation des synergies avec le travail du Protocole de Londres de l'OMM. d) Frontières identifiées concernant le renforcement des capacités et l'appui technique fourni aux Parties contractantes.	15.000 €	45.000 €	60.000 €		20.000 €	
3. Développer des programmes de formation sur les thèmes clés de la CPD et de l'économie circulaire	Expertise en interne, conseil, réunions régionales	CAV/CPD	MED POL, Plan Bleu	Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, ONUDI	Développement d'au moins 5 activités de renforcement des capacités afin de renforcer les connaissances en matière de CPD/l'économie circulaire (notamment sur l'augmentation de la durée de vie des produits et sur la question des emballages)	0 €	0 €	0 €		80.000 €	Financement non garanti provenant potentiellement du Projet WES (Water and Environment Support) (UE DE NEARs).
4. Améliorer, autant que possible, le niveau de connaissances dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la réaction face à la pollution marine par les hydrocarbures et d'autres substances nocives.	Expertise en interne, ateliers) de formation, voyage, interprétation, traduction	REMPEC	IC	OMM, OSPAR/Annexé, HELCOM, ITOPF, Cadix, SFRA, etc.	a) Appui technique fourni et des capacités nationales renforcées : i) sur la réponse en cas d'accidents de déversements d'hydrocarbures (ou de SPN), et ii) sur les conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection de l'environnement marin.	32.000 €		32.000 €	13.820 €	90.000 €	Financement externe assuré de la part du WES/MPPO. Financement externe non garanti provenant potentiellement du ITCP 2020-2021 de l'OMM : 3 x activités sous régionales.
2.5.2 Des projets pilotes sont mis en œuvre sur les déchets marins, les POP, le mercure et les rejets illicites radioactifs, y compris moyennant des solutions CPD pour des alternatives aux POP et produits chimiques et la réduction des sources en amont de déchets marins pour les entreprises, les entrepreneurs, les institutions financières et la société civile.						0 €	0 €	0 €	2.360.000 €	640.000 €	
1. Lancer les projets pilotes sur "Fishing for Litter" et "Adopter une page" et d'autres projets pilotes d'innovation, de réduction et de prévention des déchets marins (CPD) (axés en particulier sur les plastiques et les microplastiques).	Expertise en interne, conseil, partenariats) de mise en œuvre, réunions	MED POL	CAV/ASP	IC, COPA, membres de la plateforme de coopération régionale sur les déchets marins en Méditerranée	a) Projets à petite échelle visant à appuyer les dispositions des lignes directrices de la coopération régionale sur les déchets marins et les lignes directrices « Pêche aux déchets » mis en œuvre dans 7 pays méditerranéens. b) Les objectifs approuvés par la COP 15 en matière de réduction des déchets marins sont axés sur les sites du projet pilote. c) Lignes directrices de la FAD appliquées en vue de réduire les ALDFG			0 €	0 €	600.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
2. Mettre en œuvre un projet pilote sur la réduction et la prévention des PCB et des nouveaux POP ainsi que sur la décontamination des sites, sur la base des points chauds / zones sensibles des PAN actualisés.	Expertise en interne, conseil, partenariats) de mise en œuvre, réunions	MED POL	CAV/CPD	PC, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, BeMed Club	a) 2 activités pilotes développées pour soutenir l'élaboration de nouvelles solutions innovantes en matière d'économie circulaire pour lutter contre la pollution plastique			0 €		60.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
3. Mettre en œuvre un projet pilote sur la réduction et la prévention du mercure et la décontamination des sites sur la base des points chauds / zones sensibles des PAN actualisés.	Expertise en interne, conseil, partenariats) de mise en œuvre, réunions	MED POL	CAV/CPD	PC, FEM, BRSC, ONU Environnement (including Chemicals branch), Economy Division	a) Conception et lancement du projet pilote. b) Élaboration d'engagements/ententes ODT tonnes de BPC et de déchets de BPC en Algérie et au Liban. c) Élaboration d'inventaires détaillés des stocks de BPC, principalement en Albanie et en Algérie.			0 €	400.000 €		Financement externe assuré par le Child Project 1.1 du MED Programme du FEM.
4. Mettre en œuvre un projet pilote sur la réduction et la prévention des déchets marins (CPD) (axés en particulier sur les plastiques et les microplastiques).	Expertise en interne, conseil, assistance technique, réunions) nationales	CAV/CPD	IC, MED POL		a) Préparation d'un processus d'échantillonnage et d'analyse des échantillons prélevés, des sols et des eaux souterraines pour les PFOD/PPD sur les sites d'incinération, des matériaux en EPS et BR utilisés par les entreprises et des PCE et PCM importés pour la production de PVC dans 3 pays (Liban, Maroc et Tunisie). b) Démonstrations pilotes, substitution des matériaux PCE et du HMD dans les polyéthylène EPS et PS à travers des alternatives respectueuses de l'environnement réalisées dans 3 pays. c) Capacités renforcées dans 3 pays concernant la « gestion des nouveaux POP ».			0 €	90.000 €		Financement externe assuré par le Child Project 2 du MED Programme du FEM.
5. Mettre en œuvre un projet pilote sur la réduction et la prévention du mercure et la décontamination des sites sur la base des points chauds / zones sensibles des PAN actualisés.	Expertise en interne, conseil, partenariats) de mise en œuvre, réunions	MED POL	CAV/CPD	PC, FEM, BRSC, ONU Environnement (y compris la Direction des produits chimiques), Division de l'économie, Convention de Minamata, OMS	a) Travail préparatoire entrepris en vue de l'identification de 30 tonnes de mercure d'ici 2022 de manière écologiquement rationnelle. b) Élaboration d'inventaires détaillés concernant le mercure.			0 €	1.600.000 €		Financement externe assuré par le Child Project 1.1 du MED Programme du FEM.
6. Mettre en œuvre un projet pilote sur la réduction et la prévention du mercure et la décontamination des sites sur la base des points chauds / zones sensibles des PAN actualisés.	Expertise en interne, conseil, partenariats) de mise en œuvre, réunions	CAV/CPD	IC, MED POL		a) Audits réalisés dans les hôpitaux agréés de 2 pays (Tunisie et Liban). b) Renforcement des capacités en matière de gestion de mercure dans 2 pays. c) Remplacement du matériel médical contenant du mercure, en particulier les thermomètres, par des alternatives écologiquement rationnelles dans 2 pays.			0 €			Financement externe assuré par le Child Project 1.2 du MED Programme du FEM.
2.5.3 Des mesures de prévention et de lutte contre la pollution marine et des évaluations sont intégrées aux projets d'application du protocole GIZC, aux Programmes d'aménagement côtier (PAC) et aux Evaluations stratégiques d'impact sur l'environnement.						10.000 €	5.000 €	15.000 €	0 €	20.000 €	
1. Contribuer au nouveau PAC (Programme d'aménagement côtier) pour encourager des mesures de prévention et de réduction des déchets et de la pollution (y compris des activités extracôtées)	Expertise en interne, conseil, partenariats) nationales) réunions	MED POL	CAV/PAP		a) Actions réalisées au MED POL concernant la surveillance et l'évaluation mises en œuvre dans le cadre des projets CAMP (planifiés). b) Conclusions d'évaluation basées sur l'FAAD intégrées au sein des projets CAMP transformées.	10.000 €	5.000 €	15.000 €			CAMP à décider
3. Conscience renforcée aux niveaux national, sous-régional et régional pour lutter contre la pollution marine et la prévention.						0 €	0 €	0 €	276.000 €	30.000 €	
3.1 Les réseaux et initiatives entrepreneuriales, les entrepreneurs et la société civile proposent des solutions de CPD contribuant à des alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques et visant à réduire les sources en amont de déchets marins sont soutenus et coordonnés.						0 €	0 €	0 €	276.000 €	30.000 €	
1. Organiser un programme de formation et de soutien pour aider les PME et les organisations de la société civile à mettre en œuvre des solutions innovantes pour prévenir la production de déchets et transformer en déchets marins et pour le passage à des alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques	Expertise en interne, conseil, manifestation régionale, réunion(s) nationales	CAV/CPD	IC	ONU, ONU Environnement, Division de l'économie	a) Création d'un Prix des entreprises méditerranéennes mettant particulièrement à l'honneur les entreprises dirigées par des femmes. b) Élaboration d'une stratégie pour la durabilité à long terme de ce prix.			0 €	276.000 €		Financement externe assuré par SwitMed8 (EU DG NEAR).
2. Mettre en œuvre un projet pilote sur la réduction et la prévention des déchets marins (CPD) (axés en particulier sur les plastiques et les microplastiques).	Expertise en interne, conseil, partenariats) nationales) échanges entre homologues, atelier business to business (B2B)	CAV/CPD	IC, MED POL	IC, Club de l'initiative plastique Med (BeMed)	a) Appui technique fourni et renforcement des capacités nationales en matière de solutions innovantes visant à prévenir la pollution plastique, y compris les micro-plastiques intentionnellement ajoutés aux produits ou aux processus de production.			0 €		30.000 €	Financement externe non garanti provenant potentiellement du Projet WES (Water and Environment Support)
3) Identifier et aborder les questions soulevées et émergentes, actor les réseaux.						46.400 €	2.000 €	48.400 €	0 €	210.000 €	
3.1 Documents d'examen / d'orientation élaborés et soumis aux Parties contractantes sur les polluants émergents, l'acidification des océans, le changement climatique et les liens avec les processus mondiaux pertinents ainsi que les changements (émergents).						46.400 €	2.000 €	48.400 €	0 €	210.000 €	
1. Examiner les produits chimiques toxiques préoccupants utilisés pour la production de plastique.	Expertise en interne, conseil	CAV/CPD	MED POL	BRSC, OMI	Préparation d'un dossier d'examen des substances chimiques toxiques, utilisation dans la composition des plastiques et qui sont préoccupantes concernant la mise en œuvre d'une économie circulaire en Méditerranée.	10.000 €	2.000 €	12.000 €	0 €	0 €	

<p>7. Examiner la possibilité de désigner la Méditerranée ou des zones de celle-ci comme zone de contrôle des émissions de SOx dans le cadre de l'Annexe VI de la Convention MARPOL, et mettre en œuvre de façon effective les mesures d'efficacité énergétique existantes.</p>	<p>Expertise en interne, conseil, traduction</p>	<p>REMPEC</p>	<p>UC</p>	<p>OMI;</p>	<p>ii) Feuille de route pour la préparation d'une soumission à l'OMI pour désigner la zone de la mer Méditerranée comme zone de contrôle des émissions (ECA) d'événements de soufre (SOx) en vertu de l'Annexe VI de MARPOL, mise en œuvre iii) Les études suivantes préparées et supervisées par le Comité technique d'experts sur une ECA de SOx: i) analyse des impacts sur le transport commercial international, ainsi que sur le report modal commercial en dehors de la Méditerranée, ii) analyse des impacts sur l'activité de transport à courte distance, ainsi que sur le développement économique et social des îles et des zones côtières et reculées, et iii) analyses complémentaires d'approvisionnement en combustible et de technologie (production régionale de carburants; disponibilité de carburants et technologies de mise en conformité de substitution) Et les principaux éléments techniques d'un projet de soumission à l'OMI élaborés par le Comité technique d'experts sur une ECA de SOx.</p>	<p>36 400 €</p>		<p>36 400 €</p>		<p>150 000 €</p>	<p>Financements externes non garantis provenant potentiellement de l'ITCP 2020-2021 de l'OMI (50 000 euros) et nécessité de mobiliser des ressources d'un montant de 100 000 euros provenant d'autres donateurs en vue de réaliser des études.</p>
<p>8. Examiner les solutions pour lutter contre la pollution par les plastiques.</p>	<p>Expertise en interne, conseil</p>	<p>RAC/CPD</p>	<p>Plan Bleu, MEDPOL, UC</p>	<p>CSC, réseau zéro déchet, ICEI</p>	<p>3 documents politiques élaborés concernant les solutions innovantes en matière de lutte contre la pollution plastique.</p>	<p>0 €</p>		<p>0 €</p>		<p>15 000 €</p>	
<p>TOTAL THEME 2 - POLLUTION PROVENANT DE SOURCES STUFIÉS À TERRE ET EN MER</p>						<p>719 791 €</p>	<p>509 870 €</p>	<p>1 229 661 €</p>	<p>2 332 540 €</p>	<p>2 335 000 €</p>	
<p>Thème 3 - POLLUTION PROVENANT DE SOURCES STUFIÉS À TERRE ET EN MER</p>						<p>MTF 2020</p>	<p>MTF 2021</p>	<p>MTF TOTAL 2020-2021</p>	<p>Secured External Funding TOTAL 2020-2021</p>	<p>Non Secured External Funding TOTAL 2020-2021</p>	
<p>OMI</p>						<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	
<p>MED POL</p>						<p>470 000 €</p>	<p>470 000 €</p>	<p>940 000 €</p>	<p>3 100 000 €</p>	<p>1 024 000 €</p>	
<p>OMI</p>						<p>116 000 €</p>	<p>116 000 €</p>	<p>232 000 €</p>	<p>151 500 €</p>	<p>625 000 €</p>	
<p>OMI</p>						<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	
<p>OMI</p>						<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	
<p>CARIBEO</p>						<p>16 300 €</p>	<p>16 300 €</p>	<p>32 600 €</p>	<p>101 000 €</p>	<p>107 000 €</p>	
<p>OMI</p>						<p>719 791 €</p>	<p>509 870 €</p>	<p>1 229 661 €</p>	<p>2 332 540 €</p>	<p>2 335 000 €</p>	
<p>Somme des résultats sous thème</p>						<p>719 791 €</p>	<p>509 870 €</p>	<p>1 229 661 €</p>	<p>2 332 540 €</p>	<p>2 335 000 €</p>	
<p>Somme des sous-thèmes des sources</p>						<p>719 791 €</p>	<p>509 870 €</p>	<p>1 229 661 €</p>	<p>2 332 540 €</p>	<p>2 335 000 €</p>	

Thème 3: BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

Objectifs écologiques / Impacts ciblés à long terme:
 1. La diversité biologique est maintenue ou renforcée. La qualité et la fréquence des habitats côtiers et marins et la distribution et l'abondance d'espèces côtières et marines sont conformes aux conditions physiographiques, hydrographiques, géographiques et climatiques qui prévalent;
 2. Les espèces non indigènes introduites par les activités humaines sont à des niveaux qui n'affectent pas l'écosystème;
 3. Les populations de poissons et crustacés sélectionnés et exploités commercialement sont à l'intérieur des limites biologiques de sécurité, et affichent une distribution de l'âge et de la taille de la population qui témoigne de la bonne santé du stock;
 4. Les altérations aux composantes des chaînes alimentaires marines causées par l'extraction de ressources ou des changements environnementaux provoqués par l'homme n'ont pas d'effets négatifs à long terme sur la dynamique de la chaîne alimentaire et la viabilité;
 5. L'intégrité du sol marin est maintenue, principalement dans les habitats benthiques prioritaires.

Objectifs Stratégiques:
 1. Considérer la gestion, y compris les aspects socio-économiques, et élargir le réseau des Zones Protégées Marines et Côtiers, y compris les ASPIM;
 2. Considérer la mise en œuvre de plans d'action sur les espèces menacées et en danger, les habitats clés et les Espèces Non Indigènes;
 3. Promouvoir les Zones Protégées Marines et Côtiers, contributeurs à l'Économie Bleue;
 4. Considérer la résilience des systèmes naturels et socio-économiques méditerranéens aux impacts du changement climatique.

Indicateurs 2020-2021:
 1. Nombre de pays qui mettent en œuvre les Plans d'Action pour la conservation d'espèces méditerranéennes menacées et en danger et des habitats-clés, ainsi que le Plan d'Action sur l'introduction d'espèces et sur les Espèces Envahissantes;
 2. Nombre de lignes directrices et d'autres outils développés/mis à jour et diffusés;
 3. Nombre de lignes directrices et autres outils élaborés / mis à jour et diffusés;
 4. Nombre de PC pris en charge pour la mise en œuvre du programme de surveillance des espèces en péril et des habitats clés;
 5. Nombre des PAN développés ou mis à jour en ligne avec SAMP, EcoA, les Objectifs Aichi et le Protocole Nagoya, y compris la rationalisation du Plan d'Action Régional de la COP et du changement climatique;
 6. (a) Nombre de mesures réglementaires développées et convenues à l'échelle nationale;
 (b) Nombre d'actions disposant d'un plan de gestion opérationnelle élaboré avec le soutien du CAR / ASP;
 7. Nombre d'actions liées à la biodiversité mises en œuvre dans les PAC nationaux;
 8. Nombre de réunions scientifiques convoquées sur la biodiversité marine en Méditerranée;
 9. Nombre de stratégies conjointes et/ou de programmes de travail développés avec les Partenaires;
 10. Nombre de formations sur la conservation de la biodiversité marine;
 11. Nombre d'ASPIM examinées pour évaluer l'efficacité de leur gestion;
 12. (a) Nombre de projets pilotes sur les déchets marins dans les AMP / ASPIM;
 (b) Nombre d'AMP / ASPIM ayant un plan de gestion en place concernant les déchets marins.

Cibles 2020-2021 :
 1. 11 pays;
 2. 3 stratégies / plans régionaux élaborés / mis à jour;
 3. 5 Lignes directrices / outils;
 4. 5 Parties Contractantes
 5. 8 PAN;
 6. (a) 6 mesures réglementaires nationales;
 (b) 3 AMP;
 7. 1 action;
 8. 9 réunions;
 9. 1 stratégie commune renforcée;
 10. 100 formations; au moins 100 experts nationaux formés;
 11. 11 ASPIM examinées;
 12. (a) 8 projets pilotes;
 (b) 8 AMP / ASPIM dotées d'un plan de gestion des déchets marins en place.

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe non sécurisé TOTAL 2020-2021	
3.1. Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone, et ses Protocoles pertinents et autres Instruments.						30.000 €	5.000 €	35.000 €	60.000 €	525.000 €	
3.1.1. Feuille de route pour un réseau global et cohérent d'AMP bien gérées, y compris ASPIM, pour réaliser les 11 objectifs d'Aichi en Méditerranée.						23.000 €	2.000 €	25.000 €	60.000 €	500.000 €	
1. Élaborer et renforcer un gestion efficace des Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM)	Coordination et expertise en interne, consultations, réunions	CAR/ASP	UC et autres Composantes	ACCOBAMS, CBD, AEE, GFCM, IUCN MedPAN, OCEANA, WWF	a) Groupe ad hoc d'experts pour les AMP (AGEM) opérationnel, (si renouvelé par la 14e réunion des points focaux thématiques ASP/DB). b) Conseil scientifique et technique fourni au CAR/ASP par l'AGEM sur i) les orientations futures dans la planification et la gouvernance des AMP et ii) l'élaboration d'une stratégie régionale pour les AMP de la mer Méditerranée conformément au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la CBD (contribution à l'activité 3.2.1.1).			0 €			
2. Organiser le Forum 2020 sur les aires marines protégées méditerranéennes.	Coordination et expertise en interne, manifestation régionale, consultations, services, réunion du comité d'organisation	CAR/ASP	UC et autres Composantes	MedPAN (coorganisateur), autorités du pays hôte, ACCOBAMS, CBD, GFCM, IUCN, Fédération Européenne, AFB, WWF, Fédération Européenne, AFB, Conservatoire du littoral, etc.	a) Organisation du Forum 2020 des Aires marines protégées en Méditerranée. b) Élaboration et diffusion du rapport 2020 sur l'état d'avancement des AMP en Méditerranée au cours du forum. c) Élaboration de la Déclaration du Forum 2020 des AMP d) Mise en ligne des actes du Forum 2020 des AMP. e) Les recommandations du Forum 2020 des AMP alimenteront le processus d'élaboration d'un document stratégique pour l'après 2020 sur les AMP et d'autres mesures efficaces de conservation par zone en Méditerranée (3.2.1.1).	15.000 €		15.000 €	60.000 €		Financement externe assuré via le projet IMAP/AMP (UE).
3. Rédiger les concepts et les critères de la Journée ASPIM et du Prix ASPIM (diplôme méditerranéen).	Coordination et expertise en interne, conseil	CAR/ASP	UC et autres Composantes	Correspondants CAR / ASP, gestionnaires des ASPIM, partenaires régionaux, fondateurs	Les concepts et critères relatifs à la Journée des ASPIM et au Prix des ASPIM (Diplôme méditerranéen) sont élaborés, examinés par les points focaux ASP/DB et soumis à la COP 22.	8.000 €	2.000 €	10.000 €		20.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
3.1.2. La plupart des mesures de gestion basées sur les aires sont identifiées et mises en œuvre en coopération avec les organisations mondiales et régionales pertinentes, grâce à des outils régionaux et mondiaux (ASPIM, ZPL, zones maritimes particulièrement sensibles - ZMPS, etc.), y compris pour la conservation des ZHIN, en prenant en considération les informations sur les EBMS méditerranéennes.						7.000 €	3.000 €	10.000 €	0 €	25.000 €	
1. Soutenir l'identification et la conservation des écosystèmes marins vulnérables des grands fonds marins et des grands fonds marins dans les zones relevant de la juridiction nationale et au-delà, en collaboration avec les pays respectifs et les organismes compétents, et promouvoir leur conservation au moyen d'outils et de mesures appropriés, notamment spatiaux.	Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunions de coordination avec la CGPM et la CBD, atelier(s) sous-régional / régional, accord(s) de mise en œuvre	CAR/ASP	UC et autres Composantes	PC, FAO, GFCM, CBD, ACCOBAMS, IUCN, OCEANA, AEE	a) un certain nombre d'écosystèmes pélagiques et des fonds marins vulnérables sont identifiés dans des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, b) Des documents d'appui sont élaborés, en collaboration avec les Parties contractantes (coconcernées, la CGPM et d'autres organismes pertinents), c) Promotion de leur conservation à travers les outils et les mesures appropriés, notamment les autres mesures efficaces de conservation par zone (OCM), y compris les mesures préventives, et en particulier les mesures spatiales, lors d'événements institutionnels (réunions et ateliers de la FAO, de la CGPM et de la CBD, etc.).	7.000 €	3.000 €	10.000 €		0 €	
2. Identifier les zones maritimes particulièrement vulnérables (ZMPV)	Expertise en interne, conseil, réunions(s), voyage, interprétation, traduction	REMPEC	UC et CAR/ASP	OMI	Assistance technique fournie et renforcement des capacités pour l'identification et la désignation de ZMPV, le cas échéant, en stricte conformité avec les lignes directrices applicables de l'OMI.					25.000 €	Financement externe non garanti provenant de l'ITCP 2020-2021 de l'OMI.
3.2. Élaborer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices pour la conservation de la diversité biologique et des écosystèmes marins et côtiers.						62.000 €	58.000 €	120.000 €	519.000 €	35.000 €	
3.2.1. Les Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées ou en voie de disparition et habitats clés méditerranéens, sur les introductions d'espèces ainsi que la Stratégie méditerranéenne et le Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast sont mis à jour afin de parvenir au BEE.						40.000 €	50.000 €	90.000 €	495.000 €	35.000 €	
1. Élaborer un document stratégique pour l'après-2020 sur les aires marines protégées et d'autres mesures de conservation efficaces en Méditerranée, conformément au cadre mondial pour la biodiversité de la CBD pour l'après-2020	Coordination et expertise en interne, conseil, réunions(s) de coordination	CAR/ASP	UC et autres Composantes pertinentes	Points Focaux CAR / ASP, membres AGEEM, ACCOBAMS, CBD, CGPM, IUCN, MedPAN, MedNet / Tour du Valet, Plan Bleu, WWF, Fédération Européenne, AFB, Conservatoire du littoral, Participants au Forum MPA 2020	Un document stratégique sur les AMP et les autres mesures efficaces de conservation par zone (OCM) en Méditerranée, conformément au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la CBD, au PAS 80 2020-2025 et à d'autres processus mondiaux et régionaux, est élaboré et soumis à la COP 22 à travers les réunions des points focaux ASP/DB, du Groupe de coordination de l'Ecap et des points focaux du PAM.	10.000 €	10.000 €	20.000 €	80.000 €		Financement externe assuré par le projet IMAP/PAM (UE).

<p>2. Mettre en œuvre ou mettre à jour des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée, sur l'introduction d'espèces ainsi que la Stratégie méditerranéenne et le Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast des navires pour parvenir au BEE.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, expertise externe, travail sur le terrain, atelier de travail, réunion(s) d'experts (expertise externe et réunion d'experts désignés par les pays)</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC, REMPEC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>partenariats partenariats du plan d'action, ACCOBAMS, CGPM, projets UICN-Med, Initiative mondiale du WWF, projets MAVA dans le domaine des tortues marines et des espèces Partenaires, ONG, points focaux du SPA, RAMOGE</p>	<p>a) Mise à jour des plans d'action concernant les cétacés et les habitats sombres; b) Elaboration de documents scientifiques pertinents contribuant à la mise à jour des connaissances et à un renforcement des actions de conservation des espèces menacées ou en danger et des habitats clés en Méditerranée tels que : - identification des sites importants de nidification des tortues marines; - élaboration de la distribution de la mégafaune vulnérable (mammifères marins, oiseaux, échinodermes et tortues marines); - élaboration de la distribution et de la caractérisation des habitats marins clés (végétation marine, coralligènes et grottes sous-marines); c) Mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées ou en danger et des habitats clés en Méditerranée soutenue à travers des actions pilotes au niveau national et régional; mise en œuvre des programmes de surveillance nationaux de la biodiversité et des espèces non indigènes (surveillance de l'interaction entre les activités de la pêche et les cétacés ainsi qu'avec les espèces d'oiseaux); d) Evaluation de la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour les habitats sombres et les cétacés; e) Mise en œuvre du Programme commun basé sur la mise à jour du Plan d'action pour la conservation des océans (2016-2020) (en cours de préparation) entre le CAR/ASP et le Secrétariat de l'ACCOBAMS; f) Identification des premiers éléments en vue de l'élaboration de la liste de références des types d'habitats pélagiques en Méditerranée.</p>	<p>30.000 €</p>	<p>40.000 €</p>	<p>70.000 €</p>	<p>415.000 €</p>	<p>0 €</p>	<p>Financement externe assuré par le MAVA et l'UE.</p>
<p>3. Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne et du Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast des navires et soutenir le contrôle et la gestion de l'encrassement biologique des navires afin de réduire au minimum le transfert d'espèces aquatiques envahissantes.</p>	<p>Expertise interne, conseil, réunion(s), voyage, interprétation, traduction</p>	<p>REMPEC, CAR/ASP</p>	<p>UC</p>	<p>OMI, CU, FEM, PNUI</p>	<p>a) Mise à jour de la Stratégie et du Plan d'action méditerranéens concernant la gestion des eaux de ballast des navires en vue d'atteindre le BEE; b) Appui technique fourni aux Parties contractantes qui le demandent en vue de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention BWM et la Convention AFS ainsi que des lignes directrices sur l'encrassement biologique des navires.</p>	<p></p>	<p>0 €</p>	<p></p>	<p>35.000 €</p>	<p>Financement externe non garanti) provenant de l'ITCP 2020-2021 de l'OMI.</p>	
<p>3.2.2. Des lignes directrices et autres outils pour la conservation des espèces marines et côtières méditerranéennes menacées ou en voie de disparition, des habitats clés, pour le contrôle et la prévention des espèces non-indigènes ainsi que la gestion des sites marins, sont développés/mise à jour et diffusés.</p>											
<p>1.Élaborer des lignes directrices et des outils techniques pour améliorer la gestion des AMP et la conservation des espèces menacées ou en danger et des habitats clés en Méditerranée.</p>	<p>Coordination et expertise interne, conseil, réunion(s) de coordination</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>Plans d'action régionaux Associés et Partenaires, MedPAN, UICN, WWF</p>	<p>a) Elaboration d'un outil de gestion efficace des AMP dans la région méditerranéenne, mis à disposition des gestionnaires et planificateurs des AMP; b) Elaboration de lignes directrices pour la conservation du phoque mince, des tortues marines, des poissons cartilagineux et de la végétation marine (basées sur les résultats de la mise à jour des Plans d'action régionaux pertinents et de la stratégie); c) Elaboration d'un Manuel d'interprétation de la nouvelle liste de référence des types d'habitats marins benthiques en Méditerranée.</p>	<p>22.000 €</p>	<p>8.000 €</p>	<p>30.000 €</p>	<p>10.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le MAVA.</p>	
<p>2. Soutenir les Parties contractantes et les partenaires dans la production et la publication d'une documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et à la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'annexe II du Protocole ASP/DB</p>	<p>Coordination et expertise en interne, expertise externe, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Composantes du PAM, le cas échéant</p>	<p>BirdLife International, GFCM, ACCOBAMS, UICN, MEDASSET</p>	<p>d) Proposition d'une Stratégie/Plan d'action méditerranéen 2020-2030 pour la réduction des prises accidentelles d'espèces vulnérables élaborée conjointement par les partenaires des projets « bycatch » et « species »; e) Elaboration d'un Manuel pour la collecte de données de surveillance standardisées pour les prises accidentelles d'espèces vulnérables en mer Méditerranée et en mer Noire »; avec la collaboration du CAR/ASP pour l'alignement avec les besoins de mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour les espèces et habitats vulnérables; f) Mise en œuvre du portail de la base de données méditerranéenne en ligne de la CGPM pour la collecte de données relatives aux prises accidentelles; avec la contribution du CAR/ASP pour l'alignement avec les besoins de mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour les espèces et habitats vulnérables.</p>	<p></p>	<p>0 €</p>	<p></p>	<p>14.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le MAVA.</p>	
<p>3.3. Renforcer l'application au niveau national des politiques de conservation de la diversité biologique, et des mesures stratégiques et législatives.</p>											
<p>3.3.1. Les PAN pour la conservation des espèces et principaux habitats en danger ou menacés en Méditerranée et sur les introductions d'espèces et les espèces envahissantes sont élaborés/ actualisés.</p>											
<p>23.000 € 22.000 € 45.000 € 495.500 € 80.000 €</p>											
<p>15.000 € 15.000 € 30.000 € 85.500 € 80.000 €</p>											
<p>1. Soutenir les pays dans la mise à jour ou l'élaboration de nouveaux PAN ou le PAS MED sur la biodiversité, y compris pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, expertise externe, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Composantes du PAM, le cas échéant</p>	<p>Experts et organisations nationales, ONG, Points Focaux SPA, partenariats plans d'action</p>	<p>Elaboration de nouveaux Plans d'action nationaux pour la conservation des espèces menacées ou en danger et des habitats clés de la Méditerranée (ou mise à jour des plans existants) (ex : 3 PAN sur les coralligènes pour le Liban, le Maroc et l'Algérie, 2 PAN sur la végétation en Tunisie et au Monténégro, 1 PAN sur les espèces non indigènes à Malte).</p>	<p>10.000 €</p>	<p>10.000 €</p>	<p>20.000 €</p>	<p></p>	<p></p>	
<p>2. Soutenir les Parties contractantes et les partenaires dans la production et la publication d'une documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et à la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'annexe II du Protocole ASP/DB</p>	<p>Coordination et expertise en interne, expertise externe, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Composantes du PAM, le cas échéant</p>	<p>Experts et organisations nationales, ONG, Points Focaux SPA, partenariats plans d'action, BirdLife International, GFCM, ACCOBAMS, UICN, MEDASSET</p>	<p>a) Appui à la production et à la publication de documents scientifiques pertinents concernant les espèces reprises en Annexe II du Protocole ASP/DB; b) Elaboration de documents scientifiques relatifs aux prises accidentelles d'espèces vulnérables; c) Soutien à la mise en œuvre du programme d'observation multi-espèces visant à collecter des données sur les prises accidentelles d'espèces vulnérables en Tunisie.</p>	<p>5.000 €</p>	<p>5.000 €</p>	<p>10.000 €</p>	<p>85.500 €</p>	<p>80.000 €</p>	<p>Financement externe à travers le MAVA.</p>
<p>3.3.2. Des mesures nationales sont élaborées et appliquées pour renforcer la protection et la gestion des sites marins et côtiers pertinents, en particulier ceux contenant des habitats et espèces sous-représentés (y compris habitats en eaux profondes).</p>											
<p>1. Fournir un appui au niveau des pays en élaborant des études et des enquêtes ciblées, y compris des plans de gestion pour la déclaration, la création et l'extension des AMP.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, expertise externe, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>MILLER, CHL (Algérie), Mel (Libanon), IGA (Libya), Type Coast managers</p>	<p>a) 3 études écologiques complémentaires, notamment des cartes basées sur le SIG pour la future AMP Cap de Garde-Ebouagh (Algérie), la réserve naturelle de la côte de Tyr/ASPM (Liban) et le golfe de Syrte (Libye); b) 3 études socioéconomiques/sur les pêches complémentaires pour la future AMP Cap de Garde-Ebouagh (Algérie), la réserve naturelle de la côte de Tyr/ASPM (Liban) et le golfe de Syrte (Libye); c) 3 plans de gestion pour la future AMP Cap de Garde-Ebouagh (Algérie), la réserve naturelle de la côte de Tyr/ASPM (Liban) et le golfe de Syrte (Libye); d) 3 plans opérationnels pour la future AMP Cap de Garde-Ebouagh (Algérie), la réserve naturelle de la côte de Tyr/ASPM (Liban) et le golfe de Syrte (Libye).</p>	<p></p>	<p>0 €</p>	<p></p>	<p>130.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le projet IMAP/AMP (UE).</p>	
<p></p>	<p></p>	<p>CAR/ASP</p>	<p></p>	<p>Correspondants concernés du CAR / ASP et gestionnaires des AMP, Parties prenantes nationales et locales</p>	<p>e) Mise en œuvre/élaboration d'études diagnostiques écologiques/socioéconomiques visant à soutenir 1 ou 2 pays (ex. - Syrie) dans la déclaration de nouvelles AMP.</p>	<p>8.000 €</p>	<p>7.000 €</p>	<p>15.000 €</p>	<p></p>	<p>Financement externe assuré à travers le projet IMAP/AMP (UE).</p>	
<p></p>	<p></p>	<p>CAR/ASP</p>	<p></p>	<p>ICFCLCD (Morocco), APAL (Tunisia)</p>	<p>f) Organisation d'ateliers de renforcement des capacités, renforcement des unités locales de gestion et développement des meilleures pratiques, appliquées en vue d'une gestion efficace des futures AMP de Jbel Mousa (Maroc) et des îlots nord-est de l'archipel de Kerkennah (Tunisie).</p>	<p></p>	<p>0 €</p>	<p></p>	<p>180.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le projet IMAP/AMP (UE).</p>	
<p></p>	<p></p>	<p>CAR/ASP</p>	<p></p>	<p>IGA (Libya), UICN-Med, WWF</p>	<p>g) Elaboration d'un inventaire national des sites marins et côtiers d'intérêt pour la conservation en Libye; h) Elaboration de plans de gestion des AMP; i) Préparation et lancement d'une plateforme participative pour les organisateurs de la société civile (OSC); j) Cartographie des habitats marins clés et surveillance de la mégafaune marine (mammifères, oiseaux marins, tortues et poissons cartilagineux); k) Personnel national libyen formé à la planification et à la gestion du réseau d'AMP; l) Elaboration et lancement de la mise en œuvre de campagnes et de matériel de sensibilisation et de communication portant sur la valeur et l'importance des AMP.</p>	<p></p>	<p>0 €</p>	<p></p>	<p>100.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le MedProgramme du FEM.</p>	
<p>3.3.3. Les actions de protection de la diversité biologique en Méditerranée sont intégrées dans les PAC et autres projets d'application du Protocole GIZC et des évaluations stratégiques d'impact sur l'environnement.</p>											
<p>0 € 0 € 0 € 0 € 0 €</p>											
<p>1. Entreprendre la mise en œuvre de la composante biodiversité marine et côtière dans les programmes PAC.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, expertise externe, conseil, atelier de travail</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>RAC/PAP, UC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>Point focal du CAR / ASP, autorités environnementales de Bosnie-Herzégovine</p>	<p>Mise en œuvre de l'analyse des lacunes et de l'étude rapide d'évaluation nécessaires à l'identification, la caractérisation, la conservation et la gestion de la biodiversité marine en Bosnie-Herzégovine</p>	<p></p>	<p>0 €</p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>	
<p>3.4. Surveillance, inventaire et évaluation de la diversité biologique en mettant l'accent sur les espèces menacées ou en danger, les espèces non indigènes et les habitats clés.</p>											
<p>50.000 € 56.000 € 106.000 € 820.000 € 0 €</p>											
<p>3.4.1. Des programmes de surveillance des espèces et habitats principaux ainsi que des espèces envahissantes, conformément au PISE sont élaborés et appliqués, y compris sur l'efficacité des zones marines et côtières protégées et sur les impacts du changement climatique.</p>											
<p>35.000 € 56.000 € 91.000 € 230.000 € 0 €</p>											
<p></p>	<p>Expertise et coordination en interne, expertise externe, organisation d'ateliers, travail sur le terrain, conférence, réunion CorMon sur la biodiversité et les NEI</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC, Groupe de travail IMAP</p>	<p>Associés et partenariats du plan d'action, ACCOBAMS, CGPM, UICN-Med, Initiative Med du WWF, projet MAVA sur les tortues marines Partenaires, ONG</p>	<p>Programmes nationaux de surveillance pour les espèces menacées et en danger et les habitats clés menés dans le cadre de la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en danger et des habitats clés en Méditerranée (c.-à-d. PAN Algérianisme en Egypte et en Algérie) en tenant compte de l'IMAP, des fiches d'indicateurs et des protocoles de surveillance.</p> <p>Les résultats ci-dessus seront soumis lors de la réunion du COMMON sur la biodiversité et les espèces non indigènes.</p>	<p>5.000 €</p>	<p>10.000 €</p>	<p>15.000 €</p>	<p></p>	<p></p>	

<p>1. Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de surveillance nationaux ou sous-régionaux conformes au groupe de l'IMAP sur la biodiversité.</p>	<p>Expertise et coordination en interne, expertise externe, organisation d'ateliers, conférence, réunion ConCom sur la biodiversité et les NEI</p>	<p>CAR/ASP</p>		<p>Points Focaux CAR / ASP, autorités environnementales des Parties contractantes concernées</p>	<p>a) Appui à la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national ; partage des meilleures pratiques, b) Mise en œuvre de l'IMAP par les Parties contractantes dans les AMP et les zones soumise(s) d'importantes pressions, c) Série de données sur les indicateurs communs de la biodiversité rapportée et téléchargée sur la plateforme InfoPAM du PNUE/PAM et assurance de la qualité réalisée, d) Mise à jour des fiches d'orientation sur les indicateurs communs de l'IMAP de la biodiversité, e) Mise à jour des fiches d'orientation sur les indicateurs communs de l'IMAP relatifs aux pêches, f) Réunion du ConCom sur la biodiversité et les espèces non indigènes organisées annuellement. Les résultats ci-dessus seront soumis à la réunion du CORMON sur la biodiversité et les espèces non indigènes et les conclusions seront ensuite soumises à la réunion du Groupe de coordination de l'EcAp.</p>	<p>10.000 €</p>	<p>30.000 €</p>	<p>40.000 €</p>	<p>210.000 €</p>	<p>Secured external funding through IMAP/MPA project (EU).</p>
	<p>Coordination et expertise en interne, consultations, services, enquêtes sur le terrain, réunion(s) de coordination, atelier(s) de coordination et ateliers(s) thématiques</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC, CAR/PAP, MEDPOL</p>	<p>Parties contractantes concernées et Points Focaux du CAR / ASP et du FEM pour l'Adriatique Coordinateurs nationaux</p>	<p>Programme sous régional de surveillance sur les indicateurs communs de la biodiversité mis en œuvre au niveau sous régional dans la mer Adriatique, conformément au groupe thématique de l'IMAP sur la biodiversité et les pêches afin de soutenir la PSM et la GIZC.</p>		<p>0 €</p>	<p>20.000 €</p>	<p>Financement externe assuré à travers le projet Adriatique du FEM.</p>	
<p>2. Exécuter l'examen périodique ordinaire des ASPIM</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil (2 experts indépendants par ASPIM), visites sur le terrain, réunions de la commission consultative technique</p>	<p>CAR/ASP</p>		<p>Points Focaux du CAR / ASP concernés, responsables des ASPIM</p>	<p>a) L'examen périodique ordinaire destiné à réaliser une évaluation en profondeur de l'efficacité de la gestion des ASPIM est entrepris pour les 11 ASPIM concernées : 5 ASPIM en 2020 (Lara-Toerftra (CY), Torre Guaceto (IT), Tavolara-Punta Coda Cavallo (IT), Miramare (IT), Pleminio (IT)) et 6 ASPIM en 2021 (Archipel de Cabrera (ES), falaises de Mar-Corra-Gordis (ES), Bouches de Bonifacio (FR), Capo Caccia-Isola Pina (IT), Punta Campanella (IT), Al Hoceima (MA). b) Soumission du rapport, des principales conclusions et des recommandations à la réunion du point focaux CAR/ASP en 2021.</p>	<p>20.000 €</p>	<p>16.000 €</p>	<p>36.000 €</p>		
<p>3.4.2. Des outils d'évaluation de la conservation de la diversité biologique (évaluation thématique approfondie, cartes et fiches d'information sur les indicateurs) sont élaborés et actualisés pour montrer les tendances aux niveaux national, sous-régional et régional, et mesurer l'efficacité des PAN de PAS BIO et de l'application des Plans d'action régionaux.</p>										
<p>1. Elaborer le rapport de situation 2020 sur les AMP méditerranéennes</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, services</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC</p>	<p>MedPAN, GFCM, ACCOBAMS, IUCN, WWF</p>	<p>a) Rapport 2020 sur l'état d'avancement des AMP en Méditerranée élaboré, diffusé et soumis à la réunion des points focaux CAR/ASP, b) Elaboration de l'état des lieux des mesures de conservation dans les AMP et d'autres zones de la Méditerranée.</p>	<p>15.000 € 15.000 €</p>	<p>0 €</p>	<p>15.000 €</p>	<p>0 €</p>	
<p>3.4.3. Des indicateurs communs EcAp sur la biodiversité et les espèces non indigènes sont surveillés au moyen du PISE dans les AMP et ASPIM et les séries de données pertinentes sont établies.</p>										
<p>1. Coopérer à l'échelle sous-régionale pour tester les activités conjoints de surveillance dans une zone ou des zones sélectionnée(s), aidant ainsi les pays à mettre en œuvre des programmes conjoints de surveillance conformes aux recommandations de l'IMAP dans les AMP/ASPIM.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunion(s) de coordination, atelier(s) national(aux) et régional(aux), réunions ConCom</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC, MEDPOL et autres Composantes pertinentes Groupe de travail IMAP</p>	<p>Points Focaux du CAR / ASP, responsables de l'environnement des Parties contractantes concernées</p>	<p>a) IMAP mis en œuvre sur une base comparable, en interne, conseil, services, réunion(s) de coordination, atelier(s) national(aux) et régional(aux), réunions ConCom sur la biodiversité et les espèces non indigènes et les conclusions seront ensuite soumises à la réunion du Groupe de coordination de l'EcAp. Tous les résultats ci-dessus seront soumis aux réunions du CORMON sur l'ensemble des groupes thématiques de l'IMAP.</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>490.000 €</p>	
<p>3.4.4. Un inventaire des écosystèmes marins et côtiers fragiles et vulnérables et une évaluation de la sensibilité et des capacités d'adaptation des écosystèmes marins et côtiers aux changements d'état du milieu marin ainsi que le rôle des services qu'ils apportent à la capacité d'adaptation au changement climatique ont été élaborés.</p>										
<p>1. Aide aux Parties Contractantes à l'élaboration des cartes de répartition et de sensibilité des principaux habitats marins.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, consultations, services, enquêtes sur le terrain, réunion(s) de coordination, atelier national</p>	<p>CAR/ASP</p>		<p>Points Focaux du CAR / ASP concernés, experts et organisations nationales, ONG, partenariats plans d'action</p>	<p>Cartes de distribution et de sensibilité des principaux habitats marins, à Malte et en Turquie, et bases de données spécifiques élaborées et mises à disposition sur la Plateforme méditerranéenne de la biodiversité et d'autres plateformes pertinentes.</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>100.000 €</p>	
<p>3.5. Assistance technique et renforcement des capacités aux niveaux régional, sub-régional et national pour renforcer l'application des politiques et le respect des législations nationales relatives à la diversité biologique.</p>										
<p>3.5.1. Des programmes de renforcement des capacités en matière de développement et de gestion des zones marines et côtières protégées, de conservation et de surveillance des espèces côtières et marines et d'habitats clés menacés ou en danger en Méditerranée, et le suivi des questions de surveillance portant sur le changement climatique et la diversité biologique sont élaborés et mis en œuvre.</p>										
<p>1. Organiser des formations spécifiques, des ateliers et des symposiums relatifs à la conservation et à la surveillance d'espèces marines et côtières menacées et en voie d'extinction, des habitats clés et des espèces non indigènes en Méditerranée.</p>	<p>Expertise et coordination en interne, services contractuels, consultants, partenaires</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC, RAC/INFO et autres Composantes pertinentes</p>	<p>ACCOBAMS, MAVA Marine turtles project partners, MAVA species Project partners, Berne convention, IUCN Marine turtles' specialists Group for the Mediterranean, ONG, universités, points focaux du ASP, partenariats plans d'action pour la Méditerranée et associés</p>	<p>a) Organisation de la 7^e Conférence méditerranéenne sur les tortues marines (Maroc), b) Organisation de la Conférence biennale sur les cétacés pour les pays du sud de la Méditerranée, c) Organisation de la session de formation régionale sur l'identification des habitats marins clés (Indicateurs communs IC-1, OE1 et IC-2, OE2 de l'IMAP) et l'utilisation de l'application Web SDF d) Organisation d'un atelier sur les zones importantes pour les tortues marines (projet MAVA sur les tortues marines), e) Organisation d'ateliers techniques visant à identifier les zones importantes pour les espèces vulnérables sur la base des données collectées dans le cadre du projet MAVA pour les espèces, f) Organisation de formations sous régionales sur les espèces menacées et en danger, g) Organisation d'une session de formation régionale sur l'utilisation de la Plateforme méditerranéenne de la biodiversité.</p>	<p>20.000 €</p>	<p>25.000 €</p>	<p>45.000 €</p>	<p>70.000 €</p>	
<p>2. Organiser la formation des praticiens pour suivre les observateurs de la Méditerranée liés à la biodiversité et aux activités humaines et les impacts connexes dans les zones marines et côtières</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunion(s) de coordination, atelier régional de formation, atelier(s) de mise en œuvre</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>Points Focaux du CAR / ASP concernés, autorités environnementales des Parties contractantes concernées</p>	<p>Elaboration d'événements de renforcement des capacités nationales (c.-à-d. surveillance, évaluation et transmission de données de qualité relatives aux indicateurs communs de l'IMAP) à travers des ateliers de « formation des formateurs » sur la biodiversité et les espèces non indigènes.</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>70.000 €</p>	
<p>3. Consolider et améliorer les activités de renforcement des capacités en matière de conservation de la biodiversité marine en Méditerranée</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunion(s) de coordination, atelier(s) de formation</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC, MEDPOL et autres Composantes pertinentes</p>	<p>Points Focaux du CAR / ASP concernés, Points Focaux du MED POL concernés, responsables de l'environnement des Parties contractantes concernées</p>	<p>a) Création d'une équipe nationale d'experts, b) Organisation d'ateliers de formation sur le BEE et l'évaluation de la vulnérabilité, c) Elaboration d'études complémentaires à la mise en œuvre de l'IMAP (dans les AMP et les zones soumises à d'importantes pressions) afin de garantir la soumission de données de qualité aux plateformes de données régionales.</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>70.000 €</p>	
<p>4. Développer et mettre en œuvre des programmes de formation et de renforcement des capacités sur la planification et la gestion des AMP, y compris les aspects socio-économiques, ainsi que sur la collecte de fonds et le financement innovant pour les AMP.</p>	<p>Coordination et expertise en interne, conseil, services, réunion(s) de coordination, ateliers de formation, visites de terrain et d'échange, accords de mise en œuvre,</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>Plan Bleu, CAR/PAP</p>	<p>Points Focaux du CAR / ASP concernés, responsables des AMP; Membres de l'AGEM</p>	<p>a) Elaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités sur la planification et la gestion des AMP y compris les aspects socio-économiques pour les futures AMP de Jbel Moussa (Maroc) et des îlots nord-est de l'archipel de Kerkenah (Tunisie). b) Elaboration d'un programme de formation sur la levée de fonds et le financement innovant pour les AMP. c) Organisation d'un atelier régional de « formation des formateurs » sur la levée de fonds et le financement innovant pour les AMP.</p>	<p>9.922 €</p>	<p>5.000 €</p>	<p>14.922 €</p>	<p>240.000 €</p>	
<p>5. Développer des programmes de renforcement des capacités et du matériel de formation dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie et de l'action technique commune de 9 observateurs du milieu marin méditerranéen auprès de 28 partenaires européens et méditerranéens.</p>	<p>Coordination et expertises en interne, services, atelier(s)</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>UC et autres Composantes pertinentes</p>	<p>WCMC, partenariats pertinents du projet ODYSSEA</p>	<p>Des formations axées sur les aspects techniques (utilisation et entretien de capteurs, acquisition et transmission de données, gestion de la base de données, outils de modélisation), managériaux et commerciaux des Observateurs océanographiques seront fournies en tant que contribution à la mise en œuvre d'un réseau de 9 observateurs marins opérationnels dans le bassin méditerranéen en intégrant les données et les prévisions numériques, avec le partenariat de 28 partenaires européens et méditerranéens.</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>25.000 €</p>	
<p>3.5.2. Des programmes de formation et de sensibilisation aux solutions de CPD contribuant à la conservation des écosystèmes et de la biodiversité sont dispensés aux entreprises, institutions financières ainsi qu'à la société civile.</p>										
<p>1. Soutenir la mise en œuvre de solutions CPD dans les AMP, en mettant un accent particulier sur la question des déchets marins.</p>	<p>Expérience en interne, conseil, ateliers de travail locaux, réunion(s)</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>CAR/ASP, MEDPOL</p>	<p>UNIS, ISPRA, AMP, ASPIM, MedPAN, MID-ECSD, Interreg Med Project</p>	<p>a) AMP/ASPIM soutenues afin de développer et de mettre en œuvre des mesures de gestion et de prévention des déchets marins.</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>0 €</p>	<p>160.000 € 60.000 €</p>	

Thème 4 : PROCESSUS ET INTERACTION ENTRE LA TERRE ET LA MER

Objectifs écologiques / impacts ciblés à long terme:
1. Les dynamiques naturelles des zones côtières sont maintenues et les écosystèmes et paysages côtiers sont préservés;
2. L'altération des conditions hydrographiques n'affecte pas de manière négative les écosystèmes côtiers et marins.

Objectifs stratégiques:
1. Réduire la pression anthropique sur les zones marines et côtières pour prévenir ou réduire leur dégradation ;
2. Garantir la préservation de l'intégrité des écosystèmes côtiers ainsi que des paysages côtiers et de la géomorphologie côtière ;
3. Adopter des mesures pour réduire les effets négatifs des aléas naturels et en particulier des changements climatiques ;
4. Faire en sorte que les activités sur les parties terrestres et marines des zones côtières soient compatibles et mutuellement complémentaires.

Indicateurs 2020-2021:
1. Nombre d'outils et de documents méthodologiques élaborés pour la mise en œuvre par les Parties contractantes et / ou testés / diffusés;
2. Nombre de projets en cours, y compris les CAMP, portant sur les interactions entre la terre et la mer;
3. Réseaux côtiers établis et fonctionnels;
4. Nombre de projets pilotes MSP intégrant LSI développés et mis en œuvre;
5. (a) Nombre de formations sur la mise en œuvre du MSP organisées;
(b) Nombre d'experts nationaux formés.

Cibles 2020-2021 :
1. 5 outils / documents méthodologiques;
2. 1 CAMP national mis en œuvre et un CAMP transfrontalier lancé;
3. Fonctionnement du réseau CAMP;
4. Au moins un pilote MSP;
5. (a) 2 formations tenues;
(b) 50 experts nationaux formés.

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composites	Autre: UC et / ou Composites	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Extérieures		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	
4.1 Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux existants.						8.000 €	0 €	8.000 €	5.000 €	30.000 €	
4.1.1. Les Parties contractantes sont aidées dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures et outils spécifiques visant à réduire les pressions sur les zones marines et côtières (par ex. zones non constructibles, mesures de politiques foncières, zonage, etc.).						8.000 €	0 €	8.000 €	5.000 €	30.000 €	
1. Soutenir l'évaluation socio-économique des mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux.	Expertise en interne; Conseil	Plan Bleu	UC et autres Composites	partenaires du projet MEDREGION, sous la coordination du HCMR	Elaboration de lignes directrices météorologiques visant à soutenir les Parties contractantes et les parties prenantes procédant à des évaluations socioéconomiques des mesures comprises dans les Stratégies et les Plans d'action régionaux, adaptées entre autres aux mesures de réduction et de prévention des déchets plastiques.	8.000 €		8.000 €	5.000 €	30.000 €	
4.2. Elaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.						30.000 €	30.000 €	60.000 €	200.000 €	20.000 €	
4.2.1. La Planification de l'espace maritime est définie et appliquée à tous les Plans d'action et Programmes de mesures pertinents, le cas échéant.						30.000 €	30.000 €	60.000 €	200.000 €	20.000 €	
1. Soutenir l'application cohérente de la PSM à l'échelle régionale, y compris ses liens avec la GIZC et les problèmes transfrontaliers, ainsi que la mise en œuvre des projets pilotes de la PSM.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, atelier de travail / réunion régional	PAP/RAC	UC et autres Composites	PC, DG MARE, IOC/UNESCO	a) Meilleures pratiques partagées et capacités renforcées en matière de mise en œuvre de la PSM, à travers des sessions de formation/atelier régional, en se concentrant sur la cartographie de l'ITM et son utilisation dans le cadre des processus de GIZC et de PSM, b) Identification des priorités en matière d'appui technique et de renforcement des capacités, capacity building identifié.		30.000 €	30.000 €		20.000 €	
		PAP/RAC		FEM, autorités et institutions nationales et locales du Monténégro.	c) Elaboration de la planification spatiale marine pour les eaux marines relevant de la compétence du Monténégro.			0 €	200.000 €		Financement externe assuré à travers le FEM.
		PAP/RAC		PC, DG MARE, HELCOM, OSPAR et BSC.	d) Définition d'une boîte à outils pour la phase analytique du processus de PSM. e) Orientation spécifique fournie quant à son utilisation afin de renforcer les capacités nationales.	30.000 €		30.000 €			
4.3 Renforcement de l'application au niveau national.						80.000 €	94.000 €	174.000 €	0 €	600.000 €	
4.3.1. Une nouvelle génération de PAC est préparée pour promouvoir l'interaction terre-mer, en s'intéressant aussi aux aspects transfrontaliers, selon les nécessités.						80.000 €	94.000 €	174.000 €	0 €	600.000 €	
1. Mettre en œuvre des projets PAC pour un certain nombre de Parties contractantes, y compris, le cas échéant, une dimension transfrontalière / transnationale et des liens entre les zones côtières et les zones de haute mer soumises à des pressions majeures.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions (nationales) / régionales)	PAP/RAC	UC et autres Composites	PC, Autorités et institutions nationales et locales	a) Réunion de lancement du projet CAMP organisée en Bosnie-Herzégovine, b) Création d'équipes de travail, c) Lancement des activités du projet : activités horizontales (renforcement des capacités, infrastructures de données spatiales) et activités spécifiques (habitats marins et zones protégées, surveillance de l'environnement marin et côtier, tourisme durable, prévention des déchets marins),			0 €			Activité partiellement mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2018-2019. Il est proposé de réévaluer les économies de 65 000 euros sur l'exercice biennal 2020-2021.
		PAP/RAC			d) Accord signé avec les pays hôtes pour un projet CAMP transfrontalier, basé sur les conclusions et recommandations de l'étude de faisabilité préparée pour l'exercice biennal 2018-2019, et lancement des activités du CAMP.	80.000 €	94.000 €	174.000 €		600.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
4.4. Surveillance et évaluation.						30.000 €	40.000 €	70.000 €	140.000 €	218.000 €	
4.4.1. La cartographie des mécanismes d'interactions sur le milieu marin et côtier aux niveaux régional et local est élaborée, y compris l'évaluation des risques de hausse du niveau de la mer et d'érosion côtière et leurs impacts sur l'environnement côtiers et les communautés.						30.000 €	10.000 €	40.000 €	0 €	168.000 €	
1. Tester la méthodologie pour les interactions terre-mer (ITM).	Expertise en interne, coordination, expertise et services externes, réunion(s) nationale(s) / régionale(s)	CAJ/PAP	UC	PC	a) Assistance fournie jusqu'à deux Parties contractantes pour tester la méthodologie ITM développée dans le cadre des projets 3MWESTMED et SUPREME. b) Conclusions et leçons tirées partagées avec l'ensemble des Parties contractantes. c) Priorités identifiées pour le travail à venir.	20.000 €		20.000 €		80.000 €	
2. Mise en œuvre de l'ODD 14 en Méditerranée en faisant la promotion de l'économie bleue.	Expertise en interne; Ateliers de travail sectoriels; conseil	Plan Bleu	UC et autres Composites	PC, CHEAM, CMI / Banque mondiale, CIPRA, Commission européenne, FAO, UpM, WWF, secteur privé, ONG et représentants des gouvernements locaux	a) Identification des transitions clés et des instruments politiques correspondants afin de promouvoir l'économie bleue sur la base des innovations locales, notamment les innovations identifiées par les études de cas dans le cadre du PGT 2018-2019 (dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, du transport maritime et des activités portuaires, de l'énergie éolienne, du tourisme et des activités récréatives et des ressources biologiques). b) Recommandations pour une transition vers l'économie bleue en Méditerranée, y compris à travers le développement d'instruments financiers et économiques et de partenariats innovants.	10.000 €	10.000 €	20.000 €		48.000 €	
3. Mettre au point ou renforcer des outils visant à faciliter l'intégration du changement climatique au processus décisionnel	Expertise en interne; conseil; Publications	Plan Bleu	RAC/PAP, UC	PC, institutions scientifiques, y compris MedECC, MedEIA, Banque mondiale, CMI ou EIB (à confirmer)	Elaboration et diffusion d'outils d'évaluation des enjeux économiques et écologiques de la hausse du niveau de la mer et des risques côtiers, en s'appuyant entre autres sur les résultats de la première utilisation de l'Indice du risque côtier.	0 €	0 €	0 €		40.000 €	
4.4.2. Des Programmes nationaux de surveillance des côtes et de l'hydrographie sont élaborés et actualisés pour inclure les indicateurs communs PISE, les interactions et les processus pertinents.						0 €	30.000 €	30.000 €	140.000 €	50.000 €	
1. Consolider les connaissances communes pour utiliser la PSM comme outil d'application de l'ÉcAdp dans la sous-région Adriatique (lien étroit avec le Protocole 4.2.3)	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	RAC/PAP	CU et autres Composites	FEM, autorités nationales et locales et institutions des deux pays du projet (Albanie et Monténégro)	IMAP nationaux finalisés pour l'Albanie et le Monténégro.			0 €	70.000 €		Financement externe assuré à travers le projet Adriatique du FEM.
2. Poursuivre le soutien à la finalisation des composantes nationales de l'IMAP sur la côte et l'hydrologie	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunion régionale, formations régionales / sous-régionales, réunions CorMon	RAC/PAP	UC	PC	a) Assistance technique fournie et capacités nationales renforcées en vue de la mise en œuvre des composantes Côte et Hydrographie des IMAP nationaux, b) Au minimum deux séries de données (D17, D6B) transmises par les Parties contractantes, c) Formations de renforcement des capacités nationales/sous régionales organisées comme il convient, d) Au minimum une réunion du CorMon portant sur la Côte et l'Hydrographie organisée.		30.000 €	30.000 €		50.000 €	Financement externe non garanti en cours de négociation.
	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunion(s) nationale(s) / régionale(s)	RAC/PAP		FEM, autorités et institutions nationales et locales des pays du projet, autres PC	e) Analyse en profondeur de l'occupation des sols et des changements au niveau de l'occupation des sols en fonction de l'indicateur commun de l'IMAP réalisée en Albanie, en Algérie, en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie. f) Connaissances générées transmises et utilisées par les Parties contractantes dans le cadre du processus de planification.			0 €	70.000 €		Financement externe assuré à travers le MedProgramme du FEM.
4.5 Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités.						0 €	0 €	0 €	105.000 €	0 €	
4.5.1. Le renforcement des capacités pour l'application d'outils d'évaluation des interactions et leur intégration dans la planification/gestion du milieu marin et côtier est mis en œuvre.						0 €	0 €	0 €	105.000 €	0 €	

1. Entreprendre le renforcement des capacités d'analyse de l'utilisation des sols et de leur évolution.	Coordination et gestion en interne, expertise externe, Réunion(s) nationale(s)	BAC/PAP	UC	PC et FEM	a) Matériel de formation mis à jour en vue d'un atelier présentiel destiné aux pays participants au projet du MedProgramme du FEM sur la manière de réaliser une analyse et de l'utiliser à des fins de planification. b) Assistance technique fournie et renforcement des capacités nationales.	0 €	35.000 €			Financement externe assuré à travers le MedProgramme du FEM.
2. Coordonner les tests d'utilisation du géoportail marins et cibler au niveau sous régional.	Coordination et gestion en interne, expertise externe, Réunion(s) nationale(s)	BAC/PAP	CAR/INFO	partenaires projet PORTODUMARE, DISTEP de la région d'Emilie-Romagne (Italie), CORILA (Italie), RRC Koper (Slovénie), HCMR (Grèce), PHUZC (Croatie), JPMDCG (Monténégro), CITEOR (Bosnie-Herzégovine), OPIE (Bosnie-Herzégovine), CP Apulia (Italie), Service COMMM Abruzzes (Italie), Region de Veneto (Italie)	a) Utilisation du Géoportail comme plateforme commune pour les données, les informations et l'appui aux décisions testées dans le cadre de 6 projets pilotes dans la région Adriatique-Ionienne, en conformité totale avec les principes et politiques de la GIZC et de la PSM et en vue de soutenir la mise en œuvre du Plan d'action EUSAIR. b) Elaboration d'un plan de transférabilité.	0 €	70.000 €			
4.6 Meilleure coopération aux niveaux régional, sous-régional et national.						0 €	0 €	0 €	0 €	50.000 €
4.6.1. Les réseaux des PAC et autres activités d'application et de coopération du Protocole GIZC entrepris avec d'autres partenaires visant à promouvoir les échanges de données, expériences et bonnes pratiques sont mis en place.						0 €	0 €	0 €	0 €	50.000 €
1. Soutenir la mise en œuvre du réseau en élaborant des lignes directrices et des méthodologies pour son fonctionnement et en organisant des échanges en ligne et face-à-face	Coordination et gestion en interne, expertise externe, Réunions	BAC/PAP	UC et CAR/INFO	PC et toutes les autres Parties prenantes concernées	a) Soutien fourni aux nouveaux projets CAMP à travers le partage d'expériences avec les CAMP précédents et autres projets de GIZC, et l'utilisation d'outils et autre matériel issus de ces projets, b) Facilitation du partage des expériences et des informations, c) Renforcement des ressources humaines et des connaissances pour la mise en œuvre de la GIZC.	0 €			50.000 €	
4.7 Identifier et aborder les questions nouvelles et émergentes, selon les nécessités.						0 €	0 €	0 €	44.000 €	0 €
4.7.1. Les stress supplémentaires pertinents à la Convention imposés aux ressources en eau par les changements climatiques sont évalués en coopération avec d'autres acteurs régionaux.						0 €	0 €	0 €	44.000 €	0 €
1. Préparer un plan intégré de gestion des côtes, des bassins et des aquifères.	Expertise en interne, coordination et gestion, expertise externe, Réunion(s) nationale(s)	CAR/PAP	UC et autres Composantes	PC, FEM, IPH-UNESCO, GWP-Med	Elaboration d'un Plan de gestion intégrée (PGI) pour la zone du Damour au Liban, en appliquant la méthodologie IMF.	0 €	44.000 €			Financement externe assuré à travers le MedProgramme du FEM.
TOTAL Thème 4 - PROCESSUS ET INTERACTION ENTRE LA TERRE ET LA MER						148.000 €	164.000 €	312.000 €	494.000 €	918.000 €
Thème 4 : PROCESSUS ET INTERACTION ENTRE LA TERRE ET LA MER						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Secured External Funding TOTAL 2020-2021	Non-Secured External Funding TOTAL 2020-2021
Unité Coré								0 €		
MED PCL								0 €		
BEM/PC								0 €		
CAR/PS						18.000 €	10.000 €	28.000 €	5.000 €	118.000 €
CAR/ESP								0 €		
CAR/PAP						130.000 €	154.000 €	284.000 €	489.000 €	800.000 €
CAR/INFD								0 €		
CAR/OPD								0 €		
TOTAL						148.000 €	164.000 €	312.000 €	494.000 €	918.000 €
Somme des résultats Sous-totaux						148.000 €	164.000 €	312.000 €	494.000 €	918.000 €
Somme des sous-totaux des sorties						148.000 €	164.000 €	312.000 €	494.000 €	918.000 €

Thème 5: GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES

Impacts à Long Terme ciblés:
 1. Le développement durable des zones côtières est facilité si l'on fait en sorte que l'environnement et les paysages soient harmonieusement pris en compte dans le développement économique, social et culturel ;
 2. L'utilisation durable des ressources naturelles est assurée, en particulier eu égard à l'usage de l'eau ;
 3. Une cohérence est mise en place entre les initiatives publiques et privées et entre toutes les décisions prises par les pouvoirs publics, aux niveaux, national, régional et local, dès lors qu'elles affectent l'utilisation de la zone côtière.

Objectifs stratégiques:
 1. Soutenir la mise en œuvre effective du Protocole GIZC à l'échelle locale, nationale et régionale, tel que prévu dans le Plan d'Action 2012-2019;
 2. Consolider les capacités des Parties Contractantes à utiliser, d'une manière effective, les processus, les outils, les instruments et les politiques GIZC.

Indicateurs 2020-2021:
 1. (a) Nombre de Cours de Formation MedOpen;
 (b) Nombre de personnes formées;
 2. Nombre de pays rapportant des plans d'action et de politiques nationales nouveaux/mis à jour, qui rationalisent les mesures CPD et l'adaptation du changement climatique;
 3. Nombre des mécanismes de coordination GIZC établis;
 4. (a) Nombre de formations sur la GIZC;
 (b) Nombre de personnes formées.

Cibles 2020-2021 :
 1. (a) 2 cours;
 (b) 30 participants;
 2. Au moins 3 pays;
 3. Cadres de coordination interministériels mis en place;
 (a) 3 formations tenues;
 (b) 50 personnes formées.

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	
5.2. Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.						0 €	0 €	0 €	0 €	50.000 €	
5.2.2. Un cadre méthodologique pour les interactions terre-mer, prenant en compte notamment la PEM et la GIZC, est élaboré et appliqué.						0 €	0 €	0 €	0 €	50.000 €	
1. Conceptualiser les liens entre IMAP, l'ITM et PSM et fournir des conseils pertinents.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et autres Composantes	Parties contractantes	Elaboration et explication détaillée d'un cadre reliant l'IMAP, l'ITM et le PSM dans le cadre de la GIZC.			0 €		50.000 €	
5.3. Renforcement de l'application au niveau national .						0 €	0 €	0 €	285.000 €	0 €	
5.3.1. Des stratégies nationales de GIZC prenant en compte l'intégration de la pollution, de la diversité biologique, de l'adaptation aux changements climatiques et la CPD, l'interaction terre-mer ainsi que les villes durables, sont préparées et appliquées.						0 €	0 €	0 €	240.000 €	0 €	
1. Mobiliser les ressources et commencer la préparation des stratégies nationales de GIZC.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions nationales	CAR/PAP	UC et autres Composantes	PC, FEM, PNUD	a) Elaboration de stratégies de GIZC pour l'Égypte et le Liban, b) Commentaires transmis concernant la stratégie nationale de GIZC en Tunisie,			0 €	132.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
		CAR/PAP		PC, FEM, Fondation MAVA	c) Elaboration de deux plans de GIZC pour des zones côtières sélectionnées au Monténégro et au Maroc, d) Elaboration d'un plan de gestion pour une zone humide en Tunisie (Ghar El Melh).			0 €	108.000 €		Financement externe assuré à travers le MedProgramme du FEM et le MAVA.
5.3.2. Les pays sont aidés pour réaliser des analyses des lacunes sur des cadres juridiques ou institutionnels nationaux pour la GIZC afin d'intégrer le cas échéant les dispositions du Protocole GIZC dans les législations nationales.						0 €	0 €	0 €	45.000 €	0 €	
1. Promouvoir la ratification du Protocole GIZC.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions nationales	CAR/PAP	UC et autres Composantes	PC, FEM	a) Réalisation d'une analyse des cadres juridiques et institutionnels nationaux dans les domaines pertinents dans le cadre du Protocole « GIZC » (en Algérie et en Tunisie), b) Recommandations fournies sur la base des conclusions de l'analyse, c) Identification des actions prioritaires en vue de faciliter la ratification du Protocole « GIZC », d) Consultations nationales organisées pour soutenir la ratification du Protocole « GIZC », e) Commentaires de la part des parties prenantes nationales participant à la consultation obtenus et utilisés dans le cadre du processus de ratification en Algérie, en Égypte et en Tunisie.			0 €	35.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
		CAR/PAP						0 €	10.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
5.4. Surveillance et évaluation.						0 €	0 €	0 €	0 €	30.000 €	
5.4.1. Des fiches d'information pour les indicateurs GIZC ont été élaborées pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion des ressources côtières et marines.						0 €	0 €	0 €	0 €	30.000 €	
1. Mettre à jour le groupe d'indicateurs communs de l'IMAP sur les zones côtières et hydrologie.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/PAP	UC, Groupe de travail IMAP	PC, AEE, PNUJ / GRID	Indicateurs communs de l'IMAP du groupe thématique « Côtier » mis à jour sur la base des nouvelles données et informations pertinentes concernant la hausse du niveau de la mer.			0 €		30.000 €	
5.5. Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités.						10.896 €	0 €	10.896 €	135.000 €	0 €	
5.5.1. Le Programme de formation MedOpen sur la GIZC est régulièrement actualisé et mis en œuvre, en coordination avec les PFN concernés.						10.896 €	0 €	10.896 €	135.000 €	0 €	
1. Organiser des formations avancées sur la GIZC.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/PAP	RAC/INFO	PC et FEM	a) Mise à jour de MedOpen afin d'inclure du matériel d'apprentissage récent, b) Une session de formation avancée en anglais et une autre en français organisées.	10.896 €		10.896 €	56.000 €		Financement externe assuré à travers le MedProgramme du FEM et le MAVA.
2. Soutenir la mise en œuvre du Protocole de la GIZC au niveau sous-régional.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/PAP	UC	PC éligibles au FEM	a) Trois formations sous régionales organisées pour les pays éligibles au FEM, b) Assistance technique fournie et capacités renforcées afin de soutenir la mise en œuvre du Protocole « GIZC » de façon cohérente au niveau sous régional.			0 €	79.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
5.6. Meilleure coopération aux niveaux nationaux sous régional et régional.						10.000 €	0 €	10.000 €	30.000 €	0 €	
5.6.1. La coordination de la GIZC est améliorée par: i) la Plateforme GIZC méditerranéenne; ii) les organes nationaux de coordination de la GIZC.						10.000 €	0 €	10.000 €	30.000 €	0 €	
1. Assurer et maintenir le fonctionnement de la Plate-forme méditerranéenne de la GIZC.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et RAC/INFO	PC et toutes les autres Parties prenantes concernées	a) Travail de la Plateforme GIZC coordonné et facilité à travers les informations et connaissances récentes, b) Soutien apporté aux organismes de coordination nationaux responsables de la mise en œuvre du Protocole « GIZC ».	10.000 €		10.000 €			
2. Établir et / ou améliorer les cadres de coordination interministérielle (GIZC).	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC	PC éligibles au FEM	Consultations nationales organisées et propositions pour la GIZC formulées pour la Bosnie-Herzégovine, le Liban et la Tunisie.			0 €	30.000 €		Financement externe assuré à travers les ressources du MedProgramme du FEM devant être utilisées en 2020-2021.
TOTAL Thème 5: GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES						20.896 €	0 €	20.896 €	450.000 €	80.000 €	

Thème 5: GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES	MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021
Unité Coûts					
MED POL			0 €		
REMP/EC			0 €		
CAR/PRE			0 €		
CAR/ASP			0 €		
CAR/PAP	20.896 €	0 €	20.896 €	450.000 €	80.000 €
CAR/INF3			0 €		
CAR/CPD			0 €		
TOTAL	20.896 €	0 €	20.896 €	450.000 €	80.000 €

Somme des résultats Sous-totaux					20.896 €	0 €	20.896 €	450.000 €	80.000 €
Somme des sous-totaux des sorties					20.896 €	0 €	20.896 €	450.000 €	80.000 €

Thème 6 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)

Impacts à long terme ciblés:
 1. Une région méditerranéenne prospère et établie, et dotée d'économies non polluantes, circulaires, socialement inclusives fondées sur des modèles de consommation et de production durables, préservant les ressources naturelles et l'énergie, assurant le bien-être des sociétés et contribuant à un environnement propre et des écosystèmes sains qui fournissent des biens et des services aux générations présentes et futures ;
 2. Soutenir l'application effective du Plan d'action régional pour la CPD et la Feuille de route ;
 3. Renforcer les capacités techniques et faciliter l'accès au financement pour les entreprises, les entrepreneurs, les acteurs financiers et la société civile afin de mettre en œuvre des solutions CPD ;
 4. Promouvoir la CPD dans les secteurs économiques et modes de vie clés constituant des moteurs en amont des produits chimiques et des déchets marins ;
 5. Renforcer les capacités techniques des entreprises, des entrepreneurs, des agents de financement et de la société civile afin de mettre en œuvre des solutions CPD réduisant les produits chimiques et les déchets marins ;
 6. Fournir des services et des produits innovants contribuant à la conservation et à la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes ;
 7. Renforcer les capacités techniques des entreprises, des entrepreneurs, des agents de financement et de la société civile afin de mettre en œuvre des solutions CPD contribuant à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes ;
 8. Réduire la pression des activités humaines dans les zones côtières et marines au moyen de la mise en œuvre d'outils CPD.

Indicateurs 2020-2021:	Cibles 2020-2021 :
1. Nombre de nouvelles lignes directrices / mises à jour et d'autres outils de mise en œuvre portant sur les outils de CPD pour les secteurs et les zones de consommation et de production clés ;	1. 4 outils / lignes directrices / documents de politique ;
2. Nombre de formation et de renforcement des capacités dans l'application du Plan d'action CPD ;	2. 5 activités ;
3. Nombre d'entreprises, entrepreneurs, agents financiers et des organisations de la société civile formés pour fournir des solutions CPD et de rejoindre le Réseau d'action méditerranéen CPD, la plate-forme de communication et le Réseau Vert d'investissement d'impact ;	3. 800 stagiaires ;
4. Nombre de projets de mise en œuvre du Plan d'Action de la CPD engageant différentes parties prenantes identifiées par les facilitateurs ;	4. 3 projets ;
5. Nombre de PMA de la CPD élaborés ;	5. 2 PMA de la CPD ;
6. (a) Nombre de partenariats nationaux créés pour le soutien des donateurs d'ordre ;	6. (a) 8 partenariats ;
7. (b) Nombre de partenariats prêts à l'investissement liés aux acteurs financiers ;	7. (b) 10 partenariats prêts à l'investissement liés aux acteurs financiers ;
8. Nombre d'activités visant à stimuler la demande de produits et services durables ;	8. 10 activités ;

Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe (debut TOTAL 2020-2021)	Financement externe (clôture TOTAL 2020-2021)	
6.1. Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices et application des textes actuels.						20.000 €	10.000 €	30.000 €	157.000 €	590.000 €	
6.1.1. Des mesures sélectionnées dans le Plan d'action pour la CPD et contribuant directement à la prévention, la réduction et l'élimination de la pollution marine, protégant/renforçant la biodiversité et les écosystèmes et abordant le changement climatique dans les zones marines et côtières de la Méditerranée sont identifiées et mises en œuvre.						20.000 €	10.000 €	30.000 €	157.000 €	60.000 €	
1. Soutenir le développement des plans d'action nationaux de la CPD / économie circulaire.	Expertise en interne, conseil, (Hébergement) nationaux / régionaux	CAR/CPD	UC, MED POL	PC	a) Au moins 2 pays soutenus dans l'élaboration de plans de CPD / économie bleue identifiant les chaînes de valeur prioritaires et proposant des actions relatives au renforcement des capacités, aux instruments politiques et aux partenariats, b) Au moins 1 pays soutenus dans le développement d'actions visant à encourager la consommation durable, l'étiquetage écologique et/ou les marchés publics durables c) Au moins 1 pays soutenus dans la décentralisation des initiatives relatives à l'économie circulaire.	20.000 €	10.000 €	30.000 €	0 €	60.000 €	
2. Procéder à une évaluation à mi-parcours du plan d'action régional sur la CPD.		CAR/CPD	UC, Plan Bleu	PC, partenaires/SwitchMed	Évaluation à mi-parcours du Plan d'action CPD, venant alimenter le processus d'élaboration de la nouvelle SMT, préparée et soumise à la réunion des points focaux CAR/CPD.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Les fonds pour l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action CPD sont inclus dans l'activité 1.1.2.5. Cette activité comprend aussi bien les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action CPD et les deux processus seront développés en synergie afin d'utiliser efficacement les ressources disponibles.
3. Évaluer le rôle des entreprises et de l'emploi verts pour la protection de l'environnement méditerranéen.		CAR/CPD	UC	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	Élaboration d'un document de base et des principales mesures politiques visant à intégrer et à soutenir le développement d'entreprises vertes et circulaires identifiées, examinées par les principales parties prenantes et soumises à la réunion des points focaux CAR/CPD.	0 €	0 €	0 €	157.000 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).
6.1.3. Des outils méthodologiques pour l'intégration de la CPD dans les domaines prioritaires de consommation et de production du Plan d'action régional pour la CPD - tourisme, alimentation, logement et fabrication des marchandises - sont mis en œuvre et des nouveaux sont élaborés pour d'autres secteurs.						0 €	0 €	0 €	0 €	530.000 €	
1. Développer des outils pilotes pour l'identification des opportunités d'économie circulaire dans les secteurs clés du plan d'action sur la CPD.	Expertise interne, conseil, atelier de travail national	CAR/CPD	UC	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	a) Élaboration d'un outil pour l'identification des opportunités en matière d'économie circulaire au sein des chaînes de valeur des secteurs de l'alimentation et du textile, b) 1 test pilote réalisé avec un groupement d'entreprises du secteur textile, c) 1 test pilote réalisé avec un groupement d'entreprises du secteur alimentaire.			0 €	0 €	500.000 €	
		CAR/CPD			d) Élaboration d'instruments politiques et de procédures pilotes à la fois informels et volontaires, au niveau régional et national avec deux pays régionaux et nationaux (engagement volontaire des Switchers)			0 €	0 €	30.000 €	
6.2. Surveillance et évaluation.						0 €	0 €	0 €	113.000 €	0 €	
6.2.1. Les Indicateurs des Plans d'action CPD alignés avec le travail pertinent de la SMDD sont identifiés, sélectionnés et des fiches d'information sont élaborées.						0 €	0 €	0 €	113.000 €	0 €	
1. Suivre les indicateurs de CPD dans le cadre du Plan d'action sur la CPD et la mise en œuvre de la SMDD	Expertise en interne, conseil	CAR/CPD	UC, Plan Bleu	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	Les 25 indicateurs CPD sont complétés afin de fournir une meilleure vision de la situation et des progrès réalisés dans la région.			0 €	83.000 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).
2. Évaluer les performances environnementales, sociales et économiques des entrepreneurs verts et des entreprises de l'économie circulaire contribuant à la mise en œuvre du plan d'action sur la CPD.		CAR/CPD			1 système MIAL (suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage) visant à évaluer la performance environnementale, sociale et économique des entrepreneurs verts et des entreprises circulaires consolidées.			0 €	30.000 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).
6.3. Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités.						18.000 €	15.000 €	33.000 €	1.852.500 €	0 €	
6.3.1. Le programme de formation et d'appui pour les entrepreneurs verts et la société civile comme catalyseur de la CPD.						18.000 €	15.000 €	33.000 €	1.852.500 €	0 €	
1. Entreprendre un programme de formation de soutien pour les entrepreneurs verts, start-ups et les PME.	Expertise en interne, conseil, atelier national, formation, coaching, mentoring	CAR/CPD	UC	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies	a) Élaboration d'une plateforme en ligne des outils et méthodologies pour le développement d'entreprises vertes, b) Partenariats nationaux de soutien aux Switchers, rassemblant des prestataires de service de développement aux entreprises soutenant les entrepreneurs verts, mis en place dans 8 pays méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Jordanie, Palestine, Israël et Liban).						
		CAR/CPD			c) Transfert des capacités, méthodologies et outils de développement des entreprises vertes vers les prestataires de service de développement des entreprises.	18.000 €	15.000 €	33.000 €	1.852.500 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).
		CAR/CPD			d) Programmes de formation et de soutien pour les entrepreneurs verts mis en œuvre par les Partenariats nationaux conçus et facilités,						
		CAR/CPD			e) Mentorat et soutien apportés aux Switchers pour la réplification,						
		CAR/CPD			f) Promotion d'accords financiers entre les entrepreneurs verts et les acteurs financiers.						
6.4. Meilleure coopération aux niveaux national, sous-régional et régional pour prévenir et maîtriser la pollution marine.						40.000 €	56.000 €	96.000 €	1.256.331 €	0 €	
6.4.1. La mise en place de réseaux et initiatives d'entreprises, d'entrepreneurs et de la société civile proposant des solutions de CPD est soutenue.						0 €	0 €	0 €	517.121 €	0 €	
1. Mettre en place le Réseau d'investissement méditerranéen à impact vert (Switchers Fund).	Expertise en interne, conseil, réunion sous-régionale et nationale	CAR/ASP	UC	ONU/DI, Division des Nations Unies pour l'économie de l'environnement, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	Accès au financement pour les entrepreneurs dans les premières phases de conception de leur projet assuré à travers le Fonds Switchers, en particulier via des rencontres avec les institutions financières régionales et nationales, les organismes de subvention, etc., tables rondes dirigées par des experts et les institutions de financement vert.	0 €	0 €	0 €	124.654 €	0 €	Financement externe assuré à travers le GEMED (ENI/ECB Med).

2. Améliorer les solutions de CPD dans la Région Méditerranéenne.	CAR/ASP	UC, MED POL	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, UNCTAD, Fondation Berytech du Liban, Organisation des dirigeants palestiniens, Tunisia Connect, Égypte Association des entreprises d'Alexandrie, Italie Fondation de communication de Messine	<p>a) Augmentation de la visibilité des produits et services durables en partenariat avec les plateformes de détaillants en ligne.</p> <p>b) Coaching collectif sur l'accès aux marchés, services d'entreprises B2B et intégration d'une chaîne de valeur développée avec l'organisation partenaire UNCTAD.</p>	0 €	0 €	0 €	102.743 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).	
	CAR/ASP			<p>c) Création d'une plateforme ouverte en ligne pour l'innovation et le jumelage permettant la création de marchés par les producteurs partenaires/les entreprises de détaillants.</p>	0 €	0 €	0 €	124.654 €	0 €	Financement externe assuré à travers le GIMED (ENI CBC Med).	
	CAR/CPD				0 €	0 €	0 €	102.743 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).	
3. Mettre en place des structures de soutien pour les entreprises vertes et de l'économie circulaire.	CAR/CPD	UC, MED POL	FC, entreprises privées, Fondation Liban Berytech, Organisation des leaders palestiniens, Tunisia Connect, Égypte Association commerciale d'Alexandrie, Italie Fondation de communication de Messine	<p>a) 1 programme de label pour l'économie verte et circulaire/ norme pour les entreprises/entrepreneurs verts et circulaires élaboré.</p> <p>b) 1 document politique élaboré – recommandations pour l'amélioration des marchés verts et circulaires et soutien aux entreprises éco-innovantes.</p>	0 €	0 €	0 €	62.327 €	0 €	Financement externe assuré à travers le GIMED (ENI CBC Med).	
4.4.2. Une plateforme méditerranéenne de CPD pour les échanges de connaissances et le travail de réseau est pleinement opérationnelle et assure la connexion et les effets de levier pour de nouveaux partenariats et initiatives fournissant des solutions CPD.					40.000 €	56.000 €	96.000 €	739.210 €	0 €		
1. Gérer une communauté méditerranéenne de parties prenantes de la CPD, jouant le rôle d'espace d'échange de connaissances sur la CPD, de formation et de création d'alliances, d'opportunités de projets et d'opportunités commerciales	Expertise en interne, conseil, événement régional	CAR/CPD	UC, CAR/INFO	ONU/DI, Division de l'économie de l'environnement des Nations Unies, Fondation Berytech pour le Liban, Organisation des dirigeants palestiniens, Tunisia Connect, Égypte Association des entreprises d'Alexandrie, Italie Fondation de communication de Messine	<p>a) Renforcement de la diffusion des résultats concernant les pratiques relatives à la CPD et à l'économie circulaire dans les pays du sud de la Méditerranée via :</p> <p>i) Le site du Programme de soutien aux Switchers, la plateforme des histoires de switchers, le site du Fonds Switchers, le site Internet du Programme SwitchMed, le site Internet du projet GIMED.</p> <p>b) L'élaboration des newsletters du Programme SwitchMed et du GIMED.</p> <p>c) La coordination des réseaux sociaux du programme SwitchMed et du GIMED.</p> <p>d) L'organisation d'un événement SwitchMed Connect</p>	40.000 €	56.000 €	96.000 €	739.210 €	0 €	Financement externe assuré à travers SwitchMed II (UE DG NEAR).
TOTAL Thème 6 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)					78.000 €	81.000 €	159.000 €	3.378.831 €	550.000 €		

Thème 6 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)	MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021
Union Euro	0 €	0 €	0 €		
MED POL	0 €	0 €	0 €		
EU/ENP	0 €	0 €	0 €		
CA/NE	0 €	0 €	0 €		
CAR/ASP	0 €	0 €	0 €		
CAR/ENP	0 €	0 €	0 €		
CAR/INFO	0 €	0 €	0 €		
CAR/CPD	78.000 €	81.000 €	159.000 €	3.378.831 €	550.000 €
EU/ENP	78.000 €	81.000 €	159.000 €	3.378.831 €	550.000 €
EU/ENP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Somme des résultats Sous-totaux	78.000 €	81.000 €	159.000 €	3.378.831 €	550.000 €
Somme des sous-totaux des parties	78.000 €	81.000 €	159.000 €	3.378.831 €	550.000 €

Thème 7: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE											
Impacts à long terme ciblés:											
1. Renforcer la résilience des systèmes naturels et socioéconomiques marins et côtiers méditerranéens au changement climatique, en promouvant des approches d'adaptation intégrées et une meilleure compréhension des impacts ;											
2. Réduire la pression anthropique sur le milieu côtier et marin afin de maintenir sa contribution à l'adaptation au changement climatique.											
Indicateurs 2020-2021:			Cibles 2020-2021 :								
1. Nombre de stratégies régionales et des plans d'action existants rationalisant les perspectives d'adaptation au changement climatique;			1. 1 stratégie régionale/Plans d'Actions mis à jour;								
2. Nombre de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, des normes et des critères communs, des lignes directrices intégrant l'adaptation au changement climatique;			2. 5 instruments;								
3. Nombre de pays adoptant/mettant à jour leur stratégie nationale pour l'adaptation au changement climatique et leur plan d'action en prenant en considération les questions liées à l'environnement côtier et marin;			3. 3 pays;								
4. Nombre de pays améliorant leur capacité aux niveaux régional, sous régional et national, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités sur les questions d'adaptation au changement climatique.			4. 4 pays.								
Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composantes	Autre: UC et / ou Composantes	Partenaires	Livrables Attendus	FINANCEMENT DE BASE: MTF			Ressources Externes		Commentaires
						MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	Financement externe sécurisé TOTAL 2020-2021	
7.1. Renforcement de l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et des programmes de mesures prescrites par les stratégies et plans d'action régionaux existants.						0 €	0 €	0 €	0 €	80.000 €	
7.1.1. Les principales activités de l'adaptation au changement climatique sont identifiées et intégrées dans l'application des stratégies, mesures et plans d'action régionaux existants.						0 €	0 €	0 €	0 €	80.000 €	
1. Promouvoir la fiscalité environnementale, en particulier pour les émissions de combustibles fossiles	Expertise en interne, consultation	Plan Bleu	UC et autres Composantes	PC, OCDE	Elaboration du rapport sur la taxation environnementale dans les pays méditerranéens.	0 €	0 €	0 €		40.000 €	
2. Promouvoir l'utilisation de sources d'énergie alternatives renouvelables en Méditerranée.	Expertise en interne, conseil, réunion(s) régionale(s)	Plan Bleu	UC	CP, IRENA	a) Elaboration de l'état des lieux de la production et de l'utilisation des énergies marines renouvelables (énergie éolienne, marémotrice, etc.) en Méditerranée, b) Partage des meilleures pratiques, y compris les MTD et MPE, c) Identification des priorités en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités.	0 €	0 €	0 €		40.000 €	
7.2. Elaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.						12.600 €	0 €	12.600 €	20.000 €	55.000 €	
7.2.1. L'adaptation aux changements climatiques, y compris les vulnérabilités et les risques et les principales activités, est intégrée dans l'élaboration de nouveaux plans d'action régionaux, stratégies régionales et mesures abordant la biodiversité, la pollution et l'interaction terre-mer.						0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	
1. Adapter les lignes directrices du CAR/PAP pour l'adaptation au changement climatique et à la variabilité dans le bassin de l'Adriatique.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunion(s)	CAR/PAP	CU	partenaires du projet AdriAdapt: CMCC (Italie), DHMZ (Croatie), IUAV Venezia (Italie), Union des communes du Val du Savio (Italie), ARPA Emilia-Romagne (Italie), commune de Cervia (Italie), comté de Šibenik-Knin (Croatie), Ville de Vodice (Croatie)	a) Production de lignes directrices en croate et en italien sur l'intégration de l'adaptation dans la gestion côtière le long de la côte Adriatique, b) Production de lignes directrices en croate, en anglais et en italien sur le renforcement de la résilience côtière.			0 €	20.000 €		Financement externe assuré à travers AdriAdapt (Interreg Italie-Croatie).
7.2.3. Promotion de l'intégration des réponses fondées sur l'écosystème dans les stratégies nationales d'adaptation au changement climatique.						12.600 €	0 €	12.600 €	0 €	55.000 €	
1. Soutenir les Parties contractantes à renforcer la composante biodiversité marine dans leurs contributions nationales déterminées actualisées (CND), conformément à l'Accord de Paris de la COP21 de la CCNUCC.	Coordination et expertise en interne, consultations, coordination avec la CDB et la CCNUCC	CAR/CPD	UC, Plan Bleu et Composantes pertinentes	Secrétariat de la CCNUCC, Secrétariat de la CDB	Lignes directrices pour le renforcement de la composante biodiversité marine des CDN mises à jour des pays en vue d'accroître l'alignement et l'intégration des préoccupations en matière de biodiversité marine et de l'ODD 14, harmonisée et coordonnée avec les outils connexes et les initiatives de la CCNUCC et de la CDB en vue d'optimiser les synergies.	7.000 €		7.000 €		0 €	
2. Promouvoir l'intégration des solutions basées sur la nature dans les stratégies d'adaptation au changement climatique.	Expertise en interne, atelier de travail, conseil, services contractuels, événement(s) parallèle(s)	Plan Bleu	MED POL, CAR/ASP	CP, AFD, Conservatoire du Littoral, IJCN, Tour du Valat, MedWET, MAVIA	a) Identification des bonnes pratiques en matière de solutions fondées sur la nature, y compris les instruments politiques innovants, b) Solutions fondées sur la nature promues et diffusées, y compris les événements potentiels parallèles à l'UICN 2020, c) Analyses démontrant l'intérêt des SFN, y compris à travers la valorisation économique des services écosystémiques identifiées/développées et diffusées, d) Elaboration d'un document politique révisé/enrichi pour considération par les gouvernements nationaux et régionaux.	5.600 €	0 €	5.600 €		55.000 €	Toutes les activités, à l'exception de la participation à l'UICN 2020, sont dépendantes de financements externes.
7.3 Renforcement de l'application au niveau national.						0 €	0 €	0 €	304.000 €	0 €	
7.3.1. Les domaines prioritaires d'adaptation au changement climatique sont définis et intégrés aux politiques PAM pertinentes, selon les besoins.						0 €	0 €	0 €	304.000 €	0 €	
1. Intégrer l'adaptation au changement climatique dans les plans locaux de GIZC.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunion(s)	CAR/PAP	CU, Plan Bleu	PC, FEM, GWP-Med	Recommandations fournies pour les mesures d'adaptation à intégrer dans les plans locaux de GIZC au Maroc et au Monténégro élaborées dans le cadre du MedProgramme du FEM.			0 €	15.000 €		Financement externe assuré à travers le projet du FSCC du FEM
2. Créer un catalogue de mesures d'adaptation au changement climatique et de politiques d'atténuation.	Expertise, coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunion(s)	CAR/PAP	CAR/INFO	partenaires du projet AdriAdapt: CMCC (Italie), DHMZ (Croatie), IUAV Venezia (Italie), Union des communes du Val du Savio (Italie), ARPA Emilia-Romagne (Italie), commune de Cervia (Italie), comté de Šibenik-Knin (Croatie), Ville de Vodice (Croatie)	Description consultable des mesures et meilleures pratiques (en donnant la priorité aux expériences de l'Adriatique et européennes) créées et incluses dans la Plateforme européenne d'adaptation au changement climatique Climate-Adapt (en prévision de sa possible extension future à l'ensemble du bassin méditerranéen).			0 €	24.000 €		Financement externe assuré à travers le projet AdriAdapt (Interreg Italie-Croatie).
3. Soutenir la préparation de stratégies d'adaptation au changement climatique.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunion(s)	CAR/PAP	UC	partenaires du projet AdriAdapt: CMCC (Italie), DHMZ (Croatie), IUAV Venezia (Italie), Union des communes du Val du Savio (Italie), ARPA Emilia-Romagne (Italie), commune de Cervia (Italie), comté de Šibenik-Knin (Croatie), Ville de Vodice (Croatie)	Elaboration de deux stratégies pour l'adaptation aux changements climatiques pour les municipalités de Šibenik et de Vodice en Croatie.			0 €	265.000 €		
7.4 Surveillance et évaluation.						0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
7.4.1. Les questions de vulnérabilité au changement climatique sont prises en compte dans les programmes de surveillance existants.						0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

1. Élaborer des indicateurs de vulnérabilité et d'impact du changement climatique sur la biodiversité et les ressources naturelles en tenant compte également des tendances socioéconomiques	Ateliers, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	UC et autres Composantes	CP, MedECC, AE RMC, IME	a) Identification d'indicateurs de vulnérabilité et d'impacts du changement climatique sur les ressources naturelles, traitant également les tendances socioéconomiques. b) Observatoire du Plan Bleu enrichi par les informations relatives aux impacts et aux risques liés au changement climatique, y compris les conclusions du MedECC. c) Elaborations de fiches d'informations et d'études de cas connexes. d) Document politique élaboré.	0 €	0 €	0 €			
7.5 Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional notamment l'assistance technique et le renforcement des capacités.						25.000 €	5.000 €	30.000 €	100.000 €	0 €	
7.5.1. La sensibilisation et l'engagement des principales parties prenantes eu égard à l'adaptation aux changements climatiques et à leurs liens avec les thèmes centraux sont renforcés.						25.000 €	5.000 €	30.000 €	100.000 €	0 €	
1. Améliorer l'adaptation des outils existants tels que Imagine pour impliquer les parties prenantes sur les stratégies d'adaptation au changement climatique.	Ateliers, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	CAR/PAP	FEM, GWP Med (Tunisie)	a) Méthode Climagine (intégrant les questions relatives au changement climatique dans l'approche participative « Imagine ») élaborée et mise en œuvre dans différents sites côtiers, b) Études de cas publiées et diffusées, c) Élaboration et diffusion d'un guide de mise en œuvre de Climagine.	5.000 €	5.000 €	10.000 €	100.000 €	0 €	Financement extérieur assuré à travers le programme du FEM.
2. Promouvoir le dialogue régional sur les impacts du changement climatique et les stratégies d'adaptation.	Expertise en interne, conseil, mise en réseau avec des institutions scientifiques et des praticiens, atelier de travail régional	Plan Bleu	UC, CAR/PAP et autres Composantes	CP, MedECC, UpM, AE RMC, ADEME	a) Acteurs régionaux mieux informés concernant les impacts du changement climatique, b) Partage des résultats scientifiques, des leçons tirées et des meilleures pratiques relatives aux stratégies d'adaptation.	20.000 €		20.000 €			
TOTAL Thème 7: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE						37.600 €	5.000 €	42.600 €	424.000 €	135.000 €	

Thème 7: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	MTF 2020	MTF 2021	MTF TOTAL 2020-2021	2021	2020-2021
Unité Cord.			0 €		
MED POL			0 €		
RENREC			0 €		
CAR/PS	30.600 €	5.000 €	35.600 €	100.000 €	135.000 €
CAR/ASP	7.000 €	0 €	7.000 €	0 €	0 €
CAR/PAP	0 €	0 €	0 €	324.000 €	0 €
CAR/NPO			0 €		
CAR/CPD			0 €		
TOTAL	37.600 €	5.000 €	42.600 €	424.000 €	135.000 €

Somme des résultats Sous-totaux				37.600 €	5.000 €	42.600 €	424.000 €	135.000 €
Somme des sous-totaux des sorties				37.600 €	5.000 €	42.600 €	424.000 €	135.000 €

Appendice 1

Représentation graphique des éléments budgétaires clés

1. Deux propositions de budget alternatives (options)

	1 ^e Option	2 ^e Option
Revenus	13.296.144 €	13.296.144 €
Economies à utiliser	545.111 €	1.793.528 €
Total des fonds disponibles	13.841.255 €	15.089.672 €
Engagements	13.803.222 €	14.993.169 €
Provision des Réserves de Trésorerie (1)	38.033 €	96.503 €
Total	13.841.255 €	15.089.672 €
Financement externe - Sécurisé	13.264.371 €	13.264.371 €
Financement externe - Non Sécurisé	8.798.500 €	7.761.500 €

(1) La réserve de trésorerie de 2018-2019 a été maintenue dans le budget 2020-2021 proposé puisque le montant exact des dépenses pour 2018-2019 n'est pas encore disponible.

Sous les deux options par rapport à 2018-2019

- Augmentation de 2% des coûts de personnel international ainsi que des coûts pour l'Expert Rapport sur la Qualité (QSR) (P3) et le responsable de l'information et de la communication (P3).

Sous l'option 2 par rapport à 2018-2019

- Augmentation annuelle de 2% des coûts opérationnels des CAR.

Budget total des activités pour 2020-2021 sous l'option 1 par rapport à 2018-2019

- **Réduction de 601,543 euros (excluant le PSC) :**
 - 52% de cette réduction est absorbé par le budget du MED POL pour des activités ;
 - 48% est absorbé proportionnellement par les CAR sur la base du partage de l'exercice biennal en cours.

Budget total 2020-2021 sous l'option 2

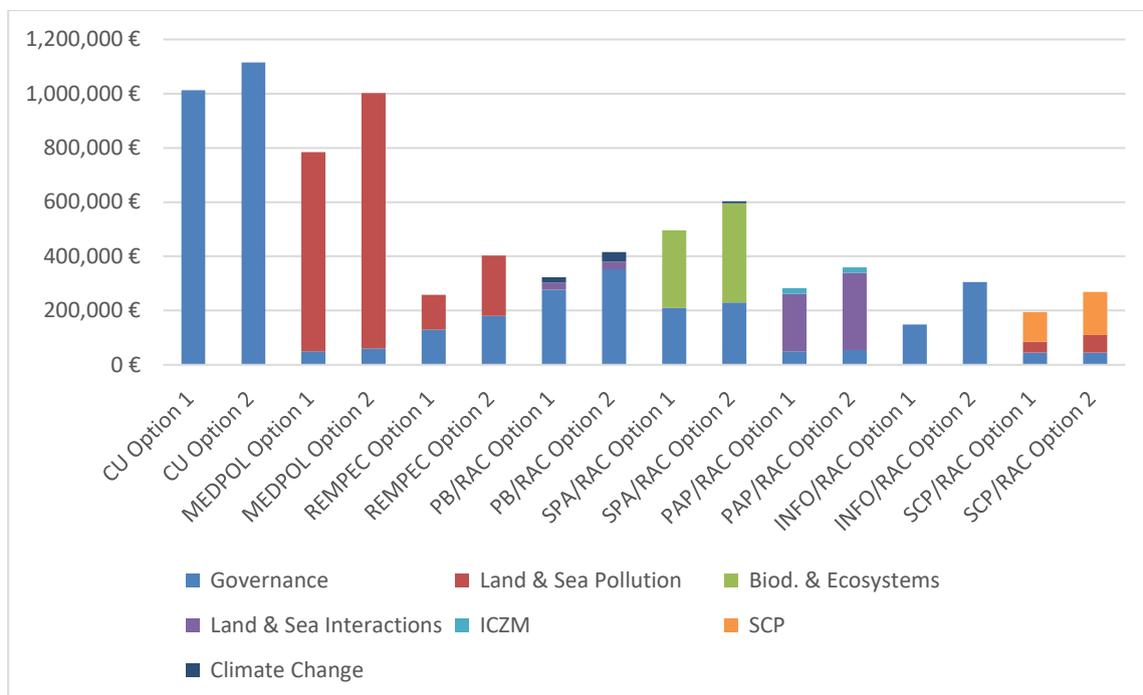
Allocations du MTF :

- Financement principal ;
- 528 421 euros provenant d'économies réalisées pour accroître le budget des dépenses de base de 4% par rapport au budget 2018-2019 en valeur nominale (ce montant s'ajoute à l'utilisation d'économies de 545 111 euros dans le cadre de l'option 1) ;
- 90 900 euros provenant d'économies réalisées pour augmenter les coûts de soutien administratif des CAR pour l'exercice biennal (augmentation annuelle de 2%) ;
- 570 627 euros provenant des économies réalisées pour couvrir des mandats importants additionnels et la contribution de contrepartie en espèces au MedProgramme ;
- 58 471 euros provenant des économies réalisées pour l'augmentation requise de la réserve de trésorerie (ce montant s'ajoute à l'augmentation de la réserve de trésorerie de 38 031 euros dans le cadre de l'option 1) ; **l'augmentation totale de la réserve de trésorerie dans le cadre de l'option 2 est de 96 502 euros).**

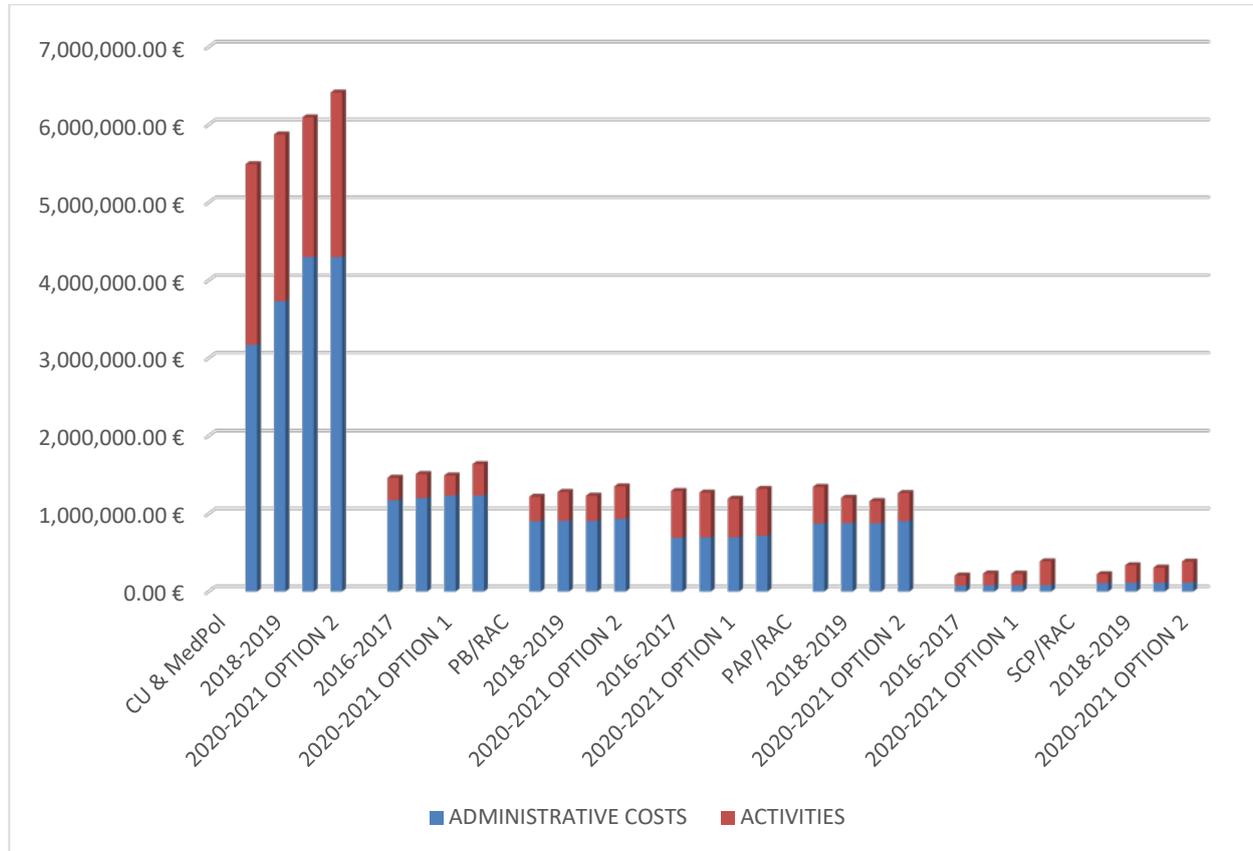
Allocations du MTF pour les activités :

- L'augmentation de 4% conduit à une augmentation de **371 066 euros pour les activités** (excluant le PSC) : cette augmentation est répartie de façon équitable entre les composantes du PAM, à l'exclusion de l'Unité de Coordination ; Cette approche est suivie pour réduire l'écart de financement du MTF entre les composantes du PAM pour les activités. Des ajustements mineurs sont effectués sur la base des priorités du Programme de travail, en mettant l'accent sur les activités relatives au Protocole offshore et les activités de communication du CAR-INFO ;
- Un montant supplémentaire de 570 627 euros est utilisé comme suit : Medprogramme; Stratégie à moyen terme ; système d'information de l'IMAP; Plans régionaux dans le cadre du Protocole tellurique ; PAS BIO ; stratégie de lutte contre la pollution provenant des navires ; communication pour le Rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED) ; cadre régional commun pour la GIZC ; mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD ;
- Les allocations restantes du MTF pour les activités sont réparties proportionnellement entre toutes les composantes du PAM sur la base de la part du budget 2018-2019 pour les activités, à l'exception du MED POL, dont la part est réduite de 5%.

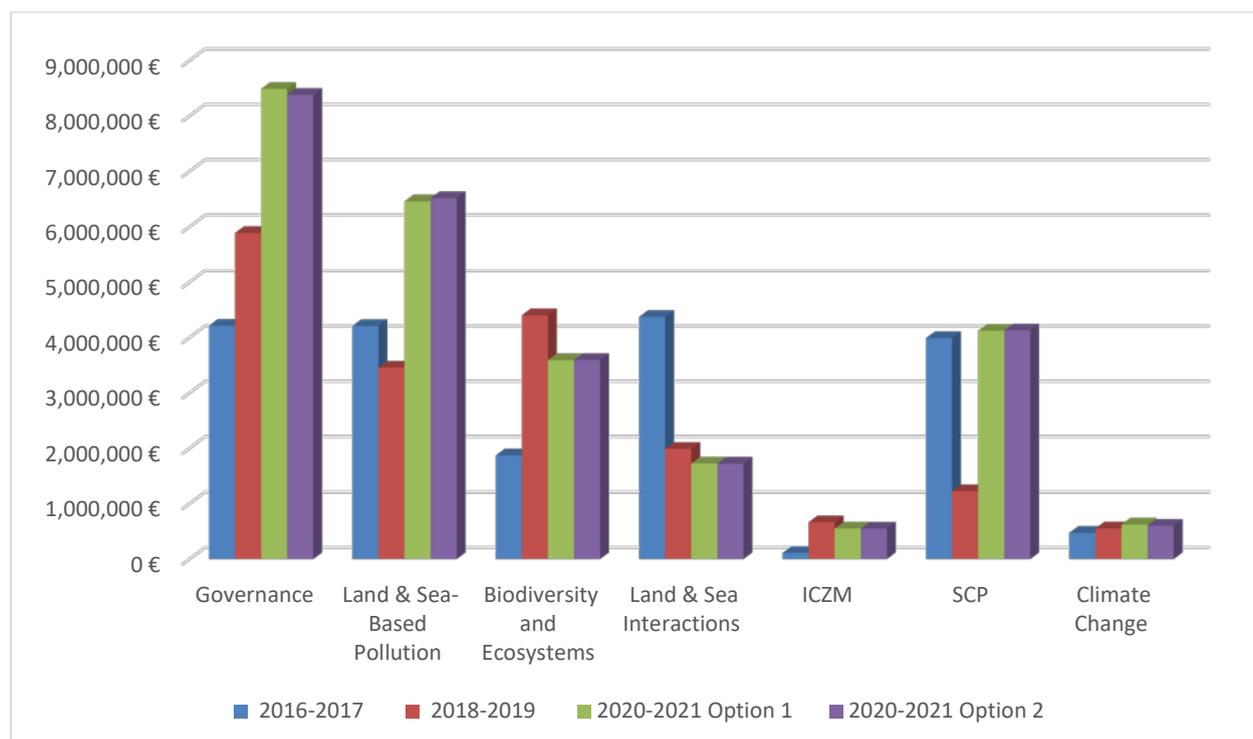
2. Résumé du budget proposé pour les activités financées par le financement principal du MTF, par thème et par composante



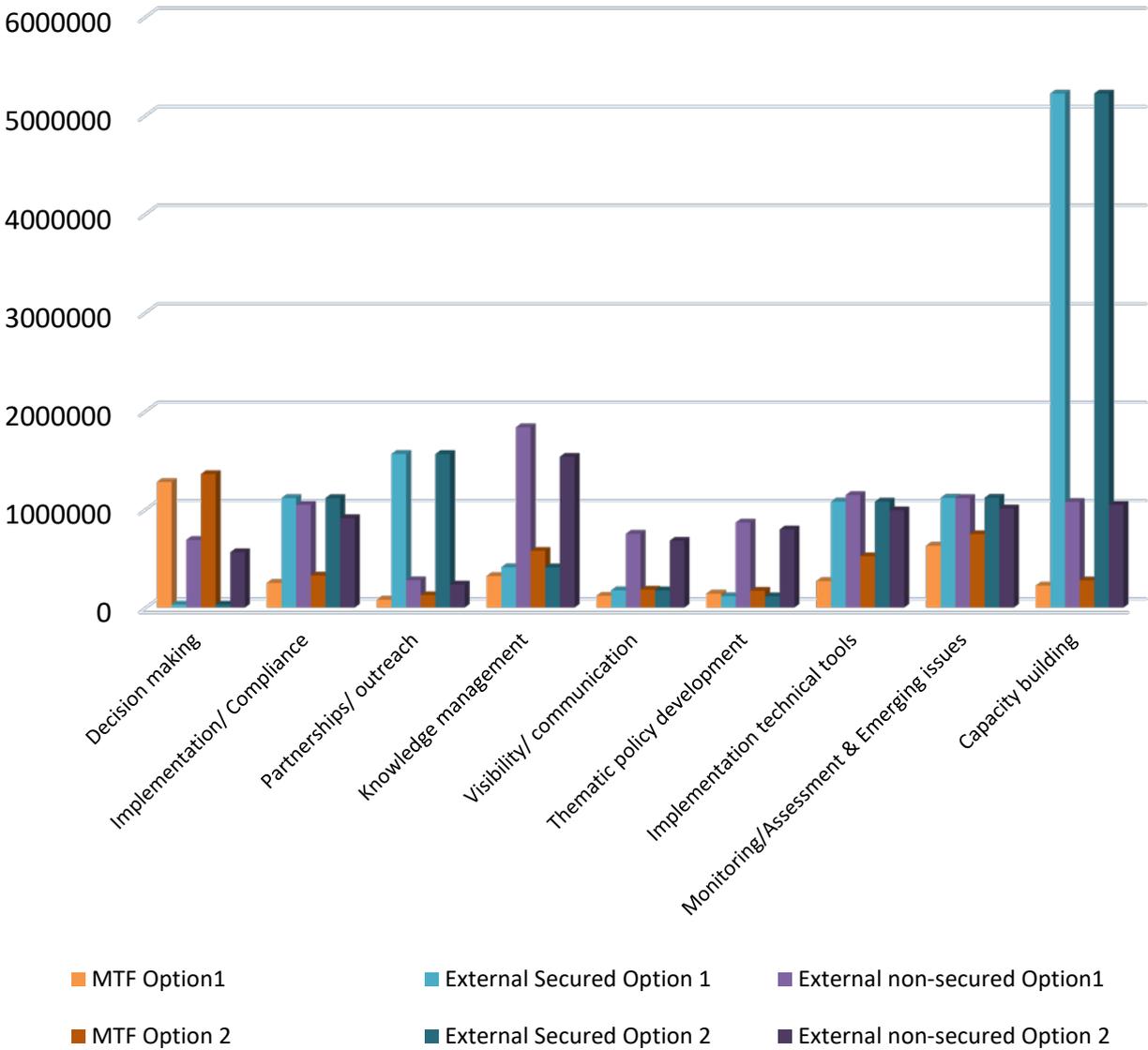
3. Répartition du budget (du revenu ordinaire) par Composante



4. Budget affecté par thème de la Stratégie à moyen terme (2016-2017, 2018-2019, proposition 2020-2021) - Financement principal du MTF et financement externe



5. Budget proposé au niveau des résultats stratégiques



Appendice 2

**État des revenus et des dépenses et évolution de la réserve et du solde du
fonds (MTF) pour les années 2010 à 2017 (en USD)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<u>REVENUS</u>								
Contributions de contrepartie	7.065.190	7.610.153	7.362.724	7.070.854	6.443.750	8.114.437	6.470.281	6.804.154
Recettes diverses	1.347	26.448	25.670	22.157	39.041	18.789	63.817	74.301
Revenu total	7.066.537	7.636.601	7.388.394	7.093.011	6.482.791	8.133.226	6.534.098	6.878.455
<u>DÉPENSES</u>								
Dépenses directes	5.290.188	7.631.990	4.125.914	5.173.251	4.266.582	8.323.357	5.071.005	6.003.895
Coûts d'appui au Programme (PSC)	672.881	236.228	389.650	573.413				
Dépenses totales	5.963.068	7.868.218	4.515.564	5.746.664	4.266.582	8.323.357	5.071.005	6.003.895
Période antérieure et ajustements divers	1.013.191	945.806	53.665	(181)	1.160.193			
Excédent/(déficit) pour la période	1.103.469	(231.617)	2.872.830	1.346.347	2.216.209	(190.131)	1.463.093	874.560
Excédent/(déficit) accumulé au début de la période	(4.507.812)	(2.391.152)	(1.676.963)	1.249.532	2.595.698	4.872.100	4.681.969	6.111.343
Réserves						1.100.000	1.100.000	1.133.719
Actif net total à la fin de la période	(2.391.152)	(1.676.963)	1.249.532	2.595.698	5.972.100	5.781.969	7.245.062	8.119.622

Notes de bas de page :

Les états financiers pour l'exercice financier 2014 et les années suivantes ont été préparés en utilisant les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

Jusqu'à l'exercice financier 2017, les chiffres sont basés sur les états financiers audités et certifiés.

À partir de l'exercice financier 2014, les coûts d'appui au programme sont inclus dans les dépenses directes.

À partir de l'exercice financier 2014, l'actif net total comprend la valeur selon IPSAS des contributions mises en recouvrement non acquittées, c'est-à-dire que les comptes à recevoir sont réduits de la provision pour créances irrécouvrables des contributions arriérées.

À partir de l'exercice financier 2015, la réserve de trésorerie est incluse dans l'actif net total.

Appendice 3

Comptes du PNUE/PAM pour l'exercice biennal 2018-2019

Tableau récapitulatif des dépenses indicatives pour l'exercice biennal 2018 - 2019 par rapport au budget approuvé par les Parties contractantes en septembre 2019

Composantes	Budget 2018 – 2019 approuvé en euros	Budget 2018-2019 converti en USD	Budget consommé en USD	Taux de dépense au 23/09/2019 par rapport au budget alloué
UNITE DE COORDINATION	4,221,357	4,598,428	3,061,019	67%
MED POL	2,282,140	2,485,991	1,788,192	72%
<u>Centres d'Activités Régionales</u>				
REMPEC/OMI	1,506,565	1,799,960	1,215,154	68%
CAR/PB	1,276,800	1,525,441	1,336,959	88%
CAR/PAP	1,202,515	1,436,695	1,075,959	75%
CAR/ASP	1,269,094	1,516,238	1,044,886	69%
CAR-INFO	228,500	273,003	257,856	94%
CAR/CPD	335,000	400,238	279,027	70 %
SOUS-TOTAL	12,321,971	14,036,007	10,059,051	72%
Coûts d'appui au Programme	1,422,774	1,629,603	1,173,682	
GRAND TOTAL	13,744,745	15,665,610	11,232,733	

Appendice 4

Note relative au budget opérationnel des CAR

NOTE RELATIVE AU BUDGET OPÉRATIONNEL DES CAR

Cette note est fondée sur les informations rassemblées à partir des décisions de la Réunion des Parties contractantes et des contributions des CAR. Elle présente des arguments en faveur d'une **augmentation de 5 % du budget opérationnel des CAR**. Toutes les données sont présentées par exercice biennal conformément au financement du MTF et aux décisions de la CdP.

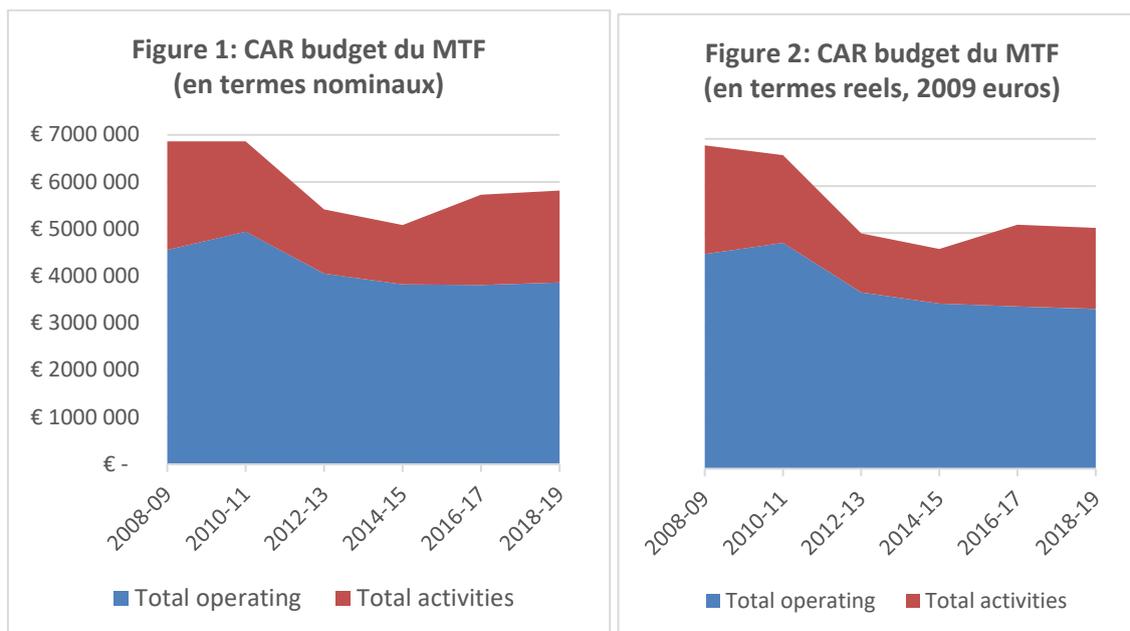
Le budget opérationnel ne comprend pas les budgets spécifiques alloués aux activités dans le cadre du Programme de travail. Le budget opérationnel comprend donc le personnel, les frais de voyages et autres frais de fonctionnement.

Les structures actuelles des CAR sont présentées en Annexe.

1. Évolution du budget des CAR ⁹

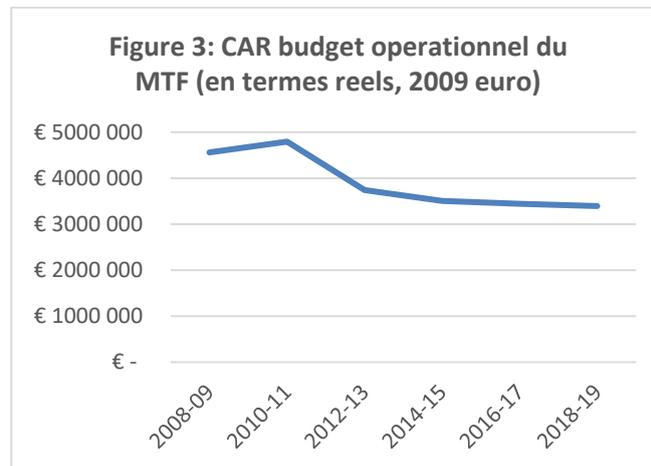
En termes nominaux, le budget total des CAR a diminué de 21 % entre 2010-2011 et 2012-2013 en raison d'économies budgétaires nécessaires. Depuis 2014-2015, le budget total des CAR a diminué pour atteindre en 2018-2019 un niveau 15 % inférieur au budget 2010-2011 en termes nominaux (Figure 1).

Avec une inflation cumulée de 13,8 % dans la zone euro depuis 2009, les variations réelles diffèrent des données nominales et **le budget total des CAR pour 2018-2019 se révèle être 26 % inférieur au niveau de 2008-2009 en termes réels** (Figure 2).

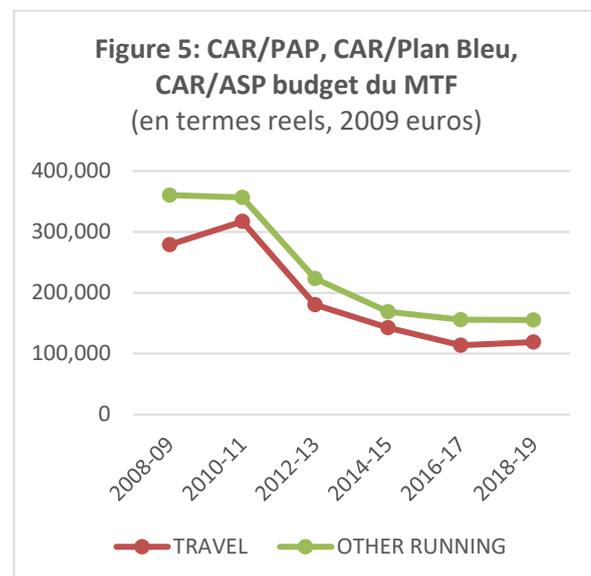
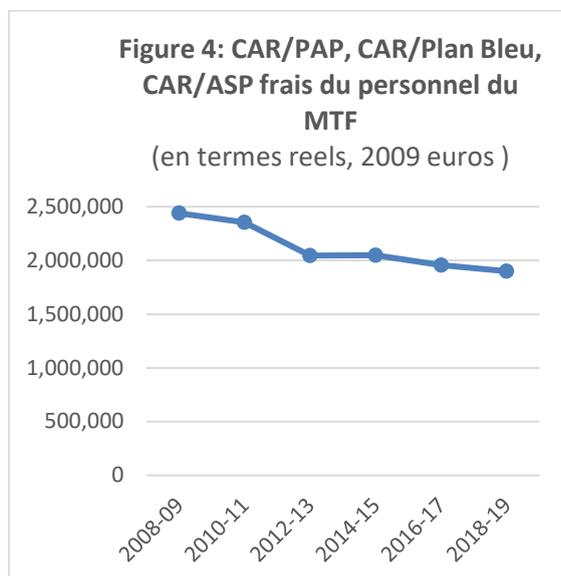


⁹ Le budget opérationnel des CAR et le budget alloué aux activités d'après les données du MTF sont basés sur les décisions de la CdP. Des données plus détaillées sont fondées sur les rapports des CAR.

Le **budget opérationnel** total des CAR en termes réels a encore diminué, avec une diminution totale de plus de 29 % en termes réels depuis 2010-2011. Des coupes importantes ont été réalisées en 2012-2013 (- 2 % en termes réels), en raison de la nécessité de réaliser des économies budgétaires. Toutefois, **alors que le budget alloué aux activités des CAR a augmenté au cours des deux derniers exercices biennaux, le budget opérationnel total des RAC a encore diminué de 7,3 % en termes réels depuis 2012-2013** (Figure 3).



Des informations détaillées disponibles pour le CAR/PAP, le CAR/Plan Bleu et le CAR/ASP montrent une diminution globale de 22 % en termes réels pour les frais de personnel depuis 2008-2009, de 62 % pour les frais de voyages et de 56 % pour les autres frais de fonctionnement depuis 2010-2011 (Figures 4 et 5).



Les compressions du budget opérationnel provenant du MTF viennent s'ajouter aux difficultés ou incertitudes croissantes concernant la mobilisation des détachements de la part des gouvernements et des institutions partenaires (CAR/INFO, CAR/Plan Bleu, CAR/CPD), même si de nouvelles opportunités pourraient toutefois se présenter (REMPEC).

2. Nécessité d'augmenter le budget opérationnel des CAR

Divers besoins pressants justifient une augmentation du budget opérationnel des CAR :

Exercer un mandat continu et souvent de plus en plus ambitieux. Les mandats des CAR ont été réaffirmés au fil des années par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone et l'ensemble des CAR est mandaté pour mettre en œuvre de nouvelles activités ambitieuses. Un certain nombre de CAR déclarent qu'ils vont devoir réduire leur activité en raison du manque d'effectif.

Couvrir le paiement des salaires et des factures. En conséquence des coupes importantes effectuées au niveau des budgets opérationnels, certains CAR déclarent avoir des difficultés à payer les salaires ainsi qu'à couvrir des dépenses nécessaires telles que les factures de téléphone, internet, les applications SIG et l'hébergement de leur site internet, ou encore des équipements et du matériel d'entretien et les coûts de matériels consommables. Des postes importants ne sont pourvus que temporairement sur une base ad hoc ou ne sont pas pourvus du tout.

Permettre la progression du personnel. Les CAR doivent offrir des opportunités professionnelles aux membres de leur personnel pour qu'ils puissent progresser dans leurs carrières à mesure qu'ils développent leurs qualifications et leur niveau de compétence et d'expérience. Pour pouvoir continuer à travailler dans un contexte évoluant rapidement, les membres du personnel ont également besoin de participer à des formations visant à améliorer et à développer leurs compétences et leurs capacités.

Répondre aux demandes des pays. Avec un budget réduit alloué aux voyages, les CAR sont limités dans leur capacité à répondre aux demandes d'appui local des pays. Ils sont également limités dans leur capacité à diffuser, en participant aux événements importants, des conclusions et recommandations pertinentes pour la prise de décision politique dans la région.

Mobiliser et gérer le financement externe. Le financement externe a en partie compensé la diminution du financement global du MTF. Toutefois, si la mobilisation de financements pour les activités est parfois possible, la mobilisation de financements pour des fonctions administratives ou pour couvrir d'autres frais de fonctionnement s'avère souvent difficile. L'élaboration et la demande de financement des propositions de projets, la gestion, le suivi et l'élaboration de rapports nécessitent des ressources internes ainsi que des capacités de cofinancement. **Certains CAR font face à des difficultés s'agissant de lever des financements externes pour les activités prévues dans le PdT et ce en raison de leur capacité administrative limitée. D'autres, qui sont parvenus à mobiliser ces financements, disposent d'une capacité limitée pour les gérer.**

3. Autres besoins spécifiques des CAR

En plus de la demande commune d'une augmentation de 5 % des budgets opérationnels justifiée dans les points 1 et 2 (qui ne permettra que partiellement de couvrir les besoins des CAR énumérés ci-dessus en vue de remplir leurs mandats et de répondre aux demandes des Parties contractantes), certains CAR ont mentionné les besoins spécifiques suivants :

- L'INFO/CAR mentionne le besoin en ressources humaines et financières supplémentaires en vue de la finalisation du système d'information de l'IMAP d'ici 2020 et de la pleine mise en œuvre de la Stratégie de communication opérationnelle du PAM, comme proposé dans le programme de travail 2020-2021. Ce besoin n'est pas appuyé par une augmentation du soutien financier apporté à sa structure centrale. De fait, le temps consacré au Centre INFO/CAR par le personnel qui y est affecté n'est qu'en partie payé par la structure centrale, l'INFO/CAR doit donc, afin d'accomplir ses missions, se tourner de plus en plus vers du personnel temporaire ces dernières années. Comme il est mieux précisé en annexe, un agent temporaire dépend du financement du MTF et un autre agent temporaire est financé par les fonds du projet. Seul un assistant administratif financé au titre du projet se charge de l'assistance administrative pour l'ensemble du personnel.
- Le CAR/PAP mentionne le besoin d'un poste supplémentaire afin de couvrir l'augmentation de la charge de travail suite à l'introduction du PEM et de l'adaptation au changement climatique à travers le Protocole GIZC, tel que détaillé dans le Cadre régionale commun pour la GIZC, ainsi que le besoin urgent de créer un poste administratif supplémentaire dans la mesure où une seule personne assure la fonction de secrétaire pour l'ensemble du personnel et se charge de l'ensemble de la logistique des réunions, des contrats et des paiements.
- Le CAR/Plan Bleu mentionne le besoin de sécuriser les postes actuels de courte durée impliquant des compétences essentielles (données d'évaluation, analyse GIS et statistique) et de pourvoir un poste nécessaire de socio-économiste pour les questions relatives au développement durable, afin de mettre en œuvre le SIMPEER, les activités liées à l'économie bleue et le tourisme durable. Un poste administratif (temps partiel ?) est également nécessaire pour permettre de lever plus efficacement des financements externes et de gérer le bureau. L'ensemble des besoins ne peut pas reposer sur le budget du MTF.
- Le REMPEC fait état de ses efforts continus en vue de mobiliser des ressources externes afin de garantir la mise en œuvre durable du Plan d'action offshore avec les ressources humaines et l'expertise requises.
- Le CAR/CPD mentionne le besoin urgent de recruter un agent administratif afin de renforcer sa structure administrative permanente qui se limite actuellement à trois membres du personnel : Directeur, Vice-directeur et secrétaire de direction, alors que les besoins en matière de gestion augmentent et s'accompagnent d'une nette progression du budget total grâce à un important financement externe et à l'augmentation des activités financées par le MTF et l'IMELS. Actuellement, seul un assistant administratif financé au titre du projet assure l'assistance administrative pour l'ensemble du personnel.
- Le CAR/ASP mentionne le besoin de pourvoir le poste important de directeur scientifique, actuellement vacant en raison de coupes budgétaires.

Annexe : postes actuels au sein des CAR (par ordre alphabétique)**CAR/INFO**

- Directeur (**50 % ETP détaché par le pays hôte**)
- Directeur adjoint (**50 % ETP détaché par le pays hôte**)
- 1 Chargé du programme d'information (**70 % ETP détaché par le pays hôte**)
- 1 Chargé du programme de formation (**70 % ETP détaché par le pays hôte**)
- 1 Chargé du programme de communication (**70 % ETP détaché par le pays hôte**)
- 1 Chargé du programme InfoMAP (**financé par le MTF**)
- 1 Chargé de projet (**50 % ETP détaché par le pays hôte**) pour l'InfoMAP et SUPREME
- 1 Chargé de projet (**financé par le projet**) pour l'ENI-SEIS II Sud
- 4 Chargés de l'ITC (**35 % ETP détachés par le pays hôte**) pour l'InfoMAP et l'appui technique
- 4 Chargés de communication (**35 % ETP détachés par le pays hôte**)
- 1 Assistant administratif (**financé au titre du projet**) fournissant une assistance administrative pour tous les projets et activités gérés par le CAR/INFO.
- 1 Expert du PRTR (**20 % ETP détaché par le pays hôte**)

CAR/PAP

L'ensemble du personnel travaille à la mise en œuvre du Protocole « GIZC ». Les missions peuvent changer en fonction des priorités et des pressions du moment.

- Directeur
- Vice-directeur (EcAP et CAMP, mais pas exclusivement)
- Administrateur de programme senior (CC et FEM, mais pas exclusivement)
- Administrateur de programme (GIZC, mais pas exclusivement)
- Administrateur de programme (MedOpen et site internet, mais pas exclusivement)
- Administrateur de programme (MSP et FEM, mais pas exclusivement)
- Administrateur de programme (communication et rédaction, mais pas exclusivement)
- Administrateur financier/administratif (comptabilité, planification et rapports financiers)
- Administrateur administratif (secrétariat, logistique, contrats, paiements)
- Administrateur de programme EcAp (poste temporaire, financé au titre du projet)
- Consultant CAR/PAP (fonction externe, financé au titre du projet)
- Assistant général –agent d'entretien (non financé par le MTF)

CAR/Plan Bleu

Aucun membre du personnel n'est exclusivement financé par les ressources du MTF. La plupart du personnel est cofinancé avec des subventions françaises et ou des fonds alloués au projet. Le MTF participe pour moins de la moitié du financement du personnel. Certains membres du personnel sont engagés pour un projet ou une activité à court-terme.

- Directeur
- Secrétaire général délégué - Chargé de programme Indicateurs et systèmes d'information
- Chargé de programme Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)
- Chargé de programme Eau et changement climatique
- Chargé de programme Ecosystèmes forestiers, biodiversité (à durée limitée)
- Chargée de programme Prospective et économie de l'environnement (en charge de l'état de l'environnement et du développement)
- Comptable et contrôleur de gestion
- Chargée de mission Information-Communication-Web

- Secrétaire bilingue (secrétariat, contrats, traduction, réunions, logistique)
- Chargé de mission environnement et développement (collecte de données – courte durée)
- Expert – statistique et système d'information géographique (courte durée)
- Expert en économie bleue (courte durée)

REMPEC

- Chef de Bureau (MTF)
- Administrateur de Programme (OPRC) (MTF)
- Administrateur de Programme (Prévention) (MTF)
- Administrateur professionnel adjoint (JPO) (détaché)
- Administrateur adjoint de programme (VIS) (détaché)
- Assistant administrative et financier (MTF – ce poste est partiellement financé par la contribution de l'OMI versée au titre de la part de l'OMI dans les dépenses d'appui au projet).
- Assistant du Chef de Bureau (MTF)
- Secrétaire/assistant administrative (MTF)
- Assistant de projet (financé au titre du projet)

CAR/CPD

Les postes de Directeur, de Directeur adjoint et de Secrétaire de direction sont détachés par le pays hôte. Il n'y a pas d'administrateur de programme ou d'administrateur technique détaché par le pays ou financé par le MTF. L'ensemble du personnel technique est financé au titre du projet. Les fonds du MTF couvrent 5 % du coût de financement total du personnel.

- Directeur
- Directeur adjoint
- Secrétaire de direction
- Chef d'équipe du volet Entrepreneuriat vert et société civile de SwitchMed, financé au titre du projet (SwitchMed, mais pas exclusivement)
- Chef d'équipe du volet politique de SwitchMed, financé au titre du projet (SwitchMed, mais pas exclusivement)
- Chef d'équipe du réseau SwitchMed (SwitchMed, mais pas exclusivement)
- Expert senior, ingénieur chimiste, financé au titre du projet (SwitchMed, mais pas exclusivement)
- Chargé de projet, financé au titre du projet (SwitchMed, mais pas exclusivement)
-
- Chargé de projet, financé au titre du projet (SwitchMed, mais pas exclusivement)
- Chargé de projet, financé au titre du projet (SwitchMed, mais pas exclusivement)
- Chargé de projet, financé au titre du projet (SwitchMed, mais pas exclusivement)
- Chargé de projet, financé au titre du projet (SwitchMed)
- Chargé de projet, financé au titre du projet (SwitchMed)
- Chargé de projet, financé au titre du projet (SwitchMed)
- Administrateur technique du Réseau, financé au titre du projet (SwitchMed)
- Assistant administrative, financé au titre du projet (SwitchMed mais pas exclusivement)
- Chargé de projet, financé au titre du projet (IMELS mais pas exclusivement)
- Chargé de projet, financé au titre du projet (H2020)
- Chargé de projet, financé au titre du projet (ACT4LITTER)

- Assistant de communication, financé par le MTF (assistance fournie aux activités de communication de l'ensemble des centres)

CAR/ASP

- Directeur
- Chargé de programme – conservation des habitats et écosystèmes
- Chargé de programme – PAS BIO
- Administrateur de programme – Aires spécialement protégées
- Chargé de programme – conservation des espèces
- Chargé de programme – gestion des données et informatique
- Chargé de projet - EcAp MED (financé au titre du projet)
- Chargé de projet adjoint - MedMPA Network (financé au titre du projet)
- Assistant administratif et financier de projet - MedMPA Network (financé au titre du projet)
- Chargé de projet (financé au titre du projet)
- Assistant Communication (financé au titre du projet)
- Chargé de projet adjoint – Habitats/Espèces (financé au titre du projet)
- Chargé de projet – Habitats/Mer profonde (financé au titre du projet)
- Chargé de projet adjoint - EcAp MED (financé au titre du projet)
- Chargé de Projet – Prises accessoires / EcAp-Adria (financé au titre du projet)
- Chargé de projet – Espèces et coordinateur de projet – Tortues marines (financé au titre du projet)
- Chargé de projet – projet de jumelage ASPIM (financé au titre du projet)
- Assistant de l'unité scientifique
- Assistant administratif
- Assistant financier
- Commis principal/assistant du directeur
- Chauffeur

]